MARDI 16 MAI 1995
No 35962 - 115e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.– / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Argentine

Menem au premier tour

Porté par le succès de son programme économique, le président argentin Carlos Menem (photo Keystone-AP) a été réélu dès le premier tour de scrutin, dimanche, et promet d'utiliser ce nouveau mandat de quatre ans pour résoudre les problèmes sociaux qui ont accompagné la relance de l'économie nationale.

Page 2

Nucléaire en Chine

Nouvel essai

Moins de quatre jours après le renouvellement pour une durée indéfinie du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), la Chine a procédé hier à un essai nucléaire. Cet essai est le premier d'une série de cinq que devrait effectuer Pékin en 1995. Le dernier essai remonte au 7 octobre dernier.

Page 2

Droit social en Suisse

Cette Charte qui fait peur

La Charte sociale européenne, qui date de 1961, fait encore peur en Suisse. Une commission du Conseil national a décidé hier de proposer une nouvelle fois la ratification de cet instrument, malgré de fortes oppositions. Mais le patronat a immédiatement fait savoir qu'il s'y opposerait par tous les moyens. Quant à Christoph Blocher, il a déjà promis un référendum.

Page 4

Grand Conseil: un Chaux-de-Fonnier président

Maurice Sauser fêté

MIH à La Chaux-de-Fonds
Autorités et citoyens ont reçu le nouveau président du Grand Conseil neuchâtelois, le radical Maurice Sauser (au centre en noir). (Impar-Gerber)

Au premier jour de sa session, le Grand Conseil neuchâtelois a élu hier tacitement son nouveau président. Le radical chaux-de-fonnier Maurice Sauser remplace aujourd'hui le socialiste Bernard Renevey. Après les discours de circonstance, le nouveau président du législatif cantonal a été reçu dans sa commune de La Chaux-de-Fonds. La population avait été invitée pour l'occasion. Dans la foule, se côtoyaient, entre autres, les autorités politiques et judiciaires du canton et des villes du Haut. Le Conseil communal du Locle était présent au complet, puisqu'il avait été expressément convié aux festivités. C'est au MIH que tout le monde a été reçu. Par crainte du mauvais temps, ils ont trinqué à l'intérieur du musée. Les simples citoyens se comptaient sur les doigts des deux mains. Il y avait bien une vieille dame venue pour voir et Nicolas, l'ami paysan de La Ferrière, qui était là «pour Maurice».

● Page 17

France: premiers verdicts de la justice

Nanard: un an de tôle!

Le Tribunal correctionnel de Valenciennes a condamné Bernard Tapie, député européen et ancien président de l'Olympique de Marseille, à deux ans de prison, dont un ferme. Bernard Tapie avait été renvoyé devant le Tribunal correctionnel de Valenciennes pour corruption et subornations de témoins. Le procureur de la République, Eric de Montgolfier, avait requis contre lui une peine de 18 mois de prison, dont six ferme. Quant au premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, il a eu droit au sursis dans l'affaire des fausses factures du PS.

● Pages 2 et 14

Hockey sur glace - Bozon pour Holmberg

Un Français aux Mélèzes

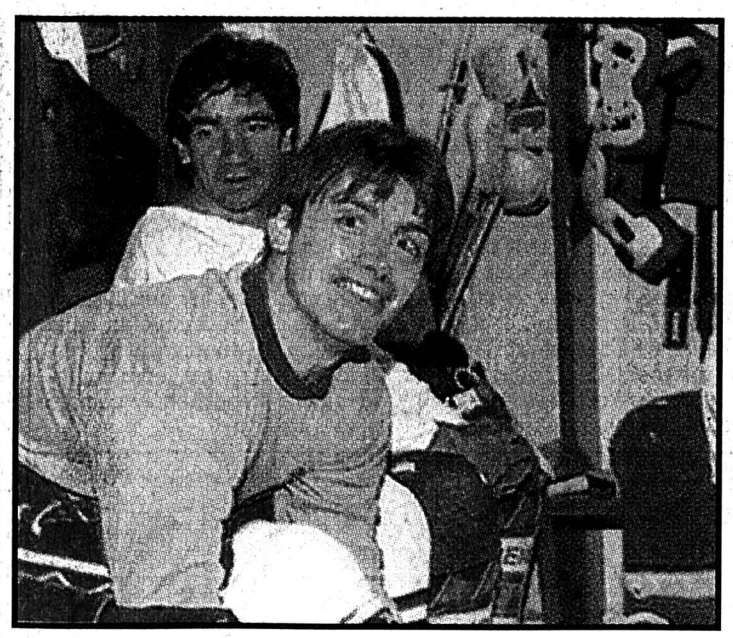

Philippe Bozon
Il défendra la saison prochaine les couleurs du HCC. (Privée)

● Page 13

OPINION

France: dérive féodale

BIBLIOTHÈQUE LA CHAUX-DE-FONDS

Coup d'accélérateur dans la vie politique intérieure française. Après les consultations de l'Hôtel de Ville, ce sera la passation des pouvoirs demain mercredi entre président émérite et président élu, puis la nomination du premier ministre et la constitution du premier gouvernement du cinquième président de la Ve République. Enfin, l'Assemblée reprendra ses travaux sous la houlette d'un Philippe Séguin, obligé de faire bonne figure à mauvais jeu (lui qui aspirait à de hautes fonctions au sein du gouvernement), mais bien décidé à renforcer les prérogatives des députés.

Si Jacques Chirac ne veut prendre aucun retard dans sa prise du pouvoir, après avoir éteint les querelles de ses vassaux à la mairie de Paris et veillé à la «parité» des récompenses entre «grognards» néogaullistes et fidèles de l'UDF, il n'aura pas pour autant le champ totalement libre pour gouverner. Car dès les échéances constitutionnelles passées, la France se plongera dans les délices électorales des «municipales» des 11 et 18 juin.

Certes, l'enjeu n'aura rien de comparable à celui de la présidentielle. Les positions à la tête de l'Etat, des régions et des départements sont bien verrouillées par le RPR que l'on accuse déjà de vouloir diriger sans velléité de partage. Il reste donc aux villes à se ménager une plage de liberté face à la déferlante chiraquienne. Il est assez symptomatique de voir que nombre de caciques de la majorité ont annoncé leur candidature bien avant le rendez-vous d'avril: Giscard à Clermont-Ferrand; Barre à Lyon; même Juppé, pressenti comme premier ministre, tient à assurer ses arrières à Bordeaux. Devant le péril d'une mise au pas de la province par l'Elysée, les notables «sortants» entendent investir les grandes «baronnies» pour tenir tête à toute tentative centralisatrice.

Quant à la gauche, forte de son résultat encore inespéré en début d'année, elle souhaite aussi surmonter ses divisions historiques afin de montrer un front uni dans la plupart des batailles. Elle sait que ses places fortes ne sont pas toutes inexpugnables, mais aussi que la majorité n'est pas invincible dans chacun de ses bastions. D'autant plus que le Front national se rappellera au bon souvenir des électeurs dans les régionsoù il est fortement implanté, en affichant sa volonté de jouer les trouble-fête. Il y a fort à parier que les deux grandes familles conservatrice et centriste ne sortiront pas indemnes de la confrontation.

Blaise NUSSBAUM

Contre ce bon, un cadeau vous sera remis sur notre stand !
TELEPHONES TELEFAX NATEL C et D TELEOFFICE INFORMATIQUE
Vous seront présentés par TELECOM PTT du 15 au 20 mai 1995 à Métropole-Centre
TELECOM PTT Le bon contact
28-19974

Election présidentielle: Carlos Menem aisément réélu

Pas de surprise en Argentine

Les estimations qui nous sont parvenues dimanche soir ont été confirmées. Carlos Menem a été aisément réélu président de l'Argentine au premier tour de l'élection de dimanche (voir notre édition d'hier). Les résultats officiels, portant sur 80% des suffrages exprimés, plaçaient hier le président argentin sortant nettement en tête du scrutin présidentiel. Avec 49,5% des voix, il devançait de 20 points son principal adversaire, Jose Octavio Bordón, candidat du Front pour un pays solidaire (Frepaso, coalition de centre-gauche).

Selon des estimations, 75% des 22 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes pour élire leurs président, députés, gouverneurs et maires. Le vote est obligatoire pour les Argentins de plus de 18 ans. Selon le nouveau système électoral, M. Menem devait obtenir plus de 45% des voix pour être élu au premier tour ou au moins en totaliser plus de 40% et dix points de plus que son rival le plus proche.

Son principal adversaire à la présidence, le candidat du Front pour un pays solidaire, José Octavio Bordón, a recueilli 29,5% des suffrages. Cet ancien péroniste s'en prenait surtout au «coût social» de la politique de Carlos Menem, mais pas à son orientation générale.

Le candidat de l'Union civique radicale (sociale démocrate), Horacio Massaccesi, n'a obtenu que 17% des voix. Cette lourde défaite du principal parti d'opposition traditionnelle est due aux divisions profondes qui déchire ce parti. Le candidat d'extrême droite n'obtient pas plus de 2%.

Néo-péroniste âgé de 64 ans, Carlos Menem a imposé depuis son arrivée au pouvoir en 1989 une politique économique néolibérale à ce pays de 33 millions d'habitants. Durant sa campagne électorale, il a prôné la poursuite pour les quatre années à venir de son plan d'austérité économique qui a permis de réduire l'inflation à moins de 8% par an et de relancer la croissance.

Arrivé au pouvoir en pleine tourmente économique en 1989, Carlos Menem a surpris ses détracteurs par sa capacité d'adaptation. Cet ancien gouverneur de province a tout du tribun, mais c'est avant tout un pragmatique capable de s'adapter à toutes les situations sans craindre de se contredire.

Lors d'une conférence de presse, outre la question des «disparus» de la sale guerre, M. Menem a assuré que les privatisations, qui doivent rapporter cette année 2 milliards de dollars à l'Etat, allaient continuer. Il a annoncé la reconduction de son gouvernement, notamment du ministre de l'Economie, Domingo Cavallo, père de ce que certains ont appelé le «miracle argentin».

Le président a affirmé avec force que son gouvernement allait «pulvériser le chômage comme il avait fait avec l'inflation». Il a assuré qu'il maintiendrait la parité du peso, sans dévaluation.

Carlos Menem
Le président a affirmé avec force que son gouvernement allait «pulvériser le chômage comme il avait fait avec l'inflation». (Keystone)

LES MALOUINES

En politique étrangère, M. Menem a répété qu'il poursuivra avec détermination ses efforts pour faire reconnaître par Londres la souveraineté argentine sur les Malouines et que cela se ferait dans le respect du droit, «sans nouvelle guerre».

Plusieurs milliers de sympathisants du président sont descendus place de Mai en arborant des masques de caoutchouc à l'image de leur candidat et en agitant des portraits d'Evita Peron. Carlos Menem a répondu aux ovations de ses partisans, parmi lesquels des célébrités telles que les stars du football Pele et Diego Maradona, en déclarant n'avoir jamais douté de sa victoire. (ats, afp, reuter)

Malgré l'opposition internationale

Essai nucléaire en Chine

Moins de quatre jours après le renouvellement du Traité de non-prolifération nucléaire, la Chine, cinquième puissance atomique mondiale, a procédé lundi à un essai souterrain, la première d'une série de cinq expériences prévues avant fin 1996.

L'agence officielle Chine nouvelle n'a pas précisé où cet essai avait eu lieu. Mais d'après le Centre sismologique australien qui a enregistré la secousse, il se serait déroulé dans le désert de Lop Nor, dans la région autonome de Xinjiang, dans l'ouest de la Chine, où ces essais sont habituellement réalisés. La force de l'explosion aurait représenté l'équivalent de 40 à 150 kilotonnes de TNT.

Alors que les autres puissances nucléaires – Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne et France – respectent un moratoire sur ces essais et se prononcent en faveur de leur interdiction, la Chine a continué à procéder à des expériences depuis 1992. Le dernier remontait au 7 octobre dernier. Les appels de plusieurs pays, dont les Etats-Unis, qui ont demandé à Pékin d'interrompre ses essais, sont restés vains.

LE PLUS RÉDUIT

Un porte-parole du Ministère des Affaires étrangères, cité par l'agence officielle Chine Nouvelle, a précisé hier que la Chine n'arrêterait ses essais nucléaires que lorsque leur interdiction globale sera en vigueur.

Des cinq puissances nucléaires, la Chine est celle qui possède l'arsenal le plus réduit avec environ 250 à 300 têtes de missiles. Un rapport de l'Institut international de recherches stratégiques estime néanmoins que d'ici à l'an 2010, Pékin disposera d'armes nucléaires capables d'atteindre toute l'Asie, la Russie occidentale et la côte Est des Etats-Unis. (ap)

Affaire des fausses factures du PS français

Sursis pour Henri Emmanuelli

Le dirigeant socialiste Henri Emmanuelli a été condamné hier à Saint-Brieuc à un an de prison avec sursis pour recel de trafic d'influence dans l'affaire des fausses factures du Parti socialiste (PS). La peine avec sursis a été assortie d'une amende de 30.000 FF (7200 francs suisses).

Le Tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côte d'Armor) a relaxé Henri Emmanuelli des charges de complicité de trafic d'influence. Le premier secrétaire du PS n'a pas assisté à la lecture du jugement. M. Emmanuelli était jugé en sa qualité d'ancien trésorier du PS. Il est le premier dirigeant d'un parti politique condamné pour une affaire de financement occulte.

Lors du procès en mars, le Ministère public avait requis contre lui deux ans de prison avec sursis.

FERME

Michel Reyt, ex-PDG de la Sagès, bureau d'études ayant servi à financer les activités politiques d'élus socialistes, a été condamné à un an de prison dont six mois ferme pour trafic d'influence ainsi que pour faux et usage de faux. Le procureur Yves Boivin avait requis contre lui trois ans «dont une partie ferme». Il a été le seul protagoniste de l'affaire à être placé en détention provisoire durant plus de six mois.

Gérard Monate, ex-PDG d'Urba, société-écran agissant en concurrence de la Sagès, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis et 30.000 FF d'amende pour trafic d'influence, faux et usage de faux. (ats, reuter)

Alors que les combats se poursuivent en Bosnie

Immobilisme en Slavonie

Les combats ont repris hier en Bosnie dans la région de Bihac, alors qu'en Slavonie occidentale, les forces croates ne se sont pas retirées des zones-tampon.

Les troupes serbes n'ont pas réussi à progresser dans le nord-est de la Bosnie en direction de la poche de résistance croate d'Orasje, située sur le corridor de Brcko. Ce couloir est d'une importance stratégique vitale pour les Serbes car il relie les territoires qu'ils contrôlent en Bosnie et en Croatie et permet leur approvisionnement.

L'armée gouvernementale bosniaque rapporte pour sa part qu'elle a gagné du terrain non loin de l'enclave musulmane de Bihac, concentrant ses attaques sur le territoire serbe de Bosanska Krupa. Bihac a été constamment bombardée malgré son statut de «zone de sécurité de l'ONU».

PAS DE RETRAIT

En Slavonie occidentale, l'armée de Zagreb ne s'est pas retirée des «zones de séparation» des Nations Unies, comme elle l'avait promis. De leur côté, les rebelles serbes ont fait entrer des troupes et des armes lourdes dans cette zone, sous prétexte de vérifier le retrait croate. L'armée croate avait pénétré dans ces régions à la suite de son offensive victorieuse du 1er mai contre les rebelles serbes de Slavonie occidentale.

A la suite de ce succès croate, le général Milan Celeketic, commandant des forces armées de la «République serbe de Krajina» («RSK», autoproclamée en Croatie), a offert sa démission. Dans sa lettre, il déclare qu'il «n'a plus la force morale nécessaire» pour exercer cette fonction après ce revers. Il refuse d'assumer la responsabilité de cette défaite qu'il attribue au pouvoir politique.

BOMBARDEMENT

Le général reconnaît implicitement avoir fait bombarder Zagreb. Il déplore en outre que la «RSK» n'ait reçu aucune «aide politique et militaire extérieure» pour faire face à l'«agression» croate, allusion à la passivité des forces serbes de Bosnie et à l'attitude neutre de Belgrade. (ats, afp, reuter)

Malgré le conflit sur Jérusalem-Est

Israël et l'OLP négocient

Les négociations israélo-palestiniennes sur l'extension de l'autonomie ont repris hier au Caire. Prévues jusqu'à demain, les négociations portent sur l'organisation de l'élection d'un Conseil de l'autonomie en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza, et doivent durer trois jours. Les chefs des deux délégations, Yoël Singer et Saëb Erakat, se sont entretenus en tête-à-tête avant une réunion plénière dans l'après-midi. M. Singer a affirmé que la question de la saisie des terres à Jérusalem ne serait pas discutée. En revanche, un membre de la délégation palestinienne a déclaré que la saisie des terres à Jérusalem était «une opération de sabotage du processus de paix et nous allons demander qu'elle soit dénoncée comme telle». (ats, afp)

Scandale Agusta en Belgique

Claes à nouveau entendu

Le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, a été une nouvelle fois entendu hier à Bruxelles sur son rôle dans le scandale Agusta. M. Claes est arrivé au Palais de Justice par une entrée dérobée, ont indiqué des sources proches de la justice belge. Le secrétaire général de l'OTAN avait déjà été entendu vendredi pendant 12 heures par le magistrat de la Cour de Cassation chargé de l'enquête.

M. Claes ne peut pas être inculpé à l'issue de ces auditions, car cela nécessite une nouvelle délibération de la Chambre des représentants belges. Le secrétaire général de l'OTAN doit se rendre aujourd'hui en visite officielle en Grèce et en Turquie. (ats, afp)

Tchétchénie: l'aviation frappe les indépendantistes

Offensive russe dans le sud-est

L'aviation russe a continué hier à bombarder les positions tenues par les séparatistes tchétchènes. Par ailleurs, le Ministère russe de la défense a dépêché de nouveaux renforts de blindés dans le sud-est de la petite République du Nord Caucase. Deux chasseurs-bombardiers ont lâché plusieurs roquettes sur le village de Serjène-Iourt, à une trentaine de km au sud-est de Grozny, la capitale régionale. Le village a également été pilonné par l'artillerie et les missiles de l'armée russe. Serjène-Iourt est situé sur la route qui contrôle l'accès aux montagnes du sud, où est retranché l'état-major tchétchène, selon les militaires russes. A l'est, des avions russes volant à haute altitude ont lâché plusieurs roquettes sur la localité d'Arloï-Iourt. Pour toutes ces offensives, on ignorait l'étendue des pertes du côté tchétchène. (ats, reuter)

BRÈVES

16.5.1843 *– Prise de la Smala d'Abd el-Kader.*

16.5.1929 *– Première remise des Oscars à Hollywood.*

16.5.1932 *– Un incendie se déclare à bord du paquebot français «Georges Philipar» qui coule au large de Djibouti. On déplore 90 morts dont le journaliste et écrivain Albert Londres.*

Lyon

Procès ouvert

Le procès d'Alain Carignon, maire RPR de Grenoble et ancien ministre de la Communication, s'est ouvert hier devant le Tribunal correctionnel de Lyon. La défense a annoncé qu'elle allait demander le report du procès. Le tribunal statuera aujourd'hui sur cette demande. L'ex-ministre est poursuivi pour corruption passive, subornation de témoins, recel et complicité d'abus de biens sociaux dans l'affaire «Dauphiné News» et celle de la privatisation du service des eaux de Grenoble, pour laquelle il aurait touché pour 21 millions de FF de «libéralités».

France

Sénateur libéré

Incarcéré pour corruption depuis août 1994, le sénateur français Maurice Arreckx a été libéré sous caution de 2,2 millions de FF (524.000 francs suisses), a-t-on appris hier. La France avait requis l'entraide judiciaire de la Suisse dans cette affaire.

Biélorussie

Victoire du «oui»

Les électeurs biélorusses ont massivement approuvé un rapprochement avec la Russie lors de quatre référendums organisés dimanche. Ils ont par la même occasion renforcé les pouvoirs du président Alexandre Loukatchenko. Ces plébiscites ont éclipsé les premières élections législatives de l'ère post-soviétique critiquées par le président comme une perte de temps.

Douma russe

Ex-cosmonaute élu

L'ancien cosmonaute German Titov, le premier homme à avoir séjourné plus de 24 heures dans l'espace, en 1961 (ce qui lui a valu d'être fait «Héros de l'Union Soviétique»), a été élu dimanche député à la Douma sous l'étiquette «indépendant».

Sri Lanka

Combats meurtriers

Au Sri Lanka, trois civils ont été tués hier dans des combats opposant l'armée à des rebelles tamouls qui ont également causé la mort de 13 soldats et 16 membres de la guérilla, selon les autorités militaires. Il s'agit du plus sanglant des trois accrochages qui ont eu lieu ces deux derniers jours et qui ont fait au moins 39 morts.

A.B.S. et airbag valent vraiment le coût: ils sont quasi-cadeau sur la Corolla Plus de 114 ch.

101-736298/ROC

3S-Super-Leasing: Fr. 333.– p. m.

Pour la Corolla 1.6 Compact XLi Plus, 6,5% TVA inclus. Cond.: 40 000 km / 48 mois / casco totale excl. / 10% de caution.

Airbag, A.B.S. et lève-glaces électriques ne coûtent que Fr. 740.– sur la Corolla Plus au lieu de plus de Fr. 3000.–. Et vous avez en plus protections latérales, direction assistée, verrouillage central, installation stéréo, moteur à 16 soupapes et 114 ch de série. Essayez la Corolla Plus! Mais, de grâce, n'essayez pas à tout prix l'airbag! Vous pouvez aussi l'adopter, à partir de Fr. 23 990.–. Tous les prix 6,5% TVA inclus.

Garantie totale Toyota: *100 000 km, valable 3 ans. 6 ans contre la perforation par corrosion.*

TOYOTA
LE N°1 JAPONAIS

CENTRE DE VENTE
GARAGE DES MONTAGNES
M. GRANDJEAN S.A.

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 107 et 117, 23 64 44/45

Agences locales: · **La Chaux-de-Fonds:** Cassi & Imhof S.A., 26 88 44 · **Le Locle:** Garage du Crêt, 31 59 33 · **Saignelégier:** Auto-Sport 3000 S.A., 51 12 20 · **Sonvilier:** J.C. Béring Automobiles, 41 15 55

OFFRES D'EMPLOI

Jean Singer

POSAGE D'APPLIQUES

Afin de renforcer notre service, nous souhaitons engager tout de suite ou pour date à convenir deux collaboratrices(teurs) intéressées(és) par un travail soigné sur du produit haut de gamme.

Nous souhaitons:
- expérience horlogère confirmée
- excellente vue et bonne dextérité manuelle
- habitude des travaux avec les brucelles et le micros

Nous offrons:
- emplois stables
- bonnes conditions de travail
- horaire variable et vacances partiellement à la carte
- avantages sociaux actuels

Nous prions les personnes intéressées, désireuses de s'investir pleinement dans un emploi, de prendre contact téléphoniquement avec le service du personnel afin de convenir d'un rendez-vous pour un entretien.

132-771130

JEAN SINGER & CIE S.A. — Fabrique de cadrans soignés
Crêtets 32 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS - Tél. 039/23 42 06

FR façade rideau
P.-A. BOZZO SA
Hôtel-de-Ville 103
Case postale 2261
2300 La Chaux-de-Fonds

Notre entreprise spécialisée dans les revêtements de façades de qualité et ses dérivés, contribuant largement à la protection de l'environnement, active sur l'ensemble de la Suisse romande, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, un

responsable du bureau technique

Vos tâches principales:
- planification et contrôle de l'exécution des travaux;
- coordination avec le team d'encadrement;
- élaboration des plans d'ensembles et de détails;
- établissement des listes et plans de fabrication;
- gestion des commandes et des délais;
- service de documentation.

Profil demandé:
- dessinateur en bâtiment ou génie civil, CFC;
- connaissance DAO/Autocad serait un avantage;
- solide expérience bureau et chantier;
- organisateur, méthodique et rigoureux;
- âge idéal 30 à 35 ans;
- sens des contacts humains.

Nous vous offrons:
- activité intéressante et variée;
- ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique;
- prestations sociales modernes.

Nous attendons votre offre de service accompagnée des documents usuels, avec mention «Postulation», à l'adresse suivante: **FAÇADE RIDEAU P.-A. BOZZO SA, à l'attention de M. Bozzo, 103, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2302 La Chaux-de-Fonds.**

132-771281/4x4

LA REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DES AFFAIRES SOCIALES

un(e) assistant(e) social(e) à temps partiel (80%)

pour le Service des mineurs et des tutelles de La Chaux-de-Fonds (secteur adultes), suite à la démission de la titulaire.

Ce poste requiert les qualités suivantes:
- formation sociale complète dans une école reconnue,
- diplôme d'assistant(e) social(e) ou titre équivalent,
- capacité de travailler en équipe,
- intérêt et expérience professionnelle dans la prise en charge d'adultes en difficultés,
- bonnes connaissances du fonctionnement des assurances sociales et de la justice.

Tâches:
- mandats tutélaires,
- consultations et enquêtes sociales diverses,
- aide, conseils et soutien aux usagers du service,
- collaboration avec de nombreux services et institutions neuchâtelois et romands (travail en réseau).

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: à convenir mais si possible en juillet 1995.

Le directeur adjoint de l'Office des tutelles (✆ 038/39 66 42) est à disposition pour fournir tout renseignement complémentaire.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, **d'un extrait de casier judiciaire** ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au service du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 563, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **29 mai 1995.**

28-19690

OFFRES D'EMPLOI

Wenn Sie nicht nur «administrieren», sondern marktorientiert handeln wollen...

... dans sind Sie bei uns als

Assisten/in Maklerbetreuung (Verkaufsassistenz)

an der richtigen Stelle.

In unserem Team Alternative Absatzkanäle (Dept. Marketing & Verkauf) erledigen Sie mit Initiative, Selbständigkeit und Organisationstalent eine abwechslungsreiche Arbeit mit vielen Kontakten in der ganzen Schweiz.

Sie wirken mit beim Auf- und Ausbau unseres Makler-Netzes. Dazu gehört die Betreuung der Makler in allgemeinen Versicherungsfragen sowie die Verkaufsunterstützung im Bereich Lebensversicherungen. Kurzum, eine vielseitige Aufgabe, die Sie fachlich und persönlich weiterbringt.

Haben Sie eine solide kaufm. Ausbildung mit verkaufsorientierter Weiterbildung oder Aussendiensterfahrung bei einer Lebensversicherungs-Gesellschaft und beherrschen Sie Deutsch und Französisch in Wort und Schrift (zusätzliche Italienischkenntnisse von Vorteil). Dann senden Sie doch gleich Ihre Bewerbung an Herrn J.-R. Broch.

Coop Versicherung

Ressort Personal, Aeschenvorstadt 67, 4002 Basel
Telefon 061 277 31 11

03-274059/4x4

Intermedics S.A.
A company of **SULZER***medica*

Entreprise d'un groupe international de premier plan dans le domaine des technologies médicales, Intermedics produit les plus petits stimulateurs cardiaques du monde.

Distribués dans plus de 45 pays, nos produits se caractérisent par leur niveau élevé de fiabilité.

Afin de renforcer notre équipe de direction, nous cherchons notre futur

DIRECTEUR ENGINEERING DE PRODUCTION

Dans le cadre de nos activités en pleine expansion, la personne que nous recherchons aura comme responsabilités principales de mener à bien les transferts de technologie en relation directe avec notre centre du Texas, ainsi que le développement et la maintenance de notre infrastructure de production et de test.

Nous souhaitons entrer en contact avec une personnalité de formation technique supérieure (ingénieur EPF en microtechnique ou équivalent) ayant évolué dans un environnement de production de haute technologie.

Son expérience de management ainsi que ses talents de communicateur lui permettront de motiver une équipe de collaborateurs hautement qualifiés.

Agé d'au minimum 35 ans, notre futur collaborateur doit maîtriser la langue anglaise parlée et écrite et ses connaissances d'allemand constitueront un avantage.

Les documents usuels d'usage sont à faire parvenir à:
Intermedics SA
Ressources humaines, Mlle Ariane Nicolet
Chemin-Blanc 36, 2400 Le Locle

157-716006

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES STEINER SA
cherche pour entrée immédiate ou à convenir

serruriers qualifiés

expérimentés et sachant travailler seuls.
Sans permis s'abstenir.
Hôtel-de-Ville 105, 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/28 24 24

132-771267

PHARMACIE DES FORGES
Richard Müller

engage pour début septembre ou pour date à convenir

ASSISTANTE EN PHARMACIE

Faire offre par écrit avec curriculum vitae à l'attention de M. R. Müller, Charles-Naine 2a, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-771287

Vous, OK, et personne d'autre

Mandatés par d'importantes entreprises horlogères, nous recherchons plusieurs

faiseurs d'étampes

- **Secteur «outillage»** (étampes de découpage et progressive) pour la fabrication de calibres.
- **Secteur «cadrans»** (étampes de découpage) pour la fabrication d'index, symboles.
- **Secteur «boîtes»** (simples, de découpage, frappes et conception de l'outillage).

L'un de ces postes vous interesse, dans ce cas **n'hésitez pas** à prendre contact avec **M. Gonin** qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire

132-771295

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

16 mai 1946 –
Le Conseil fédéral décide de fermer les camps d'internement existant encore en Suisse et qui avaient été créés pendant la guerre. Il désigne pour cela le colonel Gyr de Bâle. Au 31 décembre 1945, il ne restait plus que 3528 internés en Suisse. On n'a pas encore réglé le sort de 300 internés militaires, déserteurs de la Wehrmacht et soldats des territoires occupés par les Russes. Ces internés ont refusé de quitter la Suisse.

BRÈVES

Bâle
Un train déraille
Les trois dernières voitures du direct Bâle-Bienne-Lausanne-Brigue ont déraillé hier après-midi entre Bâle et Muenchenstein (BL). Il n'y a pas eu de blessé, ont indiqué les CFF. Les causes de l'accident sont inconnues pour l'instant. Les dégâts dépassent 100.000 francs.

Foire de Bâle
Nouveau président
Le Bâlois Hans Hagenbuch (50 ans) a été nommé nouveau président de la direction de la Foire de Bâle. Jusqu'ici directeur de AT&T Global Information Solutions (Suisse), il succèdera le 1er août à Paul Wyss, qui devient vice-président du conseil d'administration de la foire, a indiqué celui-ci lundi.

Swissair
80 emplois supprimés
La compagnie aérienne Swissair va supprimer 80 postes à Genève d'ici à fin 1996 dans le cadre de la restructuration de son service d'entretien des avions. Cette mesure devrait entraîner une vingtaine de licenciements, a indiqué lundi Swissair. En revanche, le nombre d'emplois au sein des équipages de Crossair à Genève augmentera d'environ 250.

Racisme
Permanence téléphonique
Une ligne téléphonique antiraciste sera ouverte cet automne à Lausanne, au siège du Forum suisse contre le racisme. But du projet, encore inédit dans le pays et destiné à toute la Suisse romande: créer un lieu de consultation sociale et juridique accessible en tout temps par les victimes potentielles.

Drogue
Zurich libéralise
Le Parlement zurichois a apporté son soutien lundi à l'initiative d'une citoyenne demandant la libéralisation du haschisch. Le texte, approuvé par 67 députés, demande que Zurich dépose une initiative cantonale en ce sens.

La Suisse tente d'aligner son droit social sur l'Europe

Cette Charte qui fait peur

La Charte sociale européenne, qui date de 1961, fait encore peur en Suisse. Une commission du Conseil national a décidé hier de proposer une nouvelle fois la ratification de cet instrument, malgré de fortes oppositions. Mais le patronat a immédiatement fait savoir qu'il s'y opposerait par tous les moyens. Quant à Christoph Blocher, il a déjà promis un référendum.

Berne
François NUSSBAUM

La Charte sociale européenne énumère, en 19 articles, les droits sociaux et économiques fondamentaux que les Etats doivent garantir à leurs travailleurs. C'est donc un complément à la Convention des droits de l'homme (droits individuels et politiques).

Toute l'Europe occidentale a ratifié la Charte, sauf Andorre, Saint-Marin et le Liechtenstein. En Suisse, une première tentative a échoué devant les Chambres en 1987.

TROUVER CINQ ARTICLES

Relancée par le groupe socialiste, la question a été débattue hier par la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. A de courtes majorités, elle a estimé que la législation suisse, dans le domaine social, permettait de ratifier la plupart des articles de la Charte.

En fait il suffit, pour adhérer à la Charte, de ratifier cinq articles sur les sept qui constituent ce qu'on appelle le «noyau dur». Quatre d'entre eux ne posent pratiquement aucun problème à la Suisse: droit au travail, droit syndical, droit à l'assistance sociale et médicale et droit de la famille à la protection sociale, juridique et économique.

DROIT DE GRÈVE

A l'inverse, l'article concernant les travailleurs étrangers (et leur famille) n'est actuellement pas ratifiable. Les deux articles restants du noyau dur font l'objet d'appréciations divergentes. Par 12 voix contre 11, la commission a estimé hier qu'on pouvait admettre l'article sur le droit de grève, quitte à émettre une réserve concernant les fonctionnaires.

Par 12 voix contre 9, elle juge également admissible l'article sur le droit à la sécurité sociale, même s'il doit être appliqué aux travailleurs étrangers. Parmi les questions controversées: l'engagement à élever le niveau de la sécurité sociale et l'exportation des prestations de chômage.

PATRONAT INDIGNÉ

L'Union centrale des associations patronales suisses (UCAPS) a immédiatement réagi à ces décisions. Elle est «indignée» qu'on veuille introduire en Suisse, par le biais de la Charte européenne, le droit de grève des fonctionnaires, l'égalité de traitement pour les étrangers et un renforcement de la sécurité sociale. «Inacceptable», tonne-t-elle. Il y a dix jours, Christoph Blocher et ses troupes de l'Association pour une Suisse indépendante et neutre (ASIN) se sont déjà dit prêts à lancer le référendum contre une éventuelle ratification de la Charte sociale européenne.

PEU CONTRAIGNANT

On peut rappeler que cette Charte sociale est un instrument relativement peu contraignant: les pays signataires s'engagent à rendre, en principe tous les deux ans, un rapport sur la conformité de leur législation sociale, sur la base duquel le Conseil de l'Europe émet quelques recommandations. Mais aucun tribunal ne contrôle l'application de la Charte. F.N.

Négociations Suisse-UE

Sortir de l'impasse

Le dossier de la libre circulation des personnes entre l'Union européenne (UE) et la Suisse pourrait être scindé en deux parties. Un premier accord portant sur les «améliorations qualitatives» pourrait être conclu rapidement, tandis que les négociations se prolongeraient sur la libre circulation proprement dite.

Telle est en tout cas l'idée qui se fait jour dans les milieux proches de la négociation. Cette solution, qui vise à dépasser le blocage actuel, n'a toutefois pas encore été approuvée, ni par la Suisse, ni par les Etats membres de l'UE, a-t-on appris hier de source diplomatique à Bruxelles.

La prochaine séance de négociation Suisse-UE sur la libre circulation des personnes a lieu mercredi à Bruxelles. L'offre suisse en la matière vient d'être présentée par la Commission européenne aux Etats membres.

Dans la situation présente, la Suisse offre des améliorations qualitatives au bénéfice des ressortissants de l'UE installés en Suisse (saisonniers, frontaliers, permis C). En revanche, Berne refuse d'entrer en matière sur la libre circulation proprement dite, à savoir le libre accès des ressortissants de l'UE au marché du travail helvétique. Le Conseil fédéral veut maintenir le système des contingents, ce qui est contraire à la demande de principe des Quinze.

Selon le scénario envisagé pour sortir de l'impasse, la substance de l'accord sur les personnes serait découplée. Un premier accord comprendrait les améliorations qualitatives proposées par la Suisse. Les deux parties s'accorderaient réciproquement l'égalité de traitement pour les ressortissants de l'UE installés en Suisse et les Suisses installés dans l'UE.

Le Conseil fédéral s'engagerait à poursuivre les négociations sur la libre circulation proprement dite. Lors de sa récente visite en Suisse, le ministre portugais des Affaires étrangères Jose Manuel Barroso aurait laissé entendre que son pays, grand demandeur en matière de libre circulation, pouvait accepter une telle issue.

Selon ce même scénario, il serait possible de conclure un premier paquet d'accords avant les vacances d'été et donc les élections fédérales. Ce paquet comprendrait, outre les améliorations qualitatives pour les ressortissants étrangers, la recherche et les obstacles techniques au commerce.

Les négociations reprendraient ultérieurement sur les gros dossiers que sont la libre circulation proprement dite (et les éléments qui en découlent comme la reconnaissance des diplômes), les transports routiers et aériens. La matière des futurs accords sur les marchés publics et les produits agricoles pourrait aussi, dans ce contexte, être partagée. (ats)

Entraide judiciaire internationale

Le projet de loi critiqué

Le procureur genevois Laurent Kasper-Ansermet émet de vives critiques contre le projet de nouvelle loi sur l'entraide judiciaire. Le magistrat, qui s'est exprimé hier à l'occasion d'une conférence de presse du mouvement tiers-mondiste «Déclaration de Berne», considère que ce projet de loi est «timide, peu réformiste, peu novateur, peu imaginatif». Ce n'est pas ainsi que l'on pourra lutter efficacement contre la criminalité organisée.

La Déclaration de Berne a présenté ses exigences le jour même où la Commission des affaires judiciaires du Conseil national se penchait sur le projet de loi du Conseil fédéral. Dans une lettre adressée à la commission, la Déclaration de Berne demande que l'entraide judiciaire soit élargie aux délits de fuite de capitaux, notamment l'évasion fiscale.

Le procureur Kasper-Ansermet a dénoncé pour sa part la «tiédeur» de cette réforme qui, pour l'essentiel, ne reflète que la récente jurisprudence du Tribunal fédéral en matière d'entraide judiciaire. Certes, la décision d'entrée en matière, admettant ou non l'entraide, ne sera plus susceptible de recours. Mais il reste encore trop de possibilités de recours, notamment en invoquant des préjudices immédiats et irréparables. Dès qu'on bloque un compte bancaire, les avocats auront beau jeu d'invoquer des préjudices immédiats.

Le procureur genevois s'étonne par ailleurs que, dans le même temps où les auteurs du projet semblent prêcher pour l'accélération de la procédure d'entraide, le délai de recours soit porté de 10 à 30 jours. Ceci retardera d'autant la communicaton des actes à l'autorité étrangère. Le procureur genevois a rappelé qu'il n'est pas rare que la remise par la Suisse de documents à l'étranger intervienne seulement après que la cause a déjà été jugée. (ap)

L. Kaspar-Ansermet
Le procureur genevois a dénoncé la «tiédeur» de cette réforme.
(Keystone/Engeler)

Révision entamée

La Commission des affaires juridiques du Conseil national a entamé l'examen de la révision de la loi sur l'entraide pénale internationale et de la loi sur le traité en la matière avec les Etats-Unis. L'entrée en matière n'a pas été combattue. La commission du Conseil national va procéder à des auditions et discuter du détail du projet les 3 et 4 juillet prochain, a indiqué hier son président Maximilian Reimann (UDC/AG). (ats)

Prix du litre d'essence

En hausse

Mauvaise nouvelle pour les automobilistes: le prix de l'essence continue d'augmenter en Suisse. Les principales compagnies pétrolières opérant en Suisse ont annoncé hier qu'elles augmenteraient de deux centimes le prix du litre d'essence à la colonne, et cela dès aujourd'hui.

Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des cotations sur le marché libre de Rotterdam mais aussi par la récente reprise du dollar face au franc suisse, a appris AP lundi à l'issue d'un rapide sondage auprès des compagnies. Le prix du diesel demeure, lui, inchangé.

Le prix à la colonne du litre de sans plomb sera au maximum de 1,26 franc et celui du litre de super de 1,35 franc. Le litre de diesel reviendra toujours au plus à 1,28 franc. Cette hausse entrera en vigueur aujourd'hui, voire mercredi seulement exceptionnellement.

Plusieurs porte-parole de compagnies ont expliqué que les cours de l'essence avaient progressé sur le marché libre de Rotterdam de huit dollars pour atteindre 200 dollars la tonne depuis la dernière hausse qui remonte au 18 avril dernier. (ap)

Loi sur le service civil

Accès limité

Seuls les objecteurs de conscience ayant des motifs religieux ou éthiques pourront entrer au service civil. La commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats a opté pour des conditions d'admission plus restrictives que le National. Le Conseil des Etats traitera la loi sur le service civil en juin.

La commission des Etats a approuvé la loi sur le service civil par 9 voix sans opposition, ont indiqué hier les services du Parlement. Elle a largement repris les décisions du Conseil national, notamment au sujet de la durée du service civil (450 jours) et de la procédure d'admission. Une divergence importante est toutefois apparue à l'article qui définit les conditions d'admission.

Par 6 voix contre 4, la commission a décidé de limiter l'accès au service civil aux personnes qui ne peuvent concilier le service militaire avec leur conscience pour des motifs religieux ou éthiques. La minorité préférait la version plus libérale du Conseil national: les candidats au service civil devraient démontrer «de manière crédible» qu'ils ne peuvent pas concilier le service militaire avec leur conscience.

Comme le National, la commission a admis la possibilité d'effectuer le service civil à l'étranger. Elle a toutefois ajouté l'exigence de compétences professionnelles et d'expériences spécifiques. Les engagements dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe dans les régions frontalières pourront être décidés sans le consentement des personnes astreintes au service civil.

Par 6 voix contre 3, la commission a rejeté l'idée de confier l'exécution du service civil aux cantons: c'est à la Confédération de s'en charger. Cette version, proposée par le Conseil fédéral, permet une participation des cantons tout en garantissant une certaine uniformité et une meilleure efficacité, a estimé la majorité. (ats)

Article sur les langues

«Compromis»

L'article constitutionnel sur les langues doit favoriser la compréhension entre les régions linguistiques, la promotion de l'italien et du romanche et la reconnaissance du romanche comme langue semi-officielle. La commission du Conseil des Etats a proposé hier un compromis, très proche de la version du National.

La version adoptée par la commission des Etats comporte quatre alinéas. Le premier reprend le droit actuel: «Les langues nationales de la Suisse sont l'allemand, le français, l'italien et le romanche». Le deuxième prévoit que la Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques. La commission a reformulé le troisième alinéa en clarifiant la version du Conseil national. Dans le quatrième alinéa, le romanche est reconnu comme langue officielle. A l'instar de la version adoptée par le Conseil national, il n'est plus question ni de liberté ni de territorialité des langues. (ats)

Accusé de calomnies

Ziegler en sursis

Attaqué par la société financière tessinoise Fimo S.A., le conseiller national Jean Ziegler (PS/GE) ne devrait pas perdre une nouvelle fois son immunité parlementaire. Ainsi en a décidé par douze voix contre sept la commission des affaires juridiques du Conseil national.

La commission recommandera donc au plénum de ne pas lever l'immunité du Genevois, a indiqué le président de la commission Maximilian Reimann (UDC-AG).

La société financière tessinoise Fimo S.A. accuse Jean Ziegler de calomnie, atteinte au crédit et médisance après que le conseiller national eut mêlé cette société, en juin 1994 lors d'une émission à la TV romande, aux milieux criminels qui s'occupent du blanchissage de l'argent sale.

Si le Parlement devait passer outre et lever l'immunité de Jean Ziegler, le conseiller national serait livré à la justice. (ap)

PUBLICITÉ

Oui à une AVS plus équitable pour les femmes. Oui à une AVS financièrement plus robuste.

Ensemble, Oui à la 10e révision de l'AVS
NON à l'initiative

Comité romand «Femmes pour la 10e révision de l'AVS», resp. Nathalie Desarzens
case postale 3085, 1211 Genève 3

276-18365/ROC

BAISSES DE PRIX

Comme toujours, nous répercutons sur nos prix les avantages de change actuels. Profitez-en!

Baisse de prix

Poussette convertible en landau

ancien prix **460.-** nouveau prix **430.-**

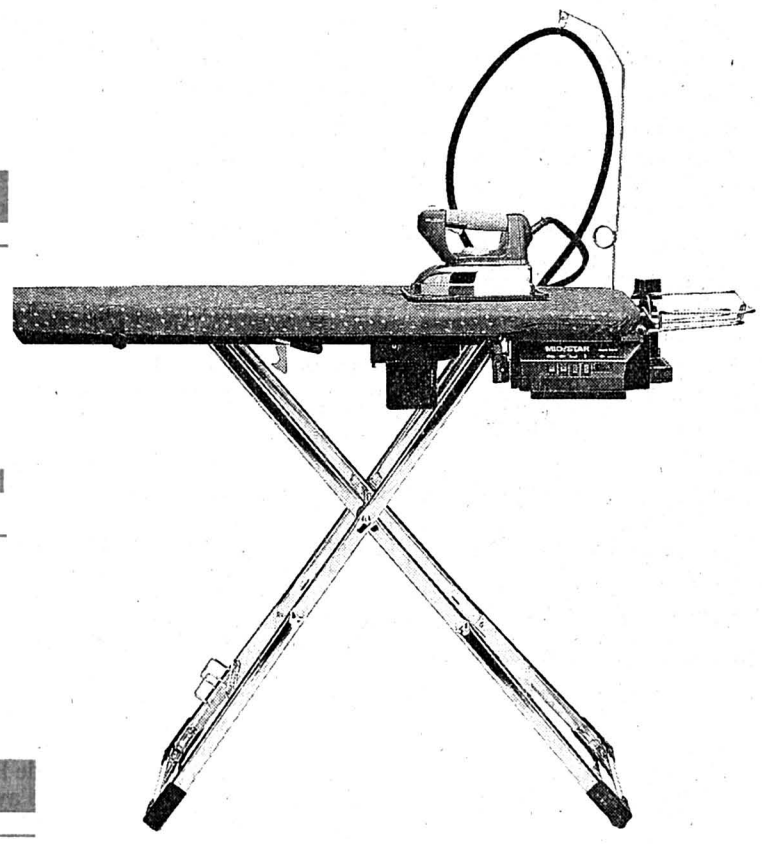

Baisse de prix

Station de repassage MIO-STAR vapo plus
Table de repassage à plateau chauffant et aspiration de la vapeur intégrée, débit de vapeur 60 g/min.
Garantie 2 ans

ancien prix **780.-** nouveau prix **680.-**

Baisse de prix

Panier à linge
36 x 48 x 19 cm, sans PVC

ancien prix **14.-** nouveau prix **12.-**

Baisse de prix

Lit de voyage pour enfant
Armature en tube d'acier, nacelle en tissu de coton, poids 10,5 kg env.

ancien prix **95.-** nouveau prix **90.-**

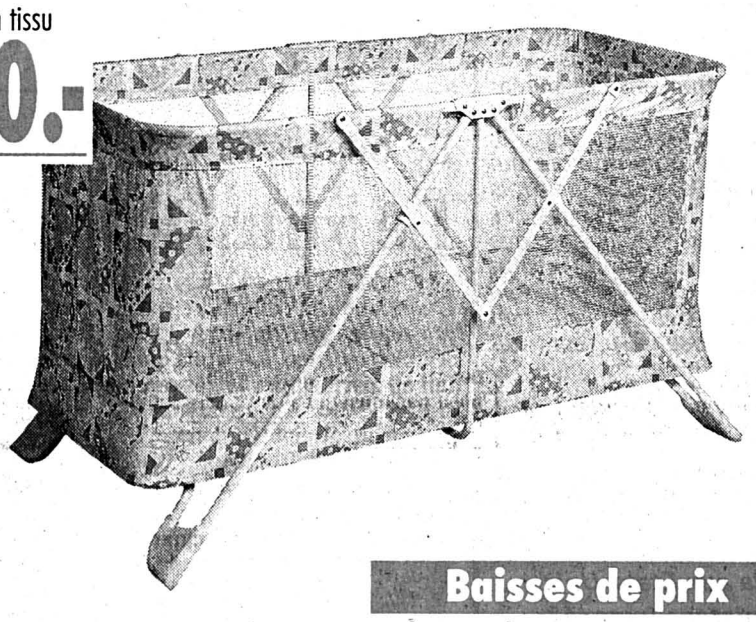

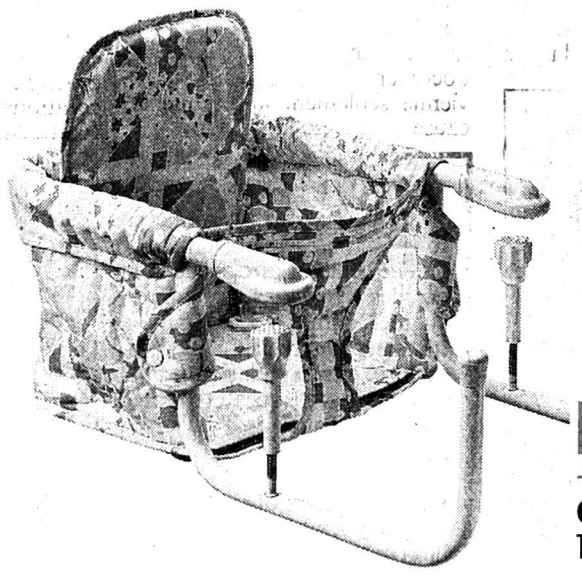

Baisse de prix

Chaise de table
Tube d'acier, revêtement en coton, poids 2 kg env.

ancien prix **50.-** nouveau prix **45.-**

Baisse de prix

Chaise haute
Tube d'acier, revêtement en PVC

ancien prix **68.-** nouveau prix **62.-**

Baisse de prix

Table à langer à roulettes
Avec baignoire et matelas, structure en tube d'acier, 2 tablettes

ancien prix **110.-** nouveau prix **100.-**

Baisse de prix

Nettoyeur de vitres MIO-STAR cristal
Accumulateur et bandoulière. Garantie 2 ans

ancien prix **190.-** nouveau prix **155.-**

Baisses de prix

Réducteur de siège
En PVC
ancien prix 15.- **nouveau prix 13.-**

Trotteur
En tube d'acier, revêtement PVC
ancien prix 58.- **nouveau prix 53.-**

Matelas à langer
PVC, 50 x 63 x 84 cm
ancien prix 18.- **nouveau prix 16.-**

SECURE plus
Serviettes de protection contre l'incontinence
Pour les cas de faiblesse moyenne de la vessie, élastiques latéraux, 20 pièces
ancien prix 10.80 **nouveau prix 9.80**

Panier à linge
33 x 40 x 17 cm, sans PVC
ancien prix 11.- **nouveau prix 10.-**

Panier à linge
40 x 50 x 25 cm, sans PVC
ancien prix 15.- **nouveau prix 14.-**

Séchoir à linge
11 tiges d'étendage de 73 cm, vert menthe
ancien prix 10.- **nouveau prix 9.-**

Jeannette
pliante, avec clip de sécurité, longueur 60 cm
ancien prix 12.- **nouveau prix 10.-**

Planche à repasser de table
Support pliant, plateau de repassage de 80 x 30 cm
ancien prix 20.- **nouveau prix 18.-**

MIGROS

MGB
144-723840/4×4

16 mai 1971 – Erigée sous Napoléon 1er, la colonne Vendôme est abattue sur proposition de la Commune qui avait repris l'idée au peintre Gustave Courbet. A l'aide de cordages tendus par des cabestans, l'immense fût de pierre et de bronze s'écroula avec fracas et fut disloqué. Après la défaite de la Commune, le Conseil de guerre condamna Courbet à rembourser les frais de reconstruction, estimés à plus de 300.000 fr. Courbet dut s'exiler en Suisse, à Vevey.

BRÈVES

Massada

Pourpre biblique retrouvé

Un lambeau de tissu découvert il y a une trentaine d'années dans les ruines de Massada, l'ancienne forteresse où des Juifs assiégés par les Romains préférèrent se donner la mort plutôt qu'être captifs, en l'an 73, est teint de la pourpre qui colorait les robes des rois de Babylone, les toges des empereurs romains et des prêtres juifs, selon l'institut israélien de Technologie Textile. «On n'avait rien trouvé jusqu'à présent sur cette teinture», a expliqué le professeur Zvi Koren, pour qui cette découverte «règle une fois pour toutes la controverse sur la couleur réelle de l'Argaman biblique».

Sida aux Etats-Unis

Dépistage imposé?

Le Congrès envisage d'imposer aux médecins de pratiquer systématiquement le dépistage du sida chez le nouveau-né et d'en communiquer les résultats à la mère, malgré les réticences des autorités officielles et des organisations militantes qui dénoncent une mesure jugée inefficace qui n'empêche pas le bébé d'être infecté.

Everest

Première féminine

Une Britannique de 33 ans a réussi l'ascension de l'Everest par la face nord en solitaire et sans oxygène. Cette ascension constitue une première féminine, a rapporté hier la presse britannique.

France

Hommage au Petit Prince

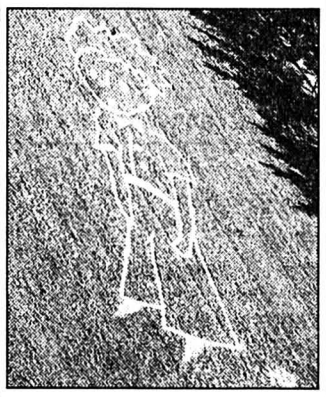

Un artiste allemand a dessiné le Petit Prince dans un champ proche de l'aéroport de Toulouse (photo Keystone-EPA). Il est visible pour les passagers des avions qui atterrissent.

Japon: la police veut mettre la main sur le chef d'Aoum

Le QG de la secte attaqué

La police japonaise a entamé hier le siège du quartier général de la secte Aum Shinri Kyo (Vérité suprême) soupçonnée d'être impliquée dans les agressions au gaz perpétrées à Tokyo. Des centaines de policiers participent à l'opération.

Les bâtiments sont situés dans le village de Kamiku Isshiki au pied du Mont Fuji, à 100 km à l'ouest de Tokyo, où se cacherait Shoko Ashara, le fondateur et gourou de la secte.

Devant l'imminence de l'arrestation du «gourou», toutes les chaînes de télévision du pays ont interrompu leur programme hier pour diffuser des émissions spéciales, tandis qu'une centaine de journalistes et photographes faisaient le pied de grue, malgré la pluie torrentielle, devant sa résidence de Kamikuishiki, dans les locaux de la secte au Mont Fuji. La police a renforcé les mesures de sécurité déjà sévères autour de ces bâtiments.

Shoko Asahara, le chef de la secte Aoum Shinri Kyo («Vérité suprême»), et ses disciples sont accusés d'avoir fabriqué du sarin et libéré ce gaz neuroplégique mortel le 20 mars dans le métro de Tokyo, faisant 12 morts et 5500 intoxiqués. Selon la presse, une partie des 41 personnes visées par les mandats sont déjà détenues pour d'autres motifs d'accusation.

Par crainte de représailles de la secte après l'arrestation attendue de son chef, la police est sur les dents dans tout le pays, surtout dans la capitale.

NOUVEL INCIDENT

Un nouvel incident a d'ailleurs eu lieu hier dans le métro de Yokohama, au sud de Tokyo: cinq personnes ont été prises de quintes de toux en respirant d'étranges vapeurs, et trois d'entre elles ont dû être hospitalisées, selon les pompiers. Plusieurs incidents similaires, attribués à des imitateurs inspirés par l'attentat de Tokyo, ont été signalés depuis l'attentat.

Autre rebondissement de l'enquête: l'arrestation de Yoshihiro Inoue, l'homme qui dirigeait «le ministère du renseignement» de la secte et qui est soupçonné d'avoir organisé l'attentat du 20 mars. Il a été interpellé hier avant l'aube, en compagnie de trois autres membres de la secte, lors d'un contrôle routier dans les environs de Tokyo.

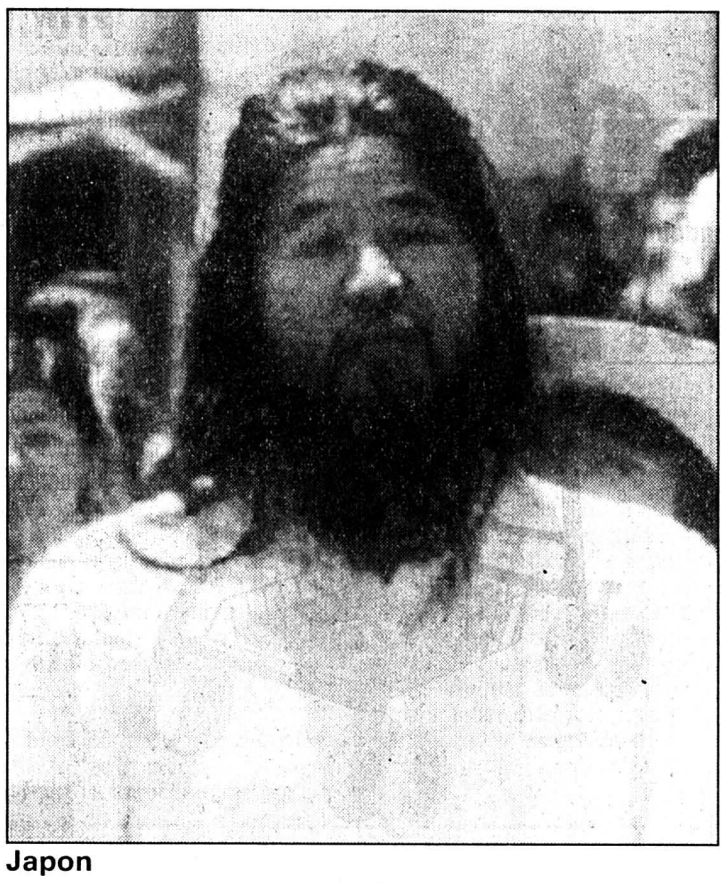

Japon

Shoko Asahara a disparu depuis l'attentat mais, de l'avis général, il serait retranché dans une partie cachée du bâtiment abritant sa résidence. (Keystone-AP)

Ayant refusé de se soumettre au contrôle, Yoshihiro Inoue a été placé en garde à vue pour obstruction à la justice. Il a maintenu son refus de répondre aux questions des policiers qui l'ont finalement identifié grâce à ses empreintes digitales.

Parmi les trois autres personnes appréhendées figure Jun Toyota, qui dirigeait la branche de la secte chargée d'effectuer des expériences chimiques d'envergure.

AVEUX

De source proche de la police, on déclare que les aveux de plusieurs protagonistes ont permis d'élucider en partie les circonstances de l'attentat. Il semble que vingt membres de la secte y ont participé. Une équipe de dix hommes a fabriqué les produits chimiques et une autre s'est chargée de l'opération. Elle était divisée en cinq groupes de deux hommes: l'un dispersait dans le métro du gaz sarin mortel tandis que l'autre faisait le guet.

Un carnet appartenant à Yoshihiro Inoue, retrouvé par les enquêteurs, révélait une préparation minutieuse: horaires des métros, fréquentation des trois lignes visées, tout était noté.

(ats, reuter, ap)

Le bilan s'élève à 60 morts au Zaïre

Le virus Ebola serait contenu

L'épidémie de diarrhée rouge provoquée par le virus Ebola semble contenue. Le virus, qui a fait 60 morts sur les 79 cas recensés au Zaïre, n'a apparemment pas encore atteint Kinshasa et les autorités sanitaires assurent qu'il n'y a pas lieu de craindre une extension de la maladie, même si celle-ci devait toucher la capitale.

A Genève, Richard Leclair, de l'Organisation mondiale de la santé, a annoncé que trois nouveaux cas avaient été recensés dimanche à Kikwit, le foyer de l'épidémie, portant à 79 le nombre des personnes contaminées. L'OMS s'efforce de localiser tous ceux qui ont pu être en contact avec le virus, et de s'assurer de leur état de santé. «Le nombre des cas et des morts devrait augmenter» au fur et à mesure que ces personnes seront retrouvées, a expliqué un porte-parole de l'OMS, Valery Abramov.

EN QUARANTAINE

La ville de Kikwit, qui compte 600.000 habitants, est en quarantaine depuis la semaine dernière. Des responsables des organisations sanitaires ont parcouru les rues dimanche pour rassurer et informer la population sur les modes de transmission du virus.

Selon le comité international qui coordonne l'aide médicale, des cas ont été recensés dans les villages de Musango, Vanga, Yassa Bonga et Kenge. Ce dernier village se situe à 200 km à l'Est de Kinshasa, à mi-chemin entre Kikwit et la capitale.

Aucun cas n'avait été signalé à Kinshasa hier, mais le porte-parole de l'OMS Thomson Prentice a assuré que même si la capitale était touchée par l'épidémie, la propagation du virus ne s'accélérerait pas pour autant.

«Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'un ou plusieurs cas soient recensés à Kinshasa, mais cela ne veut pas dire que le nombre des personnes contaminées augmenterait car le virus ne se transmet pas facilement», a-t-il déclaré. «La population sera au courant des risques et essaiera d'être prudente».

PRÊTS À TEMPS

De plus, a ajouté Thomson Prentice, les hôpitaux de Kinshasa ont eu le temps de se préparer à faire face à l'épidémie et les organisations sanitaires ont mis en place des mesures de contrôle. (ap)

Scandale du sang contaminé en France

Garretta sort de prison

Le Dr Michel Garretta est sorti hier matin de la prison de la Santé à Paris, a-t-on appris de source administrative. Il était le principal responsable médical du scandale du sang contaminé qui avait secoué la France en septembre 1991.

M. Garretta, ancien patron de Centre national de transfusion sanguine (CNTS), purgeait une peine de quatre ans de prison ferme. Il avait été condamné pour avoir écoulé, en toute connaissance de cause, des produits sanguins contaminés par le virus du SIDA, qui ont été notamment utilisés par des hémophiles.

Incarcéré en octobre 1992 à son retour de Boston (Etats-Unis), l'ancien patron du CNTS, est libéré après avoir bénéficié des remises de peine habituelles pour «bonne conduite» et «gages sérieux de réadaptation sociale».

(ats, afp)

Réfugiés somaliens dans le golfe d'Aden

Navire piraté

Des pirates ont attaqué un navire transportant des réfugiés somaliens dimanche dans le golfe d'Aden. Au moins cinq personnes ont péri noyées et plus d'une centaine étaient portées disparues hier, selon des témoins.

Le navire se dirigeait vers le Yémen lorsqu'il a été attaqué par une quinzaine de pirates armés. Les agresseurs voyageaient à bord d'une vedette rapide. Ils ont tiré sur le navire puis dévalisé les passagers.

(ats, afp)

Suisse: meurtrier présumé de sa belle-sœur

Le gynécologue se donne la mort

Le gynécologue bernois Marcel Walther, qui a avoué le meurtre de sa belle-sœur, s'est pendu hier matin dans sa cellule à la prison régionale de Berne. Une première tentative de suicide avait échoué peu après son arrestation le 6 mai, après la découverte du corps mutilé de sa belle-sœur dans une forêt bernoise.

Agé de 50 ans, le détenu a été retrouvé étranglé lors du contrôle de routine effectué toutes les heures par le personnel de la prison, ont annoncé hier la police et le juge instructeur bernois. Le médecin n'a pu que constater le décès, après les tentatives de réanimation infructueuses qui avaient été entreprises sans délai par le personnel et la police sanitaire.

Tous les objets présentant quelque danger pour le détenu avaient été enlevés de la cellule et les contrôles de routine rapprochés, a précisé la juge d'instruction Christine Schaer sur les ondes de la Radio suisse alémanique DRS. La surveillance par caméra vidéo effectuée la semaine précédente avait par contre été interrompue, a-t-elle ajouté.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS

L'enquête sur les conditions et les mobiles du meurtre de la belle-sœur de Marcel Walther, une laborantine de 31 ans, se poursuivra. Le gynécologue a avoué avoir commis ce meurtre le mercredi 3 mai en soirée dans son appartement à Berne.

Marcel Walther a apparemment battu la victime avant de tirer plusieurs coups de feu sur elle, selon le ministère public bernois. Le meurtrier aurait alors découpé sa belle-sœur en plusieurs morceaux dans sa baignoire. Ceux-ci semblent ensuite avoir été placés dans un sac poubelle, dont le contenu a été éparpillé dans le Forstwald, une forêt proche de la capitale. La police avait été alertée par un promeneur le soir du 5 mai. Marcel Walther avait été arrêté dans la nuit.

AUTRES ENQUÊTES

La justice continue également à enquêter sur des crimes antérieurs éventuels de Marcel Walther. A la suite des indications fournies par la population, la police a procédé à des fouilles à proximité de la maison située à Vauffelin (BE), dans les décombres calcinés de laquelle le corps de la première femme de Marcel Walther avait été trouvé en septembre 1989. Ces recherches n'ont toutefois pas donné de résultats permettant d'accréditer la thèse d'un crime.

Par ailleurs, le dossier sur la disparition sans laisser de traces en octobre 1980 d'un autre gynécologue, Peter Gisin, alors âgé de 33 ans, a également été rouvert. Les deux médecins travaillaient à l'époque tous deux à l'Hôpital gynécologique de Berne. (ats)

Illinois: maisons balayées par le vent

Tornade dévastatrice

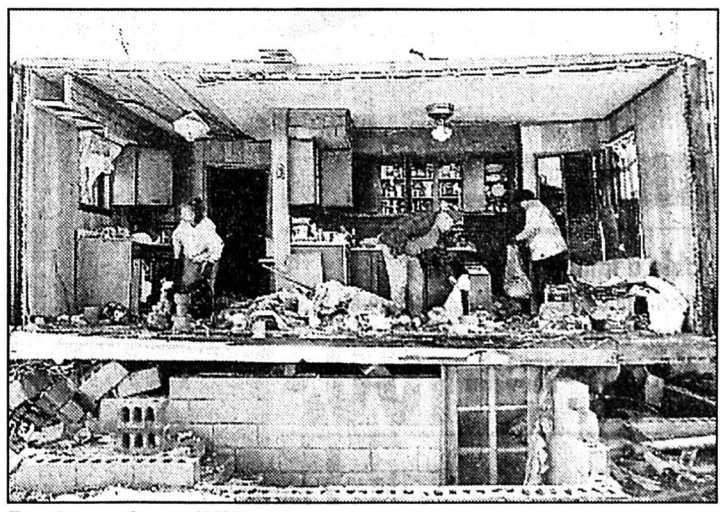

Raritan dans l'Illinois

Diane Johnson, Don Frederickson et Angie Dunn nettoient ce qui subsiste de la cuisine de la maison de la famille Kivermore. Cela se passait dimanche à Raritan. L'habitation a été détruite par des vents qui ont balayé la région. Durant la tempête, John Livermore a sauvé son petit fils de cinq ans en l'empêchant d'être emporté par le vent violent. (Keystone-AP)

Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
✆ 039/23 68 33
132-770345

Achète au plus haut prix
VOITURES
Bus, camionnettes. Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.
✆ 077/47 61 89
28-8406

Fust Jorre
Ing.dipl. **Fust** Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

TV • HIFI • VIDEO • NATEL • CD • TELEPHONE • PHOTO • FILM
NOUVEAU: COMPUTER

NOVATRONIC
VCR 2095 SV
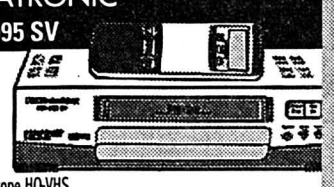
• Magnétoscope HQ-VHS
• 100 programmes / Tuner hyperbandes
• 2 têtes de lectures / Tracking auto-digital
• Programmation avec Show-View
• VPS/ Télécommande avec display LCD
399.-

SONY
KV-B 2923 B
• Ecran 72 cm Super Trinitron "Fine Pitch"
• 60 programmes / Tuner hyperbandes
• Télétext intelligent / Adaption format 16 : 9
• Son HiFi stéréo de 2 x 30 W
• Système haut-parleurs Bass Reflex
• Commande par menus sur écran en plusieurs langues
• Télécommande reversible
• Système Pal-/Secam-L
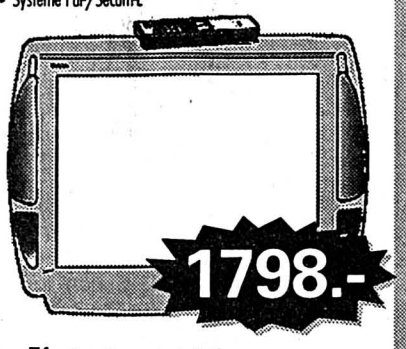
1798.-
Loc. 76.-/m.* Abo-service incl.

SAVYO
MINI DC-D 12
• 2 x 20 Watt sinus
• Mémoire pour illustration sonore avec 4 illustrations sonores programmées
• Amplificateur de basses
• Tuner avec 36 stations mémorisables
• Double cassette avec Dolby B • Lecteur CD avec changeur pour 7 CD • Télécommande
598.-
Loc. 30.-/m.* Abo-service incl.

HEWLETT PACKARD
HP Deskjet 540
La nouvelle imprimante à jet d'encre HP: si facile à utiliser
• Résolution en noir 600 x 300 dpi
• Kit couleur en option à 79.- (300 x 300 dpi)
• 4 pages/min.
• Chariot feuille à feuille • 3 ans de garantie
469.-

NOVATRONIC
DTA-1454 VSA
• Ecran couleur 36 cm
• 40 programmes
• Tuner hyperbandes
• Télécommande
• Sleeptimer
• Prise Scart audio-vidéo
299.-

PIONEER MINI N-150 CD
• 2 x 25 watt sinus
• Amplific. de basses
• Egaliseur 7 bandes/ Analyser du spectre/ processeur pour mode disco, hall et cinéma
• Tuner avec 24 stations mémorisables
• Double cassette autoreverse avec Dolby B
• Lecteur CD • Télécommande
795.-
Loc. 32.-/m.* Abo-service incl.

Canon
Typstar 10 II
• Machine à écrire portable • Affichage de 16 signes
• Fonctions gras et soulignement
• 18 signes/sec, 36 x 24 dpi
• Signes spéciaux pour 21 langues
• Introduction automatique du papier
• Réseau ou batteries • Seulement 2 kg
189.-
*Durée minimale de location 3 mois.

FUST Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les bonnes marques

Dans toutes les succursales RTV disc·in Pour CD, vidéo et games
CastleVania II Belmont's Revenge 19.90 SUPER NINTENDO

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44, 039 26 12 22 (PC) – **La Chaux-de-Fonds,** Jumbo, 039 26 94 44 – **Bienne,** Hyper-Fust, route de Soleure 122, 032 52 16 02 (PC) – **Neuchâtel,** rue des Terreaux 7, 038 25 51 52.
(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques, 155 30 22.
Service de commande par téléphone, 155 56 66.
5-207759/4×4

Fust Jorre
Neuchâtel, Rue de Fausses-Brayes 5, Tel. 038/25 76 44 (PC)
et dans toutes les succursales
Jelmoli
INNOVATION • AUX ARMOURINS

IMMOBILIER

A louer pour tout de suite
local commercial de 3 pièces (70 m²)
au 1er étage.
Fr. 900.– charges comprises.
S'adresser à:
Gérance Métropole, Granges 6,
✆ 039/28 1618.
132-771264

A vendre ou à louer dès le 1er juillet 1995:
BEAU 5 PIÈCES
cachet ancien, loggia, dans maison de maître, au nord-est, 134 m², cuisine agencée, plafonds peints, parc arborisé, carnotset, à 3 min du centre.
Fr. 1750.– plus charges
De même dès le 1er septembre 1995:
5 PIÈCES MANSARDÉ
neuf, avec terrasse, cheminée, 2 salles d'eau, 130 m²
✆ 039/28 41 00, repas
132-771229

espace & habitat

À VENDRE

APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES
centre ville à La Chaux-de-Fonds. Living avec cheminée, cuisine agencée et habitable, 2 salles d'eau. Dépendances.
Tél. 039/23 77 77-76
132-770886

La Chaux-de-Fonds
A vendre à trois minutes du tunnel
APPARTEMENTS
Tout confort
de 2½ et 5½ pièces
Pierre Grandjean
Immobilier
✆ 039/24 16 40. Fax 039/24 16 45
132-771205

LA CHAUX-DE-FONDS
AMÉLIOREZ VOTRE CADRE DE VIE
Dans un bel environnement.
Immeuble de standing.
Choix de matériaux de qualité.
UNE MENSUALITÉ PROPRIÉTAIRE COMPARABLE À UN LOYER
4 pièces, 102 m², terrasse 19 m².
Garage.
Par mois dès
Fr. 1'657.- + charges.
1522
28-20039
HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

DIVERS

DU CHOIX!!! DES PRIX!!!
EROS sex shop
MULTI SHOW VIDEO
Location – Vente de K7 vidéo XXX
Magazines – Accessoires – Lingerie sexy – etc.
Numa-Droz 80a
039/23 00 18
2300 La Chaux-de-Fonds
VISA MasterCard
132-764776

DEMANDES D'EMPLOI

Petit atelier de décalque
cherche
TRAVAUX DE DÉCALQUAGE SUR CADRANS
✆ 066/66 42 67
165-730944

DIVERS

G300 Natel D GSM Handy
LA GRANDE AFFAIRE

• Batterie nouvelle génération Valeur Fr. 280.– **Inclus**
• Chargeur rapide de table Valeur Fr. 390.– **Inclus**
• Assurance casco Valeur Fr. 250.– **Inclus**
• Garantie prêt en cas de panne Valeur Fr. 100.– **Inclus**
Panasonic G300 D 999.–
abonnement PTT Fr. 25.–/mois
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
2300 La Chaux-de-Fonds
132-770629
Panasonic

Nettoyages **Au propre et au figuré**
CONCIERGE SERVICE
Nettoyages, conciergeries, fin de chantier
Natel 077/37 51 72 ✆ 039/26 57 68
La Chaux-de-Fonds
132-753368

NETTOYAGES Brianza
Shampoignage de tapis
Lessivage complet
Nettoyage de fin de chantier
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 60 68 – 28 21 98
132-754764

Claude Pilatti
Entreprise de nettoyages en tous genres
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 31 89
132-754648

la propreté assurée
netteco-nettoyage
La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 25 24
Conciergerie d'usines
Entretien de grandes surfaces
Travaux spéciaux
Fin de chantier
132-764506

L'annonce, reflet vivant du marché

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 180

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

Un moment plus tard, une voix surprise demanda:

«Jack, que vous arrive-t-il?»

Les mots sortirent précipitamment de la bouche de Jack, il avait les mains moites. Neeve, pensa-t-il, Neeve, soyez prudente. Il consulta du regard l'article d'Ethel, repérant l'endroit où elle avait inscrit: «Nous rendons hommage à Anthony della Salva, qui a créé la collection Barrière du Pacifique.» Ethel avait biffé le nom de della Salva et écrit par-dessus: «Au créateur de la collection Barrière du Pacifique.»

La réponse du conservateur de l'Aquarium fut plus alarmante encore qu'il ne le redoutait:

«Vous avez absolument raison. Et savez-vous le plus étrange? Vous êtes la seconde personne à me poser cette question en deux semaines.

– Pouvez-vous me dire qui était la première? demanda Jack, connaissant d'avance la réponse.

– Bien sûr. Une journaliste. Edith... ou plutôt, Ethel. Ethel Lambston.

Myles eut une journée particulièrement occupée. A dix heures, le téléphone sonna. Serait-il disponible à midi pour discuter du poste que proposait Washington? Il convint d'un rendez-vous pour déjeuner au Plaza. En fin de matinée, il alla nager et se faire masser à son club de gymnastique et se réjouit secrètement d'entendre son masseur lui dire: «Vous avez retrouvé la grande forme, monsieur Kearny.»

Myles savait qu'il avait perdu son teint de fantôme. Mais ce n'était pas seulement une apparence. Il se sentait heureux. J'ai peut-être soixante-huit ans, pensa-t-il tout en nouant sa cravate dans le vestiaire, mais je me défends encore pas mal.

Je me défends encore pas mal à mes yeux, rectifia-t-il piteusement tout en attendant l'ascenseur. Une femme peut être d'un autre avis. Ou, plus précisément, s'avoua-t-il en arrivant à la hauteur de Central Park Sud et en tournant, à droite, vers la Cinquième Avenue et le Plaza, Kitty Conway peut me voir sous un jour moins flatteur.

Le déjeuner avec un haut fonctionnaire de l'administration avait un but précis. Acceptait-il la direction générale de l'Agence de lutte contre la drogue? Myles promit de donner sa réponse dans les prochaines quarante-huit heures.

«Nous espérons qu'elle sera affirmative», lui dit son interlocuteur. «Le sénateur Moynihan semble confiant.»

Myles sourit:

«Je n'ai jamais rencontré Pat Moynihan.»

C'est en regardant son appartement que la sensation de bien-être se dissipa. Il avait laissé une fenêtre ouverte dans le bureau. Alors qu'il entrait dans la pièce, un pigeon pénétra à l'intérieur, tourna en rond, voleta vers l'Hudson.

(A suivre)

La mini

Prenez-la au mot!

● immobilier

A vendre **MAISON 6 PIÈCES** + terrain, proche Pontarlier, secteur Château de Joux, environnement calme et ensoleillé. Office notarial de Pontarlier, ✆ 0033/81 46 58 88. 132-769165

A louer, quartier Bois-Noir, **APPARTEMENTS DE 1 - 2 PIÈCES.** Loyers modérés. ✆ 039/232 655 le matin. 132-770094

A louer, **APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES** avec cuisine agencée, cheminée de salon, lave-vaisselle. ✆ 039/23 26 55. 132-770108

A louer, quartier de la Charrière, **UN STUDIO.** Libre tout de suite ou à convenir. ✆ 039/23 26 58 (le matin). 132-770371

A louer, centre ville, **APPARTEMENTS DE 3½ ET 4½ PIÈCES,** boisés, cuisine agencée. Date d'entrée: à convenir. ✆ 039/232 655. 132-770449

A louer, dans quartier au Locle, **MAGNIFIQUES DUPLEX DE 4½ PIÈCES,** dans quartier calme. ✆ 039/23 26 57. 132-770453

A louer, Jardinière 137, **APPARTEMENT 3½ PIÈCES,** tout confort. Date d'entrée à convenir. ✆ 039/23 26 55. 132-770455

A louer à La Chaux-de-Fonds, rue Neuve, **MAGNIFIQUE 4 PIÈCES,** avec balcon et cuisine agencée. Loyer Fr. 1385.– charges comprises. ✆ 039/23 23 15. 132-770665

A louer, centre ville, **APPARTEMENTS,** cuisine agencée, 4 pièces, loyer Fr. 1095.– et 3 pièces Fr. 934.– (+ charges). ✆ 039/23 23 15. 132-770667

Cherche La Chaux-de-Fonds ou environs, **2 À 3 PIÈCES,** tranquille, ensoleillé. ✆ 039/26 85 85. 132-770949

FAMILLE CHERCHE à La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES** ou 3½ pièces spacieux, cuisine non agencée. Possibilité d'échange avec très grand 5 pièces, d'un cachet exceptionnel, à Saint-Imier. ✆ 039/41 32 48 (dès 18 heures). 132-771010

Urgent, cherche tout de suite, **APPARTEMENT 2 OU 3 PIÈCES,** au Locle. ✆ 038/53 71 29. 132-771024

Particulier vend **CHARMANTE MAISON FAMILIALE,** à La Chaux-de-Fonds, au plus offrant. Ecrire sous chiffre R 132-771050 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

A louer, **3 PIÈCES,** cuisine agencée. Fr. 985.– charges comprises. Pour le 1er juillet. ✆ 039/26 92 23. 132-771052

A LOUER À CERNIER, laiterie et magasin d'alimentation et un appartement. Disponibles le 30 juin 1995. ✆ 038/53 13 22. 132-771150

A louer à la rue du Grenier, **APPARTEMENT DE 4½ PIÈCES.** Libre tout de suite. ✆ 039/23 26 57. 132-771169

Famille cherche **APPARTEMENT 4 - 5 PIÈCES,** jardin ou balcon, endroit tranquille, 1er octobre, maximum Fr. 1400.–. La Chaux-de-Fonds. ✆ 039/28 12 95 132-771175

La Chaux-de-Fonds, cherchons à louer de suite, **LOCAUX 40 À 50 m²** à usage de bureaux, bon éclairage naturel, pas au centre ville. ✆ 039/26 51 86, le matin. 132-771194

A louer, **APPARTEMENT OU LOCAUX / BUREAUX / ATELIER,** 90 m². Fr. 980.–. ✆ 039/28 69 22 repas. 132-771209

Je cherche à louer à La Chaux-de-Fonds, **UN APPARTEMENT 2 - 2½ PIÈCES,** avec balcon et cuisine agencée, environ Fr. 700.–. ✆ 039/31 32 17 heures repas. 132-771222

PORT BARCARÈS (France), à vendre, studio meublé, face mer, dans grande résidence, 33 m² + 15 m² terrasse. SFr. 70 000.–. ✆ 021/646 04 64. 132-771225

A louer, **APPARTEMENT 3 PIÈCES,** Progrès 15, au Locle. Appartement sous le toit, poutres apparentes, cuisine agencée. ✆ 039/231 935. 132-771236

A louer, **2½ PIÈCES,** rénové, avec balcon, rue du Nord. ✆ 039/26 87 84. 132-771237

A louer tout de suite, Numa-Droz 91, **JOLI APPARTEMENT 3 PIÈCES,** cuisine agencée. Fr. 950.– charges comprises. ✆ 039/231 784. 132-771239

A louer, Croix-Fédérale, **3½ PIÈCES,** balcon, cuisine agencée. Loyer actuel Fr. 770.– charges comprises. Pour fin juin. ✆ 039/28 61 14. 132-771241

A vendre à La Chaux-de-Fonds, **IMMEUBLE DE 13 APPARTEMENTS.** Prix Fr. 870 000.–. Rendement: 8,80%. ✆ 089/240 24 60. 132-771254

A vendre au Locle, **VILLA.** Prix intéressant. ✆ 089/240 24 60. 132-771255

A louer à La Chaux-de-Fonds, quartier hôpital, **PLACE DE PARC** dans garage collectif. Prix Fr. 120.–. Libre tout de suite. ✆ 039/232 315. 132-771260

Moniteur de fitness cherche à louer ou à partager, sur la place de La Chaux-de-Fonds, **SALLE D'AÉROBIC OU DE DANSE.** ✆ 039/231 414 de 7 h à 13 h ou le 039/28 35 94 de 18 h à 22 h. 132-771263

Soleil 9, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT CONFORTABLE DE 4½ PIÈCES,** cuisine agencée, 2 salles de bains. Fr. 1315.–. ✆ 038/24 21 52 ou 077/371 019. 132-771265

Six-Pompes 6, La Chaux-de-Fonds, **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** confortable, avec cheminée de salon. Fr. 880.–. ✆ 077/371 019 ou 038/24 21 52. 132-771266

A louer tout de suite ou à convenir, quartier Abeille, **APPARTEMENT 2 PIÈCES,** 4e étage. Fr. 425.– + charges. ✆ 039/23 71 30 ou 039/23 43 24. 132-771273

A louer à La Chaux-de-Fonds, **2½ PIÈCES,** cuisine agencée, ascenseur. Fr. 890.– charges comprises. ✆ 039/26 45 86 dès 19 h 30. 132-771288

Urgent, à louer dès le 1er juillet, **SPLENDIDE 9 PIÈCES,** refait, avec cachet, centre ville, loyer raisonnable. ✆ 039/241 562 dès 20 heures. 132-771317

A louer **APPARTEMENT 3½ PIÈCES,** HLM, avec balcon, ascenseur, dès le 1er juillet, Blaise-Cendrars 7. ✆ 039/23 04 24 (heures repas). 132-771323

A louer à La Sagne, tout de suite ou à convenir, **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES.** Se renseigner au Bureau communal, La Sagne, ✆ 039/31 51 06. 132-771327

A louer au Locle, **3 PIÈCES,** tout confort, balcon, très ensoleillé. Pour fin juin. Fr. 700.– charges comprises. ✆ 039/31 61 96 dès 18 heures. 132-771329

A louer immédiatement ou à convenir, **BUREAU AMÉNAGÉ** (30 m²) + local industriel (70 m²), plain-pied (accès camion). ✆ 039/268 929. 132-771347

A louer, La Chaux-de-Fonds, **2½ PIÈCES,** calme, cuisine agencée, balcon, terrasse, tout de suite. Fr. 1010.– charges comprises. ✆ 039/23 84 13. 132-771348

A louer, Le Locle, Envers 39, **LOCAUX COMMERCIAUX 90 m²,** avec vitrine. Prix intéressant. ✆ 039 31 13 13. 157-715876

A louer, Le Locle, **ATELIERS:** 2 × 75 m² + bureaux 75 m². ✆ 039/31 28 70. 157-715926

A louer, zone résidentielle, Le Locle, **APPARTEMENT 4 CHAMBRES** + 1 pièce travail. Salon avec cheminée, poutres apparentes. Cuisine semi-agencée. Salle de bain + douche WC. Cave, chambre haute. A convenir. Fiduciaire Jacot, ✆ 039/31 23 53. 157-716090

FENIN, PETIT 3 PIÈCES mansardé, douche, jardin, calme, vue. 1er juin ou juillet. ✆ 038/53 50 27, soir. 28-20137

ENTREPRISE DE PARQUETS

PETITS TRAVAUX DE MENUISERIE

TAPIS - PLASTIQUES

MARC MUHLETHALER ✆ 039 23 66 03

132-771259

● informatique

ORDINATEURS PC NOTEBOOK (portables), 486 DX4 100, 4 Mb RAM, 350 Mb disque, Tracbasll intégré, écran couleur double scan. Evolutif en pentium. Quantité limitée. Fr. 3850.–. 2 ans de garantie. ✆ 039/23 15 19 ou 077/89 71 51, fax 039/23 09 51. R.G. Informatique. 132-771132

● petits travaux

Cherche **DAME VEUVE OU RETRAITÉE,** pour s'occuper d'une dame non-voyante. Nourrie, logée. ✆ 039/28 19 69. 132-771092

Je cherche personne **POUR TRANSCRIPTIONS D'ADRESSES** à domicile. Ecrire en joignant une enveloppe timbrée à votre nom à: C.-L. Mayerat, rue de Neuveville 43, CH-2525 Le Landeron. 132-771195

JEUNE FILLE EST CHERCHÉE par famille avec petits enfants à Neuchâtel, pour travaux ménagers. Nourrie, logée (impératif, dormir sur place). ✆ 077/37 51 94. 132-771226

Cherchons **GENTILLE GRAND-MAMAN OU DAME,** pour garder 3 enfants (8, 5, 4 ans), quelques heures pas semaine à domicile. ✆ 039/23 58 90. 132-771300

Cherche **JEUNE FEMME DE MÉNAGE,** 3 heures par semaine, à Renan. Le vendredi après-midi. ✆ 039/631 589 dès 20 heures. 132-771307

Je cherche tout de suite **UNE PERSONNE POUR AIDER** dans buvette-restaurant. ✆ 038/61 10 57. 132-771337

Val-de-Travers, jeune maman cherche **REPASSAGE À DOMICILE.** ✆ 038/63 30 15. 132-771345

● demandes d'emploi

ÉTUDIANTE FRANÇAISE, cherche travail, nourrie, logée, **RESTAURATION.** Plutôt juillet. ✆ 0033/84 46 07 86. 132-770780

Dame cherche emploi stable dans **FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES,** département **ACHEVAGE.** Ecrire sous chiffre V 132-771212 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

MENUISIER cherche emploi fixe. Etudie toutes propositions. ✆ 0033/81 64 00 08 ou 0033/81 64 08 59. 132-771275

JEUNE HOMME; 20 ans, sportif, bon physique **CHERCHE TRAVAIL** jusqu'à son école de recrue. ✆ 039/31 64 10. 157-716080

● amitiés-rencontres

HOMME SENTIMENTAL RECHERCHE COMPAGNE non fumeuse (45-55) pour un beau voyage d'amitié, de tendresse et d'amour, aimant danser et nager. Ecrire sous chiffre V 028-19578 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

JH THAI 24 ANS, cherche **JF** 20-30 ans, pour amitié, plus si entente. ✆ 039/241 054 heures repas. 132-770998

AMICITAS amitiés-rencontres, une solution avantageuse à vos problèmes de solitude. ✆ 038/53 53 77. 132-771171

● vacances-voyages

COSTA DORADA (Espagne), villa 6-7 personnes, avec piscine, jardin, garage. De Fr. 350.– à Fr. 600.– par semaine. ✆ 039/28 83 23. 132-771343

● vente

RUCHER 12 colonies et 1 rucher 40 colonies. Bas prix. ✆ 039/23 62 15. 132-770986

GRATUIT: pneus été Uniroyal 185/60 HR 14, à l'achat de **4 JANTES** alu 6×14, pour Golf, Audi. ✆ 038/31 63 70. 132-771320

CHALET-CARAVANE, entièrement équipé. Situation camping de La Cibourg, avec dégagement. ✆ 039/26 93 61 heures des repas. 132-771335

PARC POUR BÉBÉ, en bois, carré. Fr. 50.–. ✆ 039/28 75 62. 132-771338

CITERNES PLASTIQUE, 1000 l, convient pour eau, petit lait, etc. ✆ 066/22 35 15. 14-768832

A vendre cause décès **MEUBLES ANCIENS, HORLOGES ET DIVERS BIBELOTS.** ✆ 039/53 15 30 ou 039/53 16 93. 14-768674

● divers

DES PROBLEMES ÉDUCATIFS AVEC VOS ENFANTS? Parents-Information écoute et renseigne, lundi 18 - 22 h, mardi - mercredi 9 - 11 h, jeudi 14 - 18 h. ✆ 039/23 56 16 28-16674

● vélos-motos

A vendre, **MOTO YAMAHA RD 125 cm³,** 9000 km, très bon état, expertisée. Prix: Fr. 2500.–. ✆ 039/28 96 53. 132-771096

YAMAHA 125 TZRr, rouge-blanc, 7.92, 14 000 km. Fr. 5'000.–. ✆ 039/41 45 27, le soir. 132-771253

Moto **HONDA VFR 750,** 88, expertisée. Fr. 2800.–. ✆ 039/31 86 13. 157-716092

● autos

JEEP WRANGLER LAREDO 90/2. 5l, 61 000 km, Hard-top, Soft-top. Très bon état, CD Alpine. Fr. 15 000.–- à discuter. ✆ 038/42 51 22 28-19857

TOYOTA RUNNER, anthracite, 77 000 km, 1989, Pack RV. Prix Fr. 12 750.–. ✆ 039/23 51 40 privé ou 039/23 23 88 prof. 132-771101

NISSAN SUNNY GTI, 6.93, rouge, ABS, climat., intérieur cuir, 25 000 km. Garantie 1 an. Neuve Fr. 31 500.–, cédée Fr. 20 000.–. ✆ 039/31 68 45 après 18 heures. 132-771137

RANGE ROVER VOGUE, 1990, 79 000 km, options. ✆ 039/41 44 28. 132-771168

CHRYSLER LE BARON CABRIOLET, 80 000 km, 1989. ✆ 039/41 44 28. 132-771170

A vendre **SEAT IBIZA,** nouveau modèle, 2 l inj., 35 000 km, ou **PEUGEOT 106 XT,** 1,4 l, 1991, 70 000 km. Prix à discuter. ✆ 039/23 07 43 le soir jusqu'à 22 heures. 132-771198

A vendre, **CAMPING-CAR VW LT 31,** aménagé, 3 lits, douche, etc., 1982, Fr. 15 000.– à discuter. ✆ 039/28 42 66, privé 039/28 03 34. 132-771244

A vendre **DATSUN** 1981, 1,2 GL, état de marche, pour bricoleur. Prix à discuter. ✆ 039/26 94 86 dès 17 heures. 132-771271

● animaux

A donner, **2 CHATONS** de 2 mois. ✆ 039/23 77 73. 132-771290

Le mot mystère

Définition: crier, pour un oiseau, un mot de 9 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution page 24

E	B	O	U	E	F	B	O	E	E	D	A	R	A	P
U	D	P	P	L	S	R	E	N	I	D	A	B	L	E
E	N	I	A	V	E	S	A	R	H	P	A	O	G	E
R	T	M	S	T	E	G	O	E	T	I	A	N	I	R
T	M	R	S	R	R	G	S	D	N	N	A	N	E	I
E	R	E	A	O	U	I	A	O	A	R	A	E	S	M
N	L	E	G	T	V	P	E	M	E	R	R	E	S	E
E	T	N	E	E	R	M	L	R	U	R	E	D	A	L
F	E	A	D	R	E	A	I	I	E	T	B	N	C	B
A	O	T	P	E	N	R	H	G	U	R	I	A	R	P
R	E	U	G	I	R	T	N	I	R	I	B	B	A	P
I	R	C	G	N	R	A	L	D	R	A	M	R	B	O
N	B	I	L	E	R	E	P	E	R	G	I	T	A	M
E	R	R	E	R	R	E	F	E	T	E	U	N	E	M
O	A	D	A	G	E	E	T	D	R	I	A	L	E	E

A Adage, Adhésive, Adossé, Antre, Arbre, Arranger
B Badine, Bain, Bande, Barcasse, Biler, Bitumage, Blémir, Bonne
C Cabaret, Cutané
D Déraper
F Farine, Fenêtre, Ferrer, Flamme, Fougère
G Grenier, Grogne
I Imbiber, Intrigue
L Laird, Lester
M Marbre, Menuet, Migraine, Moderne
N Nervure
O Original
P Panse, Parade, Parier, Passage, Patrie, Phrase, Pomme
R Rang, Rigide
S Serre
T Tapir, Tarte, Trahir, Tigre, Tramp, Triage, Tuile
U Uranie, Urside
V Vaine

roc-pa 195

La mini

Prenez-la au mot!

Message — Cochez ce qui convient

- ☐ Privé (Fr.1.– le mot, TVA en plus)
- ☐ Commercial (Fr. 2.– le mot, TVA en plus)
- ☐ Sous-chiffre (Fr. 25.–, TVA en plus)

A publier ☐ Mardi ☐ Vendredi

1x		2x		3x	
jour	mois	jour	mois	jour	mois

Rubrique
- ☐ Achat
- ☐ Vente
- ☐ Cours privés
- ☐ Informatique
- ☐ Autos
- ☐ Vélos-motos
- ☐ Perdu
- ☐ Trouvé
- ☐ Demandes d'emploi
- ☐ Animaux
- ☐ Divers
- ☐ Immobilier
- ☐ Vacances-voyages
- ☐ Amitiés-rencontres
- ☐ Petits travaux

Texte

NOM PRÉNOM

ADRESSE

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039 / 210 410
Fax: 039 / 28 48 63

Le Locle: Tél.: 039 / 31 14 42
Fax: 039 / 31 50 42

OFFRES D'EMPLOI

ECCO POSTES FIXES

Mandatés par un client de La Chaux-de-Fonds, nous sommes à la recherche d'

un(e) mécanicien(ne) en maroquinerie
avec expérience du gainage

Mandatés par plusieurs clients de La Chaux-de-Fonds et du Littoral neuchâtelois, nous cherchons des

mécaniciens de précision
pour programmation CNC

Nous vous offrons:
– un salaire motivant;
– un poste stable.

Pour de plus amples informations, contactez au plus vite **M. Frédéric CHUARD** ou **Mlle Solange HIRSCHI** au **038/25 40 50**, ECCO SA, Grand-Rue 1a, Neuchâtel. 28-20052

El-Services
PLACEMENT DE PERSONNEL
Av. L.-Robert 120
2300 La Chaux-de-Fonds

Nous recherchons pour des postes fixes, plusieurs
- horlogers CFC
- polisseurs avec expérience
- dessinateurs sur machine
- maçons CFC

039/23 24 30 Entrée à convenir 132-771269

Vous, OK, et personne d'autre

Nous recherchons début mai
maçons CFC ou bonne expérience
N'hésitez pas à prendre contact avec M. Guisolan qui vous renseignera volontiers.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04 132-771021

Vous cherchez sérieusement un emploi...
Inscrivez-vous à la
prix de lancement: Fr. 50.– incluant:
- Inscription à la Bourse de l'emploi
- Curriculum vitæ couleur
- Diffusion de votre dossier
- Gestion informatique exclusive

☎ 039/277 000
Demandez un formulaire d'inscription!
Crêt 24, CP 2014, 2302 La Chaux-de-Fonds 132-771278

DIVERS

vacances en FRANCE
MÉDITERRANÉE – CORSE – ATLANTIQUE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1995 gratuite. **LUK**, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06
22-264865/ROC

Coiffure Tandem
cherche
coiffeuse
✆ 039/23 45 45
132-770976

Feu: 118

DIVERS

Demande à acheter
HORLOGERIE ANCIENNE
Montres, pendules, régulateurs, outillage, fournitures, layettes, livres et documentation sur l'horlogerie.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel
✆ 038/57 26 95 ou 25 32 94
28-19188

AUTOS - MOTOS - VELOS

À VENDRE SUPERBE
Coupé BMW 325 i
scharz diamant, 1992, 54 000 km, nombreuses options, jantes alu + jantes hiver. Parfaitement entretenue.
Tél. 039 288 395 (le soir). 132-771083/4x4

DIVERS

Tapis de fond-milieu
Plastiques
Stores
Parquets
NETTOYAGE-RÉPARATION
VENTE-LIVRAISON-POSE
Av. Charles-Naine 45
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 85 15
Sandoz tapis 132-770864

CONSULTATION JURIDIQUE
DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS
La Chaux-de-Fonds: Serre 67,
chaque jeudi de 16 à 19 h.
Neuchâtel: Beaux-Arts 11,
chaque mercredi de 16 à 19 h.
Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes. 132-765482

oppliger s.a.
agencement de bureau
VENTE DIRECTE DU STOCK
bureaux, chaises, armoires, salle de conférences
PRIX EXCEPTIONNELS
OPPLIGER SA, bd des Eplatures 39
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/26 57 00
132-770869

Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
Tél. 039/23 22 00
La Chaux-de-Fonds
132-766743

RENDEZ-VOUS DE JUILLET.

LA BRETAGNE
8 au 15 juillet - 8 jours
Pension complète, hôtel ***
et excursions comprises **Fr. 1675.-**

COSTA BRAVA - St-Antoni de Calonge
8 au 15 juillet - 8 jours
Pension complète, hôtel ***
et excursions comprises **Fr. 830.-**

LA ROUTE ROMANTIQUE
9 au 13 juillet - 5 jours
Pension complète, hôtel ***
et visites comprises **Fr. 820.-**

VERONE - Rigoletto et Aïda
15 au 17 juillet - 3 jours
Hôtel *** et billets compris **Fr. 835.-**

TVA incluse
(Carte d'identité)
Nous vous renseignons avec le sourire !

VOYAGES Favre
Les artisans du voyage
28-20055
2203 Rochefort - 038 45 11 61
2053 Cernier - 038 53 17 07 • 2035 Corcelles-Gare - 038 31 64 31

Landi
Montagnes neuchâteloises Rue des Entrepôts 19 ✆ 039/26 40 66
Retenez ces deux dates: vendredi 19 et samedi 20 mai 1995

GRAND MARCHÉ AUX FLEURS

(le plus beau de la région) avec plantation gratuite dans vos caisses
Pendant les deux jours: ambiance et animation. Stands boucher et boulanger.
Cantine et dégustation des vins de la Cave du Prieuré.
SUPERPROMOTION de boissons sans alcool **et de bière Feldschlösschen** (Prix attractifs et cadeaux divers)
BRASSERIE FELDSCHLÖSSCHEN RHEINFELDEN
132-770809

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr. _____
Je rembourserai par mois env. Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____ No _____
NPA/Domicile _____
Date de naissance _____ Signature _____

Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 – 12.15/13.45 – 18.00 heures) ou téléphoner au
039 - 23 16 12
BANQUE **Xprocrédit**
Pour un crédit de fr. 5000.– p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,0% total des frais de fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD). «Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur.» (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)
J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.
B/Im/20/Di

BOURSE

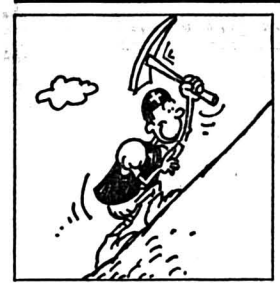

Swiss Market Index

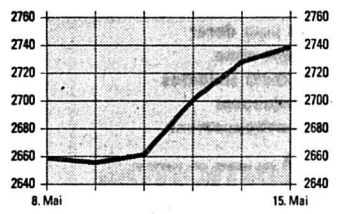

Indices

	12/05	15/05
SPI	1784.34	1795.04
SMI	2728.20	2739.00
Dow Jones	4430.56	4437.47
DAX	2096.92	2086.74
CAC 40	2017.27	1991.53
Nikkei	16420.80	16609.70

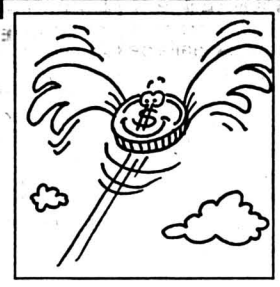

Dollar US

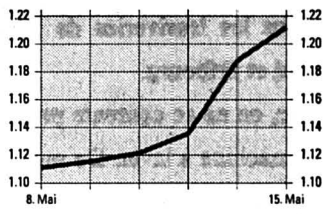

Billets

	Achat	Vente
USA	1.18	1.26
Angleterre	1.84	1.96
Allemagne	82	85
France	22.85	24.85
Belgique	3.95	4.23
Hollande	73	76
Italie	0.0695	0.077
Autriche	11.55	12.15
Portugal	0.74	0.84
Espagne	0.91	1.03
Canada	0.84	0.94
Japon	1.34	1.44

Taux d'intérêts suisses

Crédit Suisse	3 mois	6 mois	12 mois
Comptes à terme de Fr. 100'000.– à Fr. 500'000.–	3.00	3.12	3.12
	3 ans	5 ans	8 ans
Oblig. de caisse	4.00	4.50	4.75
Banque Nationale Suisse Rendement moyen des obligations de la Confédération		4.76	4.79
Taux Lombard		5.12	5.25

Taux d'intérêt étrangers

Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.–	3 mois	6 mois	12 mois
CHF/SFr	3.31	3.43	3.62
USD/US$	6.00	6.00	6.12
DEM/DM	4.37	4.43	4.68
GBP/£	6.61	6.93	7.39
NLG/HLG	4.37	4.50	4.62
JPY/YEN	1.21	1.27	1.34
CAD/C$	7.22	7.06	6.96
XEU/ECU	6.00	6.06	6.25

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, pour vous assurer un rendement élevé.

Prenez contact avec votre succursale CS et demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus»**.

Pour tout renseignement:
CS La Chaux-de-Fonds
039/23 07 23

CREDIT SUISSE
CS

Bourse suisse

	12/05	15/05
Adia p	227	225
Agie n	80	80.5a
Alusuisse p	663	676
Alusuisse n	665	672
Amgold C.S.	103t	102
Ares Serono	625	635
Ascom p	1335	1345
Attisolz n	810	812
Banque Coop	815d	825d
Bâloise n	2520	2510
Baer Holding p	1335	1325
BB Biotech	2200	2200
BBC p	1187	1183
BK Vision p	1300	1295
Bobst p	1640	1650
Buehrle p	105	104.5
Cementia	450d	460
CFN	475d	500
Ciba-Geigy n	825	832
Ciba-Geigy p	825	836
Cortaillod n	4750d	5010
CS Holding p	519	530
CS Holding n	103.5	105.5
Electrowatt p	313	316
Elco Loser n	500	500
EMS Chemie p	4300	4280
Fischer p	1390	1435
Fischer n	265	273
Forbo P	–	–
Fotolabo p	3400	3400
Galenica n	375	385
Hero p	595	606
Hero n	148	150
Hilti bp	950	954
Holderbank p	960	963
Immuno	535	535
Interdiscount bp	107	106
Interdiscount p	1080	1060
Jelmoli p	619	615
Landis & Gyr n	697	710
Lindt Sprüngli p	17600	17400
Logitech n	87	83
Merck	810	840
Mercure n	327	325
Michelin	455	457
Motor Col.	2010t	2010
Mövenpick p	545	550
Nestlé n	1166	1171
Pargesa Holding	1400of	1400
Pharmavision p	4380	4390
Pirelli p	160.5	160
Publicitas bp	1100	1100
Publicitas n	1150	1145
Rentch Walter	219	215
Réassurance p	820	832
Réassurance n	820	832
Richemont	1310	1330
Rieter bp	315	316d
Roche bp	7050	7100
Roche p	12550	12600
Rorento C.S.	65.25	65.25
Royal Dutch C.S.	149.5t	149.5t
Sandoz n	788	777
Sandoz p	799	786
Saurer n	405	400
SBSI bp	360d	360d
SBS n	197.5	198.5
SBS p	399	401
Schindler p	6550	6650
Schindler bp	1097	1121
Sibra N	200d	200d
SIG P	2500	2545
Sika n	350	352
Sika p	59	61
SMH p	643	648
SMH n	147.5	147
Sulzer bp	721	705
Sulzer n	741	723
Surveillance n	358of	355d
Surveillance p	2000	2020
Swissair n	755	750
Swissair bj	130	130d
UBS n	253	251
UBS p	1147	1135
Von Roll p	25.25	25.5
Winterthur n	692	696
Winterthur p	716	718
Zurich n	1305	1327
Zurich p	1297	1328

Avant bourse

Astra	19.5	20.25
Calida	960	900d
Ciment Portland	600d	600d
Danzas n	1030	1030t
Feldschlös. p	3900d	3900d
Kuoni N	1880t	1900

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	60.8	60.9
Akzo	187.2	187.9
Royal Dutch	199.4	199.5
Unilever	196.7	197.7

Tokyo (Yen)

Canon	1260	1330
Daiwa Sec.	1020	1010
Fuji Bank	2120	2090
Hitachi	826	826
Honda	1290	1320
Mitsubishi el	915	925
Mitsubishi Heavy	594	597
Mitsubishi Bank	2220	2180
Mitsui Co	713	707
NEC	906	919
Nippon Oil	551	553
Nissan Motor	557	570
Nomura sec	1640	1640
Sanyo	456	469
Sharp	1230	1260
Sony	4110	4260
Toshiba	548	550
Toyota Motor	1630	1690
Yamanouchi	1860	1880

Londres (£STG)

Amgold	54.25	53.6875
Anglo AM	35.625	35.375
B.A.T.	4.93	4.95
British Petrol.	4.61	4.61
British Telecom.	4.06	4.04
BTR	3.38	3.37
Cable & Wir.	4.24	4.17
Cadbury	4.63	4.57
De Beers P	17.5U	17.4375
Glaxo	7.45	7.39
Grand Metrop.	3.95	3.96
Hanson	2.495	2.5175
ICI	7.62	7.68

Frankfurt (DM)

AEG	132.5	132.8
Allianz N	2613	2596
BASF	306.8	304.2
Bay. Vereinsbk.	412	406
Bayer	349.8	349.7
BMW	770	765
Commerzbank	348.6	348
Daimler Benz	686	679.5
Degussa	440	432.5
Deutsche Bank	705.3	702.5
Dresdner Bank	396	394.5
Hoechst	301.7	299.5
MAN	378	372.5
Mannesmann	409	408
Siemens	686.5	681.5
VEBA I	542	540.3
VW	406	406.5

Paris (FF)

AGF	191	184.8
Alcatel	443.5	448.5
BSN	828	810
CCF	670	640
Euro Disneyland	18.5	19.4
Eurotunnel	16	15.8
Gener.des Eaux	576	565
L'Oréal	1313	1306
Lafarge	406.8	401.5
Total	328	325

New York ($US)

Abbot	38.375	38
Am Medical	25.25	25.25
Amexco	35.25	35.375
Amoco	66	66.625
Apple Computer	43.375	43.625
Atlantic Richfield	115.375	114.75
ATT	51.5	50.875
Avon	62.875	64
Baxter	33.875	33.5
Black & Decker	30	30.125
Boeing	54.75	54.875
Bristol-Myers	65.5	65.375
Can Pacific	16.875	17
Caterpillar	62.875	62.25
Chase Manh.	46.375	46.25
Chevron Corp.	47.375	48.625
Citicorp	49.875	51.625
Coca-Cola	58.875	57.875
Colgate	71.25	72.5
Compaq Comput	38.625	39.25
Data General	8	7.875
Digital	45.375	46.125
Dow Chemical	73.375	74.125
Dupont	69.25	69
Eastman Kodak	60.75	60.375
Exxon	69.875	70.5
Fluor	50.25	50.625
Ford	28.375	29.375
Gen. Motors	46.625	48
General Electric	59	57.625
Gillette	83	82.5
Goodyear	41	41.75
Hewl.-Packard	68.25	70.875
Homestake	15.875	16.375
Honeywell	39.25	39.25
IBM	94.375	95
Intern. Paper	81.75	80.875
ITT	113.125	113.5
Johns. & Johns.	65	63.625
Kellog	66	65.875
Lilly Eli	71.25	69.75
Merck	42.5	42.25
Merrill Lynch	47	48
MMM	61.625	61.375
Mobil Corp.	97.5	97.875
Motorola	59	61.125
Pacific Gas & El.	26.625	27
Pepsico	44.625	45.75
Philip Morris	70.25	70.875
Procter & Gambl.	69.375	69.375
Ralston Purina	49.5	49
Saralee	27.25	27
Schlumberger	63.125	62.875
Scott Paper	91.875	45.5
Sears Roebuck	56.375	56.625
Texaco	68	68.5
Texas Instr.	118.25	118.5
Time Warner	39.5	39.125
UAL	117	115.75
Unisys	11	10.875
Walt Disney	54.375	55.125
WMX	28.25	28.5
Westinghouse	14.75	14.75
Woolworthouse	15.875	15.625
Xerox	118.125	120.875
Zenith	7.625	7.75

Fonds de placements

	12/05	15/05
Credis Investment Funds		
MMF C$	1370.11r	1370.12e
MMF DM	1828.39r	1828.4e
MMF Ecu	1461.4r	1461.41e
MMF FF	6491.15r	6490.16e
MMF Flh	1254.46r	1254.47e
MMF Sfr	6020.27r	6020.28e
MMF US	1878.69r	1878.7e
S+M C Sz Sfr	219.5r	223.85e
Eq Fd Em M	1040.03r	1040.04e
Eq Fd LA US	846.65r	846.66e
Eq Fd C E DM	831.9r	831.91e
Eq Fd C USA	1103.37r	1103.38e
Cap 1997 DM	1827.22r	1827.23e
Cap 2000 DM	1514.47r	1514.48e
Cap 2000 Sfr	1614.11r	1614.11e
B Fd DM B	1461.15r	1461.16e
B Fd FF B	1074.13r	1074.14e
B Fd £ B	763.22r	763.23e
B Fd C$ B	1246.53r	1246.54e
CS Pf Inc Sfr A	987.28r	987.28e
CS Pf Inc Sfr B	1022.56r	1022.57e
CS Pf Bld Sfr	999.24r	999.24e
CS Pf Grwth Sfr	930.29r	930.3e
CS E Blue-Ch a	218.58r	268.75of
CS E Blue-Ch b	231.29r	235.93e
CS Germ F a	191.63r	195.47e
CS Germ F b	205.49r	209.61e
CS Gold Val Sfr	130.57r	131.85e
CS Jap Megat	192.69r	196.55e
CS Tiger F FS	1458.25r	1502.05e
CS EU Valor Sfr	209.5r	214e
CS Act. Suisses	813.25r	829.75e
CS Bd Valor DM	113.27r	114.41e
CS Bd Valor Sfr	113.05r	114.2e
CS Bd Valor US$	121.79r	123.01e
CS Conv Val Sfr	159.8r	161.4e
CS F Bonds Sfr	83.75r	84.75e
CS Ecu Bond A	96.33r	97.3e
CS Ecu Bond B	178.96r	180.76e
CS Gulden Bond B	159.38r	160.98e
CS Eur Bond A	212.83r	214.97e
CS Eur Bond B	334.73r	338.09e
CS Euroreal DM	100.91r	106e
BPS P Inc Sfr	1105.03r	1105.04e
BPS P I/G Sfr	1104.94r	1104.95e
BPS P G Sfr	1067.21r	1067.22e
BPS P I/G DM	1160.73r	1160.74e
BPS P G DM	1140.4r	1140.41e
Divers		
Obligestion	97.5d	98.25of
Multibond	77.26r	78.03e
Bond-Invest	106.64r	106.64e
Germac	239.5r	243e
Globinvest	106r	107.5e
Ecu Bond Sel.	102.06r	103.07e
Americavalor	392.75r	396.71e
Valsuisse	640.6r	652.5e

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.–		
USA	1.195	1.229
Angleterre	1.87	1.93
Allemagne	82.6	84.3
France	23.61	24.11
Belgique	4.02	4.1
Hollande	73.72	75.32
Italie	0.0715	0.0735
Autriche	11.75	11.99
Portugal	0.7835	0.8085
Espagne	0.949	0.979
Canada	0.884	0.908
Japon	1.373	1.407
ECU	1.5335	1.5655

Métaux précieux

OR		
$ Once	383.7	384.2
Lingot	14800	15050
Vreneli 20.-	83	93
Napoléon	80	90
Souver new	89.91	93.29
Souver old	89.08	92.47
Kruger Rand	443	458
ARGENT		
$ Once	5.37	5.39
Lingot/kg	201	216
PLATINE		
Kilo	16585	16835
Convention Or		
Plage or		15200
Achat		14780
Base argent		250

Source
TELEKURS
Transmis par Consultas SA, Lausanne
(Cours sans garantie)

ROC
lave plus grand.

On ne lave pas son linge qu'à moitié et quel distributeur de poudre se contenterait de ne laver que la moitié du linge romand ?

C'est pourtant ce qui arrive si on sèche les lessives au seul vent du Léman.

Pour pénétrer le marché jusqu'au coeur des fibres, comme le détergent, il faut s'étendre sur le cordeau qui va de Porrentruy à Sion en passant devant les lessiveries de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Fribourg.

Pour rendre le linge plus blanc, on ne se contente pas d'une demi-dose de poudre dans la machine à laver. De même, on reste terne sur le marché en ne dosant qu'à moitié la machine publicitaire.

Les 375'000 lectrices et lecteurs qui font confiance aux six titres de ROC – Romandie Combi dépensent 157 millions en produits détergents par an. Avec eux, faites une campagne publicitaire propre.

ROC lave plus grand et ménage vos couleurs.

Encore des questions ? N'hésitez pas à nous contacter.

PUBLICITAS, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039 21 04 10.

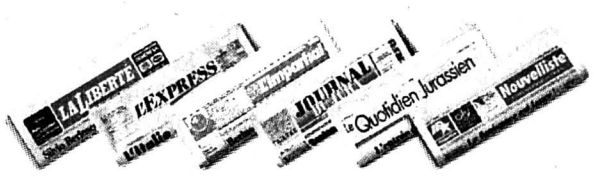

ROMANDIE COMBI

ROC around the clock.

14-765185/ROC

DIVERS

DATAGEST SA
Informatique et gestion
Service technique
2087 CORNAUX TEL. 038/47 26 26 FAX 038/ 47 10 88
28-11037

ROC RÉDUCTION 25% VICHY
132-764823
PHAS
pharmacie pillonel
Balancier 7 et Serre 61, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47
valable jusqu'à la fin du mois
valable jusqu'à la fin du mois

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE
du district de La Chaux-de-Fonds
convoque ses membres à son
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
le lundi 22 mai 1995 à 19 heures
Sujet: ratification du contrat de fusion avec la ligue du Locle et adoption du nouveau statut
Dans ses locaux, rue de la Serre 12
157-771283

NOUVEAU
Les fenêtres Internorm durent encore plus longtemps

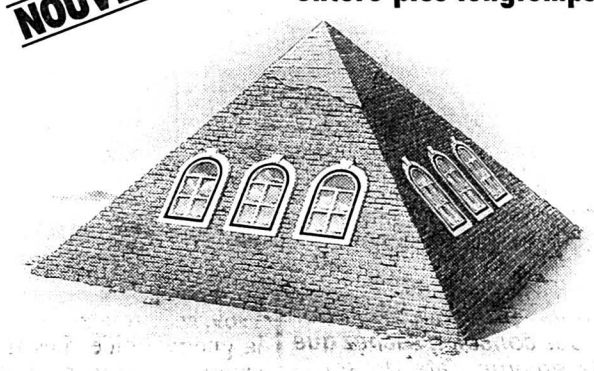

Esthétiques
Faites pour durer
Sans entretien
Hautement isolantes
Respectueuses de l'environnement

Internorm
FENETRES SUR LE MONDE

Votre agent Internorm vous conseillera avec compétence et posera vos fenêtres dans toutes les règles de l'art et avec ponctualité.

Votre agent Internorm:
Heiniger J.
Rue de Collège 99
2300 La Chaux-de-Fonds
Tel. 039/28 36 14
Fax 039/28 12 86
144-721882

Comptabilité, informatique, formation à votre disposition
Bureau fiduciaire
Avenue Léopold-Robert 17
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 43 10
132-771274

Police-secours: 117

AUTOS - MOTOS - VELOS

Occasions 100%

Un aperçu de notre grand choix...

CHRYSLER GS 2.2 Turbo	3/1990	Fr. 12 900.–
OPEL Kadett 1300 LS	4/1985	Fr. 4 900.–
OPEL Astra 2.0i GSi 16 V Caravan	6/1994	18 600 km
NISSAN Primera 2.0 SLX	2/1994	20 300 km
MAZDA 121 1.3i 16 Crazy Cabr. Top	3/1994	6 400 km
TOYOTA Starlet 1.3 XLi Dino	10/1993	12 200 km
FORD Sierra 2.0i S	5/1987	Fr. 7 800.–
BMW 320i	10/1988	60 300 km
PEUGEOT 205 1.6 GTi + Kit	mod.spéc.	Fr. 9500.–
VW Passat 1.8 GL Variant	11/1988	Fr. 7 600.–
VW Passat 2.0 GL 16V	5/1989	Fr. 10 600.–
VW Scirocco 1.8 Scala 16V	4/1988	Fr. 10 900.–
VW Golf 1.6 CL Flash	5/1988	Fr. 6 900.–
VW Golf 1.8 GL Kit Sporting	4/1993	18 300 km
VW Jetta 1.6 Pacific	10/1989	Fr. 8 900.–
AUDI 100 2.2 CS Quattro	3/1985	Fr. 6 900.–
AUDI 100 2.8 E V6 Quattro ABS	3/1992	Fr. 28 900.–
AUDI 80 1.8S, ABS, climat.	4/1989	Fr. 12 900.–
AUDI 80 2.0E	60100 km	Fr. 13 500.–
AUDI 80 2.3E, ABS	3/1992	55 800 km
AUDI 80 2.0E automatique	7/1990	19800 km
AUDI 100 S4 Quattro	7/1992	nombreuses options

Sporting Garage SA
CARROSSERIE
Crêtets 90, La Chaux-de-Fonds ✆ 039/26 44 26
132-771296
Jusqu'à 12 mois GARANTIE 100%.

FLYCOM SARL
Temple-Allemand 33
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél : (039) 28 05 05, Fax : (039) 289 333

DEMANDEZ NOS MEILLEURES OFFRES

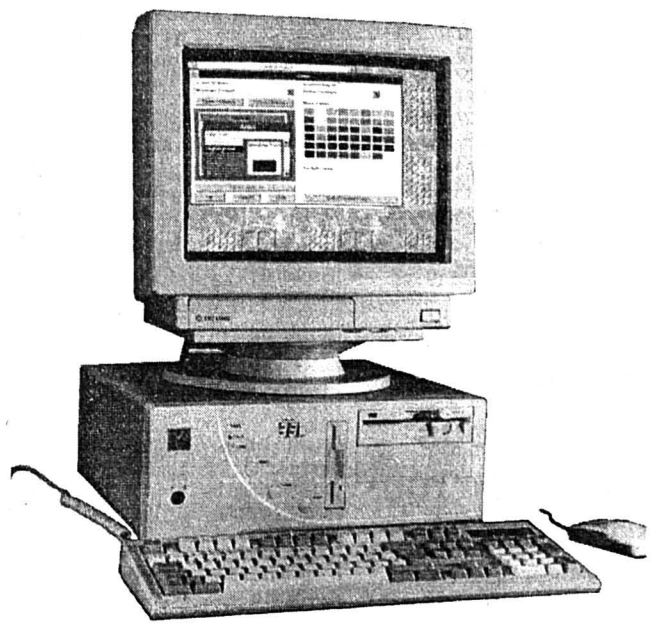

Votre partenaire informatique
toujours à votre service pour : • informatique hard et soft, • vente, • maintenance, • réparation • conseils, • formation, • communications, • réseau Novell ou autre
En promotion actuellement : kit multimedia, PC 486DX4-100, Pentium 90Mhz, gamme 3M, ...
KALLBACK : Téléphonez pour moitié moins cher !!
aux USA, Japon, Hong-Kong, Asie, Afrique, Amériques, etc. etc.
132-771011

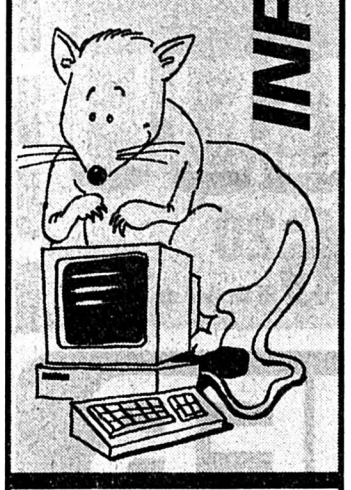

PC BREVES

Windows 95

Patience...

On vous l'avait pourtant promis, juré... eh bien non, le grand papier sur Windows 95, la nouvelle interface graphique de Microsoft, n'est pas pour ce mois, actualité «Internet» oblige. Et puis, il faut encore laisser quelques nuits blanches au plumitif de service pour lui permettre de se familiariser avec ce nouveau joujou pour l'instant disponible seulement en version béta et donc pas encore accessible au grand public. Alors patience jusqu'au mois prochain... Pour vous consoler, sachez que la enième date de sortie publique annoncée par la tribu au grand Bill, n'a pas changé: aux dernières nouvelles, c'est toujours pour le mois d'août prochain. Touchons du bois... (cp)

Internet bis repetita...

Téléphone économe

Puisqu'on a pris le parti délibéré de vous gaver d'Internet ce mois, rajoutons une petite cerise: savez-vous que le réseau des réseaux est susceptible de vous faire gagner des cent et des mille? Par le biais d'un petit logiciel, Internet Phone, mis au point par l'entreprise israëlienne Vocaltec qui vous permet de converser via votre ordinateur et le fameux réseau avec un correspondant situé n'importe où sur la planète, pour autant qu'il soit aussi raccordé à Internet. Et alors, me direz-vous, pas de quoi en faire un plat, le téléphone ça sert aussi à ça. Bien sûr, mais l'effet sur le porte-monnaie est tout à fait différent. En téléphonant via Internet, vous ne payez la taxe communication que sur la distance vous séparant de votre point d'entrée du réseau situé à quelques kilomètres ou dizaines de kilomètres de chez vous. Cela vous met la conversation Berne - San Francisco au prix d'un simple coup de fil à Bümpliz. Pour être tout à fait honnête, il convient cependant de préciser que le calcul ne tient pas compte des frais d'achat de votre ordinateur. Même avec la chute des prix, vous ne trouverez personne pour vous vendre un ordinateur au prix d'un appareil téléphonique. Faut quand même pas croire au Père Noël... (cp)

Internet: toujours plus de Romands séduits par le réseau des réseaux

Le monde à portée de main

Près de 40 millions d'utilisateurs dans le monde, dont plus de 8000 Romands, toutes les deux minutes un nouvel abonné, plus de 2,5 millions de sites reliés, des centaines de milliers de banques de données: Internet, le réseau des réseaux est plus qu'une mode. On en veut pour preuve les chiffres suivants: le trafic a crû de 341 000 pourcent en 1993 et de 1151 en 1994.

Par
Yves SCHOUWEY

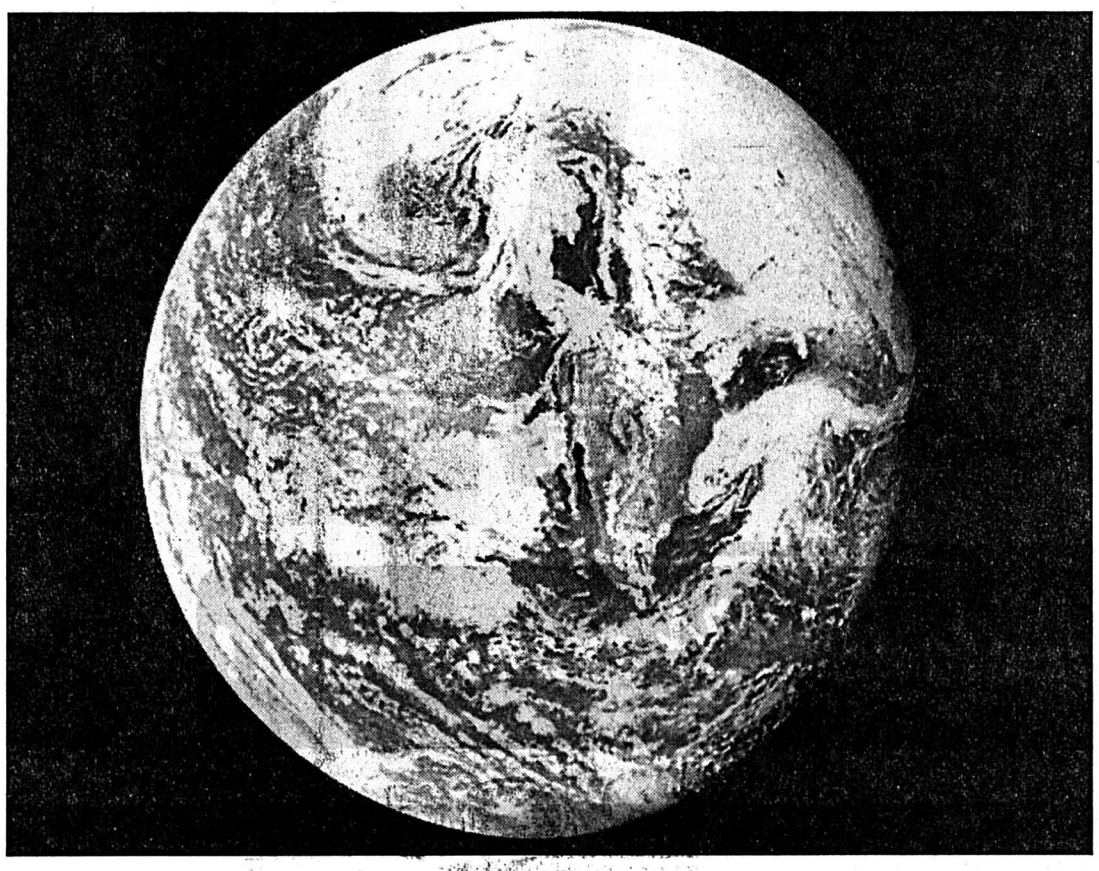

Prenez plusieurs ordinateurs, reliez-les par un câble pour qu'ils puissent communiquer entre eux: vous obtenez un réseau. Reliez des réseaux répartis à travers le monde et vous créez Internet. A savoir, un réseau de réseaux de toutes tailles dispersés aux quatre coins de la planète, capable de véhiculer du texte, de la parole, de la musique, des photos et des images vidéos.

Par le nombre et le type d'informations diffusées, Internet est en passe de jouer non seulement le rôle d'une immense bibliothèque mondiale mais aussi celui d'un lieu de rencontres où des amitiés se noueront, des communautés se formeront, non par les hasards de la géographie et du temps, mais par des centres d'intérêts communs.

L'HISTOIRE

1969, nous sommes au milieu de la guerre froide. Les militaires américains craignant une guerre nucléaire et la rupture de leurs communications à travers le monde imaginent un système décentralisé à l'image d'un réseau routier: quand une route est bloquée, il existe toujours une déviation, voire un chemin de traverse, pour contourner l'obstacle. Ils concrétisent leur idée en reliant tous les réseaux d'ordinateurs fonctionnant dans le monde par les lignes du téléphone, les satellites ou les câbles spécialisés.

La liaison entre Paris et Washington est coupée, le message trouve un autre chemin en passant par Francfort, Tokyo et Seattle pour arriver à destination. Afin que tous ces réseaux puissent se «comprendre», il restait à trouver un langage commun: le protocole d'accès IP (Internet Protocol). Ainsi naquit Internet.

Dans les années 70, les universités américaines reçoivent l'autorisation de s'en servir. Le réseau des réseaux devient ainsi une sorte de lieu de rencontres mondial servant à échanger des idées. Il a permis à de petits laboratoires de recherches de sortir de l'ombre en transmettant leur découverte aux autres scientifiques de la planète. Le réseau donne aux chercheurs la possibilité de bénéficier en temps réel des résultats obtenus par la haute technologie mondiale. Il en sera de même par la suite pour le commerce, les écoles, les amitiés. En d'autres termes Internet va promouvoir les communications à travers le monde.

LE CONTENU

Au début, seuls les informaticiens et les chercheurs hantaient le réseau. Mais très tôt, la baisse du prix des ordinateurs personnels aidant, un tout nouveau public va se brancher. Il veut jouer, chercher des adresses de restaurants, entrer dans des clubs de rencontres... Les entreprises commerciales flairent tout l'intérêt d'un tel réseau et se mettent à offrir un nombre croissant de services payants.

Avec les années 90, Internet explose devenant le plus grand «supermarché» du monde. On y trouve des centaines de livres en accès direct, des journaux, des photos, des plages de disques, des films, la dernière trouvaille en biologie moléculaire côtoyant les recettes de grand-mère en passant par des blagues pour le moins douteuses sans compter les essais de piratage des ordinateurs reliés en réseaux. Certains se plaignent de ce «fourre-tout» général et du bavardage qui encombre les lignes. Plus sérieusement Internet est une porte d'accès à une foule de banques de données, quotidiennement mises à jour par les laboratoires et les entreprises du monde entier.

CASH ÉLECTRONIQUE

Il est possible de tout faire – ou presque – en pianotant sur le clavier de son ordinateur. A toute heure du jour et de la nuit, vous pourriez avoir l'envie non seulement d'admirer mais également d'acheter les dernières excentricités portées dans les hauts lieux de la mode. Grâce à Internet, vos désirs sont des ordres. Une entreprise européenne, Digicash, a créé un système permettant d'obtenir de la banque une sorte de billet électronique pour les achats faits sur Internet. Le montant souhaité est débité du compte du demandeur. Sur l'écran de l'ordinateur, une petite fenêtre affiche en permanence la somme à disposition. Grâce à un système de codage, le fournisseur, pour autant qu'il accepte ce mode de paiement, peut obtenir de la banque la confirmation de la validité du billet. Ce système est parfaitement anonyme et sûr contrairement aux cartes de crédit par exemple.

OUTILS DE NAVIGATION

Pour se diriger dans le réseau, une série de logiciels ont été développés. La fonction la plus employée est la messagerie électronique. Nous disposons chacun d'un numéro de téléphone et d'une adresse postale. Sur Internet, il en est de même. Tout utilisateur possède une adresse personnelle et peut, par l'intermédiaire d'applications comme E-MAIL ou USENET, recevoir ou envoyer aux autres utilisateurs du réseau des textes, des fichiers, des logiciels, des images, etc.

Internet permet aussi de participer à des forums de discussions, de consulter des informations culturelles, scientifiques, commerciales, sociales etc. sur des serveurs dans le monde entier grâce à des outils comme ARCHIE, WAIS, GOPHER qui autorisent une recherche et une navigation par l'utilisation de menus.

Quant au WWW ou 3W (World Wide Web), développé par le CERN (Centre d'études et de recherches nucléaires de Genève), il s'agit d'un protocole d'échange d'informations et d'un outil de navigation simplifiant considérablement la recherche des informations fonctionnant selon le principe de l'hypertexte.Enfin, grâce à des applications du type TELNET ou FTP, on peut télécharger des documents ou des logiciels et aussi prendre le contrôle d'un ordinateur à distance.

Au-delà de la mode...

Au-delà du simple phénomène de mode que certains pourraient voir dans Internet, force est de constater que l'on assiste à une révolution dans notre manière de vivre en société et en particulier dans notre manière de travailler.

Internet ou pour le moins l'utilisation des réseaux informatiques va indubitablement transformer notre comportement en matière de communication humaine et en particulier l'ensemble des activités économiques, estime en substance Pierre Hemmer, directeur de Management & Communication SA, de Fribourg. «L'information remet totalement en cause la notion de temps et d'espace. Elle nous impose une redéfinition de nos relations, de notre travail, de notre éducation, de nos échanges. C'est dans ce contexte qu'il faut replacer Internet»..

L'utilisation généralisée du réseau va modifier la façon d'organiser son travail notamment en matière de déplacements physiques. On peut même s'interroger du reste sur l'avenir des transports terrestres lorsqu'une grande partie des activités économiques se dérouleront dans le «cyberspace», l'espace virtuel.

Aucun média à ce jour n'a touché autant de personnes, près de 40 millions, et grâce à des outils comme le WWW et les documents hypertextes, tout le monde – ou presque – peut utiliser Internet sans avoir de connaissances poussées en informatique et en télécommunications.

Lorsque nous regardons la télévision ou que nous écoutons la radio, nous sommes passifs. Internet par contre permet une interaction entre le récepteur de l'information et celui qui la diffuse.

Avec Internet, pour la première fois dans l'organisation économique et sociale d'une société, la notion de distance, de temps et de confidentialité des informations n'a plus d'importance. De part ses connexions mondiales, Internet peut apporter à chacun, à domicile des informations « chaudes» sur ce qui se passe, par l'intermédiaire de revues de presse, de lettres confidentielles, voire de contacts directs. Les articles scientifiques sont consultables avant même d'avoir été examinés et corrigés.

DÉMOCRATISATION?

Il sera utopique de croire qu'Internet permettra l'accès de tous au savoir mondial. Une partie de la société se verra exclue d'Internet: les foyers économiquement faibles pour qui les tarifs en vigueur restent dissuasifs et les personnes qui s'estiment dépassées par l'informatique ou qui seront découragés par la quasi-généralisation de l'anglais. Cette nouvelle technologie risque de devenir un facteur supplémentaire d'exclusion. Un moyen d'y remédier serait d'offrir comme pour les livres un accès à Internet dans les bibliothèques ou dans d'autres institutions.

PIRATAGE

Formant une véritable toile d'araignée, l'ensemble des réseaux dispersés aux quatre coins du globe doivent parler le même langage à savoir utiliser le protocole TCP/IP pour échanger leurs informations. Ce protocole étant transparent pour quiconque, il l'est également pour les espions et autres pirates informatiques.

L'ensemble des réseaux n'ayant pas de centre, par conséquent aucun organe de surveillance n'assure la sécurité dans Internet. Le vandalisme informatique pourrait s'accroître. Les dangers que représente par exemple l'introduction d'un virus s'amplifient du fait même de la mondialisation du réseau.

De plus, les petits génies et autres bidouilleurs de l'informatique trouveront toujours le moyen de passer outre les systèmes de protection pour s'introduire dans des fichiers confidentiels. (ys)

«Surfer» sur le Net

Moins risquée que l'ascension de la face nord de l'Everest en espadrille, l'exploration d'Internet, «surfer» sur le Net pour les accros, ne se fait pourtant pas sans difficultés. Avant de s'y lancer, il est préférable de se munir de quelques armes indispensables pour ne pas y laisser ses deniers et, plus précieux encore, son temps.

Première démarche à entreprendre: s'abonner à Internet. Pour cela, il faut passer par un fournisseur d'accès. Vous devrez vous acquitter des frais de connexion et du prix d'un abonnement mensuel (de 20 à 200 fr. par mois). Certains fournisseurs font payer en plus une taxe sur le temps d'utilisation. A cela s'ajoute les frais de la communication téléphonique entre l'endroit où vous vous trouvez et le point d'accès au réseau.

Deuxièmement, procurez-vous un guide d'Internet et posez-le sur votre bureau. Côté matériel, vous devez posséder un ordinateur (PC ou Mac) et un modem. Plus votre modem sera rapide (au moins 14 400 bauds,) plus faible sera le coût de votre facture de téléphone...

Il faut ensuite installer un logiciel de communication (livré par le fournisseur d'accès) qui se chargera de composer un numéro d'appel pour vous connecter au réseau. L'installation et la configuration de ce type de logiciel n'est pas toujours une chose aisée. Dernière remarque: l'espéranto d'Internet est l'anglais, sans lui point de salut.

Lancez enfin le programme de communication. La page de garde d'Internet apparaît: «Welcome to netscape». Grâce à l'interface de Mosaïc ou de Netscape, vous pouvez naviguer de manière relativement simple dans le réseau. Cliquez sur «What's new?» pour découvrir les dernières nouveautés et «Net Directory» pour explorer les serveurs locaux. Grâce au WW, on peut aussi faire une recherche par thème ou mot-clef.

Bien que l'exploration d'Internet soit certes excitante, les chemins pour se perdre et perdre son temps sont nombreux et la qualité des informations proposées dépend des milliers de fournisseurs qui gèrent les serveurs.

Dernier conseil: si vous passez quelques jours à Paris ou Londres, ne manquez pas les cafés Internet. On peut y boire un café tout en discutant avec des correspondants de toute la planète. (ys)

Abonnements: Internet Phonelink (022/788 85 55), Eunet (022/380 80 45). Ping (021/641 13 39). Management & Communications (037/22 06 36).

A moitié prix! Prix bas permanents! Profitez!

100'000 paquets
Biscuits pour cocktail Gouda
biscuits croustillants au fromage

Max. 5 paquets par client
75 g
–.90
au lieu de 1.85

Perlodont blue mint
dentifrice à triple action
75 ml

Prix bas 1.50 permanents

COMPARAISON DE PRIX

Jour-test: 25.4.1995 à Zurich

DENNER	Perlodont blue mint 75 ml	1.50
MIGROS	Candida Peppermint 125 ml	2.80
COOP	Binaca Cool-Mint 75 ml	2.20

Prix calculé pour 100 ml:

DENNER	2.—
MIGROS	2.24
COOP	2.93

Combident Brosse à dents
medium et soft
Lot de 3
Prix bas 1.75 permanents

Eggodont Dentifrice
anti-plaque, au fluor durcit l'émail dentaire
90 ml
Prix bas 1.80 permanents

Combident 3 Dentifrice
à triple action
100 ml
Prix bas 2.40 permanents

Combimex Dentifrice
anti-carie, fortifie les gencives
100 ml
Prix bas 2.50 permanents

Combimex Dentifrice
sensitive, protège les collets dentaires sensibles
100 ml
Prix bas 2.50 permanents

Fendant Domherrenwein 1993
vin blanc suisse
6 x 7.5 dl

36.20 au lieu de 46.20

Ces articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants des satellites DENNER! DI-20/16.5.95

Nous sommes toujours avantageux!

144-722900/ROC

DENNER SUPERDISCOUNT

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds
Rue du Collège

Nous louons/vendons:

locaux industriels

complètement aménagés.

Surface totale: 636 m² avec places de parc. Accès direct, portes pliantes, ventilation, air comprimé et vaccum, détection incendie.

Loyer et prix de vente sur demande.

Pour tous renseignements ou visite veuillez contacter M. C. Gautier.

Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14 b
2074 Marin, Tél. 038 33 12 22

197-731779

A louer, plein centre du Locle

LOCAUX COMMERCIAUX OU INDUSTRIELS

Premier étage. Surface 380 m² modulable pour bureaux, ateliers, etc.

Entrée à convenir.

Fiduciaire C. JACOT, Envers 47, 2400 Le Locle
✆ 039/31 23 53

157-716089

LE LOCLE
Crêt-Vaillant 2

À LOUER

APPARTEMENT MANSARDÉ DE 2 CHAMBRES

Séjour avec cuisine agencée, salle de bains

Loyer: Fr. 630.–
plus acompte charges Fr. 80.–

Pour traiter, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 63 60

MEMBRE UNPI

132-771059

À LOUER
au Locle, rue des Envers 48-50
dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3½ PIÈCES (78 m²)
Fr. 1000.– + charges
4 PIÈCES (92 m²)
Fr. 1100.– + charges
4½ PIÈCES (106 m²)
Fr. 1190.– + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir.

28-18774

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

A louer tout de suite à **La Chaux-de-Fonds**, rue du Grenier 26

Garage individuel

avec chauffage, eau et électricité.
✆ 038/399 531

28-20038

Quartier Ecole de commerce La Chaux-de-Fonds

À VENDRE

Splendide attique en duplex de 7½ pièces

- d'une surface habitable d'environ **220 m²**
- avec deux garages individuels
- aménagements luxueux
- cheminée de salon
- trois salles d'eau

Financement personnalisé par notre système exclusif CCI (coopérative de cautionnement immobilier) avec LPPE

Demandez une notice ou sollicitez une visite sur place.

132-771220

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

cogestim
Le Locle
Jeanneret 45

À LOUER

APPARTEMENT 3½ pièces

Fr. 580.– plus charges

Libre tout de suite ou à convenir

Pour visiter:
M. Beyeler
✆ 039/31 79 78

COGESTIM SA, RUE DU MAUPAS 6
1000 LAUSANNE 9. Tél. 021/320 88 77

22-303152

SVB

A louer rue des Crêtets 122 **pour le 30 juin 1995**

APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES

Cuisine séparée, habitable, salle de bains, ascenseur.

Loyer: Fr. 423.–
plus acompte chauffage Fr. 60.–

Pour traiter, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 63 60

MEMBRE UNPI

132-771061

A vendre au Locle, quartier Est

Magnifique appartement de 4 pièces

Complètement rénové. Cuisine agencée. Situation tranquille.

GÉRANCE PERUCCIO

Location-vente
Transactions immobilières
Rue de France 22
2400 Le Locle
✆ 039/31 16 16

157-716085

espace & habitat

À VENDRE

A Peseux

MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ

avec superbe appartement 6 pièces et 2 appartements de 2½ pièces en duplex. L'ensemble totalement rénové avec goût. Parcelle arborisée de 1180 m². Prix Fr. 1 000 000.– à discuter. Affaire à saisir.

Tél. 039/23 77 77-76

132-771123

DIVERS

INFORMATION MARGOT-MAZOUT

Prix approximatif pour une livraison de 6000 à 10000 l, franco citerne
TVA exclue

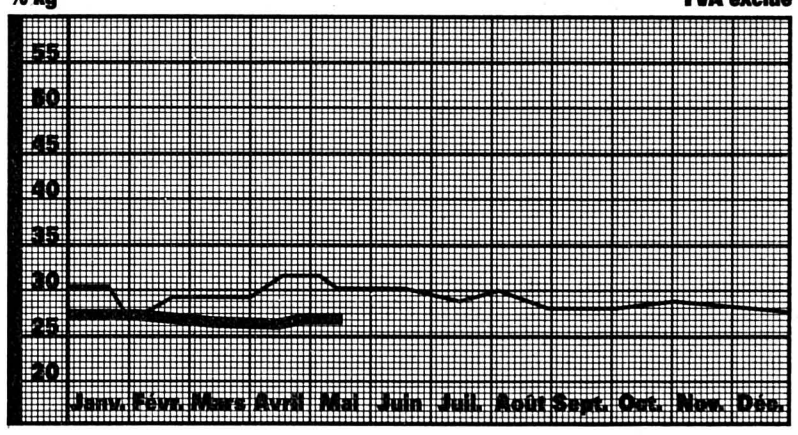

28-19859

MARGOT

Le numéro de téléphone info **(038) 42 54 42** vous renseigne sur l'évolution de la situation énergétique 24 heures sur 24

✆ 038 / 44 11 55

Puits Godet

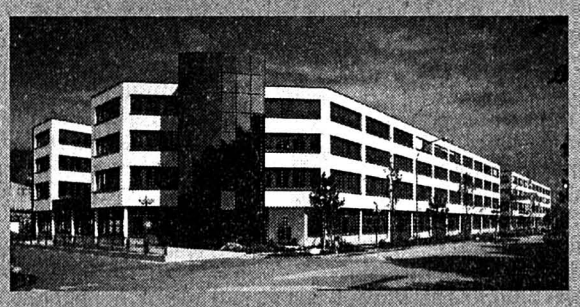

Ça se remplit peu à peu! Venez vous aussi rejoindre les 28 entreprises déjà installées.

Surfaces à louer ou à vendre dans la 2e étape, **dès 40 m², divisibles** selon vos besoins spécifiques:

Etage	surfaces m²	hauteur en m	charge kg/m²	loyer Fr./m²	vente Fr./m²
rez	1880	4,00	1500	113.–	1 850.–
1er	2300	3,02	800	121.–	2 000.–
2e	2068	2,73	400	116.–	1 900.–
3e	1668	2,73	400	128.–	2 100.–

Pour visiter ou recevoir une plaquette descriptive, adressez-vous à M. Francis Godel

Alfred Müller SA
Entrepreneur général
Av. des Champs-Montants 14 b
2074 Marin
Téléphone 038 33 12 22

197-732192

Le restaurant «Le Puits» est ouvert!

Chauffage

Tout feu Tout flamme

GEORGES METZGER S.A.
CHAUFFAGES CENTRAUX – INSTALLATIONS SANITAIRES
N'achetez pas sans visiter notre exposition !
Des rabais à vous couper le souffle !
Rue Daniel-JeanRichard 33 ✆ 039/23 15 51 La Chaux-de-Fonds

132-771299

CALORIE
chauffer
ventiler
climatiser
de l'étude à l'entretien

La Chaux-de-Fonds
039/ 23 48 14

132-771223

Caduff range ses skis *– L'heure de la retraite a sonné pour le Suisse Sepp Caduff (27 ans). Le Grison a pris cette décision à la suite de sa rétrogradation dans les cadres régionaux pour la prochaine saison à la suite des mauvais résultats obtenus l'hiver dernier par le skieur de Laax. Par ailleurs, Martin Bell (30 ans), le No 1 britannique depuis quatorze ans, a lui aussi annoncé qu'il mettait un terme à sa carrière. (si)*

BRÈVES

Hockey sur glace

Kossmann à Ajoie

Le HC Ajoie a engagé pour la saison prochaine l'attaquant Hans Kossmann. Kossmann, qui portait la saison précédente les couleurs de Lausanne, fait l'objet d'un prêt d'une année de la part de Rapperswil. Par ailleurs, le club jurassien s'est également attaché les services de deux défenseurs, Frei (ex-Rapperswil) et Métroz (ex-Octodure).

Erich Wütrich se retire

Quelques jours après la fin du championnat du monde A en Suède, marqué par la relégation de la Suisse, Erich Wüthrich, le directeur de la ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) depuis 1990, a démissionné de son poste de président de la commission de l'équipe nationale. Jusqu'à la nomination de son successeur, l'intérim est assuré par quatre responsables, Josef Brunner, Bill Gilligan ex-sélectionneur national, Jürg Ochsner le président de Kloten et Peter Zahner collaborateur de la LSHG.

Deux qualifiés

NHL. Play-off, quarts de finale (best of seven). Eastern conference: Philadelphia Flyers - Buffalo Sabres 6-4 (Philadelphia qualifié 4-1). Boston Bruins - New Jersey Devils 2-3 (New Jersey qualifié 4-1). Québec Nordiques - New York Rangers 4-2 (2-3 dans la série). Western conference: Dallas Stars - Detroit Red Wings 4-1 (1-3).

Football

Bickel marque

Le deuxième match disputé par l'international suisse Thomas Bickel pour le compte du championnat du Japon de deuxième division sous les couleurs de Vissel Kobe s'est soldé par une victoire, 4-3, sur la pelouse de NTT Kanto, au terme des tirs au but. Bickel s'est particulièrement distingué en concoctant le premier but et en faisant trembler les filets à deux reprises. A la 85e minute de jeu, Kobe était encore mené 2-0. C'était sans compter sur le métier du Biennois qui réduisait le score, voyant un de ses tirs dévié victorieusement par son coéquipier tunisien Zyad. Bickel égalisait sur coup franc à la dernière minute du temps réglementaire. Lors de la salve de tirs au but, l'ex-Grasshopper transformait son essai sans problème.

Hockey sur glace - Philippe Bozon pour Erik Holmberg

Un Français aux Mélèzes

Le suspense a pris fin... Après bien des atermoiements, les dirigeants du HCC ont opéré leur choix: c'est Philippe Bozon qui épaulera Valeri Shirajev la saison prochaine. Après avoir été le premier Français à évoluer en NHL, cet attaquant polyvalent sera le premier représentant du hockey hexagonal à tenter sa chance sur nos glaces. Corollaire: Erik Holmberg rendra son chandail, la certitude du devoir accompli. Bye bye Erik, bonjour Philippe!

Par
Jean-François BERDAT

On le pressentait depuis quelques jours... Après une mûre réflexion, Philippe Bozon a finalement répondu favorablement aux offres des gens des Mélèzes. Ce matin, il paraphera le contrat qui le lie au HCC pour la saison à venir. «J'ai immédiatement eu de bons contacts avec les dirigeants. Au bout du compte, j'ai préféré opter pour la Suisse plutôt que pour la Suède ou encore l'Allemagne, explique l'international tricolore. Par ailleurs, le fait de demeurer dans un milieu francophone a également pesé dans la balance» ajoute Philippe Bozon, père d'une fillette de 3 ans et d'un garçonnet de 14 mois.

UN SAUT DANS L'INCONNU

Un hockeyeur français comme renfort pour un club de Ligue nationale helvétique: aujourd'hui réalité, cette perspective apparaissait comme surréaliste il y a quelques saisons encore. «Je crois que le hockey de l'Hexagone s'est fait lui-même sa publicité, au travers de bons résultats, face à la Suisse notamment, glisse notre homme. J'espère que j'en serai un digne ambassadeur et qu'à l'avenir les dirigeants suisses se tourneront vers lui plutôt qu'en direction du Canada ou d'autres nations dites plus traditionnelles.»

En débarquant aux Mélèzes, Philippe Bozon accomplira un saut dans l'inconnu. «J'avoue que je ne sais rien ou presque du niveau du championnat suisse, confesse-t-il. Je pense néanmoins qu'il ne correspond pas à l'image que reflètent les prestations de l'équipe nationale, en proie à des problèmes internes...» Mais c'est une autre histoire.

UNE «PETITE CARRIÈRE»

A 28 ans – il est né le 30 novembre 1966 à Chamonix –, Philippe Bozon entame en quelque sorte un second parcours. «J'ambitionne de faire une «petite» carrière en Suisse, précise-t-il au bout du fil. Dans ce sens, je ne considère pas comme un désavantage le fait d'évoluer une saison en LNB.»

Reste qu'après avoir touché à la NHL – le Français a porté deux années durant les couleurs des Blues de Saint-Louis avant de revenir à Grenoble où il a joué la saison passée –, se retrouver aux Mélèzes n'apparaît pas forcément comme une promotion. «Je ne manque pas d'ambition, assure le Français. Simplement, je me dois d'admettre que je m'y suis peut-être pris un peu tard. Partant, tous les clubs de la première division avaient signé leurs étrangers...»

C'est peut-être tant mieux pour le HCC qui a mis le grappin sur un joueur qui devrait sans trop de difficultés s'affirmer comme l'un des «gros bras» de la catégorie. N'a-t-il pas terminé en bonne place dans la hiérarchie des «compteurs» des derniers mondiaux au cours desquels il a inscrit deux buts – dont celui décisif face à la Suisse – et assuré trois assists? Une référence...

On précisera encore que le HCC s'est assuré les services de Roland Meyer qui, après avoir été la doublure de Renato Tosio au CP Berne, deviendra celle de Jean-Luc Schnegg. Ce qui revient à dire que Didier Tosi s'en ira sous d'autres cieux.

J.-F. B.

Un joueur polyvalent

Philippe Bozon est ce que l'on nomme communément un joueur polyvalent. «Je peux tout aussi bien évoluer à droite qu'à gauche, même si mon poste de prédilection est incontestablement l'aile droite» précise-t-il.

Lors des récents championnats du monde, Juhani Tamminen ne s'est pas gêné pour utiliser le futur pensionnaire des Mélèzes à toutes les sauces, que ce soit en supériorité ou en infériorité numérique. Quand le besoin s'en faisait sentir, Philippe Bozon s'est même mué en défenseur...

Polyvalent qu'on vous dit... **J.-F. B.**

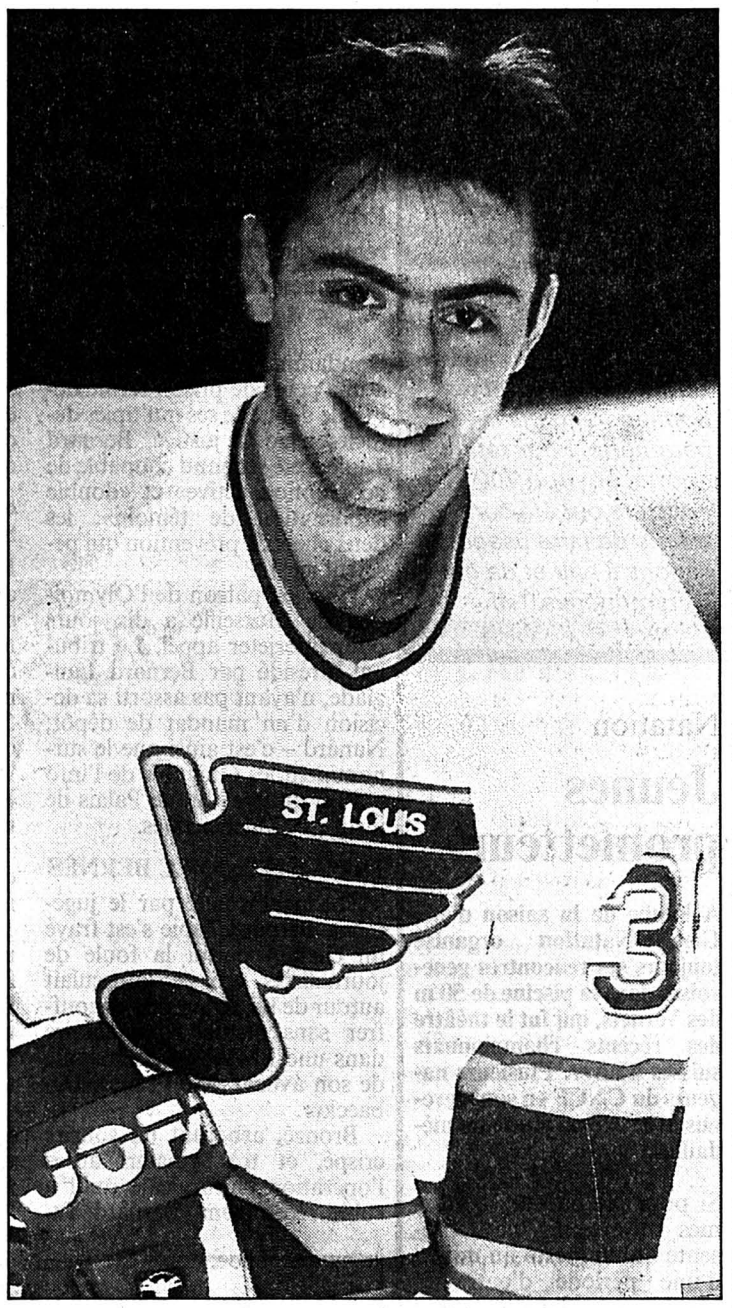

Philippe Bozon
Après la NHL, la LNB helvétique. (Privée)

Cyclisme - Giro: victoire au sprint de Cipollini

Une démonstration de puissance

Dépossédé de son maillot rose la veille dans le contre-la-montre d'Assise, Mario Cipollini n'en a pas pour autant perdu le moral. Le grand Toscan (191 cm) a en effet fait une nouvelle démonstration de sa puissance pour s'imposer au sprint de la deuxième étape du Tour d'Italie, disputée entre Spoleto et Marotta (161 kilomètres) et au terme de laquelle le Suisse Tony Rominger a conservé son maillot rose de leader du classement général.

Comme à Terni le premier jour, «Super-Mario» s'est montré impérial dans cet emballage final. Il a même eu le temps de se retourner pour voir où en étaient ses rivaux et de lever les bras avant de franchir la ligne, devançant nettement le Belge Johan Capiot, l'Italien Giuseppe Citterio et le Slovaque Jan Svorada. A défaut de rose, le sprinter italien s'est désormais paré du vert du classement par points.

A Marotta, une petite cité balnéaire de l'Adriatique, face à la côte dalmate, Mario Cipollini a signé son onzième succès de la saison, le douzième dans le Tour d'Italie. Le blond Toscan n'est ainsi plus qu'à deux succès du record de victoires d'étapes, que se partagent son compatriote Guido Bontempi et le Suisse Urs Freuler. Il a également été récompensé des efforts consentis la veille dans le contre-la-montre (dixième à 1'20"). La bonification de l'arrivée ajoutée aux six secondes glanées dans un sprint volant en cours d'étape lui ont en effet permis de remonter au quatrième rang du classement général.

Une nouvelle fois, Cipollini doit beaucoup a ses équipiers. Dans les derniers kilomètres, la garde jaune des Mercatone a dicté un rythme impressionnant. C'est elle d'ailleurs qui provoqua la perte d'une échappée de cinq coureurs, sortis du peloton à Arcevia, à 55 kilomètres du but, et qui compta une avance de près de deux minutes avant d'être annihilée à six kilomètres du but.

ROMINGER: JOURNÉE TRANQUILLE

Ces cinq coureurs, tous Italiens – Massi, Furlan, Piccoli, Lanfranchi et Tafi, un équipier de Rominger – avaient placé la seule attaque vraiment marquante du jour sur la lancée d'un sprint à primes. Si Tafi ne collaborait bien évidemment pas à la réussite de l'entreprise, les quatre autres échappés se relayaient bien et ils creusaient assez rapidement un écart qui frôlait les deux minutes.

Malgré l'aveu formulé la veille de ne pas vouloir défendre à tout prix sa position de leader, Tony Rominger faisait alors rouler ses coéquipiers. Mais plus pour contenir l'écart du peloton dans des limites raisonnables que dans le but de provoquer un regroupement. Et il fallut que les maillots jaunes des équipiers de Cipollini montent en première ligne, après le passage de la seule difficulté du jour (la cote de troisième catégorie de Corinaldo, située à 27 kilomètres de l'arrivée) pour que l'avance des fuyards fonde dans un premier temps avant que ne se produise un regroupement général. Et Mario Cipollini ne se fit pas faute de payer de retour ses équipiers en signant cette nouvelle victoire d'étape.

CLASSEMENTS

Troisième étape. Spoleta - Marotta (161 km): 1. Cipollini (It) 3 h 56'11" (40,900 km/h), 12" bon. 2. Capiot (Be), 8" bon. 3. Citterio (It), 4" bon. 4. Svorada (Slo). 5. Minali (It). 6. Fidanza (It). 7. Martinello (It). 8. Strazzer (It). 9. Villa (It). 10. Manzoni (It). 11. van Petegem (Bel). 12. Simon (Fr). 13. Baldato (It). 14. Gaumont (Fr). 15. Zanette (It). 16. Kappes (All). 17. Fontanelli (It). 18. Silva (Por). 19. Andersson (Su). 20. Arenas (Esp), tous m.t. **Puis les Suisses:** 30. Richard. 37. Meier. 88. Rominger. 89. Dufaux. 90. Jeker. 96. Imboden. 143. Puttini.

Classement général: 1. Rominger 9 h 37'07". 2. Fondriest à 43". 3. Sörensen (Dan) à 49". 4. Cipollini à 52". 5. Fr. Casagrande à 52". 6. Berzin à 57". 7. Ugrumov à 1'10". 8. Lelli (It) à 1'12". 9. Belli (It), m.t. 10. Tonkov (Rus), m.t.. 11. Elli (It) à 1'26". 12. Rebellin (It) à 1'27". 13. Jonker (Aus) à 1'39". 14. Breukink (Ho) à 1'40". 15. à 1'41". 16. Fi. Casagrande à 1'46". 17. Cenghialta (It) à 1'49". 18. Zaina (It) à 1'52". 19. Chiappucci à 1'53". 20. Madouas (Fr) à 1'59". **Puis:** 26. Imboden à 2'08". 49. Richard à 2'37". 65. Dufaux à 2'56". 87. Puttini à 3'27". 118. Jeker à 13'19". 142. Meier à 13'52". (si)

LA PHRASE DU JOUR

«Si Grasshopper et Delémont se retrouvent en finale de la Coupe de Suisse le lundi de Pentecôte, nous pouvons aller au Wankdorf avec des chaises longues!»

Roger Läubli

Tennis - Internationaux d'Italie

Rosset plaide coupable

«Je n'étais qu'à 30% de mes possibilités. Je n'ai jamais été dans le match». Marc Rosset (ATP 16) plaide coupable. A Rome, au premier tour des Internationaux d'Italie, le Genevois a été méconnaissable.

Battu 7-6 (7-4) 6-3 par l'Américain Jeff Tarango (ATP 88), Marc Rosset a essuyé sa première grosse contre-performance depuis son retour à la compétition le mois dernier à Nice.

Rome (It). Tournoi ATP (2 millions de dollars). Simple messieurs, premier tour: Spadea (EU) bat C. Costa (Esp) 6-4 6-3. Edberg (Su/12) bat Boetsch (Fr) 6-2 4-6 6-3. Martin (EU/10) bat A. Costa (Esp) 7-6 (7-3) 5-7 6-3. Chang (EU/2) bat Philipoussis (Aus) 6-4 6-2. Furlan (It) bat Novacek (Tch/15) 6-3 6-2. Tarango (EU) bat Rosset (S/11) 7-6 (7-4) 6-3. (si)

Championnats interclubs

Que de renvois

Les saints de glace se sont également abattus sur les équipes interclubs du TC La Chaux-de-Fonds dont quatre n'ont pas pu disputer leurs rencontres. Les autres ont, elles, subies des défaites dont deux face à des formations locloises.

PREMIÈRE LIGUE DAMES

La Chaux-de-Fonds - Stade Lausanne 2-5. Cette phalange féminine a fait mieux que se défendre en récoltant un point contre une équipe dont les filles étaient généralement mieux classées. Trois parties en simple ont été perdues au troisième set. «Perf» R2 pour A. Firger qui s'impose également en double associée à M. Inderwildi.

DEUXIME LIGUE MESSIEURS

Béroche/Bevaix - La Chaux-de-Fonds 8-1. Défaite sans appel pour notre troisième garniture messieurs. Gerber s'est imposé en simple. Dommage pour Schneiter qui menait pourtant 5-1 au premier set avant de s'effondrer.

DEUXIÈME LIGUE DAMES

La Chaux-de-Fonds - Le Locle 1-6. Pour sa deuxième rencontre, la très jeune équipe locale (14 ans de moyenne d'âge) s'est logiquement inclinée contre une formation bien plus expérimentée. Matches bien plus disputés que ne l'indique le score. Relevons la victoire de S. Perroud et la belle résistance de O. Nobs.

PREMIÈRE LIGUE SENIORS

Le Locle - La Chaux-de-Fonds 4-3. Courte défaite pour nos seniors au Locle. Très belles victoires pour Schembari et Blanc qui s'imposent en simple. Prestation moyenne des anciens.

(jml)

Football - Affaire VA - OM: prison ferme pour Bernard Tapie

Nanard une année dedans!

Le Tribunal correctionnel de Valenciennes a rendu hier un jugement très sévère pour Bernard Tapie dans l'affaire VA - OM en le condamnant à deux ans de prison dont un ferme, alors que le procureur Eric de Montgolfier n'avait requis que dix-huit mois d'emprisonnement dont six ferme.

Condamné pour la première fois à une peine de prison ferme depuis le début de ses multiples démêlés avec la justice, Bernard Tapie a été reconnu coupable de «corruption active» et «double subornation de témoin», les deux chefs de prévention qui pesaient sur lui.

L'ancien patron de l'Olympique de Marseille a dix jours pour interjeter appel. Le tribunal, présidé par Bernard Langlade, n'ayant pas assorti sa décision d'un mandat de dépôt, Nanard – c'est ainsi que le surnomment les Guignols de l'info – a pu quitter libre le Palais de justice de Valenciennes.

TAPIE SEUL AVEC BERNÈS

Visiblement sonné par le jugement, Bernard Tapie s'est frayé un chemin parmi la foule de journalistes qui se bousculait autour de lui, avant de s'engouffrer sans aucun commentaire dans une BMW, en compagnie de son avocat, Me Francis Debaecker.

Bronzé, arborant un sourire crispé, et très amaigri après l'opération chirurgicale qu'il a subie récemment, Bernard Tapie s'était présenté peu avant 14 heures devant la petite salle du tribunal de Valenciennes.

L'audience a duré quelques minutes à peine, le temps pour le président de remarquer qu'en dehors de Bernard Tapie, seul l'ancien directeur de l'OM Jean-Pierre Bernès figurait sur le banc des prévenus, et d'égrainer les condamnations:

Deux ans de prison dont un ferme pour Bernard Tapie; deux ans avec sursis et 15.000 francs français d'amende pour Jean-Pierre Bernès; un an avec sursis et 10.000 francs français d'amende pour l'ancien milieu de terrain marseillais Jean-Jacques Eydelie.

«JUGEMENT SURPRENANT»

Egalement reconnus coupables de corruption, les anciens joueurs de Valenciennes, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, sont condamnés à six mois de prison avec sursis et 5000 francs français d'amende chacun. Enfin Marie-Christine Robert, épouse de Christophe Robert, a écopé d'une peine de trois mois de prison avec sursis.

Le tribunal a également condamné l'ensemble des prévenus à payer solidairement 100.000 francs français de dommages et intérêts au club de football de Valenciennes, 80.000 francs français à son ancien entraîneur, Boro Primorac, et un franc symbolique à la Fédération française de football (FFF).

A l'issue du prononcé du jugement, Me Eric Dupond-Moretti, l'avocat de Jacques Glassmann, l'ancien joueur de l'USVA qui avait dénoncé à ses dirigeants l'affaire de corruption, s'est déclaré «satisfait pour le principe d'une décision qui prend en compte la vie gâchée de mon client».

L'avocat de Jean-Pierre Bernès, Me Gilbert Collard, a annoncé pour sa part qu'il ne ferait pas appel. «Nous voulons tourner la page et que cette affaire serve le monde du football» a-t-il déclaré.

Me Collard a par ailleurs estimé le jugement «surprenant à l'égard de Bernard Tapie puisqu'il constitue un dépassement des réquisitions du procureur». (ap)

Sans le sous

Bernard Tapie n'aura donc pas fait illusion aux yeux du tribunal au terme de huit jours d'un procès marqué par les révélations spectaculaires de Jean-Pierre Bernès et de Corinne Krajewski, l'ancien attachée parlementaire de Jacques Mellick.

Prenant la parole en dernier après le réquisitoire cinglant d'Eric de Montgolfier, Bernard Tapie avait trouvé lui-même le mot de la fin: «Cette affaire m'a fini, ruiné. Elle m'a mis dans une situation politique et professionnelle qui s'appelle le néant.» (ap)

PARTI PRIS

Tristesse

Il avait, bien malgré lui, pris l'habitude de perdre des batailles. Mais jamais la guerre. Depuis hier, Bernard Tapie a été obligé de déposer les armes après un ultime combat où l'homme, indéniablement, ne se bagarrait pas à armes égales.

Ses adversaires ont voulu sa peau. Ils l'ont eue. Mais il leur a fallu du temps. Car dans le genre dur à cuire, difficile de faire mieux que Nanard.

Le jugement du Tribunal correctionnel de Valenciennes coïncide avec la fin d'un homme, la fin aussi d'une sombre affaire dont on ne connaîtra jamais la vérité. Toutes les parties concernées ont admis, certaines bien trop tard, qu'il s'était réellement passé des choses le soir du 20 mai 1993 à Valenciennes. Presque deux ans plus tard, un seul protagoniste de ce Dallas en miniature va se retrouver derrières les barreaux: Bernard Tapie. Trop simple.

Certes, l'ancien président de l'OM n'a pas été particulièrement habile dans sa défense. Le vrai-faux témoignage de son ami Jacques Mellick aura précipité sa chute, mais cela ne prouve nullement que BT ait voulu acheter la rencontre Valenciennes - Marseille. Ce qui paraît par contre plus que probable, c'est que Tapie ait voulu forcer la main à Boro Primorac pour que celui-ci endosse la responsabilité du feuilleton. Mais faire admettre ça au brave Boro était aussi impensable que de faire avaler un morceau de viande à un végétarien. Tant mieux.

Nanard, à force de croire – naïvement – que tout s'achetait, a crèusé sa propre tombe. Le président Le Graët estime pour sa part que la justice sportive et civile a accompli son devoir. Nous ne sommes pas forcément d'accord avec la tête pensante de la FFF. Primo, l'OM a été exclu des Coupes d'Europe sans que la moindre preuve de tricherie n'ait été amenée devant les tribunaux. Secondo, la sentance civile est d'une telle dureté que ça sent trop le règlement de comptes. Punissons les tricheurs, oui, mais les vrais et, surtout, tous les tricheurs. Force est de reconnaître que le jugement rendu hier dans le nord de la France est un jugement à deux vitesses.

Certains s'en réjouiront. Le simple fait d'imaginer Tapie en tôle les font jouir de plaisir. Pauvres types. Une chose est sûre: dans l'Hexagone tout particulièrement, les hommes qui connaissent le succès, en affaire, en politique et dans les milieux sportifs sont très mal vus. Tous les coups sont permis pour les déstabiliser. Au panier!

Quelle tristesse.

Gérard STEGMÜLLER

Quinze blessés à Santiago *– Quinze blessés et cent une interpellations: tel est le bilan d'incidents survenus à l'issue du match ayant opposé Colo Colo à Universidad de Chile (3-0). Les supporters des deux formations se sont violemment affrontés au stade Monumental de Santiago et dans la périphérie. Pour rétablir l'ordre, environ 700 policiers ont été contraints de faire usage de canons à eau et de gaz lacrymogènes. (si)*

Natation

Jeunes prometteurs

A l'aube de la saison d'été, Genève-Natation organise toujours ses rencontres genevoises dans la piscine de 50 m des Vernets, qui fut le théâtre des récents championnats suisses d'hiver. Plusieurs nageurs du CNCF en sont revenus avec une ou plusieurs médailles.

Si pour les nageurs confirmés ce meeting ne représente qu'un «test» au milieu d'une période d'entraînement intense d'endurance, il offre souvent aux plus jeunes la possibilité de réaliser une prometteuse progression. C'est ainsi que pour le CNCF, Fanny Schild (12 ans) a remporté trois courses et signé une troisième place dans de très bon temps, notamment au 200 m libre en 2'33"9 et au 50 m libre en 31"9. Yannick Bastin (9 ans) a, lui, participé à trois finales et gagné la médaille d'argent au 200 m libre. Alain Pellaton s'est adjugé le bronze sur 100 m brasse, tout comme Saskia Amey sur 50 m libre – tous deux 12 ans – et Marc Zappella sur 100 m brasse, qui à 10 ans semble suivre les traces de son frère. Dejan Gacond et Mélanie Dupan ont également pris part à des finales.

Chez les plus grands, Carine Montandon a tout raflé, trois courses et trois victoires agrémentées d'un excellent 1'11"8 sur 100 m dauphin. Stéphanie Cour, en grosse période de préparation pour ses championnats d'Europe juniors, a nagé sept courses en une journée remportant au passage le 50 m libre. Yves Pellaton réalise un beau chrono sur 100 m brasse (1'18"2) et termine troisième, ainsi que Lionel Voirol, troisième dans la catégorie des plus de 16 ans. Philippe Boichat, Chimère Gosteli et Laure Pelletier, qui semble abonnée à un temps de 1'14" sur 100 m dos, se sont également aligné dans des finales.

Du côté du Locle, pour le LLN, plusieurs nageurs ont également été finalistes. Il s'agit de Joëlle Guggisberg (10 ans), de Magali Giordano (14 ans), Andrey Vuille (17 ans) et Yann Matthey (16 ans).

Prochain concours dans deux semaines à Renens, pour l'ouverture de la période estivale. (si-pre)

Course d'orientation - Championnat suisse à Monthey

Fantastique titre de L. Béguin

Le premier championnat suisse de courte distance de course d'orientation a eu lieu samedi à Monthey. Le Chaumonnier Luc Béguin, sociétaire du CO Chenau, a remporté un fantastique titre un peu à la surprise générale. Parfait techniquement, il a parcouru les 4,3 km, 150 m de dénivellation et 16 postes de la finale, en 35'15".

Le terrain de course très en pente et couvert de nombreuses pierres, d'éboulis et de falaises plus ou moins grandes a parfaitement convenu à l'orienteur de Chaumont.

Après avoir fait le meilleur temps de son groupe lors de la qualification du matin, il a effectué une course parfaite en fin d'après-midi. Nettement moins tendu que les membres du cadre national pour qui cette course était très importante (course de sélection), Luc Béguin a attaqué les postes avec sûreté: «Je n'ai effectivement pas fait de fautes. J'ai rapidement trouvé le bon rythme pour ce genre de course courte où il faut trouver le juste milieu entre vitesse et bonne technicité. Je n'ai certainement pas été aussi vite que les autres, mais sans faire de fautes et sans «zoner» près des postes, je me suis retrouvé devant, un peu à ma surprise quand même. Je suis évidemment ravi de cette médaille d'or et content du podium où étonnamment aucun membre du cadre national ne figure.»

En effet, ses dauphins furent le Tessinois Stefano Maddalena de Cadenazzo et le Bernois Christian Mittelholzer qui n'ont perdu que 12 et 29 secondes respectivement sur Luc, prouvant ainsi que les courses courtes distances peuvent donner de sacrées surprises vu la tension nerveuse qu'elles engendrent. Le Boudrysan Alain Berger (CO Chenau) a pris une bonne cinquième place bien qu'il visait le podium, qu'il ne manque d'ailleurs que pour 23 petites secondes. Le matin, il a terminé second de sa qualification, mais en finale il a commis plusieurs erreurs lui coûtant trois minutes environ. L'option d'aller à fond lui a donc probablement coûté la médaille, vu les écarts très faibles entre les hommes de tête.

Le Biennois du CO Chenau Christian Aebersold a pris la treizième place et le troisième Neuchâtelois fut Jan Béguin (CO Chenau) qui a fini à une honorable vingt-cinquième place (sur plus de 100 participants). Jérôme Attinger (CO Chenau) a malheureusement raté sa finale en cherchant un poste pendant 6 minutes, puis en ressentant sa blessure aux ligaments de la cheville. Pourtant, quelques heures plus tôt, il avait réalisé une magnifique performance en remportant sa course de qualification. Dommage qu'il ne l'ait pas rééditée lors de la course finale.

CLASSEMENTS

Hommes élites. Qualification: HE1: 1. Mittelholzer (OLG Kakowa) 31'18". 3. Aebersold (CO Chenau) 31'57". **Puis:** 27. Lauenstein (CO Chenau) 41'29". **HE2:** 1. L. Béguin (CO Chenau) 30'08". **Puis:** 8. J. Béguin (CO Chenau) 33'20". **HE3:** 1. Attinger (CO Chenau) 30'49". 2. Berger (CO Chenau) 31'24". **Puis:** 19. Blaser (CO Calirou) 39"20. **Finale A:** 1. L. Béguin 35'15". 2. Maddalena (Selezione Ticino) 35'27". 3. Mittelholzer 35'44. **Puis:** 5. Berger 36'07". 13. Aebersold 38'33". 25. J. Béguin 42'58". 33. Attinger 49'31". **Finale B:** 1. Zürcher (OL Norska) 36'32". **Puis:** 26. Stéphane Blaser (CO Calirou) 54"4". **Finale C:** 1. Mohn (OLC Kapreolo) 30'42". 2. Lauenstein (CO Chenau) 42'42".

Dames élites. Qualification: 1. König (Hämeelinnan Suumist.) 35'36". **Puis:** 4. Renaud (CO Chenau) 37'45". **Finale A:** 1. Wolf (OLG Coire) 36'36". 2. König 40'20". 3. Widler (OLG Weisslingen) 40'49". **Puis:** 13. Renaud 52'49".

Dames juniors. Qualification: 1. Luder (OLV Hindelbank) 34'47". 2. A. Juan (CO Chenau) 35'07". **Puis:** 8. Lauenstein (CO Chenau) 43'15". **Finale A:** 1. Schulthess (OLC Kapreolo) 34'34". 2. Wehrli (OLK Argus) 36'35". 3. Luder (OLV Hindelbank) 37'13". **Puis:** 6. A. Juan 39'10". **Finale B:** 1. Lauenstein 33'51". (sb)

Tir à l'arc

Les Robins des Gollières

Malgré le temps, une centaine d'archers ont sillonné la forêt et les pâturages des Gollières ce week-end. C'est sous une pluie battante puis sous la neige qu'une trentaine de courageux ont découvert samedi deux magnifiques parcours de tir en campagne (Field) implantés pour l'occasion par le Tell-Club Neuchâtel-Sports (TCNS).

Dans cette compétition, l'archer connaît les distances auxquelles se trouvent douze des cibles, mais doit estimer ces distances pour les douze autres. Cette discipline fait peur à de nombreux tireurs qui craignent d'y casser trop de flèches et qui les obligent à jouer avec le terrain.

Peu de Neuchâtelois se sont alignés, mais un cadet s'est révélé plus que prometteur: Matthieu Seilaz du TCNS qui montait sur la plus haute marche du podium. Deux vétérans étaient également en pleine forme: le Chaux-de-Fonnier René Kaufmann qui au terme de la première partie du parcours menait au score, il allait pourtant ne terminer que quatrième et Edouard von Arx (TCNS) qui allait prendre le premier rang en field et le troisième en parcours!

CLASSEMENTS

Field. Compound hommes: 1. Kreuter, Schwarzwasser, 310 points. 2. Novello, Lausanne, 300. 3. Gillen, Emme-Burgdorf. 294. **Puis:** 5. Muggli, TCNS.

Olympique hommes: 1. A. Turrian, Lausanne, 268 points. 2. Dio Guardi, Bâle, 260. 3. Vuilloud, Archers de Jousx, 247. **Puis:** 10. Poncioni, TCNS, 157. 11. Bueche, TANeuchâtel, 97.

Instinctifs hommes: 1. Pralong, Crans-Montana, 256 points. 2. Pambianchi, Archers de Diane, 246. 3. Schramm, Allemagne, 208. **Puis:** 6. Rollier, TANeuchâtel 177.

Vétérans: 1. Von Arx, TANeuchâtel, 298 points. 2. M. Turrian, Lausanne, 296. 3. Ghali, Lausanne, 292. **Puis:** 4. Schill, La Chaux-de-Fonds, 240. 5. Kaufmann, La Chaux-de-Fonds, 230.

Parcours. Compound cadets: 1. Seilaz, TCNS, 345 points. 2. Klaus, Schwarzsee, 320. 3. Ghali, Lausanne, 315. **Puis:** 5. Gandolfo, La Chaux-de-Fonds, 305. 7. Kohler, TCNS, 245. 8. Gagnebin, TCNS, 240. 9. Vallélian, La Chaux-de-Fonds, 210. 11. Perrinjaquet, TCNS, 195.

Longbow hommes: 1. Mischler, La Heutte, 290 points. 2. Wolfsberger, Tavannes, 280. 3. R. Trussel, Olten, 215.

Instinctif hommes: 1. Gaumann, La Heutte, 445 points. 2. Perren, Crans-Montana, 370. 3. Steiner, La Heutte, 325. **Puis:** 5. Rollier, TAN, 305.

Compound hommes: 1. Dübach, Lyssach, 495 points. 2. Gilgen, Emme-Berthoud, 450. 3. Zaugg, Lyssach, 420. 4. Humbert, TCNS, 415.

Olympique hommes: 1. Raemy, Schwarzsee, 355 points. 2. Brügger, Schwarzsee, 345. 3. Ducros, Collombey, 355. **Puis:** 5. Poncioni, TANeuchâtel, 325.

Compound vétérans: 1. M. Turrian, 490 points. 2. Ghali, Lausanne, 470. 3. Von Arx, TAN, 445. 4. Kaufmann, La Chaux-de-Fonds, 430. 5. Schill, La Chaux-de-Fonds, 375. (mg)

Location ouverte – *La location pour le tournoi du 100e anniversaire de l'Association suisse de football (ASF) est désormais ouverte. Les réservations peuvent se faire au No de téléphone 157 00 77 (fr. –.36/minute). La Suisse accueillera l'Italie le 19 juin à Lausanne, l'Italie et l'Allemagne s'affronteront le 21 juin à Zurich et la Suisse recevra enfin l'Allemagne le 23 juin à Berne. Les trois rencontres débuteront à 20 h 30. (si)*

Coupe des frontières

Reprise au sommet

Le second tour de la Coupe des frontières débute ce soir à Ependes par une rencontre au sommet, celle opposant Vaud à Neuchâtel. Un match important à plus d'un titre, le tournoi éliminatoire des sélections régionales du 25 mai prochain à Boudry se profilant à l'horizon.

Ayant remplacé au pied levé son ami Roland Guillod, Max Fritsche a été contraint de revoir la composition de la sélection neuchâteloise de deuxième ligue. Plusieurs équipes étant encore concernées par la relégation et les joueurs de Noiraigue étant également ménagés, le choix de l'entraîneur de Boudry a encore été réduit par le fait que seuls des joueurs suisses peuvent être sélectionnés et par les deux matches qui se disputeront demain soir (Les Ponts-de-Martel - St-Blaise et St-Imier - Fontainemelon à Châtillon), mais il est convaincu que, malgré tout, l'équipe qui se déplacera tout à l'heure en terres vaudoises est compétitive et a les moyens de défendre sa place de leader. J.C.

LA SÉLECTION

Luc Pétermann, Maurice Mazzochi, Patrick Bruegger, Nicolas Gerber (tous de Marin), Serge Baechler, Claudio Penaloza, Julien Gafner (Boudry), Laurent Zurmühle, Cédric Racine, Dominique Morand, Jean-François Gattoliat (Le Landeront), Yannick Chedel (Serrières) et Olivier Christe (Hauterive).

À L'AFFICHE

Ce soir

20.00 Vaud - Neuchâtel (à Ependes).

CLASSEMENT

1. Neuchâtel	3	2	0	1	6-4	6
2. Vaud	3	2	0	1	5-4	6
3. Fr.-Comté	3	1	1	1	7-7	4
4. Jura	3	0	1	2	2-5	1

La victoire vaut trois points.

BANCO JASS

♥ 8, 10, D, R, A

♣ 6, 7, 8

♦ 8, V

♠ 8, A

Football - Coupe de Suisse (demi-finale): Delémont à Sion

Treize ans après

Comme le temps passe. Treize ans presque jour pour jour, Delémont s'apprête à disputer la deuxième demi-finale de Coupe de Suisse de son histoire. Ce sera dans quelques heures à Sion. Le 4 mai 1982, l'équipe jurassienne avait en effet été butée à ce stade de la compétition par un FC Bâle (LNA) qui n'en avait pas mené large sur sa pelouse de Saint-Jacques. Défaits 0-3, les Jurassiens, qui militaient à cette époque en première ligue, s'étaient défoncés et c'est seulement en fin de match qu'ils encaissèrent deux buts synonymes d'élimination. Rudi Schribertschnig et Philippe Rossinelli, respectivement entraîneur et capitaine des SRD, se souviennent...

Par **Gérard STEGMÜLLER**

Philippe Rossinelli (tout à droite) et Rudi Schribertschnig (en médaillon)
Le premier, opposé sur notre cliché au Neuchâtelois Pellegrini, et le second estiment l'un comme l'autre que l'arbitre avait joué la carte du «grand» à Bâle. (Schneider/a)

Les bougres ne sont certainement pas les seuls à se souvenir de ce grand soir. Sur les 10.200 spectateurs qui garnissaient les gradins du «Joggeli», plus de la moitié avaient débarqué depuis le Jura. «La ville s'était complètement mobilisée autour de cet événement, raconte Philippe Rossinelli, l'actuel meneur d'hommes du FC Moutier. Chaque supporter était arrivé à Bâle avec une fleur. Tout le monde attendait que l'on batte les Alémaniques.»

Rudi Schribertschnig, qui a porté les couleurs du FCC (saisons 1971-1975 et 1977-1979), met aussitôt un bémol: «Nous savions d'avance que nous n'avions aucune chance. Pour nous, le simple fait d'avoir sorti NE Xamax en quart de finale nous suffisait. Pourtant...»

L'ARBITRAGE EN QUESTION

Eh oui, pourtant... Comme c'est souvent et malheureusement le cas en Coupe de Suisse, l'arbitre, le Fribourgeois Macheret, a pris fait et cause pour les pensionnaires de LNA. Le «grand», en somme. «Rufi avait été poussé dans le dos par Graf, un stopper énorme comme une bête, se rappelle Rossinelli. Mais point de penalty, alors que la faute était indiscutable. Après le match, j'ai ressenti une frustration terrible: chaque décision de l'arbitre était vraiment limite-limite.»

Des propos corroborés par l'entraîneur de l'époque: «Sur le deuxième but bâlois inscrit à la 86e, il y avait une faute de main manifeste. Hélas, le directeur de jeu n'a pas bronché. J'étais furieux, d'autant que j'ai moi-même dévié le ballon dans nos propres filets!»

Il y a des soirs comme ça. Et le numéro trois, signé par une vieille connaissance (Beat Sutter) à la 90e, allait donner à la rencontre un résultat qui ne reflétait pas du tout la physionomie des débats.

CAMPAGNE DÉTESTABLE

Avec le recul, Schriberstchnig se dit que l'exploit était possible: «Hélas, Bâle n'a pas commis la même erreur que NE Xamax en nous sous-estimant. D'accord, une demi-finale de Coupe, c'est excitant. Mais quand on ne peut pas participer à la finale, j'estime que ce n'est rien. Et puis, à Delémont, on tenait à tout prix à accéder à la LNB. C'était là notre but premier. Et pour un malheureux goal, nous avons, une fois de plus, échoué dans notre tentative.»

Enfant de Delémont et capitaine des SRD durant treize ans, Philippe Rossinelli ne désespère pas un jour de se retrouver à la tête de l'équipe de ses débuts. C'est écrire que ce soir, il sera bien sûr derrière Roger Läubli et son équipe. «Déjà pour une raison bien simple, reprend l'instituteur delémontain. Le «Blick» a fait une campagne de dénigrement contre Delémont. Aux yeux du journal zurichois, il serait inadmissible qu'une équipe de LNB dispute une Coupe d'Europe. Cette façon d'agir est lamentable. C'est dommage pour Sion mais, avant tout, il s'agit d'être anti-«Blick».

Houla!

G.S.

À L'AFFICHE

COUPE DE SUISSE

Demi-finales

Ce soir

20.00 Sion - Delémont
Young Boys - Grasshopper

LNB, contre la relégation

Ce soir

19.00 Etoile Carouge - Tuggen
19.30 Granges - Schaffhouse
Wil - Locarno
20.00 Bellinzone - Echallens
Gossau - Baden

Mardi 23 mai

20.00 Delémont - Chênois

CLASSEMENT

1. Wil	14	9	3	2	23- 7	29	(8)
2. Bellinzone	14	8	3	3	22-13	27	(8)
3. Granges	14	8	2	4	15-15	26	(8)
4. Locarno	14	6	4	4	21-19	25	(9)
5. Schaffhouse	14	4	8	2	18-12	24	(8)
6. Baden	14	5	6	3	19-11	23	(7)
7. SR Delémont	14	5	4	5	22-18	21	(7)
8. Gossau	14	7	2	5	20-20	19	(3)
9. Carouge	14	3	4	7	17-21	18	(8)
10. CS Chênois	14	1	8	5	15-23	14	(4)
11. Echallens	14	2	4	8	9-23	12	(4)
12. Tuggen	14	0	4	10	8-27	7	(3)

Entre parenthèses, les points de la qualification

Le coup de fil

Läubli: «Une chance unique»

«Bien sûr, notre priorité va au championnat. Mais si Grasshopper bat Young Boys et se retrouve en finale de la Coupe de Suisse, cela signifique que Sion ou Delémont est qualifié pour la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe. Les gars doivent alors se dire qu'ils sont tout près de réaliser un granc truc. C'est une chance unique!»

Voilà en résumé les termes que va employer Roger Läubli pour motiver sa troupe avant la demi-finale de ce soir au stade de Tourbillon entre Sion et Delémont. Au niveau de l'effectif delémontain, seul Rimann (blessé) manque à l'appel. «Je vais faire jouer les joueurs qui sont les plus aptes à supporter la pression, reprend le chef de La Blancherie. Il s'agira de garder le ballon, de ne pas balancer. Car à ce petit jeu, Sion va nous manger tout cru. Nous n'allons pas en Valais chercher le 0-0 et espérer vaincre aux tirs au but. Non, ce serait du suicide.»

L'entraîneur delémontain, qui a visionné le match Sion - Lugano histoire de se faire une petite idée sur la bande de «Boubou» Richard, ajoute encore que «tactiquement, il faudra être malin. Mais aucun Sédunois ne sera astreint à un marquage particulier.»

Delémont sera certainement soumis à un siège en règle en début de match. «J'espère simplement que l'arbitre (réd: M. Détruche de Thônex) ne se laissera pas influencer. Car je sais très bien que de nombreuses personnes estiment que la présence d'une formation de LNB en finale le lundi de Pentecôte ne serait pas forcément une bonne chose» conclut Läubli.

Mais non, Roger, mais non...

G.S.

Opération originale

La demi-finale de ce soir dépasse largement le cadre sportif. En effet, une tente VIP dressée dans l'enceinte de Tourbillon réunira les personnalités politiques et économiques du canton du Jura et du Valais.

Autre chose: quel que soit l'heureux élu, le stade du Wankdorf ne pourra pas accueillir plus de 35.000 spectateurs le lundi de Pentecôte, jour de la finale. Cette limitation a incité les deux clubs romands à monter une opération originale. L'idée est simple: tout détenteur d'un billet de la demi-finale de Tourbillon sera, sur présentation dudit billet, prioritaire lors de l'achat d'un ticket pour la finale.

Comme la Coupe de Suisse est une compétition qui sourit généralement au FC Sion (six participations en finale, autant de succès), il y a fort à parier qu'il va y avoir de l'ambiance dans quelques heures dans l'antre sédunoise. G.S.

LNA: changements à la Pontaise et au Brügglifeld

Bregy à Lausanne, Trümpler à Aarau

L'ex-international Georges Bregy, 37 ans, entraîneur-joueur du FC Rarogne, candidat à la promotion en LNB, entraînera Lausanne la saison prochaine. Le Haut-Valaisan, qui a signé un contrat portant sur deux saisons, remplacera le Bernois Martin Trümpler lequel, pour sa part, a été engagé par Aarau pour pallier le départ de Rolf Fringer à Stuttgart.

Bregy mettra ainsi définitivement un terme à sa carrière de joueur. «Il faut prendre la chance quand elle se présente. J'avais une clause libératoire dans mon contrat avec Rarogne.» Selon le président Alfred Bezzola, Bregy représente exactement le profil du candidat recherché: «Un bon tacticien, technicien et un homme de caractère. Nous nous activons déjà en coulisse pour préparer une équipe compétitive.»

Bregy, qui complétera sa formation d'entraîneur à Macolin avec son diplôme A au début juillet, espère trouver trois renforts de qualité pour compléter son effectif: «J'ai donné une liste de noms aux dirigeants lausannois. C'est à eux de faire les démarches pour enrôler ces éléments dont j'aurai besoin, en tenant compte bien sûr des moyens financiers à disposition.» Si Bregy n'a pas voulu faire état des noms qui l'intéressent, il a toutefois admis que son meneur de jeu, qui serait appelé à tenir un rôle assez identique au sien, serait certainement un étranger. Le Roumain Pavel Badea quittera la Pontaise. Le gardien Brunner et le buteur Sogbie en revanche seront encore Lausannois, alors que Sylvestre est en pourparlers pour une prolongation.

Pour sa part, Martin Trümpler, qui avait été engagé en 1994 pour deux ans, a toutefois trouvé un accord avec les dirigeants lausannois pour se libérer de ses engagements contractuels. Agé de 47 ans, Trümpler succédera donc pour les deux prochains exercices à l'Autrichien Rolf Fringer, en partance pour Stuttgart. (si)

Voile - Corum Maxi Cup à Yverdon

Démonstration de «Henri Lloyd»

Organisée par le cercle de voile «La Matelote», la sixième édition de la Corum Maxi Cup a connu cette année une météo plus qu'hivernale mais aussi d'excellentes conditions de vent (5-6 beaufort).

Les quelques 35 bateaux ayant bravés la pluie et le froid se sont affrontés en quatre manches sur des parcours «banane» et nous ont gratifié d'un spectacle fantastique.

C'est l'Asso 99 «Henri Lloyd», barré par le régional Pierre Walt, qui remporte brillamment cette sixième édition devant le One Tonner «Café La Semeuse». En s'imposant dans les quatre régates, «Henri Lloyd» a dominé cette Maxi-Cup de la tête et des épaules et fera figure d'épouvantail au Bol d'Or le week-end prochain.

Les quinze Jokers, qui se retrouvaient pour une manche du championnat suisse, se sont livrés une farouche bagarre et c'est finalement «Geronimo», barré par l'Italien Maurizio Lanocita qui a mis tout le monde d'accord en s'imposant devant les Zurichois d'«Entusiasmo».

Sixième Corum Maxi-Cup: 1. «Lloyd», Asso 99, Walt. 2. «Café La Semeuse», One Tonner, Grimaître. 3. «Canopus», IMX 38, Matthey. (comm)

Un relais de soutien –
A l'initiative de supporters de la candidature de Sion-Valais à l'organisation des JO d'hiver 2002, un relais de soutien sera organisé, qui ralliera le chef-lieu valaisan à Budapest, où le Comité international olympique (CIO) désignera la ville chargée d'organiser ces joutes le 16 juin prochain. Ce relais s'effectuera «non-stop» en patins à roulettes (six patineurs) ainsi qu'en skis à roulettes (quatre skieurs), de jour comme de nuit sur les 1392 km séparant les deux villes. (si)

GAINS

Sport-Toto

2	× 13	Fr.	113.258,70
65	× 12	Fr.	762,20
859	× 11	Fr.	43,30
6.315	× 10	Fr.	5,90

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 120.000 fr.

Toto-X

1	× 5+cpl	Fr.	27.143,60
11	× 5	Fr.	3.246,10
1.020	× 4	Fr.	35.—
14.995	× 3	Fr.	3.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. Somme approximative du premier rang du prochain concours: 350.000 fr.

Loterie suisse à numéros

3	× 6	Fr.	331.449,60
3	× 5+cpl	Fr.	133.507,20
182	× 5	Fr.	5.463,50
10.323	× 4	Fr.	50.—
183.308	× 3	Fr.	6.—

Somme approximative au premier rang du prochain concours 1.000.000 fr.

Joker

7	× 5	Fr.	10.000.—
42	× 4	Fr.	1.000.—
539	× 3	Fr.	100.—
5.145	× 2	Fr.	10.—

Le maximum de 6 chiffres n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 650.000 fr.

TV-SPORTS

TSR
22.45 *C'est très sport.*

Suisse 4
15.30 *Cyclisme. Giro.*
18.55 *Handball. CM: Suisse - Cuba.*

DRS
22.20 *Gool!*

TSI
12.30 *Eurogoal.*
15.30 *Cyclisme. Giro.*
22.15 *Sportsera.*

TF1
22.40 *Boxe.*

France 3
20.35 *Tout le sport.*
00.20 *Voile. Coupe de l'America.*

ARD
13.00 *Tennis.*

RAI uno
14.15 *Tennis.*

Eurosport
08.30 *Eurogolf.*
09.30 *Tennis de table.*
11.00 *Aérobic.*
12.00 *Eurogoals.*
13.30 *Speedworld.*
15.30 *Triathlon.*
17.00 *Athletic magazine.*
18.00 *Eurogoals.*
19.30 *News 1.*
20.00 *Motors.*
22.00 *Boxe.*
23.00 *Snooker.*
01.00 *News 2.*

Les échos... ...du week-end

UN ŒIL QUI RIT, UN ŒIL QUI PLEURE

Au terme de la saison, Rolf Fringer quittera donc ce FC Aarau qui lui a valu tant de succès pour mettre le cap sur Stuttgart. A l'en croire, ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il tournera le dos au Brügglifeld. «J'ai un œil qui rit et l'autre qui pleure, assure-t-il. Il y a pourtant dans la vie des occasions que l'on se doit de saisir quand elles se présentent.»

Il est vrai que ce n'est pas tous les jours que l'opportunité de diriger un club de Bundesliga s'offre à un entraîneur suisse.

UN DÉFI

En décrochant un contrat à Stuttgart, Rolf Fringer a en quelque sorte battu Gilbert Gress dont on sait qu'il était lui aussi candidat. «Il m'est difficile de dire ce qui a fait la différence, commente le futur ex-entraîneur d'Aarau. Je crois que j'ai su persuader les dirigeants que je suis un entraîneur moderne. Cela étant, plutôt que de parler de promotion, je considère ce passage sur les bords du Neckar comme un défi. Je rigolerai quand j'aurai obtenu des résultats probants.» Et de rappeler que le VfB Stuttgart avait décidé de repartir de zéro.

Le défi n'en sera que plus beau à relever pour Rolf Fringer.

LES JOUEURS EN CAUSE

Le départ d'un entraîneur suscite bien évidemment les réactions les plus diverses. A voir le comportement des joueurs argoviens samedi à la Maladière, force est de croire que l'annonce qui leur a été faite en semaine n'a pas eu d'effet stimulant sur leur comportement. «Ils ont bien réagi, corrige Rolf Fringer. En fait, ce n'est pas tant le départ de leur entraîneur qui les préoccupe actuellement mais bien le renouvellement de leurs contrats.»

Gageons que les dirigeants argoviens n'en auront reconduit aucun sur la base du match face à NE Xamax.

HENCHOZ VISIONNÉ

A moins d'un invraisemblable renversement de situation, Stéphane Henchoz ne sera plus Xamaxien la saison prochaine. Annoncé un peu partout, le Fribourgeois était visionné samedi dernier par Reiner Calmund, manager du Bayer Leverkusen. Hambourg et Stuttgart ont eux aussi manifesté de l'intérêt. Affaire à suivre...

Sachez tout de même que Martin Rueda est d'ores et déjà pressenti pour assurer la succession de l'international à la Maladière.

NEUCHÂTEL PLUTÔT QUE PARIS

On sait que NE Xamax compte quelques Strasbourgeois parmi ses inconditionnels. Samedi, quand bien même le Racing disputait la finale de la Coupe de France au Parc des Princes, ils ont tenu à venir à la Maladière. «Pas question de laisser tomber Gilbert Gress et son équipe! Et puis, nous préférons Neuchâtel à la capitale...»

C'est beau, c'est beau...

DE L'AMOUR DANS LA GODASSE

«Toute l'équipe en voulait ce soir. Citer quelques joueurs serait faire injure aux autres.» Si Gilbert Gress associait tout son monde dans cette victoire, quelques individualités sont néanmoins ressorties du lot. Tel Lajos Detari, qui a distillé quelques ballons qui ont fait les délices de ses coéquipiers et de ses admirateurs. «Ce type-là, il caresse la balle. Il a de l'amour dans la godasse» commentait un thuriféraire du Hongrois.

Qui dit mieux? (jfb)

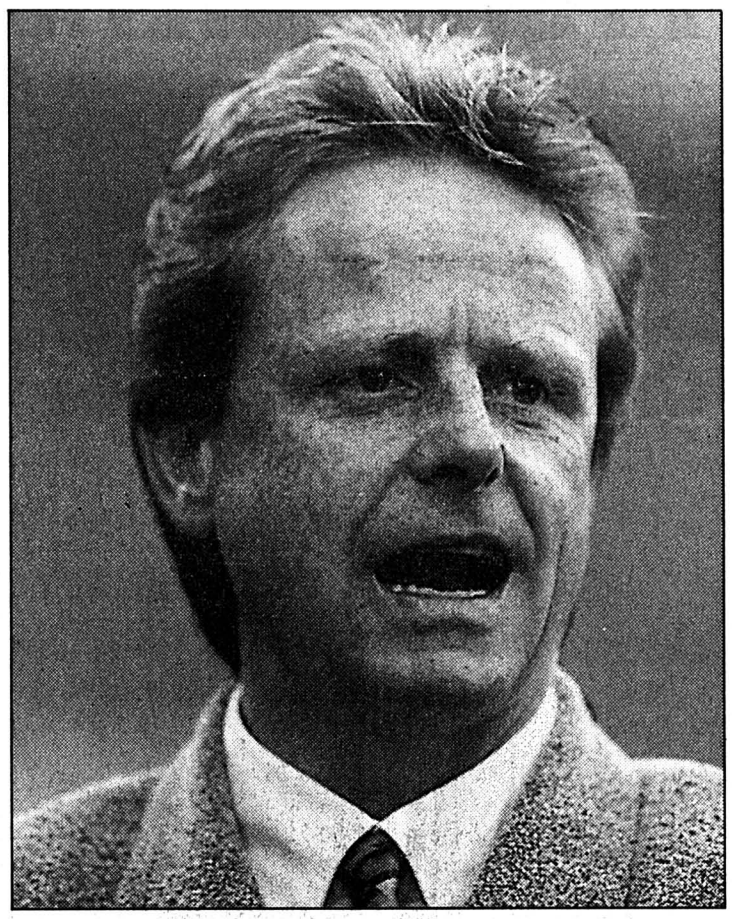

Rolf Fringer
Après les joueurs, au tour des entraîneurs de mettre le cap sur la Bundesliga! (Lafargue)

LE DÉPIT D'ENRICO

«Je ne sais pas si ce ballon était arrêtable ou pas, mais il me reste en travers de la gorge» avouait Pierre-Philippe Enrico en repensant au but de A. Benhaky. Reste que, après tous les exploits accomplis par le portier chaux-de-fonnier ces derniers temps, on peut difficilement lui reprocher d'avoir encaissé ce but sur lequel il est totalement innocent. «Peut-être, philosophait PPE, mais tous les arrêts que j'ai faits jusqu'ici ne serviront à rien si c'est à cause de ce but que nous sommes relégués».

Pour notre part, on voit mal qui pourrait se permettre de mettre une éventuelle relégation sur le dos du gardien «jaune et bleu».

GUEDE TOUJOURS FAIR-PLAY

«Ce but-là, tu aurais pu le garder pour les finales» lança José Luis Guede au fameux Addelmajid Benhaky dimanche à l'issue du match Thoune - FCC. «Désolé, mais moi j'ai fait ce que je devais faire car nous voulions gagner ce match pour essayer de terminer premiers du groupe» répondit le Maghrébin. «Je le sais bien, répliqua le meneur de jeu chaux-de-fonnier en assénant une grande tape sur l'épaule du buteur oberlandais. Je disais ça comme ça. Tu as marqué un super but et bravo.»

Comme quoi, dans la plus amère des défaites, on peut rester fair-play.

PAS SUSPENDU

En quittant Thoune, Lino Mantoan était dans le doute: Guede, averti au Lachen, pourra-t-il jouer dimanche contre Moutier? Réponse: oui. L'Hispano-Chaux-de-Fonnier a certes écopé de son septième avertissement de la saison, mais il ne tombera pas sous le coup d'une suspension, qui serait intervenue si ce carton avait été le neuvième. Voilà donc Lino Mantoan soulagé lui qui devra déjà se passer de Gianni Angelucci (blessé).

BARRAGES EN VUE

Le classement du groupe 2 de première ligue donne des frissons dans le dos rien qu'au premier coup d'œil. Que se passera-t-il en cas d'égalité au douzième et treizième rangs? Le réglement stipule que si deux équipes sont à égalité de points à la treizième place elles disputeront un match de barrage pour désigner celle qui sera reléguée directement et celle qui participera au tour de relégation face au douzième du groupe 1. Si ce sont trois équipes qui se retrouvent treizièmes, la mieux lotie à la différence de buts sauvera sa peau, alors que les deux autres disputeront ledit match de barrage.

Autre cas de figure: deux ou plusieurs formations sont à égalité au douzième rang, celui du barragiste, et une seule (Colombier, Moutier ou Bümpliz) est treizième, alors on procède de la même façon qu'indiqué précédemment. Seule différence, de taille, le vainqueur du barrage assurera son maintien alors que le perdant devra en découdre avec le douzième du groupe 1. On voit donc mal comment on échappera à un match de barrage pour désigner le douzième ou le treizième. Certitude: le FCC ne sera pas relégué d'office dimanche et Le Locle doit, au moins, faire un point pour éviter la culbute directe.

QUE DE SUPPORTERS

Si la solidarité cantonale n'a pas forcément bien fonctionné en première ligue, beaucoup de formations de deuxième et troisième ligues sont, elles, de plein cœur avec Colombier, Le Locle et La Chaux-de-Fonds. C'est qu'il faut savoir qu'au cas où trois Neuchâtelois feraient la culbute en deuxième ligue et que Noiraigue ne serait pas promu, il y aura quatre relégués en troisième ligue et un seul promu en deuxième. Si Noiraigue est promu, il y aura trois relégués en troisième ligue et, toujours, un seul promu en deuxième.

Si un seul club neuchâtelois fait la culbute avec Audax-Friûl, il y aura trois relégués en troisième ligue et si, dans ce cas, Noiraigue n'est pas promu il n'y aura qu'un promu en deuxième ligue. Dans le cas où, le plus souhaitable, Audax-Friûl serait le seul Neuchâtelois relégué, il y aura deux relégués en troisième ligue si Noiraigue est promu et trois si Noiraigue échoue. Dans cette dernière éventualité, il y aurait toujours deux promus en deuxième ligue.

HAMEL À LA CHASSE

«Si nous montons, il nous faut quatre joueurs» estime Bernard Hamel, dirigeant du FC Noiraigue. On peut d'ores et déjà vous dire que la chasse est ouverte et que quelques Bôlois pourraient porter le maillot néraoui la saison prochaine. Pour ce qui est de l'entraîneur, Pierre-Alain Schenevey ne pouvant reconduire son mandat, M. Hamel a déjà quelques noms en tête. Une indication: Claude Zürcher n'a pas les faveurs de la cote.

POLÉMIQUE AUX JEANNERET

L'arbitre xamaxien José Torres a-t-il eu raison d'interrompre le match Le Locle II - Etoile à la mi-temps samedi aux Jeanneret alors que les Loclois menaient 5-1? Les parties en présence ne sont pas du même avis. «C'est un scandale, estime Alain Piegay entraîneur du Locle II. Les conditions étaient les mêmes qu'au début du match et le terrain était encore en bon état. Roger Aellen et d'autres membres ont encore déblayé les lignes à la mi-temps. Mais, l'arbitre a eu peur et a cédé à la pression des Stelliens.»

HOFER DÉMENT

«Nous n'avons jamais fait pression sur l'arbitre, assure Pascal Hofer, entraîneur-joueur du FC Etoile. C'était devenu injouable, on ne voyait plus les lignes. Nous n'avons plus rien à perdre et le score n'a rien eu à voir dans cette suspension. Simplement, le match devenait dangereux. En réalité, cette partie n'aurait jamais dû débuter dans de telles conditions (réd: tempête de neige).»

Cela n'empêchera pas les Stelliens de reprendre la route des Jeanneret ce soir pour y affronter Trinacria (20 h).

PAROLE À L'ARBITRE

«J'ai donné le coup d'envoi de ce match parce que des gens du Locle se sont donné la peine de dégager le terrain, mais je n'aurais pas dû le faire, explique José Torres, l'arbitre du match Le Locle II - Etoile. Après la pause, ce n'était plus jouable et si j'ai pris la décision d'arrêter le match ce n'est pas parce que j'ai eu peur des Stelliens. Simplement, on ne voyait plus les lignes.»

Vous avez les versions des trois parties impliquées, à vous de vous faire une opinion.

PAS DE GRASSES MATINÉES

L'ANF ayant décidé de fixer tous les matches des deux dernières rondes de deuxième et troisième ligues au dimanche matin 10 h, les footballeurs seront privés de grasses matinées.

On en connaît qui ne s'en remettront pas.

RENFORTS AU CP FLEURIER

Bernard Hamel chasse sur tous les fronts, non seulement pour son club de football, mais aussi pour le CP Fleurier. Ses premières proies? Frank Vuillemin et Sébastien Braillard qui porteront les couleurs fleurisannes la saison prochaine, ainsi que les juniors du HCC Michaël Neininger et Steve Matthey, accompagnés par l'ex-Neuchâtelois Davide Bartoli.

Belles prises!

VFM À LA MARELLE

Lors du prochain exercice, les filles du VBC Franches-Montagnes disputeront leurs matches officiels de LNB féminine à la salle de La Marelle de Tramelan. Le club franc-montagnard a décidé de quitter sa vétuste salle du Noirmont et a trouvé un accord avec TGV-87. En principe, les deux équipes ne joueront pas le même week-end à domicile, mais si c'était le cas, l'une jouerait le samedi et l'autre le dimanche.

Voilà une cohabitation qui aurait été inimaginable il y a quelques années. (jc)

ARRÊT SUR IMAGE

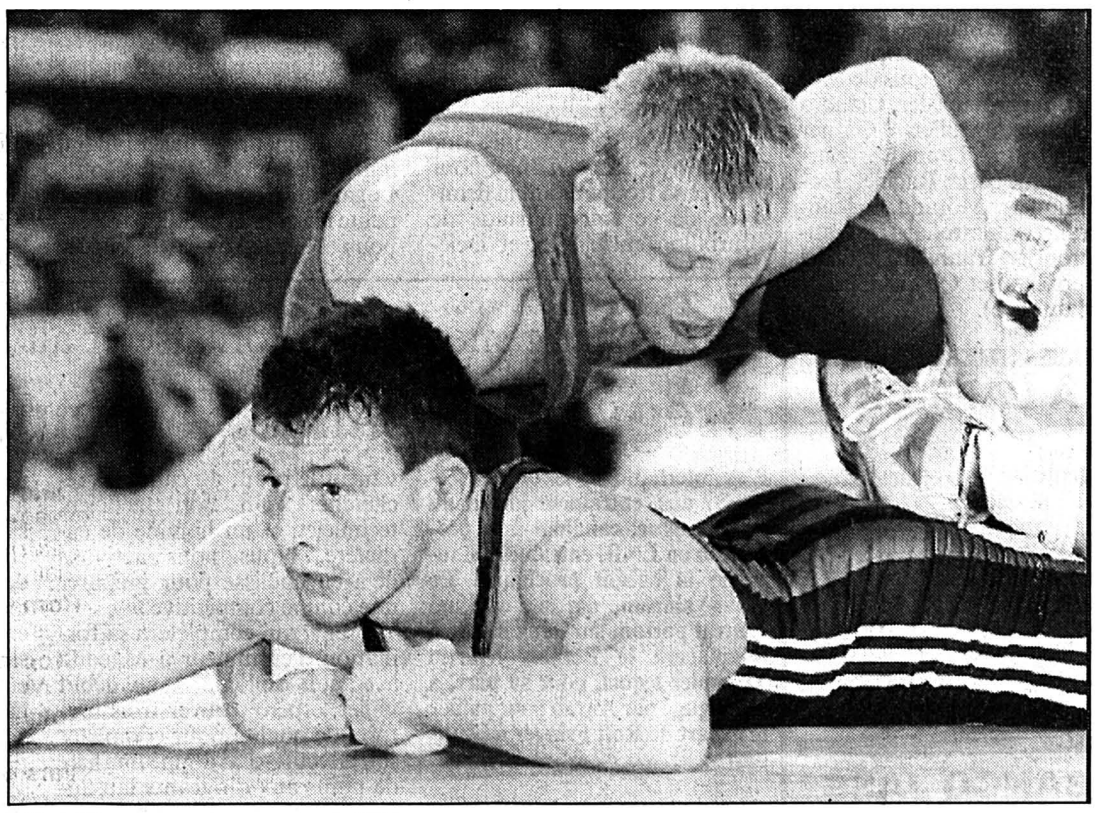

M'enfin, que se passe-t-il?
Le Suisse Martin Müller ne donne pas vraiment l'impression de comprendre ce qui lui arrive. En fait, le Bélarusse Serguei Smal, via une prise dont il détient le secret, est tout simplement en train de lui piquer la médaille de bronze qui aurait été la seule que les lutteurs suisses auraient obtenue lors des Européens qui se sont disputés à Fribourg. (Keystone)

Mardi 16 mai 1995
Fête à souhaiter: Pérégrin
Lever: 5 h 55 16° Coucher: 21 h 00
Lever: 23 h00 7° Coucher: 7 h 22
Neige 2200 m
Lac des Brenets 751,65 m
Lac de Neuchâtel 429,70 m
L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE
HAUT-DOUBS
NEUCHÂTEL
VAL-DE-RUZ
VAL-DE-TRAVERS
JURA BERNOIS
JURA

Grand Conseil

Les comptes au crible

Les députés du Grand Conseil ont réservé hier un accueil favorable aux comptes 94 de l'Etat de Neuchâtel, se bouclant sur un déficit moins important que prévu. Les socialistes ont cependant annoncé subordonner leur approbation aux réponses qui seront données dans l'affaire de l'«incontinence» des tunnels sous La Vue-des-Alpes.

Page 23

Opérateurs en horlogerie

Formation à Tramelan

En dix mois de formation, dispensée à Tramelan, une douzaine de chômeuses et chômeurs du Jura, de son pied et de la région biennoise, pourront obtenir un certificat d'opérateur(trice) en horlogerie.

Page 26

Transjurane

Première grogne

La récente opposition massive de Courtedoux à l'implantation d'une décharge bioactive, rendue nécessaire par la construction de l'échangeur de Porrentruy-ouest de la N16, retentit comme un coup de tonnerre. Il s'agit de la première grogne populaire suscitée par la N16.

Page 27

Réception de Maurice Sauser à La Chaux-de-Fonds

Président sur ses terres

Assurément, le premier citoyen de la République est un président atypique. Homme de la campagne, Maurice Sauser représente une ville au Parlement cantonal. Nul étonnement donc à ce qu'il ait tenu à recevoir ses collègues dans un manège, à quelques lieues de son domaine des Bulles. De la Riviera bérochale de Bernard Renevey, aux hauteurs jurassiennes de Maurice Sauser, on ne pouvait imaginer contraste plus saisissant!

Au Musée international d'horlogerie
«Ceux de la Tchaux» servent le vin d'honneur au nouveau président. (Impar-Gerber)

Réception terrienne sans coquetterie, avait suggéré Maurice Sauser au chancelier de la ville Didier Berberat, grand ordonnateur des cérémonies. En fait de petite manifestation du terroir, ce fut un véritable feu d'artifice nécessitant même que l'on enlevât le sable du manège pour y dresser les tables du banquet. Sans compter que la sonorisation demeura quelque peu aléatoire, privant de quelques propos mordants une assistance réjouie, comptant le président du Conseil national Claude Frey et l'ancien président de la Confédération Pierre Aubert.

BANDE DE COPAINS

En prélude aux joutes oratoires, l'ensemble champêtre Antoine Flück donna le ton à la cérémonie, suivi des intermèdes de l'orchestre de l'Ecole secondaire et de la Musique des Cadets. C'est à Charles Augsburger, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, que revint le rôle d'ouvrir les feux. S'il se fit un devoir de brosser un rapide portrait de la cité, en rappelant au passage qu'elle avait été française, du temps des Orléans-de-Longueville, avant d'être suisse, il se plongea non sans délectation dans des souvenirs estudiantins.

A cette époque, une bande de copains se retrouvait dans la ferme de Maurice Sauser pour y préparer ses examens avec force chants et boissons. Si le futur président ne se mêlait guère aux discours économiques de ses camarades, il se montrait en revanche un solide joueur de cartes!

Bâtisseur de sa maison, Maurice Sauser eut maille à partir avec l'administation communale et même cantonale. Quant à ses relations avec la ville, elles furent contrastées. Il ne supporte pas les chiens «parfumés» polluant les abreuvoirs! Conseiller général durant neuf ans, il s'est plaint que les chemins des Bulles ne soient pas toujours bien déneigés. En outre, il ne partagea pas toujours l'avis des conseillers communaux chargés des domaines de la ville. Mais Maurice Sauser sait payer de sa personne. Bien que sa ferme domine la France voisine, le président n'est pas convaincu de la nécessité d'adhérer à l'Europe, préférant imposer à celle-ci des normes suisses.

Il n'empêche, le nouveau président est un homme droit, franc, enjoué et pratique. Nul doute qu'il saura se montrer efficace, ouvert et attentif aux propos de ses pairs.

Au nom du gouvernement, Pierre Hirschy devait saluer, après celui de la France, le nouveau président du canton, élu en toute modestie loin du battage gaulois. Il est amusant d'ailleurs de voir Maurice Sauser se hisser au perchoir du Parlement, lui rétif à l'administration et allergique à la paperasse. Le voilà condamné à faire respecter les règles précises de l'assemblée et de rappeler à l'ordre, parlementaires ou conseillers d'Etat. Comment dirigera-t-il son troupeau? Aura-t-il à faire à un cheptel domestique ou à une faune sauvage? Le président du gouvernement ne put s'empêcher de calmer le tempérament du président, en lui conseillant de faire preuve de patience, notamment en prévision de la session de juin qui fait déjà office d'épouvantail aux députés.

Porte-parole du groupe radical au Grand Conseil, François Reber tint à rendre tout d'abord un hommage appuyé au président sortant Bernard Renevey dont l'efficacité et la disponibilité ont fait l'unanimité durant son année de présidence. A propos du nouveau président, il en salua l'énergie, lui que rien n'arrête, pas même un mètre et demi de neige. Comment ce terrien est-il entré en politique? Grâce à René Walther, devait nous apprendre François Reber, ce qui prouve ainsi que les juristes ne sont pas inutiles!

C'est en militant ardent de la cause agricole que Maurice Sauser a prononcé son discours de réception. Il a rappelé le dévouement des femmes et des hommes qui ont travaillé sans relâche pour défricher ces terres. Aujourd'hui, la politique fédérale veut réduire les paysans au rôle de nains de jardin. Or l'agriculture est utile aux citadins et ses anciens camarades ne le contrediront pas, eux qui ont préparé leurs examens à la ferme des Bulles. Et le président de rappeler ces soirées homériques lorsque se répandait l'odeur d'une fondue préparée de main de maître par un certain «Matteo»! Bref, pour paraphraser Brassens, l'agriculture est toujours devant!

En conclusion, Maurice Sauser remercia tous les organisateurs de cette soirée: musiciens, autorités, services administratifs, restaurateur et traiteur, enfin le chancelier de la ville, homme orchestre, que rien n'aurait pu effrayer, pas même une réception du Grand Conseil dans un manège. En vérité, un bel exploit! Bl.N.

● Pages 19 et 23

Tout le Gotha

On a relevé la présence du gouvernement cantonal, des exécutifs chaux-de-fonniers et loclois «in corpore»; des députations aux Chambres; des représentants du Tribunal fédéral et du Tribunal cantonal; des anciens présidents du Parlement; enfin du Conseil général de La Chaux-de-Fonds et des présidents des communes des deux districts du Haut.

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Pour toute la Suisse: passage à un temps très nuageux en cours de soirée. Précipitations d'abord éparses durant la nuit, devenant par moments continues en cours de journée sur le Plateau, le Jura et les Préalpes.
Temps généralement sec avec de rares éclaircies de fœhn dans les Alpes orientales et dans les Grisons.
Vent du sud-ouest devenant modéré à fort en montagne et modéré demain en plaine.

Le temps qu'il faisait hier à...

		min.	max.			min.	max.
Amsterdam	Clair	2°	14°	**Londres**	Clair	6°	14°
Barcelone	Nuageux	10°	23°	**Madrid**	Nuageux	12°	27°
Berlin	Nuageux	2°	13°	**Montréal**	Nuageux	11°	22°
Bruxelles	Nuageux	2°	13°	**Moscou**	Nuageux	15°	25°
Buenos Aires	Pluvieux	17°	18°	**New York**	Clair	12°	19°
Copenhague	Nuageux	2°	8°	**Paris**	Nuageux	4°	13°
Francfort	Nuageux	1°	13°	**Pékin**	Clair	14°	27°
Helsinki	Pluvieux	1°	3°	**Rome**	Clair	9°	20°
Hong Kong	Clair	25°	28°	**Stockholm**	Pluvieux	1°	2°
Johannesburg	Clair	4°	20°	**Tokyo**	Pluvieux	17°	19°
Lisbonne	Clair	13°	24°	**Varsovie**	Pluvieux	6°	6°

Le temps qu'il va faire...

Après une hausse passagère des pressions, synonyme d'embellie, les Alpes se retrouveront sous un courant d'ouest fortement perturbé qui se maintiendra ces prochains jours.

Evolution probable jusqu'à samedi: au nord. nébulosité changeante, précipitations alternant avec de brèves éclaircies. Dès vendredi, plus frais, limite des chutes de neige entre 1800 et 1300 m.

Au sud: demain en partie ensoleillé, ensuite nuageux avec quelques pluies.

Musique pour deux pianos (Lutoslawski, Chopin, Addinsel, Gershwin, Liszt, Mozart)
Maciej et Jacek Lukaszczyk
La Chaux-de-Fonds
Salle de musique
mardi 23 mai à 20 h 15
Location: Tabatière du Théâtre, Tél. 039/239 444
Avec le soutien de L'Impartial

Rédaction LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
P.-François BESSON
Christiane MERONI
Alain MEYRAT

BRÈVES

Remise des Prix Schiller

Jean-Bernard Vuillème, lauréat

Sept écrivains suisses ont reçu à Zurich les Prix Schiller 1995, dotés de 58.000 francs. Deux Romands figurent parmi les lauréats: Jean-Bernard Vuillème de La Chaux-de-Fonds et Francis Zeller de Bienne. Jean-Bernard Vuillème s'est vu remettre 10.000 francs pour l'ensemble de son œuvre, publiée aux éditions Zoé. Rappelons que récemment, Jean-Bernard Vuillème a publié un nouveau roman «Lucie». Francis Zeller a reçu 6000 francs pour «Une fenêtre sous la lune», aux éditions L'Age d'Homme. (ats-Imp)

Tribunal correctionnel

Escroquerie

Jeudi dernier, passant devant le Tribunal correctionnel de la ville, accusée d'escroquerie et subsidiairement d'abus de confiance et de faux dans les titres au détriment d'un grand magasin de la place, la prévenue a admis tous les faits qui lui étaient reprochés. La Cour, constituée de Frédy Boand, président, et des jurés Sylvie Ruegg et Marc-André Oltramare, l'a condamnée à 14 mois d'emprisonnement et au sursis durant 5 ans, sursis subordonné au remboursement des lésés, à raison de 15% du salaire. (cm)

AGENDA

Sous la Bulle

Communications transfrontalières

De l'urgence à maintenir et développer les relations régionales et transfrontalières, ferroviaires et routières... Vaste sujet qui fera l'objet d'un débat, aujourd'hui à 20 h 30 sous la Bulle, avec un exposé introductif du ministre Gérard F. Bauer. Le débat réunira ensuite une brochette de responsables politiques et administratifs de l'Arc jurassien. Rappelons que la Bulle stationne en face de Polyexpo. (Imp)

Notre-Dame de la Paix

«L'arche de Noé»

Les élèves du collège des Gentianes ont préparé un spectacle, «L'arche de Noé», qui sera présenté aujourd'hui et demain à 20 h à la salle Notre-Dame de la Paix, rue du Commerce 73. (Imp)

Médaille romande de l'accordéon 1995

«V» comme victoires

La Médaille romande de l'accordéon s'est déroulée à Echallens les 6 et 7 mai. 240 concurrents ont tenté de décrocher une qualification pour la finale de la Coupe suisse, ou pour le moins une place parmi les meilleurs. Les Chaux-de-fonniers y sont parvenus!

240 candidats donc se sont produits devant un jury de spécialistes internationaux, parmi lesquels MM. Benjamin Oleinikov, diplômé de l'Institut Gnessine de Moscou, et Yuri Sidorov, professeur dans ce même établissement.

En classe «excellence» basses barytons, c'est-à-dire dans la plus haute catégorie, Séverine Michaud, de la ville, prend la première place, avec 19,20 points sur 20.

En morceau imposé, la jeune fille a joué «Tableau d'hiver» de Y. Derbienko. En libre, elle a interprété «Impressions russes» de Milan Novotny. Séverine Michaud, actuellement à l'Université de Neuchâtel en Faculté des sciences, suit depuis 5 ans les cours du Conservatoire de Fribourg. Et elle a encore une autre passion: le chant.

Séverine Michaud et Nicolas Page
Ils ont fait honneur aux couleurs locales. (Impar-Gerber)

En catégorie «supérieure» basses barytons, Nicolas Page, de La Chaux-de-Fonds, s'octroie la première place avec 19,30 points sur 20. Le jeune homme, né en 1974, a commencé à étudier l'accordéon et le violoncelle dès l'âge de 8 ans. A 19 ans, il est entré au Conservatoire de Fribourg, classe Milan Novotny, où il prépare en ce moment l'entrée en section professionnelle.

Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce, Nicolas Page travaille à mi-temps dans le cadre des «premiers emplois».

L'un et l'autre ont été qualifiés pour la finale de la Coupe suisse qui aura lieu à Estavayer-le-Lac le 29 octobre prochain.

Quatre jeunes joueurs de l'Orchestre Patria se sont distingués dans leurs catégories respectives: Marc-Antoine Fénart, mention très bien, Yoann Boillat, bien, Camille Haas, David Scandurra, assez bien. Carole Dummermuth, du Locle, obtient un excellent résultat en catégorie basses barytons débutants.

DdC

PARTI PRIS

Discrimination

Une victoire? Certes on se réjouit de voir l'accordéon occuper une place importante dans la vie culturelle suisse, mais ne mérite-t-il pas d'entrer en compétition avec les autres instruments enseignés au Conservatoire neuchâtelois? Il en est exclu. On aimerait se passer de cette forme de marginalisation.

La spécificité de la musique est d'être un langage universel. L'accordéon, au niveau atteint aujourd'hui, grâce à des interprètes tel Pascal Contet, des compositeurs comme Jean Françaix, entre autres, est consubstantiel aux autres arts.

Dans cette affaire, nous en sommes convaincus, les intentions sont bonnes, mais, on le sait, l'enfer en est pavé...Toujours est-il qu'actuellement, le contribuable chaux-de-fonnier, qui a voté l'agrandissement du Conservatoire des Montagnes, envoie son rejeton au Conservatoire de Fribourg, ou plus loin, lorsque celui-ci veut entreprendre des études professionnelles d'accordéon. Inutile de décrire le surcroît de fatigue physique, pour l'étudiant et de frais, pour les parents.

Denise DE CEUNINCK

Anciens bacheliers réunis à l'Ancien Gymnase

Le bac en 1945

En 1945, ils étaient 17 jeunes gens et jeunes filles à obtenir leur bac au Gymnase de La Chaux-de-Fonds. Cinquante ans après, ils se souviennent. Une poignée d'entre eux, réunis en ville, ont souhaité rendre hommage à l'un de leurs professeurs, Jean-Paul Zimmermann; qui les terrorisait mais quel esprit!

Certains ont disparu et ceux qui restent démontrent une belle vitalité et peuvent témoigner de belles carrières.

Samedi dernier, la poignée de rescapés, qui avaient pu se libérer, avaient tenu à être entourés de leur directeur d'alors, André Tissot, d'un de leurs professeurs Pierre Hirsch qui, fonctionnant à l'époque comme remplaçant de Jean-Paul Zimmermann, a présenté différentes facettes de l'enseignant, de l'écrivain, de l'homme.

Se retrouvant sur les bancs de leur jeunesse, il y avait Paule Droz, anciennement Maire, qui fut institutrice et la seule à n'avoir jamais quitté La Chaux-de-Fonds; à ses côtés, Anne-Marie Meylan, du Locle, secrétaire perpétuelle des bacheliers 45, a choisi le commerce d'import-export comme profession; puis encore, Michel Wolfender, habitant Paris, est peintre de talent et a exposé récemment à Espace Noir, Saint-Imier; le plus âgé d'entre eux, Noël Martin, est théologien et a exercé le métier de pasteur en Belgique et en France, résidant actuellement en Isère. On ne saurait oublier Eric Emery, professeur de mathématiques et de philosophie au Gymnase de La Chaux-de-Fonds et établi dans le Bas pour sa retraite.

Retenu pour des raisons familiales, Hugues Ryser, cancérologue à Genève, n'a pu les rejoindre. Ces bacheliers de 1945 ont eu aussi une pensée pour leurs camarades disparus; en particulier, ils ont évoqué l'ami Willy Brandt, journaliste.

Lorsque Jean-Paul Zimmermann, le professeur admiré et craint traitait ses élèves de crétins et de wisigoths, seul Willy Brandt sauvait l'honneur de la classe. Pourquoi donc? «Willy, malade, avait passé une année à l'hôpital. Il avait beaucoup lu et pouvait répondre à toutes les questions» ont rappelé les anciens camarades.

Ces retrouvailles ont été passionnantes et inédites, les souvenirs se bousculant entre les lectures de textes et l'interprétation de morceaux de musique de circonstance. (ib)

Cinquante ans de bac
Eric Emery, Anne-Marie Meylan, Michel Wolfender, Paule Droz et Noël Martin (de gauche à droite). (Impar-Gerber)

Braderie et Fête de la montre

Un don bienvenu

Lors de sa dernière séance, la Commission neuchâteloise de répartition du bénéfice de la Loterie romande a généreusement décidé d'octroyer une somme de 8000 francs au comité d'organisation de la 34e Braderie et Fête de la montre qui se déroulera les 1, 2 et 3 septembre prochain sous le titre générique de «Chromo'mania», ou l'histoire de la mesure du temps à travers les âges.

Ce don bienvenu servira à financer une partie du budget dévolu cette année aux musiciens des rues qui animeront la manifestation durant ces trois jours et deux nuits de liesse.

Rappelons que l'association de la Braderie est un organisme privé qui doit, manifestation après manifestation, trouver les moyens nécessaires pour financer ce qui reste la plus importante fête populaire de La Chaux-de-Fonds. Une opération qui ne serait pas possible sans un soutien actif des autorités et sans la générosité des entreprises, des commerçants et des sociétés de la ville.

Malgré une conjoncture encore bien frileuse, la 34e Braderie comportera une fois de plus deux cortèges: un spectacle illuminé en neuf tableaux, revu et corrigé après trois années d'expérimentation, qui déploiera ses fastes samedi soir, et le grand corso fleuri du dimanche après-midi qui comportera 13 chars, des dizaines de fanfares et groupes, soit plus de 1000 musiciens et figurants au total. (comm)

Soirées du Chœur mixte aux Planchettes

Très beau succès!

Les soirées du Chœur mixte présentées dernièrement au pavillon des fêtes des Planchettes ont conquis le nombreux public venu se divertir. Depuis une quinzaine d'années, les choristes présentaient une revue-spectacle sur un thème choisi. Pour varier un peu, ils ont décidé cette année de renouer avec les coutumes d'antan, en présentant un programme de chants moins étoffé, mais en remontant sur les planches avec une pièce de théâtre.

Soirée du Chœur mixte des Planchettes
Le rire était au rendez-vous. (yb)

En première partie, les élèves des cinq premiers degrés primaires ont donné un adorable spectacle. Leurs institutrices, Mlle P. Trupiano et Mme M. Marié, se sont inspirées d'une comédie de Laure Choisy, intitulée «L'âme des jouets», pour créer ce spectacle. Il s'agissait d'un magasin de jouets riche de tout un petit monde de poupées, clown, toupie, ou autres peluches qui dialoguaient en échangeant leurs états d'âme. Les petits acteurs ont fort bien su maîtriser leur rôle et se donner la réplique sous des costumes appropriés. Le tout, enrichi de quelques chansons, a permis de présenter un divertissement de qualité.

Les membres du Chœur mixte ont ensuite pris la relève avec plusieurs chants, notamment l'«Ave Verum» de Mozart interprété à quatre voix et accompagné au synthétiseur par le directeur M. E. Develey. Après l'entracte, une dizaine de chanteurs-comédiens ont joué une comédie farce en un acte d'Alain Danif: «Une cure de tout repos». En bref, un couple de cambrioleurs sévit chez un curé et se fait surprendre par la gouvernante. Alors que la complice réussit in extremis à se cacher dans un placard, l'autre reste sur place et la gouvernante croit avoir affaire au nouveau curé attendu dans la paroisse. Le voleur devient donc curé et reçoit plusieurs paroissiennes désireuses d'être confessées ou de lui vendre une Bible.

En plus de cela, il doit affronter deux plombiers aux prises avec une fuite d'eau. Le tout truffé de jeux de mots. Les spectateurs ont largement eu de quoi se dilater la rate. (yb)

Réception de Maurice Sauser, premier citoyen du canton

Santé, M. le président!

Le premier citoyen du canton a été accueilli hier dans sa commune. Pour fêter l'élection de Maurice Sauser à la présidence du Grand Conseil, la ville a invité toute la population à se joindre aux invités officiels pour partager l'apéritif. Dans la foule, se côtoyaient, entre autres, les autorités politiques et judiciaires du canton et des villes du Haut; le Conseil communal du Locle était au complet expressément convié aux festivités. Par crainte du mauvais temps et excès de prudence peut-être, on a trinqué à l'intérieur du MIH et non sur la place du Carillon comme prévu. Les simples citoyens se comptaient sur les doigts des deux mains. Il y avait bien une vieille dame venue pour voir et Nicolas, l'ami paysan de La Ferrière, qui était là «pour Maurice».

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance amicalement cavalière puisque c'est au Manège Finger que les micros ont été installés, pour les discours, et les tables dressées, pour le repas.

(ib - photos Gerber)

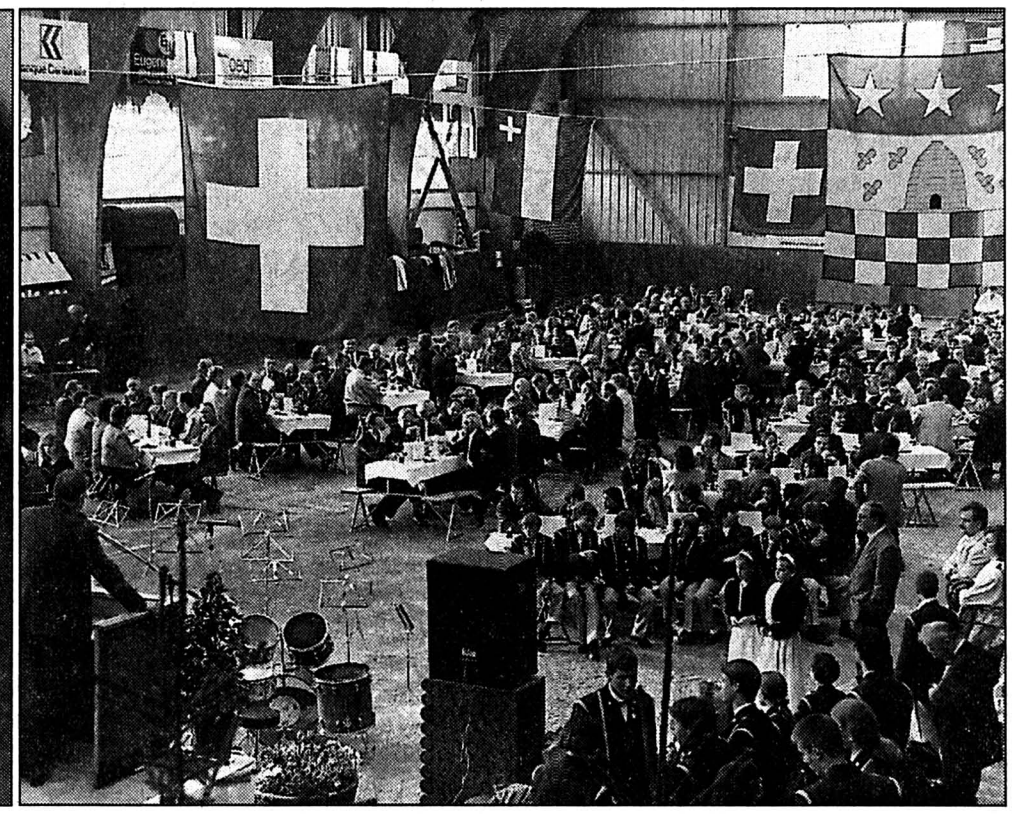

BRÈVES

Après-midi récréatif de la Croix-Rouge

Le thé est servi

Mardi après-midi, plus de 90 personnes se sont réunies à la salle paroissiale des Forges pour participer au traditionnel thé de printemps organisé par la section chaux-de-fonnière de la Croix-Rouge. Animé par deux sympathiques et talentueux musiciens qui ont permis à tous les participants de reprendre en chœur une foule de refrains connus, l'après-midi récréatif s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur générale. Un délicieux goûter, servi par une dizaine de bénévoles efficaces, a marqué la fin des festivités. Chacun s'en est ensuite retourné chez lui, du soleil plein le cœur. (comm-cm)

A la Grande Ourse

Village écologique

Les visiteurs qui ont saisi l'aubaine des portes ouvertes de samedi dernier pour se rendre à l'Ecole de la Grande Ourse ont particulièrement admiré le village écologique présenté par les élèves. Les autres activités de cet établissement et les méthodes d'enseignement ont également suscité l'intérêt, de même que tous les étages de la maison ont vu déambuler les amis et les curieux.

(Imp - photo Gerber)

AGENDA

Fou de vélo

Une épopée en solitaire

Ceux que passionnent les randonnées ou défis à vélo sont invités, aujourd'hui, 20 h, à la Brasserie de la Channe, Léopold-Robert 17, à un diaporama prometteur. La Vaudoise Assurances emmènera ainsi les spectateurs pour un périple de 13.000 km à vélo, en solitaire, autour de l'Australie.

(Imp)

Superbe spectacle des ACO Théâtre

«Livres en délire»

A travers des aventures demeurées célèbres, et d'autres qui l'ont été un peu moins, les 29es soirées théâtrales des jeunes comédiens et comédiennes de l'Ecole secondaire de la ville se sont déjà autorisé quelques merveilleuses confusions. C'est vrai qu'avec un titre tel que «Livres en délire», il eût été sot de ne pas en profiter. Quant au public venu nombreux hier après-midi, s'il a redécouvert certaines histoires restées gravées dans la mémoire collective, il a également su apprécier toute l'habileté scénique d'une jeunesse qui, décidément, a vraiment du punch.

De la salle, monte le miaulement parfois aigu de superbes raminagrobis cherchant désespérément... les rats de bibliothèques, que toute une jeunesse a dérangés en recherchant la foule d'histoires peuplant leurs univers d'adolescents et qui ne va pas manquer de réveiller aussi nos plus beaux souvenirs. Chats de race ou de gouttière, tous arborent des moustaches de chasseurs patentés et un minois à faire craquer toutes les jeunes beautés qui viennent subitement de sortir des... Mystères de Paris.

Epoque des feuilletons, elle est aussi empreinte d'une certaine patience. Qu'à cela ne tienne, et comme on connaît l'histoire, rien de plus simple, en attendant l'épisode suivant, que de commencer à le jouer. Et tant pis pour vous si vous n'avez pas encore lu le livre, vous ne saurez jamais la suite!

A malin, malin et demi! Comme tous les jeunes acteurs connaissent déjà le livre, rien ne les empêche de changer le cours de l'histoire. Et il faut toute la sagesse du lecteur pour remettre chaque antagoniste à sa place, en refusant tout simplement que les pirates de l'Ile aux trésors sortent vainqueurs, alors qu'il est écrit noir sur blanc que ce sont les bons qui ont gagné la bataille.

À TRAVERS LES SIÈCLES

Quittant une histoire pour s'engouffrer dans une autre, les jeunes acteurs traversent les siècles et emmènent le spectateur au pays du rêve. Et à travers des aventures aussi célèbres que «Michel Strogoff» ou «Capitaine Fracasse», ils interprètent, souvent avec maestria, le héros amoureux, glorieux, puissant, ou tout simplement celui qui ne cherche que le bonheur, l'amour ou une simple raison de vivre.

Cherchant toujours désespérément à découvrir Paris et le métro, c'est pourtant en taxi que Zazie découvre la ville de Queneau, son écrivain de père! Les poinçonneurs sont en grève! Mon c... rétorque la jeune délurée avec le même aplomb qu'en 1959, année de sa naissance.

Un bref retour dans l'antiquité, histoire de redécouvrir le terrible mystère de Jocaste et de son fils Oedipe. Pendant ce temps, furieux, les chats chassent les rats qui dévorent les livres de musique, pourtant bien cachés au fond de la bibliothèque. Ouf, il était temps! Piaf, les Beattles, Duteuil, Fugain et Bruel sont saufs.

Les merveilleux rongeurs s'en sont tout de même pris aux contes et plus particulièrement à celui de Blanche Neige. Mais qui peut bien être le Prince charmant? L'inspecteur Colombo, Rambo, Batman, James Bond ou Sherlock Holmes? Et comme ils se sont tous trompés d'histoire, Blanche Neige qui n'en peut plus d'attendre trouve tout de même que l'amour dans les livres, et bien c'est bien plus simple que dans la vie!

Surprenant et merveilleux spectacle, les spectateurs y retrouvent très vite des bribes de leurs idéaux perdus. Et s'ils rêvent secrètement de se glisser eux-mêmes dans les pages d'aventure, c'est que les acteurs sont tous réellement à la hauteur.

C.M.

● *Au Théâtre, chaque soir jusqu'à samedi 20 mai, 20 heures. Location à la Tabatière du Théâtre et à l'entrée.*

Pimpants et absolument talentueux

Quelque 80 acteurs ont, et vont occuper la scène du Théâtre de la ville. (Impar-Gerber)

Appel pour une fillette mordue

Recherche chien...

Vendredi dernier, une fillette de 8 ans a été mordue par un chien aux abords du terrain de football des Forges. La plaie était suffisamment grave pour que ses parents l'emmènent à l'hôpital. Mais, jusqu'à présent, ni le chien, ni son propriétaire n'ont pu être retrouvés et identifiés, si bien qu'un traitement antirabique a été entrepris. En plus des recherches menées, la police locale lance un appel; s'il pouvait être certifié que le chien a été vacciné, un traitement long et douloureux pourrait être évité à la fillette.

Rappelons les faits. Dans l'après-midi de vendredi, la jeune fille promenait son propre chien tout en regardant l'entraînement de foot sur le terrain des Forges. Deux enfants promenaient également un chien – de race berger allemand semble-t-il sans que cette information soit vérifiée – et ce dernier a pincé la fillette au bras. Dans la soirée, les parents ont emmené la petite victime à l'hôpital et la police a été avertie. En effet, tant que le chien attaquant n'a pas été retrouvé et qu'il n'est pas prouvé qu'il ait été vacciné contre la rage, toutes les précautions doivent être prises. C'est ainsi qu'un traitement antirabique a débuté, avec une piqûre au premier jour, suivie d'une deuxième injection au troisième jour, ainsi qu'au 14e jour et au 30e jour, précise-t-on à l'hôpital. Le traitement peut être éprouvant. Si le propriétaire n'est pas retrouvé, il faudra procéder à toutes les injections. Par contre, si le chien peut être localisé et s'il s'avère qu'il est vacciné contre la rage ou ne présente pas de symptôme particulier, le traitement sera interrompu.

La police a tenté de contacter tous les propriétaires de bergers allemands mais sans succès; d'autres pistes sont encore suivies, en direction de propriétaires de chiens de races proches.

La police locale lance un appel aux témoins de l'accident ou à toute personne qui pourrait fournir des renseignements. Téléphoner au No 039/23 10 17. (ib)

AVIS URGENTS

Nous cherchons un
machiniste sur pelle rétro
OK PERSONNEL SERVICE
✆ 039/23.04.04 132-771394

Nous cherchons
Jeune serveuse
Sans permis s'abstenir.
Café du Gaz
Tél. 039/28 24 98
132-771358

PUBLICITÉ

ESPACE ROMAND

Hotelplan, spécialiste des vacances sur mesure,

INFORME

toute la population

que pour obtenir sa place au soleil il n'est pas nécessaire de chercher midi à quatorze heures, mais qu'il suffit de se renseigner auprès de nos agences ou d'appeler notre Hotline, câblée spécialement pour vous au

021/311 49 49
(24 heures sur 24, même la nuit)

241-57286

Hotelplan
C'est bon d'être différent!

ÉCOLE PRIMAIRE LA CHAUX-DE-FONDS

«Action lecture» – Classes 2e et 3e primaire de La Chaux-de-Fonds

Une action lecture a été mise sur pied en 2e et 3e années et plusieurs de nos classes y ont participé avec succès.

Les élèves avaient à lire 10 ouvrages et devaient répondre à 100 questions les concernant.

Un effort important mais en même temps un chemin de découvertes riches et passionnantes.

Les classes suivantes ont reçu des prix à La Chaux-de-Fonds:

***1er prix:** Fr. 60.–, classe 3e91 Bellevue.*

***2e prix:** Fr. 50.–, classe 2e-3e Le Bas-Monsieur*

***3e prix:** Fr. 40.– classe 2e32 Ouest.*

***4e prix:** Fr. 30.–, classe 2e71 Gentianes.*

***5e prix:** Fr. 20.– classe 3e71 Gentianes.*

Ce chemin de la lecture a permis à une bonne poignée d'élèves d'entrer plus avant dans un univers merveilleux et d'y parcourir un bout de chemin qui les a enrichis en les encourageant à lire toujours mieux.

Bravo aux heureux lauréats!

Philippe Moser
Directeur-adjoint

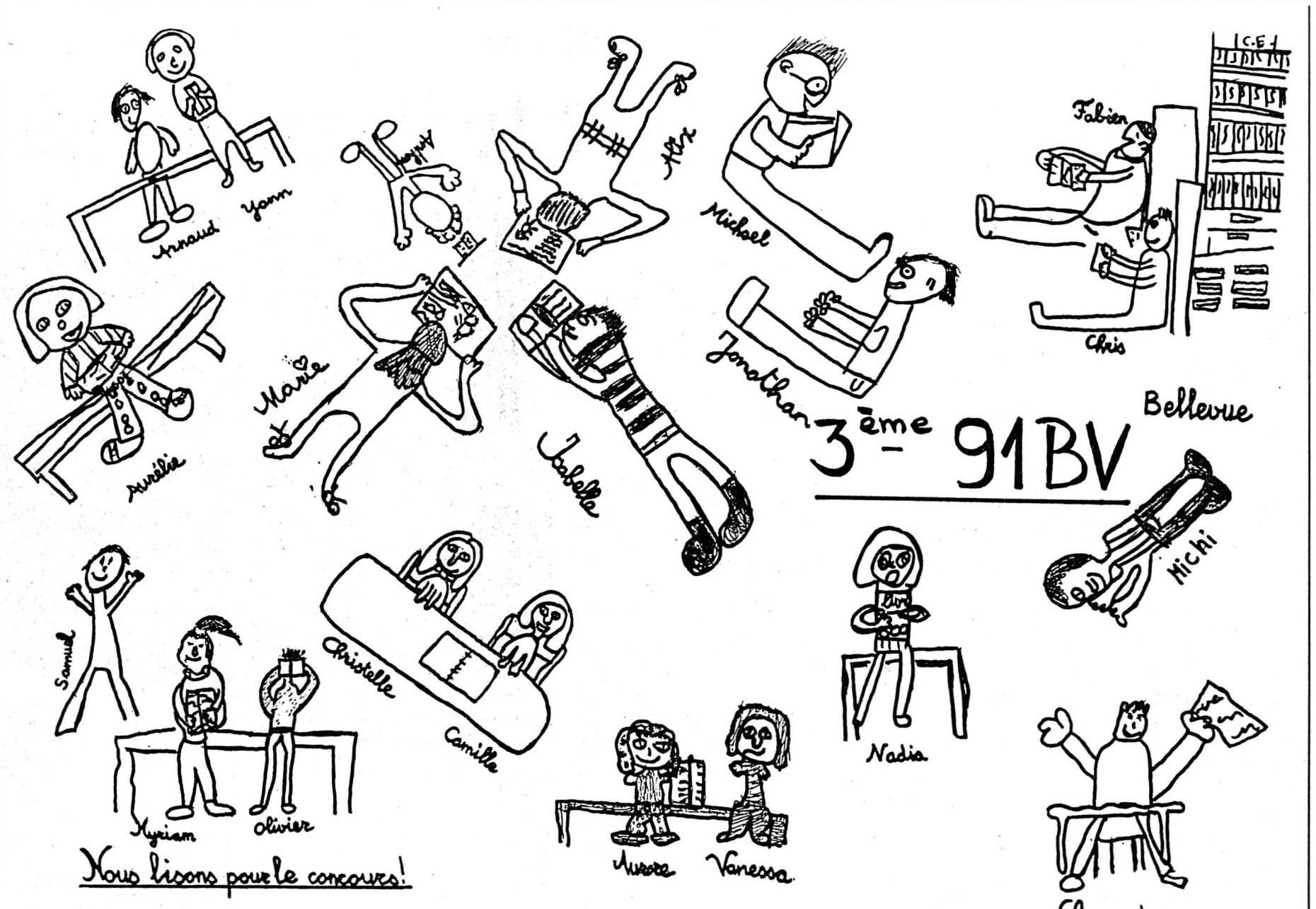

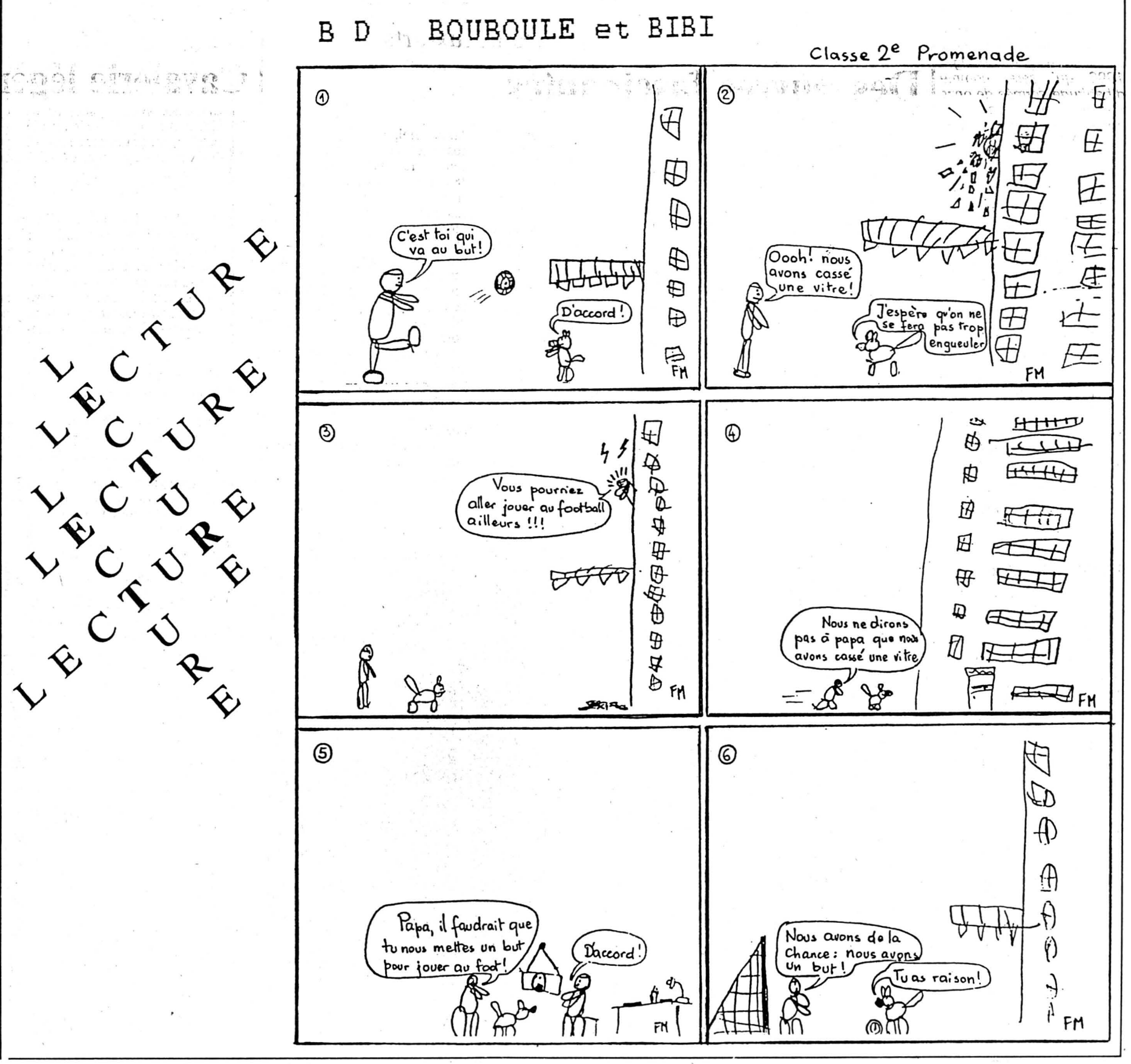

LECTURE
LECTURE
LECTURE

Rédaction du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

Travaux «forestiers» d'utilité publique des chômeurs

Sous la protection du public

Présentation hier, par la conseillère Josiane Nicolet, son collègue Rémy Cosandey et le garde-forestier communal, Charles-Henri Pochon, des réalisations effectuées par des chômeurs en fin de droit en faveur de la population. Les plus visibles sont sans doute le réaménagement et la création d'aires de pique-nique dans les secteurs du Communal et de la Joux-Pélichet.

En fait ce sont environ 10 personnes qui ont été engagées pour ces différents travaux «forestiers», allant justement des réalisations citées ci-dessus au curage de la mare de la Nouve (créée par les élèves en 1970 et 1974), en passant par l'entretien de chemins forestiers ou l'élargissement, en automne dernier, des pistes de ski de Sommartel.

Par leur présence conjointe, Mme Nicolet, notamment responsable du Service des forêts, et M. Cosandey, auquel incombe les Services sociaux, donc l'Office communal du chômage, ont tenu à démontrer la collaboration entre les divers services de la commune. Pour venir en aide aux chômeurs en fin de droit, tant les services de la voirie que de la forêt, avec parfois leurs véhicules ou engins et leurs hommes, ont été requis. En règle générale, tous ces travaux ont été effectués avec l'encadrement d'un forestier ou d'un autre employé qualifié (comme par exemple le maçon communal), selon les tâches à remplir.

SIX FOYERS À GRILLADES

Ainsi, dans le secteur du Communal et de la Joux-Pélichet, les quelques places de pique-nique déjà existantes (notamment à proximité de la halle polyvalente) ont été réaménagées et aggrandies, alors que d'autres ont été créées aux abords de la route du Mont-Pugin. Sur chaque emplacement, une ou deux tables massives avec des bancs offrant 14 places, confectionnées durant ce dernier hiver, ont été installées sur un terrain préalablement stabilisé et renforcé.

Chacune de ces aires de pique-nique est aussi équipée d'un simple ou double foyer construit en dur, sur socle de béton, comprenant une grille de belle dimension. Ces grilles ont été fabriquées pendant la mauvaise saison. Tels qu'ils sont conçus, ces foyers permettent, d'une part de cuire des grillades, et de l'autre de faire une torrée. «Le tout a été prévu pour être pratique, facilement nettoyable et durable» remarque M. Pochon.

«Ces emplacements ne demanderont qu'un entretien léger et ne chargeront pas le Service forestier» ajoute Mme Nicolet.

RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

«Mais il faut surtout que les futurs utilisateurs de ces places respectent les lieux. Qu'ils sachent que ceux-ci sont placés sous la responsabilité collective du public» insiste-t-elle. Aux pique-niqueurs de nettoyer soigneusement ces lieux de loisirs en reprenant tous leurs déchets (papiers, boîtes, alu, bouteilles, pet...) «Ce point est très important pour que ces aires conservent leur qualité d'accueil et leur esprit de convivialité» souligne la conseillère communale.

D'autres emplacements de ce type sont prévus, à terme, dans le fort beau vallon sauvage de la Grecque. D'autre part, les chômeurs ont aussi procédé au curage et à la remise en état de la mare de la Nouve, sur le plateau du Communal. Divers travaux ont de surcroît permis de mieux mettre en valeur ce petit biotope et ses environs immédiats. Dommage pourtant que certains prennent toujours un malin mais inintelligent plaisir à jeter des branches dans l'eau!

La totalité de ces principaux travaux, ajoutés à d'autres également menés sous la direction de l'équipe forestière, a représenté quelque 4000 heures. «Et ces chômeurs y ont pris du plaisir, sachant qu'ils faisaient quelque chose d'utile au service de la population» assure M. Pochon.

A elle donc d'apprécier ces réalisations et de les respecter.

(jcp)

Dans la forêt de la Joux-Pélichet, au Mont-Pugin
Mme Nicolet, conseillère communale, et le garde-forestier Chs.-Henri Pochon présentent une nouvelle place de pique-nique. (Impar-Perrin)

BRÈVES

Les Brenets
De la fumée!

Les pompiers des Brenets et les PS du Locle ont été alertés pour un dégagement de fumée au Restaurant du Parc aux Brenets, hier à 2 h 45. Cette fumée a été provoquée par une mauvaise combustion du système du chauffage central. Aucune intervention n'a été nécessaire, le feu s'étant éteint de lui-même.

Budget 1996
Commission nommée

Lors de sa dernière séance le Conseil général a nommé sa commission du budget 1996 qui sera, comme d'habitude, formée de onze membres dont voici les noms: (socialistes), Marianne Nardin, Florence Perrin-Marti, Nicole Santschy et Jean-Pierre Tripet; (libéraux-ppn), Pierre Castella, Charles Häsler et Pierre Heger; (pop), Frédéric Blaser et Denis de La Reussille; (droit de parole), Francis Maillard et Annick Poyard. (Imp)

Cellier de Marianne
Réservez assez tôt

Après le mémorable concert de Jean-Pierre Bertrand et des Boogie-Swingers, la saison du Cellier de Marianne reprend le 26 août avec du rock des années 50. Les organisateurs le redisent: que les amateurs réservent assez tôt! La preuve: le concert de gospel du 2 décembre prochain est d'ores et déjà complet. (Imp)

AGENDA

Ligue contre la tuberculose
Assemblée générale publique

L'assemblée générale de la Ligue contre la tuberculose du Locle aura lieu mardi 23 mai à 20 h 15 au Centre de jour de la Résidence, Côte 24 au Locle. (comm)

Hôtel des Trois-Rois
Le trafic dans le Haut

Le parti libéral-PPN section locloise organise une conférence publique mardi 23 mai à 20 h à l'Hôtel des Trois-Rois. Le thème de cette conférence, à savoir le transit routier entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle ainsi que l'évitement du centre-ville, sera traité par le président du Conseil d'Etat, Pierre Hirschy. L'entrée est libre. (comm)

La gravure polonaise au Musée des beaux-arts

Des œuvres fascinantes

Changement de pays et retour sur le continent, après l'exposition consacrée aux travaux d'arts graphiques d'une école de Canberra en Australie, puis celle présentant divers aspects de la gravure italienne avec la nouvelle exposition du Musée des beaux-arts du Locle qui entend, avec bonheur d'ailleurs, donner de larges reflets de la 2e Triennale de la gravure polonaise 94.

Lors du vernissage de cette exposition, sur laquelle nous reviendrons dans nos pages culturelles, le président de l'institution, Jean Grédy, a souligné l'eccléctisme du Musée des beaux-arts en relevant que cette manifestation a pu être organisée grâce à la collaboration très active de l'association Pro Polonia. Elle est l'émanation de la 2e Triennale 1994 de la gravure polonaise de Cracovie (dont l'école des Beaux-Arts a acquis une réputation mondiale), organisée dans le cadre de la Triennale internationale de la gravure.

Président de Pro Polonia Neuchâtel, M. Romanowski s'est réjoui de cet événement organisé au Locle, soulignant la collaboration active de notre consœur, Sonia Graf-Stawarz.

Lors du vernissage auquel assistait Wojciech Meclewski de l'ambassade de Pologne à Berne, M. Piotr Iwaszkiewicz, du Département culturel du ministère des Affaires étrangères à Varsovie, a aussi chaleureusement remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette exposition au demeurant remarquable et qui a obligé ses concepteurs à un certain choix. Claude Gfeller, conservateur du Musée des beaux-arts, a en effet expliqué qu'il avait reçu quelque 248 œuvres et que, pour conserver une unité de propos, l'accent principal avait été mis sur la nouvelle figuration.

Le thème retenu pour figurer tant sur l'affiche que sur les cartons d'invitation n'est pas innocent a-t-il relevé: «C'est parce que nous voulons l'ouvrir sur la réalité de la Pologne», et de se réjouir des liens qui se ressèrent entre ce pays et notre région, à l'occasion du «Mai polonais 1995 dans le canton de Neuchâtel». (jcp)

● *«Reflets de la 2e Triennale de la gravure polonaise». Musée des beaux-arts du Locle. Jusqu'au 18 juin, ouvert du mardi au dimanche de 14 h à 17 h.*

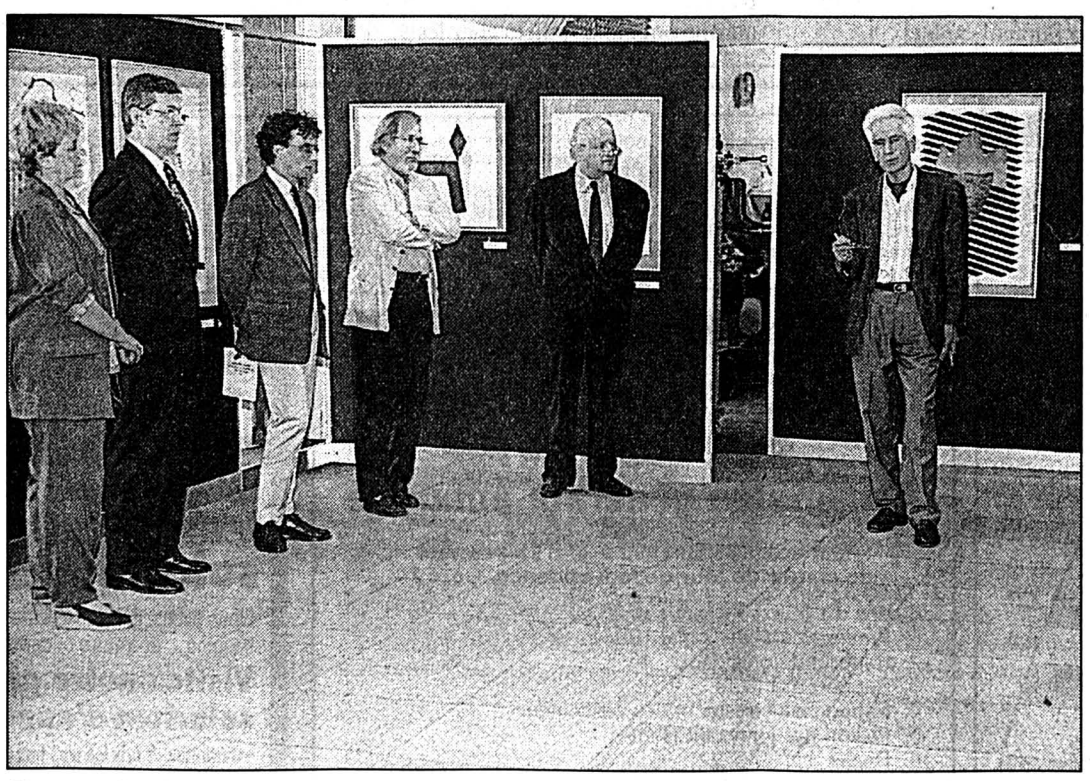

Durant le vernissage
Au côté des responsables du Musée des beaux-arts, divers représentants de la Pologne. (Impar-Perrin)

Concert de la Musique militaire du Locle

Cavalerie légère

Concert haut en couleur
La Musique militaire a montré un échantillon de ses multiples talents. (Favre)

Si elle reste encore dans un style très classique au niveau du choix de ses partitions, la Musique militaire du Locle n'en excelle pas moins dans tout ce qu'elle interprète. En concert samedi soir au Casino, elle a offert à son public un échantillon de ses talents à l'échelle d'une cavalerie légère et primesautière. En interlude, le présentateur a raconté l'histoire plutôt curieuse d'un petit garçon et d'une fée, qui partent à la découverte de mélodies toutes plus attachantes les unes que les autres.

Le concert a commencé assez sombrement et pompeusement sur un Choral de Bruckner, avant de se poursuivre plus joyeusement avec la fameuse Marche égyptienne de Strauss et une Danse slave de Dvorak. Délicates sur le plan de la forme musicale, ces pièces ont joliment été maîtrisées. Avec Nino Rota et son super Huit et demi, ainsi que dans les Chariots de feu de Vangelis, les instrumentistes ont changé d'époque et de visage. Plus charmeurs et mélancoliques, ils ont fait rêver plus d'un spectateur.

En deuxième partie, outre l'incontournable mais toujours traditionnelle marche que le sous-directeur Claude Dorflinger a dirigée, les fanfaristes se sont lancés dans des airs plus populaires et modernes. Musiques venues d'ailleurs, arrêtées dans leur enthousiasme communicatif par une prestation rythmée et remarquée des tambours, le programme s'est terminé sur un Scott Joplin de derrière les fagots emmené de main de maître par le directeur Jean-Louis Urech. (paf)

PUBLICITÉ

Raison 11 pour une machine à laver Miele:

J'aime la soie

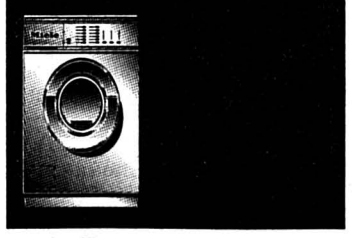

Miele Info-Tél: 056 / 702 216
41-143958/ROC

Rédaction du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Cattin k.-o.

L'ancienne manufacture horlogère Cattin avait tenté un retour l'automne dernier sous l'impulsion de la petite fille des fondateurs. Cattin s'était installé à la pépinière d'entreprises, aux Fins, pour amorcer cette renaissance mais le miracle ne s'est pas produit. Hier, le Tribunal de commerce de Besançon a prononcé le dépôt de bilan de Cattin qui employait quatre salariés. (pr.a.)

Maîche

Transferts d'usines

Probotech et Startech, deux usines respectivement spécialisées dans la robotique et la fabrication de machines outils spécifiques, envisagent de quitter Damprichard et Cernay-L'Eglise pour s'établir en zone industrielle de Maîche. La mairie de Maîche souhaite instruire ces dossiers avec souplesse afin de ne pas froisser les communes lésées. (pr.a.)

Pontarlier

Hôpital rénové

La clinique Saint-Pierre, à Pontarlier, qui appartient au groupe Clininvest, deuxième opérateur hospitalier privé français, vient d'être entièrement rénovée. Avec un investissement de 30 MF, l'établissement est désormais l'un des plus modernes de Franche-Comté. L'inauguration de ces nouvelles installations aura lieu le samedi 20 mai à 11 h. (pr.a.)

De Maîche à Morteau: les grandes manœuvres municipales

Carnet de campagne

La campagne des municipales de Maîche à Morteau découvre quelques situations inédites et réserve quelques mémorables passes d'armes.

Dans le Haut-Doubs horloger, les observateurs n'auront d'yeux que pour Maîche où la partie s'annonce serrée pour Jean Vincenot, le maire sortant, de sensibilité UDF opposé au socialiste Joseph Parrenin, actuel maire de Thiébouhans. Ce dernier, déjà titulaire d'un mandat de conseiller régional, avait créé la surprise en s'installant confortablement (56,25%) en mars 94 dans le fauteuil de conseiller général acquis à la droite depuis 1904. Ce fut alors un véritable séisme politique même si ce socialiste modéré avait animé une campagne d'ouverture et consensuelle. A Maîche, dans le chef-lieu administré par Jean Vincenot depuis 1971, J. Parrenin avait récolté à cette cantonale 54,8% des suffrages. Une adhésion forte que les 59,40% réservés à Jacques Chirac le 7 mai dernier ne contredisent pas forcément.

En effet, les 2770 électeurs maîchois choisiront davantage le 11 juin entre deux personnalités et leurs programmes respectifs qu'ils n'obéiront à une logique partisane ou aux consignes d'appareils. Les deux concurrents sont connus, de même que leur bras droit, Alain Bertin, président de l'association pour la promotion de Maîche pour Jean Vincenot et Maurice Déchaux, conseiller d'opposition sortant pour Joseph Parrenin.

Les projets seront, quant à eux, dévoilés à l'occasion de la présentation officielle des deux listes le 19 mai, celle de Jean Vincenot et dans la même semaine, celle de Joseph Parrenin.

Jean Vincenot, candidat à un cinquième mandat et élu d'extrême justesse en 89 avec 20 voix d'avance sur la liste «Démocratie et Progrès social» conduite par Pierre Jacquet, sait qu'il doit compenser l'usure naturelle du pouvoir par un renouvellement important de ses partenaires.

A Villers-le-Lac
Deux «instits» se disputent le fauteuil vacant de Claude Vermot (notre photo). (Impar-Prêtre)

LE SOUFFLE PRÉSIDENTIEL?

Joseph Parrenin, challenger de cette élection, originaire d'un village voisin, sait qu'il devra se faire adopter et avancer une liste transcendant les clivages politiques afin de ne pas être balayé par le souffle et la dynamique de l'élection présidentielle.

Dans le bourg voisin de Charquemont, les tenants de l'affrontement politique seront déçus, dans la mesure où la succession de Robert Bessot s'annonce sous le signe exemplaire et inédit d'une alliance droite-gauche. En effet, dès que le maire sortant eut manifesté son aspiration à la retraite, deux femmes, Christine Bouquin (RPR) et Dominique Chavérial (PS) prenaient l'initiative de lancer une liste ouverte. A Damprichard, la troisième localité du plateau de Maîche, rien de notoire après que Françoise Racine, militante RPR ait abandonné l'idée de constituer une liste pour finalement rejoindre la liste ouverte du maire André Triboulet, briguant un quatrième mandat.

A mi-chemin entre le plateau de Maîche et le val de Morteau, Le Russey, capitale de «La Petite Vendée», qui connut en 83 et 89 des élections municipales plutôt mouvementées, avance sereinement vers le 11 juin derrière la seule et unique liste du maire sortant socialiste, Pierre Magnin-Feysot.

DUEL ENTRE ENSEIGNANTS

Dans la capitale horlogère du Haut-Doubs, ainsi qu'à Villers-le-Lac, les électeurs arbitreront des duels entre enseignants. Ainsi, à Morteau, Pierre Cheval, maire sortant intronise Jean-Marie Binétruy, son premier adjoint, professeur au lycée Edgar Faure, qui sera face à une coalition de socialistes, communistes dissidents, écologistes et militants associatifs emmenée par Jean-Marie Wakenhut, professeur de collège. Sauf surprise, toujours possible, le dauphin de Pierre Cheval est assuré d'être le prochain «gouverneur» de Morteau.

CLAUDE VERMOT JETTE L'ÉPONGE

A Villers-le-Lac, où le conseiller général et maire RPR sortant Claude Vermot jette l'éponge, la bataille mettra aux prises Jean Bourgeois, instituteur de droite (si, si, ça existe!) et Marc Boucard, conseiller sortant socialiste professeur de collège. Là encore, l'issue du scrutin fait peu de doutes bien que le poulain de Claude Vermot ne dégage pas une personnalité aussi trempée et entraînante que lui.

A Montlebon, Jean-Claude Girod, directeur d'école, élu par ses pairs suite à la démission en décembre 94 de Henri Schaller, ne sait pas encore s'il transformera l'essai. Il préférerait se contenter de ce mandat éclair, à moins que se découvre un prétendant ne présentant pas à ses yeux les qualités requises. Alors, il serait prêt à se «sacrifier» pour six ans. Louis Rougnon-Glasson, conseiller sortant et professeur au lycée de Morteau, se verrait bien ceint de l'écharpe tricolore, mais son profil correspond-t-il au portrait robot du maire idéal que se fait J. C. Girod?

Jean Burgunder, à Grand'Combe-Châteleu a décidé de passer la main. Gilles Lapraye, son troisième adjoint (tendance de droite), entrepreneur de maçonnerie, serait pressenti pour présider le futur Conseil municipal mais il sera en compétition avec Michel Simonin, instituteur à la retraite, de sensibilité socialiste, en train de constituer sa liste.

Aux Fins enfin, le maire Paul Vieille, directeur d'école, aspire à un troisième mandat, mais le village bruisse de rumeurs relatives à la préparation d'une équipe concurrente. (pr.a.)

Morteau

Bête et méchant

La police municipale de Morteau signale des dégradations subies par les installations de jeux pour enfants mises en place en divers points de la ville, particulièrement au Parc Pertusier. Des bouteilles cassées et des graffitis ont été découverts sur les lieux ainsi que des parties de jeux brisées. Le maire de Morteau appelle à la vigilance toutes les personnes concernées en rappelant que ces installations ont un coût assumé par le contribuable local. La police municipale a reçu des consignes de sévérité renforcée dans ce domaine de la protection des équipements publics. (dry)

Montbenoît

Présidente à l'honneur

Le magazine «Géo» dans son numéro de mai consacré entre autres à «Les Français: 900.000 ans d'immigration», réserve un chapitre à la constitution de la République du Saugeais, formée d'immigrés Suisses des Grisons et de migrants savoyards.

Une photo présentant Gabrielle Pourchet avec à ses côtés son douanier de service illustre cet article. (pr.a.)

A Gilley samedi

L'aide en milieu rural en assemblée

L'aide à domicile en milieu rural du Doubs tiendra son assemblée générale le samedi 20 mai à Gilley.

La Fédération départementale du Doubs d'aide à domicile en milieu rural s'appuie sur 500 bénévoles et salariés regroupés dans 30 associations locales. Ce réseau est implanté dans 354 communes où vivent 118.000 habitants.

Le public concerné par l'activité de l'ADMR est essentiellement familial ou âgé.

L'an dernier, 362.998 heures ont été servies au domicile de 612 familles avec 1738 enfants et auprès de 2626 personnes âgées. Les prestations sont de nature ménagère, d'assistance maternelle, de soutien familial et de soins infirmiers à domicile dans le canton de Rougemont.

QUATRE CENTRES

A l'avantage des personnes du 3e âge plus particulièrement, 19.659 repas leur ont été apportés chez elles en 1994 et 237 télé-alarme ont été installées chez les plus dépendantes. La Fédération du Doubs dispose en outre de quatre centres de soins, basés à Damprichard, Maîche, Orchamps-Vennes et Rougemont.

L'assemblée générale de samedi, à partir de 14 h 30, à la salle des Fêtes de Gilley, a choisi pour thème de réflexion «le développement local de l'insertion par l'économique» qui sera débattu dès 15 h 30 à partir de l'intervention de Pierre Gaudin, spécialiste en stratégie sociale. (pr.a.)

IMMOBILIER

À VENDRE
LE LOCLE
dans ancien immeuble entièrement rénové en 1989
APPARTEMENTS
de 3½, 4, 5 pièces
et 5 pièces en duplex
Surface habitable entre 113 m² et 209 m². Cuisine très bien agencée, salle de bains/WC et WC séparés.
Dépendances. Deuxième salle d'eau avec douche pour les 4 et 5 pièces.
Pour tous renseignements et notice, sans engagement, s'adresser à:
GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
✆ 039/23 78 33 – Fax 039/23 77 42
132-770329

L'annonce, reflet vivant du marché

A LOUER
au Locle
rue des Billodes
59, 61, 63 et 73
PORTES OUVERTES
LE 23 MAI 1995
ENTRE 17 ET 19 HEURES
APPARTEMENTS DE
3 PIÈCES DÈS 350.– + ch.
APPARTEMENTS DE
4 PIÈCES DÈS 550.– + ch.
Chauffage général – Salle de bains
RENDEZ-VOUS
DEVANT
BILLODES 63
132-771257
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56
MEMBRE UNPI

St-Imier. Nous louons à la rue P.-Jolissaint
3 PIÈCES RÉNOVÉ
Avec cuisine agencée.
Loyer: Fr. 790.– plus charges
Gérance Nyffenegger. ✆ 063/76 23 01
150-32759

AU LOCLE
3 pièces, balcon
Refait à neuf
Sanitaires, bloc cuisine
Mensualité dès Fr. 651.– + ch.
✆ 038/24 57 31
28-19976

Saint-Imier. Nous louons à la rue du Pont
APPARTEMENTS
DE 3 ET 4 PIÈCES
Bien situé. Cuisine agencée... Venez voir!
Gérance Nyffenegger. ✆ 063/76 23 01
150-32760

DIVERS

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE
District du Locle
Assemblée générale annuelle
le mardi 23 mai 1995 à 20 h 15 précises
au centre de jour de la Résidence, Côte 24
Ordre du jour:
1. Procès-verbal du 3 mai 1994
2. Rapport du président
3. Rapport d'activité
4. Rapport du caissier et des vérificateurs
5. Fusion des ligues du Haut
6. Divers
Le comité
157-716082

Feu: 118

Ing.dipl. FUST
ELECTROMENAGERS
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
Look attrayant et bronzage toute l'année grâce à votre
solarium d'appartement
Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins ... et à votre budget!
Visitez notre grande exposition de solarium d'appartement!
• Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un apparail identique à un prix officiel plus bas)
• Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux
5-205645
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, rte de Soleure 122 032/52 16 00

Passage de témoin à la présidence

Entre conseils et humour

Au premier jour de sa session de mai, le Grand Conseil a procédé hier à l'élection tacite de son nouveau président en la personne du radical chaux-de-fonnier Maurice Sauser en remplacement du socialiste Bernard Renevey. Conseils bienveillants de l'un à l'autre, remerciements à tous, réflexion et petites piques parfumées d'humour en guise de dessert ont émaillé les discours du premier citoyen entrant comme du sortant à l'heure du passage de témoin.

En préambule, Bernard Renevey a tenu à remercier tous et toutes pour cette année «pleine et magnifique» vécue au perchoir. Une année qui, intense activité aidant, a certes passé à une allure record, a relevé le président sortant, mais qui a dû apparaître bien longue à d'autres, ceux qui souffrent de la récession, du chômage et de l'exclusion. Si la reprise tarde à montrer ses effets et que, entre génocide du Rwanda, ex-Yougoslavie, Somalie ou Tchétchénie la liste des souffrances du monde s'est singulièrement allongée, les événements heureux ont aussi été au rendez-vous.

Et Bernard Renevey de mentionner entre autres, l'inauguration des tunnels sous La Vue-de-Alpes et l'attribution de l'organisation de l'Exposition nationale au canton de Neuchâtel.

A l'intention de son successeur, le président sortant a tenu à prodiguer quelques conseils. Plus particulièrement en l'enjoignant à ne pas faire preuve de trop d'optimisme en matière de longueur des débats.

Passage de témoin
Poignée de mains entre Bernard Renevey (à gauche) et Maurice Sauser.
(Henry)

COURONNE DE LOUANGES

Un message reçu apparemment 5 sur 5 par le 142e président du législatif Maurice Sauser qui, en guise de réplique, a tressé une couronne de louanges à son prédécesseur, saluant notamment son esprit «marathonien» doublé d'un caractère jovial. Ne voulant pas courir le risque de commettre d'entrée de cause une infraction en offrant une bouteille de la couleur du parti de son prédécesseur – le bleu – c'est finalement une de la couleur de sa propre famille politique – le rouge – que le nouveau président radical Maurice Sauser a tenu hier à remettre à Bernard Renevey, en guise d'accompagnement à la médaille du mérite.

INQUIET

Plus sérieusement, le nouveau président s'est aussi avoué inquiet des réactions assez vives provoquées en Suisse alémanique par la désignation du canton de Neuchâtel en tant qu'organisateur de l'Exposition nationale. Et d'appeler à tout mettre en œuvre pour que l'événement de 2001 soit une fête pour tous les habitants du pays et non pas pour une petite partie seulement. C. P.

Fuite des tunnels de La Vue-des-Alpes

De l'eau dans le gaz

L'incontinence des tunnels sous La Vue-des-Alpes inquiète au plus haut point les députés socialistes du Grand Conseil qui s'en sont émus par voie d'interpellation munie de la clause d'urgence et déposée hier.

Le député Jean-Jacques Miserez estime en particulier que ces infiltrations ne relèvent ni du hasard, ni de la fatalité: «Imprévoyance et négligence, tergiversations et indécisions en sont probablement à l'origine», avance le député qui somme le Conseil d'Etat de s'expliquer sur ces erreurs de construction et d'évaluation aux conséquences incalculables pour la principale liaison routière du canton ainsi que sur les moyens qui devront être mis en œuvre pour réparer.

Du côté de l'autorité, on reste pour l'instant serein. Un rapport a été demandé à l'Office cantonal des routes en vue de la réponse que le conseiller d'Etat Pierre Hirschy sera amené à donner. Si la possibilité de drainages bouchés par une accumulation de calcaire est évoquée, l'éventualité de fuites de la conduite du SIVAMO n'est pas non plus totalement écartée malgré les essais de chloration auquel on a procédé quelques jours après que les fuites ont été constatées et qui avaient pourtant permis de mettre hors cause, dans un premier temps du moins, cette conduite d'alimentation en eau de secours des Montagnes neuchâteloises. (cp)

Loi sur la vente d'appartements loués

L'ASLOCA aux barricades

Le Grand Conseil doit débattre lors de cette session de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL). Un débat dans lequel les sections des Montagnes neuchâteloises et de Neuchâtel de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) veulent faire entendre leur voix par le biais d'un communiqué diffusé hier.

Les associations déplorent que, alors que ce principe a déjà été refusé au moment de son adoption et à l'occasion d'une votation populaire en 1992, il soit de nouveau question de modifier cette loi de manière à ce que la vente d'un appartement loué soit automatiquement autorisée lorsque c'est le locataire en place qui envisage de l'acquérir. Pour les deux associations, si cette modification devait être acceptée, elle viderait de toute substance la LVAL et favoriserait le retour des congés-vente. Au cas où les députés devraient néanmoins ratifier ce changement, l'ASLOCA annonce d'ores et déjà qu'elle n'aurait d'autre solution que de lancer un nouveau référendum. (cp-comm)

BRÈVES

Bureau du Grand Conseil

Visage remodelé

Outre leur nouveau président Maurice Sauser (PRD), les députés ont élu hier tacitement leur bureau pour l'année 95-96. Il se compose du libéral Pierre de Montmollin, premier vice-président, de la socialiste Marie-Antoinette Crelier-Lecoultre, 2e vice-présidente, et des secrétaires Jacques Béguin et Raoul Jeanneret.

Assermentation

Nouveau député

En début de séance, le Grand Conseil a procédé à l'assermentation du radical Pierre Meystre, de Marin, en remplacement du député Sven Engel, démissionnaire.

Motion socialiste

Dynamiser la formation professionnelle

Compte tenu, entre autres, de la baisse générale du nombre des apprentis en système dual, de la crise économique qui pénalise les personnes peu qualifiées et désintéresse les entreprises au besoin de former ainsi que des attentes en main-d'œuvre de qualité, la socialiste Jeanne Philippin estime qu'il est impératif de disposer d'un instrument cantonal permettant de mieux répartir les efforts de formation pour les personnes peu qualifiées, de favoriser le perfectionnement professionnel et d'intensifier les échanges et la collaboration entre les écoles et les entreprises. Par voie de motion, elle demande donc au Conseil d'Etat d'étudier le problème.

Les comptes 1994 sous la loupe des députés

Satisfaction et menace

A l'exception du Groupement des petits partis (GPP), les députés du Grand Conseil ont réservé hier bon accueil aux comptes 94 de l'Etat, moins «rouges» que prévu. Une inquiétude: les socialistes ont annoncé subordonner leur approbation aux réponses qui seront données dans l'affaire de l'«incontinence» des tunnels sous La Vue-des-Alpes (lire l'encadré).

Les trois grands partis se sont unis hier pour exprimer leur satisfaction face à un déficit 1994 de 55,4 millions au lieu des 64,2 budgétisés. Radicaux, libéraux-PPN et socialistes, par la voix de leurs porte-parole respectifs – Pierrette Guenot, Jean-Marc Nydegger et Pierre Willen – ont loué les efforts consentis par la fonction publique. Les trois partis ont aussi relevé le caractère précaire de la situation et la nécessité de poursuivre les efforts. Notamment dans le secteur de la dette publique, pour le service de laquelle l'Etat doit désormais payer 10 francs sur 100 francs d'impôts encaissés.

Les divergences n'ont cependant pas manqué d'éclore. A droite d'abord, pour qui, avant de songer à transférer des charges sur les communes, l'Etat doit encore restreindre ses charges de fonctionnement. Et les représentants bourgeois de demander que les emplois fournis aux chômeurs dans l'administration ne se traduisent pas, à terme, par une augmentation de l'effectif des fonctionnaires.

Dissonances encore, mais à gauche cette fois, par la voix de Fernand Cuche pour le GPP qui refusera ces comptes estimant que la répartition des efforts n'a pas été équitable, notamment au niveau fiscal et social, et craignant un démantèlement de l'Etat social.

Mais la surprise devait venir des travées socialistes. Ceux-ci subordonneront leur approbation au diagnostic demandé dans l'affaire des fuites des tunnels de La Vue-de-Alpes. Pierre Willen évoquant même un éventuel scandale de dernière minute.

Face à un certain emballement du débat, le conseiller d'Etat Francis Matthey s'est voulu serein. En rappelant que l'effort consenti par les fonctionnaires, les contribuables et les communes, avait permis de maintenir dans ce canton une cohésion sociale et une solidarité dont le peuple neuchâtelois peut être fier. Concernant les mesures de crise, F. Matthey a répondu que l'Etat n'entendait pas faire enfler ses effectifs par ce biais.

Sur l'endettement, certes préoccupant, le grand argentier cantonal a réaffirmé la volonté de l'exécutif de maîtriser les charges de l'Etat. F. Matthey s'est aussi déclaré persuadé de la compréhension des députés comme de la population face aux nouvelles mesures qui vont être présentées en juin pour tenir les objectifs de la planification financière.

En matière sociale, la diminution des moyens oblige à mieux répartir, mais il n'est pas question de démantèlement. Enfin, en réponse à une question de F. Cuche, le grand argentier a rassuré: la falsification comptable déplorée dans le canton de Vaud ne peut se répéter ici, le système de contrôle neuchâtelois étant beaucoup plus poussé.

Le débat se poursuivra aujourd'hui avec l'examen de détail. (cp)

OFFRES D'EMPLOI

ADIA
POSTES FIXES
039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Une entreprise de la micromécanique nous a demandé de lui trouver un

MÉCANICIEN RÉGLEUR

Son travail consistera au réglage d'un parc de petites machines de production horlogère. Travail varié au sein d'une société de bonne renommée.

Cette offre s'adresse à un candidat qui veut se créer une situation à longue échéance.

Vous qui aimez la stabilité, **P. Blaser** attend votre appel.

Changez d'outils de mesure!

Publicité intensive, Publicité par annonces

ETA

Qui planifie notre production à Moutier?

Technicien d'exploitation

Notre usine de Moutier produit des quantités de fournitures de montres. En tant que responsable de l'ordonnancement et de l'AVOR, vous vous occupez de la planification et de l'ordonnancement des quantités de production et des machines disponibles. Vous veillez au respect des délais et des exigences techniques. Vous êtes titulaire d'un diplôme de technicien d'exploitation ou d'ingénieur d'exploitation et maîtrisez l'allemand et le français? Alors n'hésitez pas à adresser votre dossier de candidature à Ulrich Fahrni.

ETA SA, Fabriques d'Ebauches, 2540 Granges

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

SMH

145-720868/4x4

Nous recherchons tout de suite ou pour date à convenir

polisseurs(euses)

sur bracelets, avec bonnes connaissances du satinage. Veuillez prendre contact au 039/23 04 04, M. Clerc.

132-770732

Vous, OK, et personne d'autre

Pour une entreprise d'horlogerie de première force, nous recherchons des

ouvrières en horlogerie

expérimentées sur l'assemblage de mouvements de montres mécaniques, rouage, avec tournevis électrique.

Emploi à 100% et à 50%.

Pour tous renseignements **Gérard FORINO** attend votre appel.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #
132-771289
Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Rédactions
NEUCHÂTEL
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67

Neuchâtel: Pro Infirmis fête son 75e anniversaire en exposition

Qui est le plus handicapé?

Pro Infirmis Suisse fête cette année son 75e anniversaire. L'association Neuchâtel qui vient de sortir son rapport 1994, en profite pour faire la fête en se demandant, avec humour: «Mais qui est le plus handicapé?»

«Moins de places de travail = plus d'aide sociale!»: tel aurait pu être le slogan de l'année 1994 pour Pro Infirmis, selon son directeur, Jacques Rollier. La situation sur le marché du travail s'aggrave; il en résulte une augmentation de l'aide sociale dispensée. Dans ce décor, le blocage des postes auquel est contraint Pro Infirmis depuis 1989 n'arrange rien, mais oblige ses collaboratrices et collaborateurs à sélectionner toujours plus les objectifs.

Cependant, tout n'est pas noir, heureusement. L'association a constaté qu'en 1994, compréhension et solidarité ont une nouvelle fois existé: aide matérielle en dons, souscriptions de parrainages et legs, «nous ont donné la manne permettant de répondre à l'aide financière requise et justifiée», souligne le directeur. Les comptes 94 bouclent par un excédent de plus de 50.000 francs, bénéfice exceptionnel.

Pro Infirmis a dispensé conseils, aide et soutien à 666 personnes dans tout le canton, en 1994. S'agissant des aides accordées par le biais des prestations d'aide aux personnes handicapées (les PAH, tirées d'un fonds des prestations complémentaires de l'AI), Pro Infirmis, qui gère ce fond, constate un net accroissement des demandes. Peuvent en bénéficier les personnes handicapées dont la situation financière est modeste: dans le canton, en 1994, 628.000 francs ont ainsi été octroyés, contre moins de 98.000 francs en 1993.

STRUCTURES INCOMPLÈTES

Plus d'aide, mais aussi plus d'informations. C'est ce que révèle une étude menée par une étudiante de l'Université de Neuchâtel sur le thème des «besoins spécifiques des personnes handicapées vivant à domicile dans le canton». L'étude révèle également que les structures d'aide et de soins à domicile neuchâtelois sont «incomplètes pour couvrir les besoins d'une personne handicapée active». A signaler encore qu'après un an d'activité, le nouveau service-conseils en construction de Pro Infirmis a ouvert une trentaine de dossiers, dont 6 dans le secteur des hôtels-restaurants et 7 dans celui des collèges.

Reste la fête. Pour marquer le 75e anniversaire de Pro Infirmis suisse, Neuchâtel organise deux jours de fête en présentant une exposition marrante au Péristyle de l'Hôtel de ville: à la question «Mais qui est donc le plus handicapé?», de prestigieux dessinateurs – Barrigue, Hürzeler, Hanspeter Wyss – répondront par des situations cocasses dues à l'ignorance ou l'irréflexion des personnes non handicapées... De son côté, Elzingre dévoilera sa conception de la santé, humour en prime bien sûr.

Le vernissage de cette exposition aura lieu vendredi 19 mai, dès 17 h 30, avec musique (Showband Les Armourins), théâtre par les pensionnaires du centre ASI. La fête se poursuivra le lendemain, samedi 20 mai, avec, dès 9 h: déjeuner, musique avec les «Old Fashion Jazz Band», clowneries avec «Tartine et Chocolat», grimage pour enfants et repas de midi.

L'exposition sera ouverte jusqu'au 28 mai. (se)

BRÈVES

Fresens

Comptes bénéficiaires

Ce soir, le Conseil général de Fresens est convoqué en séance pour examiner les comptes communaux 1994. Le budget prévoyait un déficit de 31.000 francs et voilà que l'exercice 1994 laisse finalement apparaître un excédent de revenus de 77.161 francs, sur un total de charges de 665.198 francs. (se)

Le Landeron

La facture des inondations

Suite aux inondations du 25 janvier, le Conseil général du Landeron devra voter vendredi trois demandes de crédit: 560.000 fr (muni de la clause d'urgence) pour les diverses interventions lors du sinistre et la réparation des captages des sources et des installations de la station de La Baume; 478.000 fr pour la construction d'un canal de dédoublement du ruisseau du Faubourg et la réfection du secteur sud du chemin de La Baume; 93.000 fr pour le déplacement de la conduite d'eau potable et l'installation de nouveaux tuyaux pour câbles électriques. (at)

AGENDA

Neuchâtel

Les «guerres justes»

Sous l'égide du Groupe neuchâtelois de philosophie, M. Jonathan Barnes, de l'Université de Genève, présentera, mercredi 17 mai à 18 h 15, à l'Université des Jeunes Rives, salle RE 48, à Neuchâtel, un exposé intitulé «Les baïonnettes intelligentes. Réflexions sur la «guerre juste»». (imp)

Finale romande des Flaminettes et Flamichefs

Un Neuchâtelois «aux petits oignons»

Nicolas Golay, de Neuchâtel, a remporté la finale romande du concours des Flaminettes et Flamichefs 1995. Cette finale a eu lieu à Vevey (VD), jeudi dernier. Au menu: lapin aux petits oignons «mouillé avec un fond de sauce».

Ouvert aux jeunes de 15 à 16 ans, le concours des «Flaminettes» a pour but de faire valoir leurs connaissances culinaires, mais aussi leurs dons d'organisation et de présentation des plats.

Cette année, parmi douze finalistes venus des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève et Neuchâtel, le jury a porté son choix sur Nicolas Golay. Il s'est imposé devant Sanela Hajdar, de Leysin, et Sévrine Fluhr, d'Ecublens. Nicolas, 14 ans et demi, élève au collège du Mail, 3e scientifique. Futur cuistot? «J'espère... en tout cas, j'aime bien», dit-il.

Cette année, les finalistes ont dû réaliser un menu composé de deux plats: un sauté de lapin aux petits oignons et des crêpes meringuées. Pas trop difficile? «Ça va, rigole Nicolas: le jour même, on nous dit ce qu'il faut faire et on reçoit les ingrédients». Pas de préparation et pas panique. Trop sec, ce lapin? Quelle question: «il était mouillé avec un fond de sauce».

Les «Flaminettes» ont pour origine des concours culinaires scolaires organisés sur le plan local par des entreprises gazières. L'enthousiasme des milieux de l'enseignement ménager a incité la Société des Gaziers de Suisse romande et leur association a prendre en main l'organisation de ces concours et prévoir des finales romandes. La première a eu lieu en 1966. (se-comm)

Nicolas Golay

Le jeune Neuchâtelois (au centre), petit cuistot plein d'avenir, est sorti vainqueur de la finale des Flaminettes 1995. (sp)

Tribunal correctionnel de Boudry

Père «abuseur» condamné

Dix mois d'emprisonnement avec sursis, tel a été le verdict du Tribunal correctionnel de Boudry à l'encontre d'un père qui n'a pas cessé de nier les faits graves qui lui étaient reprochés, à savoir d'avoir fait subir des actes d'ordre sexuel à sa fille de trois ans.

«A l'âge de trois ans, un enfant n'est pas en mesure de fabuler, de tromper un adulte en racontant une histoire de son invention», a relevé le procureur général en citant un rapport médical, étayé par d'autres témoignages de spécialistes qui ont été en contact avec la fillette, encore gravement perturbée quatre ans après les faits. Dans son réquisitoire (12 mois d'emprisonnement), le procureur ne s'est pas opposé à l'octroi d'un sursis car le père n'a pas été autorisé à exercer un droit de visite et que le risque de récidive est ainsi conjuré. Mais il a insisté sur le fait que «l'intérêt n'est pas de mettre le coupable derrière les barreaux mais de reconnaître la fillette comme victime» afin de permettre à l'enfant de retrouver son équilibre dans une thérapie.

PERSONNALITÉ INCERTAINE

Pour sa défense, le père s'est retranché derrière la vengeance que son ex-femme aurait voulu exercer contre lui et le fait qu'il y aurait eu d'autres «papas» après son départ du domicile conjugal. Sa personnalité, décrite par des témoins comme joviale et serviable, est apparue moins limpide à la suite du témoignage de son médecin.

Dans son jugement, le tribunal s'est fondé sur certains faits clairement établis: les déclarations de la fillette, similaires et succinctes, faites à plusieurs reprises, ainsi que son comportement anormal avec plusieurs personnes, notamment avec des hommes. Il a par ailleurs estimé que la victime n'a pas été influencée par sa mère et a dès lors acquis la conviction d'une culpabilité, «même si tout doute théorique ne peut être écarté». Condamné à 10 mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, le père «abuseur» devra également s'acquitter de 4100 fr de frais de justice. AT

- *Le tribunal était composé de Cyril Thiébaud, président, André Allisson et Gilbert Philippin, jurés, Lucienne Voirol, greffière. Le procureur général Thierry Béguin représentait le Ministère public.*

Neuchâtel

La LAMal sous la loupe

Demain mercredi, dès 10 h 30, à l'Aula des Jeunes Rives, Neuchâtel accueillera l'assemblée générale de la VESKA, l'association suisse des établissements hospitaliers.

Elle vient de publier le dernier numéro de sa parution, «Hôpital suisse» entièrement consacré au système de santé neuchâtelois que la VESKA estime «cohérent».

Mercredi, l'association s'intéressera à «l'introduction de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMal) et ses répercussions sur les hôpitaux», thème central de ses discussions. (se)

Neuchâtel

Schwytz et Uri à l'honneur

La Suisse centrale a ses atouts: la Voie suisse créée à l'occasion du 700e de la Confédération, des monuments historiques tels que le Grütli ou la Chapelle de Tell ou encore des voyages sur le St-Gothard en diligence tirée par cinq chevaux. Pour informer les touristes potentiels, une petite délégation des pays de Schwytz et Uri, inclus un trio folklorique, fera halte demain mercredi à Neuchâtel, place des Halles. Avec son petit chalet d'information et la diligence du St-Gothard... (se)

IRDP

Visite hongroise

Sous l'égide de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, une visite d'une délégation du Ministère hongrois de la culture et de la formation a été organisée mardi dernier à Neuchâtel par l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP). La délégation hongroise s'est intéressée à l'organisation fédéraliste de notre système d'enseignement, à la coordination interinstitutionnelle et intercantonale ainsi qu'à l'enseignement de l'allemand et du français à l'université. Des perspectives d'échanges et de coopération ont été évoquées. (comm)

OFFRES D'EMPLOI

Maçonnerie
Béton armé
Carrelage
Génie civil

Arrigo et Cie SA
Peseux et Neuchâtel

arrigo

cherche à engager un

Contremaître en bâtiment

expérimenté et dynamique

Age maximum 40 ans. Engagement tout de suite ou à convenir.

Adresser offres écrites à:
Arrigo & Cie SA
Route de Neuchâtel 19, 2034 Peseux

28-19846

Société commerciale du haut du canton cherche une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

Votre profil:
- langue maternelle française ou suisse allemande avec une parfaite maîtrise de l'autre langue; l'italien serait un avantage
- aisance dans les contacts téléphoniques
- apte à prendre des responsabilités et travailler de façon indépendante
- aimant les chiffres
- 35 ans maximum

Nous vous offrons:
- un poste avec des tâches très variées dans le secteur technique
- un travail au sein d'une équipe jeune et dynamique
- une grande indépendance dans votre travail
- date d'entrée à convenir

Si vous pouvez vous identifier à ce profil, veuillez nous adresser votre lettre de motivation manuscrite avec les copies de curriculum vitae et certificats ou diplômes sous chiffre O 132-770920 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

BMC Consultants en stratégie informatique SA
cherche

analyste(s)-programmeur(s)

pour l'installation, maintenance, assistance et le développement de nos applications très diverses auprès de nos clients sur toute la Suisse romande.

Profil:
- âge: 25 à 35 ans
- expérience dans la gestion d'entreprise
- gestion financière, gestion de production
- connaissance des PC, serveurs, réseaux
- contact aisé avec la clientèle
- mobilité

Atouts:
- L4G Progress, UNIX, GUI
- polyglotte: F. D. E.
- connaissances pharmacie et/ou GPAO

Offre manuscrite avec curriculum vitae à adresser à:
BMC Consultants en stratégie informatique SA
bd des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds

22-307666

Solution du mot mystère
BOUBOULER

Rédactions
VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Double exposition à la Galerie du Château de Môtiers

Ferraille et cire d'abeille

La Galerie du Château de Môtiers propose, depuis samedi et jusqu'au 30 juin, une double exposition avec le sculpteur Peter Fürst et la peintre Liuba Kirova. Deux artistes «réceptifs à l'inattendu», prêts «à lâcher leurs acquis pour rejoindre l'essentiel».

C'est à Pierre Gisling, professeur d'art et homme de télévision, que revenait l'honneur, samedi, de présenter les deux artistes lors du vernissage de cette double exposition. Avant de s'y atteler avec brio, M. Gisling a souhaité tirer un coup de chapeau au couple Marie et Pierre-André Delachaux pour leurs efforts en faveur des arts au Val-de-Travers, dont la troisième édition de l'exposition nationale de sculpture, «Môtiers 95», constitue le point d'orgue.

Pour Pierre Gisling, si l'on devait catégoriser les artistes, on serait face à deux groupes: les artistes qui réfléchissent et qui créent, et ceux qui «sont sensibles au geste, au cri, à l'élan, au spontané». Soit les personnes prêtes «à lâcher leurs acquis pour rejoindre l'essentiel». C'est dans cette deuxième catégorie que M. Gisling classe Liuba Kirova et Peter Fürst, celle des femmes et des hommes «réceptifs à l'inattendu».

Parmi les peintures de Liuba Kirova exposées à Môtiers - des tableaux multicolores aux traits animés invitant le spectateur à suivre un dédale de traces -, la plupart font appel à la technique dite de l'encaustique. L'artiste travaille avec de la cire d'abeille chargée de pigments qu'elle pose sur des feuilles préchauffées.

Peter Fürst sculpte les matériaux de récupération. De l'amas de ferraille, constitué de boulons, de poignées de porte, d'outils de jardin et autres ressorts, naît une œuvre. Fürst détourne ainsi les objets de leur usage initial pour leur donner un sens nouveau: un héron huppé, une sauterelle, un totem... A l'instar de Picasso, comme l'a rappelé Pierre Gisling, et de la fameuse tête de taureau réalisée à partir d'une selle et d'un guidon de vélo. (mdc)

● *Galerie du Château de Môtiers, exposition Kirova/Fürst jusqu'au 30 juin, ouverte tous les jours de 10 à 21 heures sauf le lundi.*

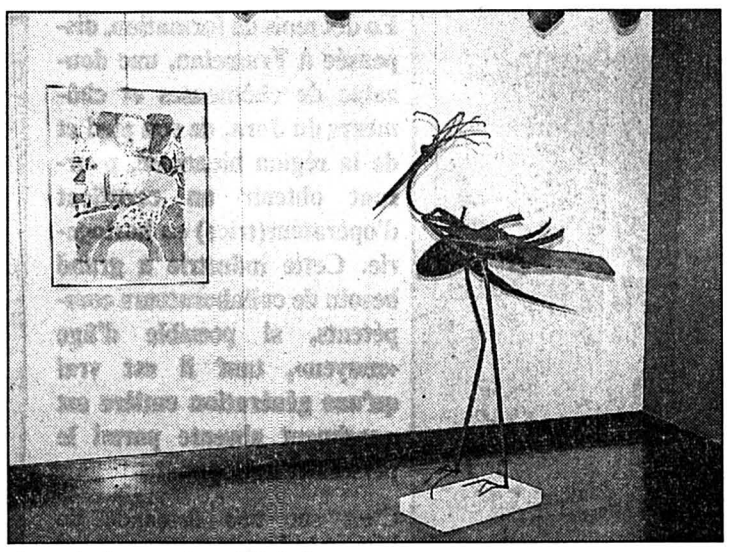

A voir jusqu'au 30 juin
Tant le sculpteur Peter Fürst que la peintre Liuba Kirova sont des artistes «réceptifs à l'inattendu».
(Impar-De Cristofano)

BRÈVE

Cernier

Contrôles des abris

Le corps de protection civile de Cernier a été mobilisé la semaine dernière pour contrôler les abris privés et publics de la commune. Dirigé par le chef local René Devenoges et par son adjoint Daniel Schneitter, ce contrôle s'est fort bien passé. En outre, dans le cadre de la régionalisation de la protection civile, le corps local a rencontré les responsables des communes de Fontainemelon, des Hauts-Geneveys, de Fontaines et de La Côtière, pour mettre au point les activités de 1996. Cernier sera le siège de la direction de la nouvelle organisation de protection civile qui découle de ce rapprochement. (mh)

AGENDA

Môtiers

Rousseau et la botanique

Le Musée Rousseau à Môtiers et l'association neuchâteloise des amis du philosophe organisent une exposition temporaire sur le thème «Jean-Jacques Rousseau et la botanique». Le vernissage aura lieu, au musée du chef-lieu, vendredi 19 mai à 17 h 30. L'exposition sera présentée par le professeur François Matthey, conservateur du musée. (mdc)

Dombresson: la foire sous le soleil

Une foule comblée

Les transis du marché de Cernier de samedi ont pu se rattraper hier à la Foire de printemps de Dombresson, qui a déployé ses charmes sous le soleil, à la Grand-Rue et dans la cour du collège. C'était assez pour que la centaine d'exposants ne plie pas bagage trop vite et pour que les gens s'y rendent afin de reluquer les échoppes. Le grand nombre de voitures parquées prouvait le succès de la manifestation.

La Foire de Dombresson, outre ses forains, c'est aussi des carrousels, des stands de diverses sociétés, la présence d'écoles et d'institutions. C'est encore la paroisse du lieu, qui profite de l'animation pour descendre dans la rue se présenter et nourrir la population. La salle de gymnastique a accueilli les affamés et assoiffés, et le pasteur a comme d'habitude tenu son poste de rôtisseur de saucisses. La communauté réformée a également mis en vente une cassette rappelant à tous que le temple, avant l'incendie du 2 août dernier, avait une magnifique acoustique. Les enregistrements qui y ont été réalisés ont pris de la valeur...

Seule ombre au tableau, les batailles de mousse à raser. Bon nombre d'adultes ont maugréé contre ce type d'amusement dont l'intelligence n'est pas forcément visible. Et ce n'était pas une première... Ph. C.

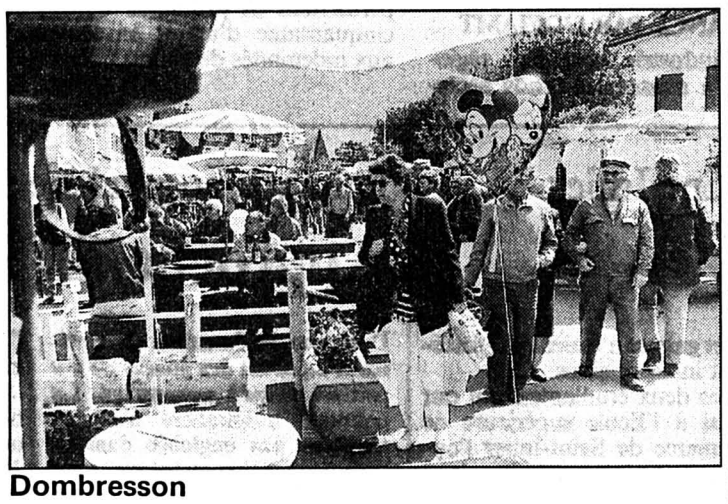

Dombresson
La foire a tenu toutes ses promesses. (E)

Samedi à Fleurier

«New Point» en concert

«New Point», considéré comme l'ancêtre des formations de rock biennois, sera en concert samedi soir à Fleurier. A l'invitation du groupe Alambic, une des composantes du Centre culturel du Val-de-Travers.

Fondé à Bienne en 1981, «New Point» – dont le style emprunte des éléments au funk et au jazz-rock, le tout chaudement bercé par des rythmes afro – possède une jolie carte de visite avec diverses mentions et premiers prix décrochés lors de concours. La formation compte également deux disques à son actif, le premier «Ma Sou Sou», enregistré en 1987 et le second, «Monkey Forest», sorti de presse il y a trois ans.

En quinze ans d'existence, «New Point» a aligné une quantité impressionnante de concerts, tant en Suisse qu'à l'étranger. Le groupe s'est également produit de nombreuses fois dans le canton de Neuchâtel, à La Chaux-du-Milieu, à La Chaux-de-Fonds (Petit Paris) et Neuchâtel (Plateau Libre).

Composé de cinq musiciens – Heinz Schwab (guitares et chants), Ueli Wittwer (claviers et chants), Thomas Oechslin (saxophone et flûte), Michael Hodel (guitare basse) et Gil Reber (percussions) – «New Point» compte aussi dans ses rangs une chanteuse, Ursula Frueh. Une chanteuse à la voix forte et prenante. A découvrir.

(mdc-comm)

● *Concert «New-Point», samedi 20 mai dès 21 heures, Cavallino/Snack-bar à Fleurier.*

Chézard-Saint-Martin: jeunes érables saccagés au Mont-d'Amin

Triste constat pour la PC

Cinquante personnes du corps de protection civile de Chézard-Saint-Martin, associés pour la première fois à celui d'Engollon, ont effectué la semaine dernière des travaux d'utilité publique dans la région du Mont-d'Amin. Avec, en prime, un triste constat: les érables plantés par les élèves de La Fontenelle l'an dernier ont été volontairement saccagés par des personnes aussi mal intentionnées qu'inconnues. Les participants au cours ont donc posé 800 mètres de clôture autour de cette plantation.

Toujours au Mont-d'Amin, le ruisseau de la Berthière a été amélioré grâce à la construction de seuils qui ont pour effet de couper la vitesse de l'eau. D'autres travaux sont encore prévus sur ce petit cours d'eau. Au désableur de Derrière-Pertuis, une passerelle a été construite pour empêcher que les branches viennent obstruer l'entrée de la grotte de Pertuis. A Chézard-Saint-Martin, deux bancs publics ont été enfin installés sur le chemin de Creuse. L'état-major s'est quant à lui occupé du contrôle des abris.

Le cours a été visité par Pierre Blandenier, responsable de l'Office cantonal de la protection civile. Qui a déclaré que les travaux entrepris allaient dans le sens régional voulu par la nouvelle organisation des unités. Cette dernière, qui inclut la participation de corps d'autres villages, a fait l'objet d'une information donnée par le chef local Gérard Heuby à son état-major. Jean Sauser, conseiller communal et participant au cours, a également apporté le salut et les félicitations des autorités villageoises. (mh)

OFFRES D'EMPLOI

Coiffure Figaro
BIOSTHÉTIQUE
Heinz Eggenberger
1, av. de la Gare (derrière le «Pam Pam»), Neuchâtel
Cherche
coiffeuse expérimentée
Prendre contact avec M. Eggenberger.
Tél. 24 20 20 «Ouverture non-stop avec ou sans rendez-vous»
28-19981/4x4

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir, plusieurs
manœuvres (évent. étudiants), aides-monteurs, électriciens, électroniciens, mécaniciens-électriciens
Il s'agit de travaux de remise en état de bâtiments et machines après incendie dans toute la Suisse. Nous vous renseignerons volontiers.
Montage Christophe Ruetsch, 2740 Moutier, tél. 032 93 11 71 ou 066 22 06 93 ou 038 27 50 55.
160-16254/4x4

HOTEL*** RESTAURANT BAR DU CERF
SONCEBOZ
Wir suchen:
Zur Eröffnung unseres Betriebes im Juni 95
Pour l'ouverture de notre maison en juin 95
Jungkoch/Commis de cuisine
Serviceangestellte/Sommelier
oder Sefa/Hofa-Tournante
sowie Aushilfen für Bankett/Service und oder Etage/Lingerie
Extras pour banquets/service/etage/lingerie
Möchten Sie in einem jungen Team in einem Haus mit Ambiente und toller Infrastruktur mitwirken, dann kontaktieren Sie uns - Cherchez-vous le jeune team, une maison avec ambience et cachet ainsi qu'une infrastructure moderne contactez-nous
S. & B. HUNZIKER TEL. 077/31.36.84
6-750078

L'annonce, reflet vivant du marché

Menuiserie cherche
APPRENTI
pour début des cours 1995
Ecrire sous chiffre G 132-771240 à Publicitas, case postale 2054 2302 La Chaux-de-Fonds

Si vous êtes:
employée de commerce, vendeuse, coiffeuse, **qu'importe...**
Suivez notre formation complète et devenez
la collaboratrice
que nous recherchons pour notre service externe.
Nous offrons:
– salaire fixe et élevé
– travail indépendant
– contact avec la clientèle
VÉHICULE INDISPENSABLE
Pour un premier entretien, appelez le ✆ **038/25 44 82**
22-307852

CENTRE INTERCOMMUNAL DE FORMATION DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES
CIFOM
Par suite de démission, le poste de
chef(fe) de bureau
pour le secrétariat de l'Ecole technique des Montagnes neuchâteloises – ETMN, établissement du Locle, est mis au concours
Activités:
– responsabilité du secrétariat
– organisation scolaire et administrative
– travaux de secrétariat
Exigence:
– formation commerciale complète
Obligation et traitement: selon statut du personnel.
Entrée en fonction: – immédiate ou à convenir.
Pour tout renseignement, s'adresser à M. Gérard Triponez, directeur, avenue du Technicum 26, 2400 Le Locle. ✆ 039/34 11 95
Les places mises au concours dans l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à la **direction de l'Instruction publique, Hôtel de Ville, 2400 Le Locle, jusqu'au 31 mai 1995.**
157-716067

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Dominique EGGLER
ou
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Bienne
Décès d'Arthur Villard

L'ancien conseiller national biennois Arthur Villard (PS) est décédé dans la nuit de dimanche à lundi des suites d'une pneumonie. Agé de 78 ans, M. Villard avait été élu à Berne en 1971. Objecteur de conscience et pacifiste, il avait renoncé en 1979 à tous ses mandats. Le socialiste biennois avait alors invoqué une campagne de calomnies à son égard pour expliquer sa décision, survenue peu après son élection controversée à la Commission militaire du Conseil national. En 1972, le bureau du Parlement lui avait refusé ce siège à cause de ses opinions affichées contre l'armée. Lors de sa démission, M. Villard était aussi membre du Conseil municipal (exécutif) de Bienne et député au Grand Conseil bernois. (ats)

District de Courtelary
Fonctionnaires réélus

La Chancellerie d'Etat annonce que les fonctionnaires du district de Courtelary sont déclarés élus tacitement le 24 mai prochain par le Conseil exécutif. Il s'agit du préfet, Antoine Bigler (Tramelan), des présidents du tribunal, Philippe Beuchat (Courtelary) et Johann Mario Gfeller (Saint-Imier), des juges, Fritz Graber (Tramelan), Lisette Roth (Envers-de-Sonvilier), Bruno Ulrich (Corgémont) et Elisabeth Vogt (La Heutte, seule nouvelle), des juges suppléants, Fritz Fankhauser (Orvin), Eugène Maurer (Courtelary), Annemarie Merkelbach-Gosteli (Corgémont) et Paul Sauser (La Chaux-d'Abel), ainsi que du préposé aux poursuites et faillites, Rémy Langel (Courtelary). La liste des jurés cantonaux, également élus tacitement, figurera dans une prochaine édition. (de)

AGENDA

Hôpital de Moutier
La fête des Maire

Jusqu'au 18 juin prochain, les artistes peintres Myriam et Francis Maire seront à l'honneur à l'hôpital et au home l'Oréade de Moutier. Leur sensibilité et leur talents seront affichés sur les murs des deux établissements respectifs. De nombreuses fois, l'approche artistique de Myriam Maire Acklin a pu être appréciée dans la région, alors que Francis Maire s'y illustre pour la première fois. (nic)

Tramelan: on va former des opérateurs(trices) en horlogerie

Reconversion pour chômeurs

En dix mois de formation, dispensée à Tramelan, une douzaine de chômeuses et chômeurs du Jura, de son pied et de la région biennoise, pourront obtenir un certificat d'opérateur(trice) en horlogerie. Cette industrie a grand besoin de collaborateurs compétents, si possible d'âge «moyen», tant il est vrai qu'une génération entière est quasiment absente parmi le personnel horloger.

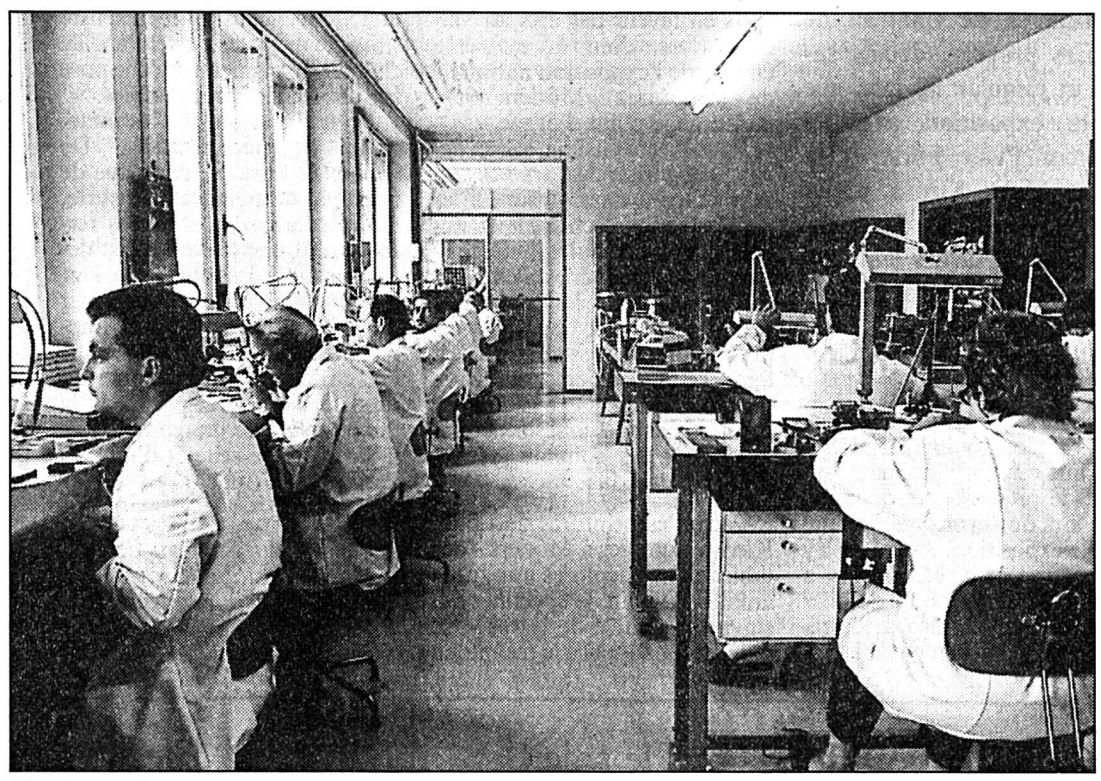

Horlogerie
Une nouvelle voie de formation, destinée exclusivement aux chômeurs(ses). (sp)

C'est sur une demande de l'OCIAMT, elle-même induite par les offres d'emploi émanant du secteur horloger, que le CIP (Centre interrégional de perfectionnement) s'est associé à l'ACBFH (Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie) et à la Convention patronale horlogère, pour étudier la possibilité d'une nouvelle filière de formation.

Filière qui trouvera donc sa concrétisation en septembre prochain, avec l'entrée en formation d'une douzaine de chômeurs(ses).

UNE GÉNÉRATION ABSENTE

La demande en personnel qualifié est importante dans le secteur horloger, et les nouveaux diplômés des écoles spécialisées ne suffiront pas, ces prochaines années, à la satisfaire. Ce d'autant que la majorité des horlogers qualifiés prendront leur retraite dans le courant de la décennie à venir.

Et ainsi que le souligne Nicolas von der Weid, secrétaire général de l'ACBFH, les producteurs horlogers souhaitent un personnel non seulement suffisant en nombre, mais également représentatif de toutes les classes d'âge. Car actuellement, la pyramide des âges, dans ce secteur, est nettement déséquilibrée, puisqu'il manque toute une génération d'employés, à savoir les 30 à 50 ans.

Partant, et pour quelques années, l'industrie horlogère entend former des candidats de cette tranche d'âge, en complément à la formation des jeunes en école.

RECONVERSION

La nouvelle filière s'adresse donc exclusivement aux personnes sans emploi, indépendemment de leur sexe. Au Centre Jura bernois de l'OCIAMT, on se réjouit d'ailleurs grandement qu'une telle possibilité s'adresse aux femmes également, sachant que les programmes d'occupation pour chômeurs ne sont ouverts qu'aux hommes, dans leur immense majorité.

Ces personnes sans emploi trouveront là une possibilité de reconversion intéressante, avec à la clé la quasi certitude de retrouver ensuite un emploi. De surcroît, la formation est conçue de manière à pouvoir servir de base, pour les opérateurs(trices) qui le souhaiteront par la suite, à l'obtention d'un CFC d'horloger praticien, par le biais de l'article 41.

Les cours seront dispensés dans des locaux loués à la municipalité de Tramelan – le législatif doit encore se prononcer à ce sujet, sur préavis favorable du Conseil municipal – et sis à la rue de la Promenade.

Relevons que le contenu de cette formation est inspiré largement de la «formation transfrontalière en horlogerie» dispensée avec succès à Morteau, à des chômeurs suisses et français.

FINANCÉ PAR L'OFIAMT

Si l'industrie horlogère régionale a avancé les fonds nécessaires à la mise sur pied du cours qui débutera cet automne, c'est en fait l'OFIAMT qui financera le projet.

Hier même, le directeur du CIP, Claude Merazzi, a effectivement reçu la réponse positive de cet office, pour une subvention de quelque 300.000 francs. Les coûts de formation, par participant, sont évalués à environ 24.000 francs.

Etant privés d'emploi, les stagiaires seront rétribués, durant leurs dix mois de formation, par l'assurance-chômage. A condition bien évidemment qu'ils soient encore, au début des cours, au bénéfice de quelque 220 jours d'indemnités (voire 170, la participation à un cours permettant de prolonger d'une cinquantaine d'unités le droit aux indemnités de chômage). (de)

Les yeux et les doigts

Cette nouvelle filière de formation s'adresse donc aux chômeurs et chômeuses de la région horlogère (Jura bernois, canton du Jura, région biennoise et pied du Jura). Les qualités requises: de la motivation bien entendu, mais également une bonne vue, une bonne dextérité, un bon pouvoir de concentration et d'adaptation, ainsi que le goût pour un travail assis et calme.

Il leur sera enseigné notamment, pour ce qui concerne les branches professionnelles, des notions de mécanique orientée vers l'horlogerie, l'étude des matériaux de base utilisés en horlogerie, le traitement des métaux, la métrologie, les travaux de base de l'horloger, la fabrication et la réparation des outils, l'étude de dessins et schémas, l'assemblage, l'emboîtage, la pose de cadrans et d'aiguilles, le contrôle et la qualité. Dans le cadre de l'enseignement général par ailleurs, les stagiaires aborderont le français, les mathématiques, l'allemand, la vie sociale et professionnelle, ainsi que l'informatique de bureau.

A l'issue des dix mois de formation (de septembre 95 à juin 96), les candidats pourront obtenir le «certificat d'opérateur(trice) en horlogerie de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse». (de)

● Inscriptions jusqu'au 9 juin prochain. Renseignements auprès du CIP, Tramelan, Charles Miche (tél. 032/970 721 ou 970 970), ou de l'OCIAMT, Centre régional du Jura bernois, Reconvilier, Bernard Evalet (032/91 41 29) ou Raymond Fuehrimann (032/91 41 23).

Distinctions à l'Ecole de commerce de Saint-Imier

Aptitudes récompensées

Vingt-trois étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier redoutent l'échéance du 7 juin prochain. Cette date marquera le début des examens finaux. Pour Carole Indermaur et Martine Schwab, si appréhension il y a, elle peut être minime. Leurs aptitudes de sécrétaires sont clairement apparues lors d'un concours organisé dans toute la Romandie.

Depuis des lustres, des générations d'étudiants de l'Ecole de commerce préparent leurs examens finaux en participant à un concours organisé par l'ASSAP, l'Association de sténographie suisse Aimé Paris.

Jadis des reconnaissances en dactylographie et en sténographie récompensaient les meilleurs. L'apparition de l'informatique est venue compléter la palette des attestations délivrées avec une distinction en traitement de texte. Cette évolution ne devrait pas rester sans conséquence au niveau de l'association, appelée à axer ses prestations sur la bureautique et la communication.

TRAVAUX REMARQUABLES

Cette année, la délégation imérienne a réactualisé le dicton du baron de Pierre de Coubertin. Martine Schwab, en dactylographie et Carole Indermaur, dans l'épreuve du traitement de texte, sont venues prouver que participer et gagner n'étaient pas forcément indissociables.

Ces deux étudiantes, qui ont choisi à l'Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier l'option secrétariat, ont toutes deux obtenues la mention d'excellence. Et leurs mérites est d'autant plus grand qu'une seule appréciation de ce style a été délivrée en dactylographie sur 502 travaux présentés alors que dans le domaine du traitement de texte, sur les 384 épreuves corrigées, 8 ont été jugées parfaites.

Si les performances de Martine Schwab et de Carole Indermaur méritent une mention particulière, Céline Oppliger et Irène Mathys doivent être associées à l'éloge. La première nommée pour sa polyvalence, elle qui s'est illustrée dans les trois disciplines et la seconde pour avoir su compenser par son travail ses origines alémaniques.

ORDINATEURS SOPHISTIQUÉS

Les exigences formulées à l'endroit des secrétaires, ayant sensiblement évoluées, l'école de Saint-Imier se voit contrainte de relativiser l'importance de la sténographie au profit du traitement de texte et de l'informatique. Quatorze postes de travail bénéficient depuis l'automne dernier d'un équipement performant. Apprécié, cet atout contribue à un enseignement adapté aux besoins de l'époque. (nic)

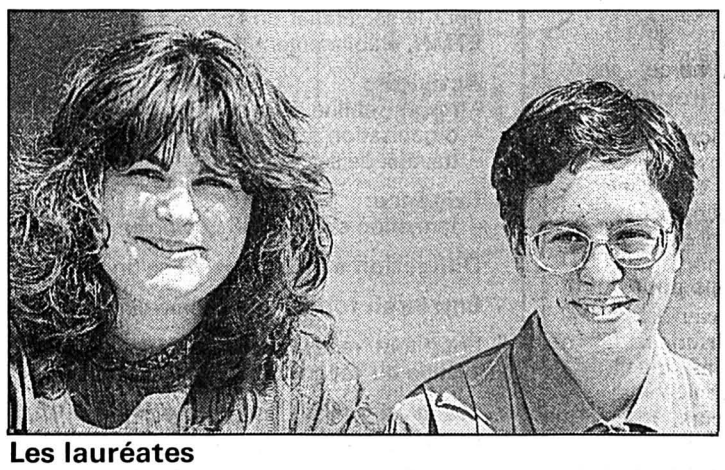

Les lauréates
Carole Indermaur (à gauche) de Villeret et Martine Schwab de Saint-Imier, brillantes lors d'un concours de secrétariat organisé au niveau romand. (Impar-Chiesa)

Politique hospitalière du canton contestée

Approche différente

Dans peu de domaines les certitudes du début des années 80 ont perduré jusqu'à aujourd'hui. La politique hospitalière n'est en tout cas pas englobée dans la liste. L'évolution technique, comme les soucis de trésorerie du canton imposent une redistribution des cartes. La nouvelle donne, envisagée par le Département cantonal de la direction publique et de la prévoyance sociale, rencontre une opposition musclée.

Le comité d'initiative ne conteste pas l'utilité d'une réforme. Le président Rudolf Joder et le secrétaire général du VBK, association structurant l'opposition, ont eu l'occasion de l'affirmer au CIP à Tramelan. Cette séance d'information s'est tenue devant une assistance d'autorités.

Actuellement en phase de consultation, la nouvelle planification cantonale a déjà suscité une vague de mécontentement.

Il s'agirait de regrouper tout ce que le canton compte d'établissements hospitaliers dans 4 ou 6 régions. Les hôpitaux de Bienne, du Seeland et du Jura bernois formeraient une entité baptisée région hospitalière. Il lui serait demandé d'assurer les prestations d'assistance de base dont le financement serait l'affaire des communes. Le canton, lui, assurerait et financerait l'assistance médicale de pointe fournie tant par l'Hôpital de l'Ile que par les cliniques spécialisées.

Pour le comité d'initiative dont la tâche principale consiste aujourd'hui à recueillir les 15.000 signatures nécessaires, cette approche n'est pas réaliste puisqu'elle créerait des structures hospitalières trop grandes, pesantes et à peine gérables.

PRIVATISATION ENVISAGÉE

De plus il serait ridicule d'appliquer une planification hospitalière qui n'est pas soutenue par les établissements directement concernés. Le VBK va plus loin que la simple contestation. Il développe une approche où la préservation des finances cantonales est également prise en compte mais où les rôles sont différemment attribués. Il serait demandé à l'Etat de se contenter d'indiquer les objectifs de politique hospitalère et de laisser aux hôpitaux eux-mêmes le soin d'assumer la gestion. Une privatisation des hôpitaux, formule où les communes seraient davantage à même d'exercer une influence directe sur la rentabilité, aurait pour incidence, selon les initiants, d'accélérer les processus décisionnels.

Le VBK comme la direction cantonale de l'hygiène publique et de la prévoyance sociale ont pour préoccupation commune la qualité des soins. Reste qu'ils proposent deux routes différentes pour les garantir. Le débat ne fait que commencer. (nic)

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Trafic de cocaïne
Tenancier delémontain arrêté

Dans le cadre d'une enquête menée par la justice fribourgeoise, un restaurateur delémontain a été interpellé par un juge fribourgeois. Il a finalement été déféré à la justice jurassienne, le trafic de 180 grammes de cocaïne qui lui est reproché s'étant déroulé sur territoire jurassien. Une dizaine d'autres personnes inculpées de trafic de drogue sont actuellement en détention prévention dans le canton. (vg)

Coupure ville-campagne
Toujours plus nette

Consulté récemment sur les lignes du développement futur de notre territoire, le Gouvernement jurassien a indiqué au fédéral sa préoccupation croissante de voir se creuser un antagonisme ville-campagne. On assiste à un renforcement des agglomérations les plus fortes au détriment de l'espace rural. Le document fédéral ne traduit aucunement le souci de développer à long terme les régions périphériques. Cela se traduit par exemple en matière de transports. Or ces derniers doivent permettre une meilleure insertion des régions au sein de l'espace national. (mgo)

Informatique
Gros crédits

Le Gouvernement a octroyé dernièrement un crédit de 360.000 francs pour l'équipement informatique cantonal. La moitié du montant va à l'acquisition d'infrastructures de communication entre diverses unités administratives comme les registres fonciers, les tribunaux, les offices des poursuites et l'office des véhicules. (mgo)

Chemins de fer
Projet approuvé

L'exécutif jurassien a donné son aval aux propositions de l'Office fédéral des transports au sujet des clefs de répartition pour les cantons découlant de la loi sur les chemins de fer. Ce mode de répartition prend en effet en compte les infrastructures existantes des réseaux privés, la reconnaissance ainsi que les efforts des cantons dans ce domaine. (mgo)

BRAVO À

Jean-Marie Froidevaux...

... du Noirmont, qui a été nommé en qualité de buraliste postal au Noirmont. Il entrera en fonction le 1er décembre 1995. (z)

Transjurane (N16) et décharge

Le couac de Mavalau

Depuis dix ans, aucun des chantiers de la Transjurane (N16) n'a suscité de grogne populaire; le vif désir de créer cette voie de communication l'a emporté sur toutes autres considérations, en matière de protection de l'environnement notamment. Tout au plus avait-on enregistré, dans quelques localités, des avis divergents au sujet du tracé général, ce qui avait entraîné de légères modifications du plan initial.

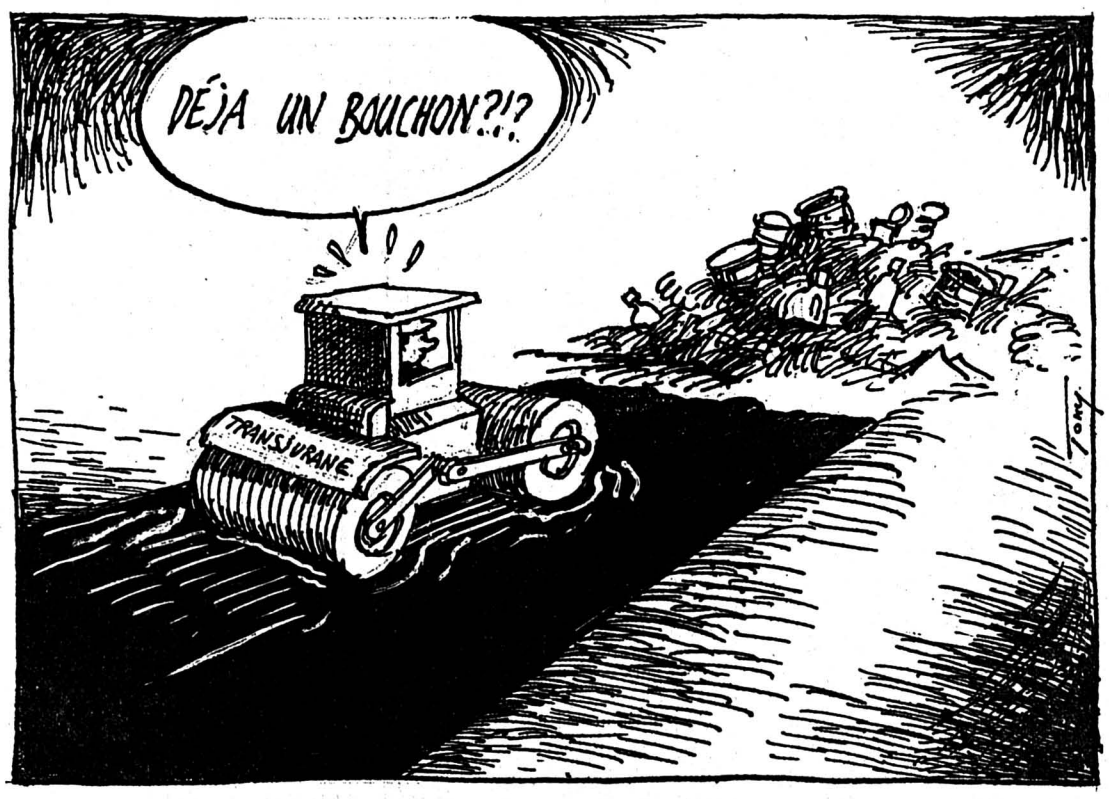

La récente opposition massive de Courtedoux à l'implantation d'une décharge bioactive rendue nécessaire par la construction de l'échangeur de Porrentruy-ouest de la N 16 retentit donc comme un coup de tonnerre. A vrai dire, cette réaction n'a rien de surprenant, quand on voit avec quelle désinvolture le Département de l'équipement a traité ce dossier.

En effet, en présentant à la presse l'évitement de Porrentruy (section 3) le 30 mars dernier, le ministre Pierre Kohler évoquait à peine le transfert de 280.000 m³ de la décharge de Mavalau en un autre site faisant face à Courtedoux. Alors qu'un bureau d'experts a établi trois études sur ce projet, le ministre n'en a pas soufflé mot, négligeant le souci le plus élémentaire d'une indispensable information.

DILEMME POLITIQUE

Rien d'étonnant donc si les citoyens de Courtedoux furent surpris de découvrir deux des trois études en cause, dans les dossiers soumis à consultation au secrétariat communal. Pire, l'étude qui identifie les matériaux et polluants de cette décharge n'était pas soumise à la consultation, sous prétexte qu'elle se trouve résumée dans l'étude d'impact.

De là à ce que les citoyens de Courtedoux soient convaincus qu'on leur cache la vérité et en déduisent que la décharge de Mavalau qu'on transplantera sur leur territoire est dangereuse et qu'il ne faut en aucun cas l'accepter, il n'y avait qu'un pas... qui fut vite franchi.

Réunis en assemblée extraordinaire, les citoyens de Courtedoux unanimes ont donc chargé leur Conseil de s'opposer au projet de nouvelle décharge. Le Gouvernement se trouve ainsi dans une position délicate: s'il renonce au projet, il retarde les travaux, oblige à rechercher un autre site, provoque des dépenses supplémentaires importantes et cède à une pression, bien qu'elle ne repose sur aucun argument solide. S'il passe outre, il risque un affrontement dont l'issue est imprévisible.

PAS DE VRAI DANGER

Or, les 60 pages de l'étude du bureau CSD et ses nombreuses annexes prouvent que Mavalau contient 95% de déchets minéraux de démolition sans danger aucun. Les 5% restants sont des boues de fosses septiques, des déchets de cuir, de plastique et d'hydrocarbures qui peuvent être traités dans la décharge bioactive prévue. Toutes les mesures faites montrent qu'il n'existe pas de risque de pollution.

En outre, les plans de travail prévoient de multiples précautions, si le transport des déchets de Mavalau devait révéler la présence de matières polluantes qui n'ont pas été trouvées lors des sondages préalables. Ce projet évite que les 28.000 camions qui transporteront les déchets n'empruntent des routes ouvertes au trafic, ce qui est un grand avantage qu'aucun autre site n'offrirait.

CSD démontre enfin que, après le transfert de Mavalau, le risque de pollution des eaux souterraines d'Ajoie sera moins grand qu'aujourd'hui. De ce point de vue, la construction de l'échangeur de Mavalau est donc une bonne occasion d'améliorer la situation actuelle. La manquer serait une grave erreur.

Ce fait explique d'autant moins le peu d'attention que le ministre de l'Environnement Pierre Kohler et ses services ont porté à ce dossier et les lacunes de l'information dans cette affaire. Lacunes impardonnables puisque les Services de la Transjurane sont les seuls qui disposent d'un responsable de presse qui n'a été chargé d'aucune information à ce sujet. V. G.

Les CJ innovent

Voici les traverses vertes

Décidément, le vert, qui fleure bon le respect de l'environnement, frappe à toutes les portes. Aujourd'hui, ce sont les CJ qui se mettent au goût du jour. Sur le tronçon Creux-des-Biches - Le Boéchet, long de 1664 mètres, la compagnie pose ces jours quelque 2700 traverses en bois qui sont conformes aux normes européennes en matière de protection de la nature.

Selon un programme précis, trois équipes des CJ s'attaqueront à ce tronçon durant quinze jours. Il en coûtera 900.000 francs d'investissement sans compter la main-d'œuvre puisée dans la compagnie.

CHANTIER CONSÉQUENT

C'est que le chantier est conséquent. Il y va du renouvellement complet des voies qui datent des années soixante. Ce sont 3000 tonnes de ballast vosgien qui sont déversées alors que plus de 2500 traverses en bois attendent de nouveaux rails plus lourds et plus solides que les anciens. La légère correction d'une courbe permettra en plus d'améliorer la vitesse à cet endroit en passant de 65-70 à 80 km/heure.

L'innovation sur ce tronçon tient à la mise en place des premières traverses en bois conformes aux normes nature-Europe. Elles viennent de la maison Röthlisberger à Glovelier. L'un des patrons, Patrick Corbat, n'a pas manqué de remercier Alain Boillat, le directeur des CJ, d'avoir eu le réflexe régional en la matière.

La traverse en bois est plus souple (donc moins de bruit) et a un pouvoir isolant. C'est un matériau indigène, renouvelable et dont la manutention est plus facile que le béton ou l'acier. On sait que dans le passé (les pêcheurs de Bassecourt en savent quelque chose), l'imprégnation de ces bois faisait problème. Un tout nouveau système, à Glovelier, permet aujourd'hui de respecter les normes vis-à-vis de l'environnement. Cette imprégnation en autoclave se fait au créosote (produit organique dérivé de la houille) et peut donc être utilisé ou brûlé après les 25-40 ans de services rendus sur les voies.

Mgo

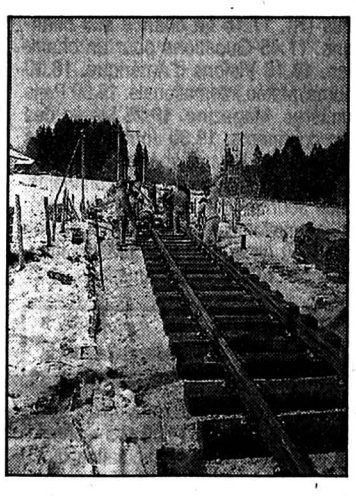

Du côté du Cerneux-Joly

Les employés des CJ en pleine action.

(Impar-Gogniat)

Personnel fédéral

L'Union veille au grain

Malgré les graves menaces qui pèsent sur les emplois de fonctionnaires fédéraux dans le Jura, moins de vingt membres de l'Union jurassienne du personnel fédéral, qui compte près de 900 fonctionnaires, ont assisté hier soir à leur assemblée annuelle à Porrentruy, sous la présidence de Dominique Beuchat.

Il a fait état de la récente rencontre de l'Union et des élus fédéraux qui ont été priés d'intervenir afin que la Confédération maintienne ses prestations, que ce soit dans les transports, le tri du courrier ou la desserte des offices postaux.

Quelques aberrations ont été soulignées comme l'aménagement d'installations informatiques dans des locaux loués par les Télécommunications à Bienne, alors que des locaux des PTT sont vides à Delémont. L'échec des démarches en vue de l'implantation d'un centre de chèques postaux à Delémont a encore été souligné.

De son côté, l'Etat est intervenu au sujet du forfait d'affranchissement jugé trop onéreux que lui imposent les PTT. La trop faible ampleur des achats fédéraux dans le Jura a aussi été abordée. Les lenteurs de distribution du courrier B et celles des enveloppes de format A 4 ont aussi été évoquées lors d'une rencontre entre le Gouvernement et les PTT.

Après s'être exprimé sur la politique sociale du canton et les diverses facettes de son Département, le ministre Claude Hêche, invité de l'Union, a parlé de la rencontre entre l'exécutif cantonal et la direction des PTT. Il a souligné que la suppression de huit offices postaux est en discussion et a parlé d'atouts quant au maintien de la majorité d'entre eux. V. G.

En 10 ans dans le Jura

1500 permis d'armes à feu!

C'est la socialiste Odette Sanglard qui a perçu le phénomène. Elle s'étonne de l'augmentation du nombre de permis d'armes demandés à l'autorité. Et la majorité des requérants d'affirmer qu'ils sont collectionneurs. A lire la réponse du Gouvernement, on s'aperçoit que le nombre de permis refusés est en effet vraiment minimes... mais que la situation, au vu des autres cantons, n'a rien d'inquiétant.

En 10 ans, ce sont 1515 demandes de permis d'armes à feu qui ont été faites. La grande majorité d'entres elles ont été agréées (1474 permis délivrés). Chaque demande est soumise à l'avis de la Police cantonale mais aussi au préavis de l'autorité communale.

Parfois, cette dernière invoque la mauvaisse situation fiscale du requérant pour donner un préavis négatif. Les autres critères de refus tiennent à l'âge (moins de 18 ans), à l'aliénation, à la boisson et à la dangerosité. On s'aperçoit donc que relativement peu de demandes sont refusées.

On s'aperçoit aussi que ces demandes émanent surtout de collectionneurs ou de tireurs sportifs. L'Exécutif jurassien indique que la situation du nouveau canton en la matière ne se distingue pas de celle de ses voisins, que les délits d'armes ne sont pas plus nombreux qu'ailleurs. Il va donc se contenter d'appliquer les normes existantes en attendant de nouvelles règles fédérales sans donner pour autant un tour de vis. Mgo

Députées franc-montagnardes inquiètes

Société à deux vitesses?

A fin 94, via les «Cartons du cœur», ce sont quelque 18 tonnes de marchandises qui ont été distribuées dans le Jura, notamment dans la vallée de Delémont et en Ajoie. Députées des Franches-Montagnes, Marie-Claire Comment et Elisabeth Baume ont été interpellées par cette quantité. Elles y voyent la preuve de la générosité des Jurassiens mais elles se demandent également si les communes sont véritablement à l'écoute de situations financières difficiles et de quelle manière le Service de l'aide social cantonal a réagi à ces chiffres.

La réponse est en demi-teinte. Elle indique d'abord que l'aide publique est subsidiaire aux formes d'aide émanant d'institutions comme les «Cartons du cœur». L'Etat reconnaît que l'action des bénévoles n'est pas suffisante et le recours aux travailleurs sociaux indispensable. A ce titre, un mandat a été confié à la Commission cantonale de l'aide sociale pour faire le point de la situation et formuler des propositions visant à atténuer des situations précaires de familles jurassiennes.

On peut s'étonner de cette lenteur quand on sait qu'un rapport sur la pauvreté a été débattu devant le Parlement et que la balle repart en commission, qu'un revenu d'insertion sociale est toujours aux oubliettes... Bref, il n'y a pas de véritable volonté politique d'empoigner le problème. Mgo

Suisse romande

8.25 Coup d'pouce emploi **8.30** Le village englouti **8.45** Rosa **9.05** Top models **9.25** Mannix. **10.15** Magellan (R) **10.45** Vive les animaux. **11.10** Les feux de l'amour **11.50** Madame est servie. **12.15** Les nouvelles filles d'à côté. **12.45** TJ-midi **13.10** Les femmes de sable **13.40** Corky Fenêtre **14.30** Marc et Sophie. **15.00** Matlock. **16.00** La petite maison dans la prairie. **16.50** Les Babibouchettes et le kangouroule **17.00** Les Schtroumpfs **17.25** Code Quantum **18.25** Top models **18.50** TJ-titres. Météo régionale **18.55** TJ-régions **19.15** Télé-Trésor **19.30** TJ-soir.

Sport: voir aussi Suisse 4

20.00 Météo
20.10 A bon entendeur
Billets d'avion: la valse des prix

20.35
Comédie, Comédie:
On peut toujours rêver
Film français de Pierre Richard (1990)
Avec Pierre Richard, Edith Scob, Pierre Palmade, Smaïn (photo)
Charles de Boilesve surnommé «L'Empereur», est un milliardaire sinistre et blasé. Pour se distraire, il n'a qu'une fantaisie: la kleptomanie. Il aime voler dans les grands magasins. C'est là qu'il rencontre Rachid.

22.15 Tabou
22.45 C'est très sport
Football: Coupe de Suisse Demi-finales
23.25 TJ-nuit
23.35 NYPD Blue
L'Oscar est attribué à...
0.25 Coup d'pouce emploi

Suisse 4

6.00 Euronews. **15.30** Cyclisme: Tour d'Italie. Mondolfo - Loreto. **18.45** Genève région. **18.55** Handball. Championnat du monde. Huitième de fiénale: Cuba - Suisse. **20.30** Il était une fois...les découvreurs. **20.55** La saga d'Archibald. **21.20** Sortie libre. **22.10** Best of... Culture. **22.40** Genève région **23.25** Euronews.

Allemagne 1

13.00 ARD-Sport extra. Tennis-WTA-Turnier. Panasonic German Open. Dazw.: **14.00, 15.00, 16.00** Tagesschau. **17.00** Tagesschau. **17.10** Brisant. Boulevard Magazin. **17.40** Regionale Information. **17.50** Tagesschau-Telegramm. **17.55** Verbotene Liebe. **18.25** Marienhof. **18.49** Tagesschau-Telegramm. **18.54** Grossstadtrevier. **19.53** Das Wetter mit Jörg Kachelmann. **19.58** Heute abend im Ersten. **20.00** Tagesschau. **20.15** Peter Strohm. **21.14** Tagesthemen-Telegramm. **21.15** Sag die Wahrheit. Die intelligenteste Spiel-Show. **21.40** Globus. Natur und Umwelt. **22.05** Comedy Club. **22.30** Tagesthemen. **23.00** Boulevard Bio. **0.00** Golden Palace.

France 1

6.00 Intrigues. Série **6.30** TF1 info **6.58** Météo **7.00** TF1 info **7.10** A tout' Spip **8.28** Météo **8.30** Télé shopping **8.58** Météo **9.00** Riviera. Série **9.30** L'hôtel des passions. Série **10.30** Le destin du docteur Calvet. Série **10.50** La clinique de la Forêt Noire. Série **11.50** Jeu: La roue de la fortune **12.18** Tout compte fait **12.20** Jeu: Le juste prix **12.50** A vrai dire **13.00** Journal **13.30** Météo **13.40** Les feux de l'amour. Série **14.30** Dallas. Série **15.20** La loi est la loi. Série **16.15** Jeu: Une famille en or **16.50** Club Dorothée **17.250** Le miracle de l'amour. Série **17.55** Les nouvelles filles d'à côté **18.25** K 2000 **19.00** Coucou! **19.50** Le Bébête show.

20.00 Journal/Images de la France/La minute hippique
20.40 Météo

20.45
Ciné mardi:
Rambo II
Film de Georges Cosmatos
Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Julie Nickson
Condamné à cinq ans de travaux forcés, John Rambo a été interné. Son ancien colonel, Trautman, vient lui offrir la liberté et la réinsertion sociale à condition qu'il accepte de retourner au Vietnam prendre des photos des soldats américains détenus depuis la guerre.

22.40 Perry Mason
0.25 Je suis venu vous dire...
1.30 Le Bébête Show
1.35 TF1 nuit/Météo
1.50 Reportages
Planète C.R.S.
2.10 TF1 nuit
2.20 L'équipe Cousteau en Amazonie (5/6)
3.15 TF1 nuit
3.25 Mésaventures
3.50 TF1 nuit
4.00 Histoires naturelles
4.30 Intrigues
4.50 Musique
5.05 Histoires naturelles

R.T.L.

13.00 Beaumanoir. Série. **13.25** Studio info. **13.30** Les enfants de la nuit. Téléfilm américain. **15.05** Générations. Série. **15.50** Studio-info. **15.55** Scrabble. **16.20** Les années crac-boum. **17.00** Studio-info. **17.05** Des agents très spéciaux. Série. **18.00** Studio-info. **18.05** Doublé gagnant. Jeu. **18.30** Top models. Série. **18.50** Jeu téléstar. **18.55** Helena. Série. **19.30** Reporters de choc. **20.20** Jeu Téléstar. **20.25** Météo. **20.30** Studio-info. **20.40** Commissaire Schimanski: Œil pour œil. Film allemand de Hajo Gies (1985). **22.25** Quand les vautours attaquent. Film italien. **0.00** Météo. **0.05** Télé-achat. **0.20** Y'a pas le feu. Film français. **1.40** Le Grand Orchestre.

Allemagne 2

13.00 Tagesschau. **13.05** ARD-Mittagsmagazin. **13.45** Wilder Westen (3/4) (VPS 13.44). **14.30** Die Biene Maja. Zeichentrickserie. **14.55** Geheim - oder was?! **15.20** logo. Nachrichten für Kinder. **15.30** Macht der Leidenschaft. **15.55** Gesundheits-Tip. **16.00** Heute. **16.05** Ein Heim für Tiere. **16.55** Sport heute. **17.00** Heute. **17.08** Länderjournal. **17.40** Jede Menge Leben. **18.00** ca. Heute-Schlagzeilen. **18.05** SOKO 5113 . **19.00** Heute. **19.20** Wetter. **19.25** Unser Lehrer Doktor Specht. **20.15** Versteckte Kamera. **21.00** Frontal. Magazin. **21.45** Heute-Journal. **22.15** 37 Grad. **23.00** Ein Fall für zwei. **0.00** heute nacht. **0.15** Champagnerperlen. Sowjetischer Spielfilm .

France 2

6.00 Dessin animé **6.10** Feuilleton: Des jours et des vies **6.30** Télématin **8.30** Les films Lumière **8.35** Feuilleton: Amoureusement vôtre **9.00** Feuilleton: Amour, gloire et beauté **9.25** Matin Bonheur **11.10** Flash info **11.15** Jeu: Motus **11.50** Jeu: Pyramide **12.20** Jeu: Les Z'amours **12.55** Météo **12.59** Journal **13.30** La bourse **13.40** Météo **13.45** Derrick. Série **14.50** L'enquêteur. Série **15.50** La chance aux chansons **16.40** Des chiffres et des lettres **17.10** Seconde B. Série **17.40** Les années collège. Série **18.15** Sauvés par le gong. Série **18.45** Jeu: Que le meilleur gagne **19.10** Flash info **19.15** Studio Gabriel **19.50** Bonne nuit les petits **19.59** Journal.

20.40 Météo

20.50
Family Business
Film de Sidney Lumet (1989)
Avec Sean Connery, Dustin Hoffman
Comédie dramatique. Un ton de comédie, voire de truculence plutôt inhabituel chez Lumet spécialiste du film-procès ou de l'étude de mœurs. Mais toujours ce même soin dans le portrait, cette rigueur dans le montage et cette passion pour les comédiens. Si le rythme faiblit (parfois), ils sont toujours là (Sean Connery en tête) pour relancer l'intérêt.

22.50 Ça se discute:
«Vin: le bon et le moins bon»
0.20 Les films Lumière
0.25 Journal
0.50 Météo
0.55 Journal des courses

1.00
Le cercle de minuit

2.25 Studio Gabriel (R)
2.50 Urti
3.15 Que le meilleur gagne (R)
3.40 24 heures d'info
4.05 Pyramide (R)
4.30 Les Z'amours (R)
5.00 La chance aux chansons (R)
5.40 Dessin animé

TV 5 Europe

13.05 Paris Lumières (R). **13.30** Les enfants de la télé (R). **14.45** Ça colle et c'est piquant (R). **15.30** La maison Deschênes (R). **16.00** Infos. **16.10** La cuisine des mousquetaires. **16.25** Bibi et ses amis (R). **17.15** La chance aux chansons. **17.45** Questions pour un champion. **18.15** Visions d'Amérique. **18.30** Journal/Météo internationale. **19.00** Paris Lumières. Magazine. **19.25** Météo des cinq continents. **19.30** Journal télévisé suisse. **20.00** Envoyé spécial. **21.30** Perfecto. **21.55** Météo des cinq continents. **22.00** Journal télévisé de France 2/Météo internationale. **22.40** Bouillon de culture. **0.00** Alice. **0.30** Soir 3/Météo internationale. **1.00** Visions d'Amérique.

Allemagne 3

12.30 TV-Tips **13.00** Treffpunkt Saar 3 **13.30** Kulturspiegel **14.00** Gentechnologie - Genzeit **14.30** Manipulation durch Medien **15.00** Hit-Clip **15.25** Extratreff **15.30** Durchgehend warme Küche **16.00** Hobbythek **16.30** Populäre Musik **17.00** Suchen im Archiv **17.30** Sesamstrasse **17.58** Die Campbells **18.25** Unser Sandmännchen **18.30** Südwest aktuell **18.35** Hallo, wie geht's? **18.50** Die Fallers - eine Schwarzwaldfamilie **19.20** Regionalprogramm **20.00** Tagesschau **20.15** Blickpunkt Europa **21.00** Nachrichten **21.15** Meine Nichte, deine Nichte **22.45** Leben im Schloss, Spielfilm **0.15** Nachrichten **0.30** Nonstop-Fernsehen.

France 3

6.00 Euronews **7.15** Bonjour Babar **8.15** Les aventures de Tintin **8.20** La rédac. Série **8.45** Le cercle de famille **9.15** Evasion **9.45** Dick Barton. Série **10.45** Un jour en France **11.35** La cuisine des mousquetaires **11.55** Le 12/13 **13.05** Presse citron **13.35** Vincent à l'heure **14.40** La croisière s'amuse **15.35** Simon et Simon. Série **16.30** Les Minikeums **17.40** Une pêche d'enfer **18.20** Questions pour un champion. Jeu **18.50** Un livre, un jour **18.55** Le 19/20.

20.05 Fa si la chanter
20.35 Tout le sport

20.50
19e Festival international du Cirque de Monte-Carlo

22.25 Soir 3
22.50 Mardi chez vous
0.20 Finale de la coupe de l'America
1.20 Musique graffiti

TABOU – Marie et l'emprisonnement de la secte. TSR 22.15

Suisse alémanique

13.00 Tagesschau. **13.10** TAFthema. **13.25** Gute Zeiten, schlechte Zeiten. **13.50** Winterhawk. Amerik. Spielfilm (1976). **15.35** Macht der Leidenschaft. **16.20** rätselTAF. **16.45** Total wilde Tiere. Anschl.: Dinos Dilemma. Cartoonserie. **17.15** Hau-Ruck. Spielsendung für Kinder. **17.40** Gutenacht-Geschichte. **17.55** Tagesschau. **18.00** Baywatch - Rettungsschwimmer von Malibu. **19.00** Schweiz aktuell. **19.30** Tagesschau. **19.50** Meteo. **20.00** Derrick. **21.05** Kassensturz. Ueber Konsum, Geld und Arbeit. **21.35** Brennpunkt 70. **21.50** 10 vor 10. **22.20** Goool! Fussball-Cup, Halbfinals. **22.55** Der Club. Zischtigsclub. **0.20** Nachtbulletin/Meteo.

Italie 1

12.35 La signora in giallo. Telefilm. **13.30** Telegiornale. **14.00** Tg 1 - Economia. **14.15** Roma: Tennis: Internazionali d'Italia maschili. **15.45** Solletico. Contenitore. All'interno: Bonkers. Cartoni animati. **16.25** Biker Mice da Marte. Cartoni animati. **16.50** La famiglia Addams. Cartoni animati. **17.30** Zorro. Telefilm. Appuntamento al cinema. **17.55** Oggi al Parlamento. **18.00** Tg 1. **18.10** Italia sera. **18.50** Luna Park. **19.35** Che tempo fa. **20.00** Tg 1. **20.40** Numero 1. Spettacolo. **23.05** Tg 1. **23.10** Secondo serata: voci, personaggi e storie della notte. **0.05** Tg 1 Notte. **0.10** Che tempo fa. **0.15** Tg 1 - Motori (R). **0.25** Oggi al Parlamento. **0.35** Videosapere: Ulisse.

La Cinquième

10.20 La preuve par cinq. **11.00** Les Badaboks. **11.15** Eurojournal. **11.45** Qui vive. **11.55** Le journal du temps. **12.00** Déclics. **12.30** Atout savoir. **13.00** Ça déménige. Jeu. **13.30** Le sens de l'histoire. **15.30** Qui vive. **15.45** Allo la terre. **16.00** La preuve par cinq. **16.35** Inventer demain. **16.45** Anglais (44). **17.00** La vie devant moi. **17.05** La panthère rose. **17.25** Téléchat. **17.30** Les enfants de John. **18.00** Les écrans du savoir. **18.15** Alphabets de l'image. **18.30** Le monde des animaux. **18.55** Le journal du temps.

Arte

19.00 Confetti soho **19.30** Les routes du Moyen Age (3).

20.20 ***10 minutes extra:*** **Autorisation de fumer**
20.30 Journal
20.40 ***Transit:*** **Hors l'anglais, point de salut?**
21.50 ***Thema:*** **Karl Valentin, comique**
21.55 Cabaret Valentin (1)
22.40 Le bureau neuf
Film muet
22.45 Cabaret Valentin (2)
23.30 La veste à carreaux
Film d'Eric Engels (1936)
23.45 J'ai fait un rêve
Documentaire
0.25 L'héritage
Film de Jacob Geis
0.45 Bibliographie
0.50 La nuit Bengali (1/3)

Suisse italienne

12.30 EuroGoal. **12.45** Telegiornale/Sport. **13.00** Dynasty. Teleserie. **13.50** Wandin Valley. Telefilm. **14.40** Remington Steele - Mai dire sì. **15.30** Ciclismo: Giro d'Italia. 4. tappa, Mondolfo-Loreto (Cronaca diretta). **17.00** Textvision. **17.05** Collage. Mario Soldati 1975, Alberto Bevilacqua 1973. **17.15** Ducktales. Disegni animati. **17.40** I ragazzi del centro spaziale. **18.05** Genitori in Blue Jeans. **18.30** Alf. **19.00** Telegiornale/Sport. **19.10** Tema libero. **19.30** Il Quotidiano. **20.00** Telegiornale. **20.25** Meteo. **20.30** «999». **21.25** Hollywood. Telefilm. **22.10** Telegiornale. **22.15** Sportsera. **23.15** Telegiornale/Meteo. **23.35** Blunotte. **0.15** Textvision.

Espagne

6.00 Euronews. **6.30** Uno más en la familia. **7.00** Euronews. **7.30** La 2. Noticias. **9.10** Los desayunos de Radio 1. **10.00** Preguntas y respuestas. **11.00** La aventura del saber. **12.30** Noticias. **13.00** El menú de Karlos Arguiñano. **13.35** Asturias, patrimonio natural. **14.00** Euronews. **14.15** Dias de infamia. **15.00** Telediario. **15.40** Pasa la vida. **18.00** Noticias. **18.30** Atlantes. **19.30** Cómo lo veis? **20.00** Lingo. **20.30** Habitación 503. **21.00** Teledario. **21.30** Programa especial. **23.00** Los unos y los otros. **1.00** Noticias.

M 6

6.55 Matin express **7.00** M6 express **7.05** Contact 6 manager **7.10** Matin express (suite) **8.00** M6 express **8.05** Matin express (suite) **9.00** M6 express **9.05** M6 boutique **9.30** Boulevard des clips **10.00** M6 express **10.05** Boulevard des clips **10.50** M6 express **11.00** Drôles de dames. **11.50** M6 express/Météo **12.00** Papa Schultz. La veuve joyeuse **12.30** Les routes du paradis **13.25** Equalizer: L'affaire Chrysalis. Téléfilm américain de Tony Wharmby. Avec Edward Woodward, Melissa Anderson. **15.05** Boulevard des clips **17.00** Hit machine **17.30** Classe mannequin. **18.00** O'Hara. Un témoin trop fragile **18.54** 6 minutes première édition **19.00** Agence Acapulco. Une vieille amitié **19.54** 6 minutes/Météo.

20.00 Madame est servie
L'aventurier
20.35 E=M 6
Magazine
20.40 ***Le mardi c'est permis:***
20.45 Grandeur nature

20.50
Loïs et Clark, les nouvelles aventures de Superman
– Joyeux Noël
C'est la période de Noël à Metropolis et Winslow P. Schott, inventeur de jouets mis à l'écart de la société, décide de prendre sa revanche sur de pauvres enfants innocents.
– Robot crime

22.45 Les jumelles du FBI
Téléfilm américain
de Paul Lynch
Avec Richard Lawson, Dan Hedaya

0.20
Zone interdite

1.50 Culture pub
2.15 Fanzine
2.40 Ceylan Maldives
Documentaire
3.35 Fréquenstar

Portugal

13.00 Jornal da tarde. **13.30** Chuva na areia. **14.00** Lara li. Musical. **15.00** Portugal de faca e garfo. **15.30** Artes visuais. **16.00** Canto alegre. **17.00** RTPi júnior. **17.30** Com a verdade m'enganas. **18.10** Sem limites. **18.40** Circo alegria. **19.30** Nico d'obra. Comédia. **20.00** Telejornal. **20.35** Desencontros. **21.30** Na ponta da língua. **23.00** Danças vivas. **23.30** TV 2 Jornal. **0.00** Remate. **0.15** Financial Times. **0.20** Fecho.

Eurosport

8.30 EuroGolf (R). **9.30** Tennis de table: Championnats du monde (R). **11.00** Aérobic: Championnats d'Europe (R). **12.00** EuroGoals (R). **13.30** Speedworld (R). **15.30** Triathlon: Pro Tour (R). **16.30** Triathlon. **17.00** Athlétic Magazine. **18.00** EuroGoals (R). **19.30** EurosportNews. **20.00** Motors. **22.00** Boxe: Championnat d'Europe des poids plume. **23.00** Snooker: Ligue européenne 1995.

CANAL ALPHA +

19.00 Flash info. **20.09** Magazine - Objectif nature: Au Creux-du-Van. **20.22** Carte Blanche: La boîte a surpris. **20.27** A bâtons rompus avec Jean-Claude Dony. Transcription des textes bibliques. **21.31** Flash info. **21.39** Magazine - Objectif nature **21.52** Carte blanche: La boîte a surpris. **21.57** A bâtons rompus

RADIOS

La Première

7.30 Journal. **7.40** Microphage. Jeu. **7.45** L'invité de la rédaction. **7.55** Point de mire. **8.00** Journal. **8.17** La presse romande. **8.21** La presse alémanique. **8.30** Titres. **8.37** Bande-annonce: Livre. **8.43** Dans tous les sens. **8.51** Micromega. **9.00** Journal. **9.10** Les petits déjeuners. **10.05** Comédie. **11.05** Vos désirs font désordre! **12.05** Suivez mon regard. **12.20** V'là l'printemps. **12.30** Journal de midi. **13.00** Zapp'monde. Bons baisers de chez moi. **14.05** Le monde à vos pieds. **15.05** Marabout de ficelle. **18.00** Journal du soir. **18.20** Forum. **19.05** Journal des sports. **19.10** Baraka. **20.05** Sport-Première. **22.05** La ligne de coeur. **22.30** Journal de nuit. **0.05-5.00** Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matinales. **9.15** Magellan. **9.30** Les mémoires de la musique. **10.30** Classique. **11.30** Souffler n'est pas jouer. **12.05** Carnet de notes. **13.00** Musique d'abord. **15.30** Concert. **17.05** Carré d'arts. **18.00** JazzZ. **19.00** En quête de disques. **20.05** Le son des choses. **21.05** Fiction. **22.30** Journal de nuit. **22.40** Lune de papier. **23.00** Les mémoires de la musique. **0.05** Notturno.

Suisse alémanique

7.20 Presseschau. **7.30** Meteo. **7.40** Morgenstund' hat Gold im Mund. **7.50** Zum neuen Tag. **8.00** Morgenjournal. **8.15** Espresso. **9.00** Memo. **9.05** Gratulationen. **9.35** Memo-Thema. **10.00** Etcetera. **10.05** Cabaret. **10.15** Music-Special. **11.10** Ratgeber: Recht und Geld. **11.45** KinderClub. **12.05** Regionaljournale. **12.22** Meteo. **12.30** Rendez-vous. **13.30** Mittagshits. **14.00** Siesta. Globus _ Das Reisemagazin. **16.00** Welle 1. **17.10** Sportstudio. **17.30** Regionaljournale. **18.00** Echo der Zeit. **18.45** Sport. **18.50** Ihr Musikwunsch. **19.30** SiggSaggSugg _ Die Sendung für Kinder. **20.00** Sport live. Mit Berichten vom Schweizer Fussball-Cup. **22.30** Reprise. **23.00** Musik vor Mitternacht. **0.00** Nachtclub.

RTN

7.40 Tintin. **7.50** De chose et d'autres. **8.00** Journal. **8.15** Sélection TV. **8.30** Flash. **8.35** Revue de presse. **8.45** Le jeu du pied gauche. **8.50** Petites annonces. **9.00** Flash. **9.10** Les naissances. **9.29** Colonne Morris. **10.00** Flash. **10.03** L'invité. **11.00** Flash. **11.10** L'invité. **11.33** PMU. **11.35** De choses et d'autres. **11.45** Carré d'As (jeu). **11.50** Petites annonces. **12.00** des Hauts et des Bas. **12.15** Journal. **12.30** Magazine Info. **12.55** Flashwatt. **13.10** Anniversaires. **13.45** Petites annonces. **14.00** Flash. **15.00** Flash. **16.00** Flashinfos. **16.03** Eurotop. **17.00** Flash. **17.30** Ticket Corner SBS. **18.00** Journal. **18.30** Magazine des chorales. **19.00** Magazine classique. **19.30** Juke Box (jusqu'à **6.00**).

Radio Jura bernois

8.00 Journal RSR 1. **8.15** Amorce. **8.30** Revue de presse. **8.45** Le jeu du matin. **9.00** Journal RSR 1. **9.15** Bariolage - Le saviez-vous!? **9.35** Chronique TV. **9.45** Qui dit quoi!? **10.00** Jeu. **10.15** Info Consommateur. **10.30** Agenda. **11.00** Rendez-vous juridique. **11.30** Les Dédicaces. **11.45** Qui dit quoi? **12.00** RJB info. **12.15** Activités villageoises. **12.30** Relais RSR 1. **15.00** Music non stop. **16.00** Métro Music. **16.45** Chronique TV. **17.30** RJB info. **18.00** Journal RSR 1. **18.20** Miroir Activités villageoises - Agenda. **19.00** Country road - **19.30** Antipasto Misto. **21.00** Relais RSR-1.

Fréquence Jura

8.30 Flash FJ. **9.00** Flash FJ. **9.05** Service compris. **9.50** Jeu PMU. **10.00** Flash FJ. **10.05** Pronostics PMU. **10.15** Odyssée du rire. **10.30** Infoplus rediffusion. **10.55** Les grands classiques. **11.00** Flash FJ. **11.05** Edoradio. **11.30** Pronostics PMU. **11.45** Jeu du rire. **12.00** Titres. **12.15** Juramidi. **12.35** Météo. **12.37** Carnet rose. **12.45** Sur le pont Moulinet. **12.50** Le zappeur. **13.00** Troc en stock. **13.15** Va voir écouter là-bas si... **14.00** Flash FJ. **15.00** Flash FJ. **16.00** Flash FJ. **16.05** Radioactive. **17.00** Flash FJ. **17.05** Radioactive. **18.00** Jura soir. **18.17** Météo. **18.22** Carnet de deuil. **18.30** Rappel des titres. **18.31** Fréquence jazz.**19.30** Rappel des titres rediffusion. **19.31** Les ensoirées. **0.00** Trafic de nuit.

Cinéma: Péril jeune de Cédric Klapisch

Les années-lycée 1975

«Arte/La sept» fournit une fois de plus la preuve que cinéma d'auteur ambitieux et petit écran peuvent parfaitement s'entendre, même dans le cadre strict d'une collection. On connaît le succès obtenu par «Tous les garçons et les filles de leur âge», avec son film-phare, «Les roseaux sauvages», d'André Téchiné. Voici dans une autre collection, «Les années-lycée», ce «Péril jeune» de Cédric Klapisch après «Un air de liberté» d'Eric Barbier.

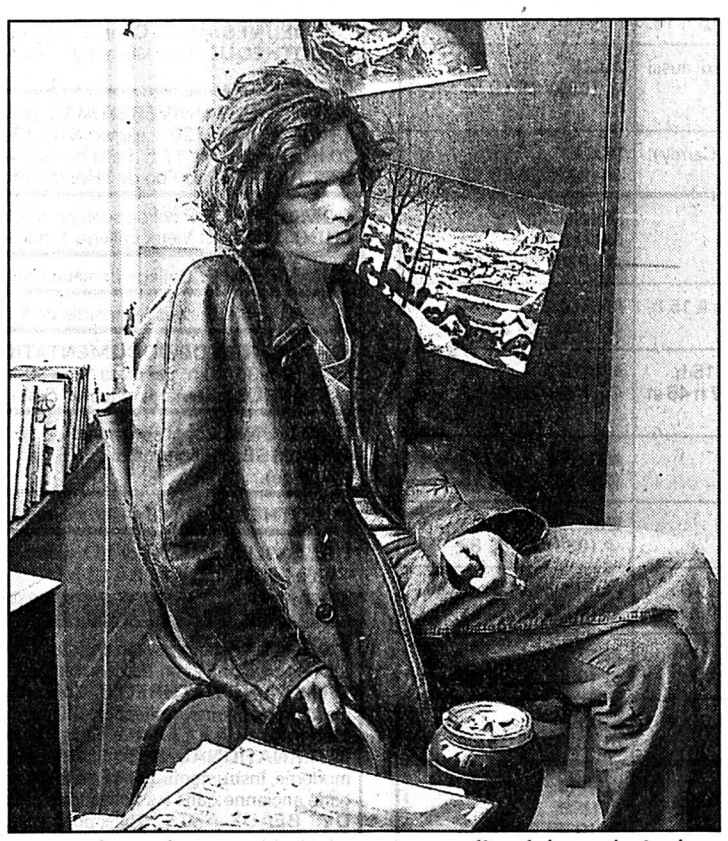

En 1985, quatre garçons en voie d'intégration dans la société attendent dans les couloirs d'une maternité la naissance de l'enfant de Sophie. Tomasi, le père, le meneur de leur ancienne équipe, vient de mourir quelques jours auparavant d'une overdose. Assis sur un banc, alignés dans une ambiance bleu-nuit, ils se souviennent du passé...

Chabert est devenu kiné; il voulait être champion de handball et jouait tout le temps avec un ballon. Bruno, le lunetteux, voulait faire de la musique; il le fait. Discret, c'est pourtant lui qui conquit Barbara, l'assistante de la prof d'anglais. Léon fut le plus politisé d'entre eux, leur meneur dans les manifs. Momo, fils de boulanger algérien d'origine, était alors le plus solide, mais tellement maladroit que Christine n'avait pas voulu de lui. Ils avaient pourtant réussi leur bac. Mais pas Tomasi, le révolté, l'excessif, l'inattendu, qui renonça à se présenter. Il brûlait déjà les deux bouts de la chandelle.

EXPLOITS VERBAUX

En 1975, ils s'amusent, manifestent contre le chômage en faisant grève (700.000 chômeurs, alors, c'était trop!), s'interrogent sur ces manifs, leur bien-fondé et leur efficacité, font l'école buissonnière, chahutent des profs et le proviseur, se prennent de bec avec le patron du bistrot, parlent parfois de leur résultats scolaires, fument des joint ou vont plus loin. Et surtout, ils parlent des «nanas», se vantent d'exploits qui s'avéreront avoir été souvent verbaux.

Mais quand ces «nanas» décident de se réunir entre elles pour parler de condition féminine, ils n'apprécient pas du tout. Christine porte élégamment des minijupes, Marie est sage, Sophie discrète, Barbara beaucoup plus délurée, qui s'est installée dans un squatt.

L'ÂGE DES PERSONNAGES DE 1975

Klapisch et ses coscénaristes avaient en 1975 à peu près l'âge des personnages. Ils nourrissent le film de leurs propres souvenirs, d'où un juste potentiel d'humour, de fantaisie, d'émotion à travers ce filtre des souvenirs. Les acteurs, peu connus, ont l'âge des personnages. Ils interprètent des lycéens plus proches de la sensibilité de leurs parents après 1968 que d'eux-mêmes. Mais ils donnent à ces personnages une belle authenticité. Le film sonne vrai, juste, plausible...

Il y a aussi les profs, souvent proches de la caricature, en conflits permanents avec leurs élèves, sans véritables accords de sensibilité avec eux. Les pions surveillent maladroitement. Le proviseur déteste Tomasi. Mais ce n'est pas tellement le «personnel» du lycée que Klapisch décrit sans nuances. Il restitue l'image que s'en faisaient les potaches d'alors, bien distants d'études qui leur semblaient inutiles.

Lors d'une manifestation, les CRS frappent fort, dans la brume des gaz lacrymogènes. Lors de soirées au squatt où traînent des adultes, les joints circulent, puis des acides et des drogues plus dures. Le trafic voisine avec le sexe. Mais ce milieu est aussi vu à travers les regards des anciens, dix ans plus tard. Ainsi le groupe des cinq semble plus juste, plus vrai que l'entourage, filles comprises. Le regard de Klapisch est ainsi rigoureux et cohérent.

Devant une bruyante machine à sous où roulent les billes, les quatre sont installés. Ils s'écartent pour laisser Tomasi mener le jeu. Dès le début du film, le groupe et ses liens sont bien posés...

Freddy LANDRY

● **abc, La Chaux-de-Fonds**

Lire

«Forcalquier»: une Provence baroque

«Je venais juste d'acheter le corbillard qui allait faire ma fortune». Félicien Brédannes, herboriste de son état dans la petite ville de Forcalquier, s'en va sur les chemins des Basses-Alpes au pas tranquille de son cheval, Cinabre, et tombe sur un spectacle qu'il n'aurait jamais dû voir. Les subtils et inquiétants détours de son enquête le mèneront de courettes en châteaux, avec en toile de fond les turbulences meurtrières d'une France fraîchement républicaine (nous sommes dans les années 1870, juste après le désastre de Sedan). Son goût marqué pour les jolies femmes et son amitié avec un moine ermite créateur de parfums à nuls autres pareils ne seront pas les moindres de ses armes.

Ces quelques mots pour décrire les prémices de «La Folie Forcalquier» dont l'auteur, Pierre Magnan, s'est rendu célèbre avec son fameux commissaire Laviolette ou des romans tels que «La maison assassinée», bien mal rendu sur grand écran. Mais le vrai personnage du livre, c'est cette montagne de Lure, une Provence à cent lieues des cartes postales, pleine d'orages, d'avens aux échos d'outre-tombe bâillant sur d'insondables profondeurs, de lacis de viornes et de ronces, une nature impitoyable et grandiose qui modèle ses enfants à son image, et que Magnan rend magnifiquement dans un style emporté et baroque. (cld)

● ***La Folie Forcalquier*, Pierre Magnan, Editions Denoël, 1995**

NOUVEAU PRIX POUR ANNE CUNEO

L'écrivain suisse Anne Cuneo a reçu le prix littéraire «Madame Europe» pour son splendide livre «Le trajet d'une rivière» lors de la 12e Foire du livre de St-Louis (France).

Roman historique, «Le trajet d'une rivière» raconte la vie du compositeur Francis Tregian, qui a vécu au XVIe siècle et enduré notamment les troubles religieux de l'époque. Ce livre a déjà obtenu le prix des auditeurs de la Radio suisse romande en avril de l'année dernière. Quelques mois plus tard, Anne Cuneo a été la lauréate du Grand Prix vaudois de la création pour l'ensemble de son œuvre. (ats)

THÉÂTRE

Mort d'un visionnaire

Le metteur en scène de théâtre irano-américain Reza Abdoh est décédé à New York du sida à l'âge de 32 ans. Visionnaire mieux connu en Europe qu'aux Etats-Unis, il s'était fait remarquer par des pièces flamboyantes au ton provocateur.

Ces spectacles étaient généralement présentés dans de vieux entrepôts ou des hôtels désaffectés. Ils s'apparentaient à des cauchemars fantasmagoriques utilisant des techniques multimedia et des images de décadence urbaine. En septembre dernier, il avait notamment présenté au Festival de théâtre indépendant de Zurich un spectacle sur la guerre qui avait suscité des réactions contradictoires. (ats)

BEAUX-ARTS

Picasso et Daumier à Schaffhouse

Des gravures de Picasso et de Daumier sont exposées au Musée Allerheiligen de Schaffhouse. Les œuvres de Picasso sont visibles depuis samedi et jusqu'au 2 juillet, celles de Daumier depuis hier et jusqu'en juin 1996.

Un ami de Picasso, Georges Bloch, a rassemblé la collection complète des gravures de l'artiste. Il en a offert 512 à la fondation Gottfried-Keller. Une centaine d'entre elles sont exposées à Schaffhouse, autour du thème «danse et combat».

Les œuvres de Daumier font partie de la collection du peintre Hans Sturzenegger. Il a fallu faire un choix parmi toutes les gravures de l'artiste. Celles qui reflétaient le mieux l'atmosphère politique et sociale du XIXe siècle ont été retenues. (ats)

Les septante ans de Pierre Boulez

Hommage japonais

Un festival Pierre Boulez va célébrer le compositeur et chef français à l'occasion de ses 70 ans (voir L'Impartial du 29 mars). Du 18 mai au 1er juin, quatre salles de Tokyo programment treize concerts avec le concours de quatre orchestres, dont l'Ensemble intercontemporain (EIC) que Boulez a fondé voilà 20 ans à Paris.

Cet ensemble donnera cinq concerts. Trois seront dirigés par Pierre Boulez et les deux autres par le jeune chef américain David Robertson, directeur musical de l'EIC. Ce dernier animera aussi un atelier pédagogique sur les compositeurs Olivier Messiaen et György Ligeti.

Avec les Orchestres de Londres, Chicago et de la Radio-télévision japonaise, les programmes assurés par Pierre Boulez seront consacrés au répertoire musical européen. Avec son EIC, le compositeur et chef d'orchestre français fera entendre quelques-unes de ses œuvres. Parmi elles, «Répons» et «Dialogue de l'ombre double», ainsi que son célèbre «Marteau sans maître» (1955). Ce festival propose aussi d'entendre des partitions du XXe siècle, signées de Alban Berg, Anton von Webern, Arnold Schönberg, Karlheinz Stockhausen et du jeune français Marc-André Dalbavie. (ats)

Ouverture des piscines et bains publics

Les règles d'or de la baignade

La plupart des piscines et bains publics ouvrent leurs portes ces jours. La Société Suisse de Sauvetage (SSS) rappelle à cette occasion que l'an dernier 82 personnes, dont 21 enfants, se sont noyées. Cette année a vu déjà 14 décès par noyade.

C'est pourquoi la SSS insiste sur les règles d'or de la baignade:

- Ne saute pas dans l'eau quand tu as passé un long moment au soleil!
- Ton corps a besoin d'un temps d'adaptation.
- Ne laisse pas les enfants sans surveillance au bord de l'eau! Ils ne connaissent pas le danger.
- Matelas pneumatiques et autres accessoires n'offrent aucune sécurité!
- Il faut être particulièrement vigilant en eau profonde.
- Ne nage jamais avec un estomac vide ou plein!
- Attends deux heures après un repas riche et évite l'alcool.
- Ne saute jamais dans des eaux troubles ou inconnues! L'inconnu peut cacher un danger.
- Ne nage jamais seul longtemps!
- Même un corps très entraîné peut avoir des faiblesses.

(ats)

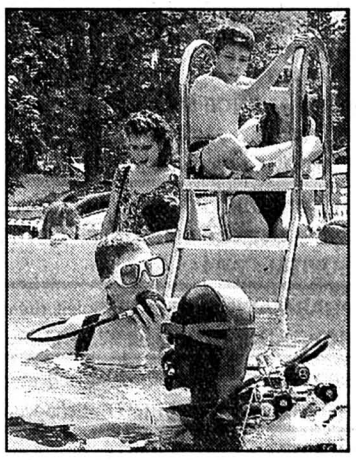

(Photo Impar-Galley)

MOTS-CROISÉS NO 572

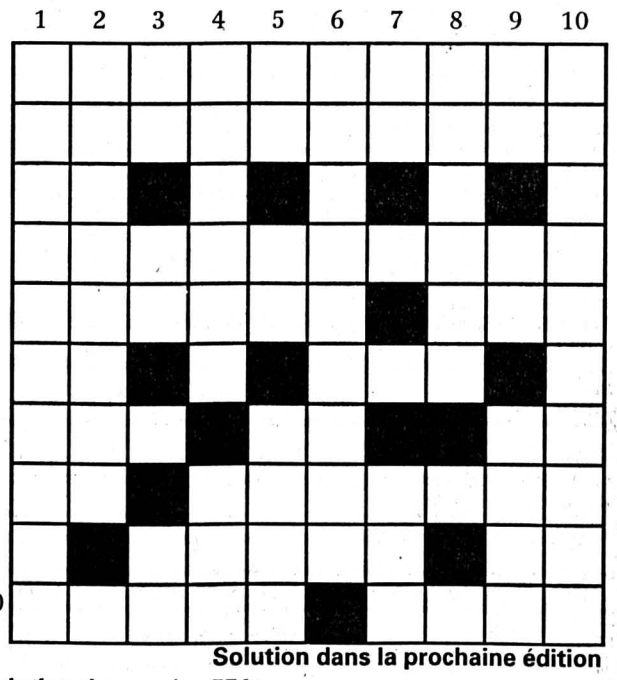

Horizontalement: 1. Le seul moyen de savoir tout ce qu'on a. 2. Ecœurantes. 3. Appellation familière. 4. Disposition rayonnante. 5. Un qui travaille en profondeur - Cachée. 6. On en rajoute, après ça - Fâcheuse exclamation. 7. Peiné - Symbole de terre rare - Entre trois et quatre. 8. Note - Bien en chair. 9. Prétentieuse - Titre royal. 10. Coups de cœur - Ardente, sur un volcan.

Verticalement: 1. Sale temps! 2. Navigation de plaisance. 3. Perçu - Quelqu'un - Note. 4. On lui demande de tourner bien rond - Distillée. 5. Sigle romand - Assimilé - Terre glaise. 6. Technique de transmission d'images. 7. Article - Sou nippon. 8. Plante lacustre. 9. Note - Risque ainsi un coup de froid - Mis en balance. 10. Genre d'occultisme.

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 571:

Horizontalement: 1. Lessiveuse - 2. ULM - Nitres. 3. Muance - Est. 4. Liant - Sa. 5. Cet - Tarif. 6. Os - Pale. 7. Entrefilet. 8. Léon - Ane. 9. Loué - Une. 10. Enténébrés. **Verticalement:** 1. Lumachelle. 2. Elu - Néon. 3. Smalt - Tout. 4. Ni - Ornée. 5. Inca - Se. 6. Vient - Fane. 7. Et - Tapin. 8. Ure - Râleur. 9. Sessile - NE. 10. Estafettes.

ROC 367

Bloc'nat

Nauséabond, vénéneux...

Elles sont aisément reconnaissables, dans les bois printaniers, les feuilles en forme de fer-de-lance, souvent tachées de noir ou de pourpre, de l'arum tacheté, Arum Maculatum. Cette plante possède un rhizome pour nous toxique, propriété qui disparaît à la chaleur. Le goût piquant, par contre, demeure. On usait de ce rhizome réduit en poudre dans la médecine médiévale, contre les problèmes gastriques, «en compagnie de l'acore, de la pimprenelle, de la cannelle, de l'absinthe, du bois de genévrier et de sucre». Souvenirs, que ces doux mélanges avec des ingrédients aux jolis noms: l'arum tacheté est bien moins utilisé de nos jours.

Ce qui ne doit point empêcher de poser un regard curieux sur cette drôle de plante qui se signale au printemps par une «fleur» qui n'en est pas vraiment une. En effet, c'est une feuille – qu'on appellera spathe – qui se charge d'envelopper, un peu comme une capuche de moine, les parties reproductrices de l'arum. La spathe laisse tout juste dépasser un bout de la massue pourpre de l'inflorescence – le spadice – qui termine la hampe florale. Les fleurs femelles se trouvent à la base du spadice, les fleurs mâles à son sommet. Dans une même plante, parties mâles et femelles ne sont pas à maturité en même temps, ce qui évite à la plante de s'auto-féconder. Pour mener à bien sa reproduction, l'arum attire des insectes en dégageant une odeur nauséabonde au niveau de son inflorescence. Ces insectes sont retenus par des poils juste le temps qu'il faut pour qu'ils se chargent du pollen destiné au prochain arum à fleurs femelles matures qu'ils croiseront. La fécondation se traduira à terme par de petits fruits en forme de baies rouges. Toxiques! L'arum n'est décidément fait que pour le regard...

(jlr)

CINÉMAS

VANYA 42e RUE (de L. Malle avec L. Cohen), 14 ans, mardi à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS ABC** ✆ (039) 23 72 22
LES AVENTURES DE PRISCILLA, REINE DU DÉSERT (de S. Elliott avec T. Stamp), 16 ans, tous les jours à 18 h 30. **NELL** (de M. Apted avec J. Foster), pour tous, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h.	**CORSO** ✆ (039) 23 28 88
AVANT L'AUBE TOUT EST POSSIBLE (Before Sunrise), (de R. Linklater avec E. Hawke, J. Delpy), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h. **LES 101 DALMATIENS** (dessin animé de W. Disney), pour tous, mercredi à 14 h et 16 h 15.	**EDEN** ✆ (039) 23 13 79
PULP FICTION (de Q. Tarantino avec J. Travolta), 16 ans, tous les jours à 21 h, mercredi aussi à 15 h. **FORREST GUMP** (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours à 18 h 15.	**PLAZA** ✆ (039) 23 19 55
ACE VENTURA, DÉTECTIVE POUR CHIENS ET CHATS (de T. Shadyac avec J. Carrey), pour tous, tous les jours à 17 h, 19 h, 21 h, mercredi aussi à 15 h.	**SCALA** ✆ (039) 23 19 18
DIS-MOI OUI (de A. Arcady), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45, 20 h 30.	**NEUCHÂTEL APOLLO 1** ✆ (038) 25 21 12
LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (de G. Armstrong) pour tous, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15.	**APOLLO 2** ✆ (038) 25 21 12
LES 101 DALAMATIENS (dessiné animé de W. Disney), pour tous, tous les jours à 15 h. **LES CENT ET UNE NUITS** (de A. Varda avec M. Piccoli), pour tous, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 15.	**APOLLO 3** ✆ (038) 25 21 12
STREET FIGHTER (de S.E. de Souza), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. **FORREST GUMP** (de R. Zemeckis), 12 ans, tous les jours à 17 h 30.	**ARCADES** ✆ (038) 25 78 78
LE PÉRIL JEUNE (de C. Klapisch), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. **ROGER ET MOI** (de M. Moore), tous les jours à 18 h en V.O.	**BIO** ✆ (038) 25 88 88
LUDWIG VAN B. (de B. Rose avec I. Rossellini, G. Oldman), 12 ans, tous les jours à 18 h. **LÉGENDE D'AUTOMNE** (de E. Zwick avec B. Pitt), 12 ans, tous les jours à 15 h, 20 h 15.	**PALACE** ✆ (038) 25 56 66
ACE VENTURA (de T. Shadyac), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 45.	**REX** ✆ (038) 25 55 55
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (de D. Boyle), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. **LAMERICA** (de G. Amelio avec E. Lo Verso), 12 ans tous les jours à 17 h 45.	**STUDIO** ✆ (038) 25 30 00
L'APPAT (de B. Tavernier avec M. Gillain), 16 ans, mardi à 20 h 30.	**COUVET COLISÉE** ✆ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	**SAINT-IMIER ESPACE NOIR** ✆ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	**TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE** ✆ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	**BÉVILARD PALACE** ✆ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	**LE NOIRMONT CINÉLUCARNE** ✆ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	**LES BREULEUX LUX**

AU PROGRAMME

BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 18 h. **CÉSAR'S DISCOTHÈQUE:** dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. **EXPOSITION:** «L'électricité et son utilisation rationnelle», par le service de l'énergie, rue du Collège 31d, lundi à vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. **LA BULLE:** «De l'urgence de maintenir et développer les relations régionales et transfrontalières, ferroviaires et routières», exposé de Gérard F. Bauer suivi d'un débat, à 20 h 30.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	**LE LOCLE**
CONCERT: La schola Cantorum gedanensis, de Gdansk, Collégiale, à 20 h 15.	**NEUCHÂTEL**

URGENCES

PHARMACIE D'OFFICE: Pillonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ✆ 23 10 17. **PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE:** ✆ 23 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 272.111 **CLINIQUE LANIXA:** ✆ 21 21 44.	**LA CHAUX-DE-FONDS (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ✆ 117 **PERMANENCE MÉDICALE:** ✆ 31 10 17. **HÔPITAL:** ✆ 34.11.44	**LE LOCLE (039)**
PHARMACIE D'OFFICE: Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ✆ 25.10.17 **HÔPITAUX:** Cadolles, ✆ 22.91.11; Pourtalès, ✆ 27.11.11; Providence, ✆ 20.31.11.	**NEUCHÂTEL (038)**
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ✆ 111 ou gendarmerie ✆ 24.24.24 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** Landeyeux, ✆ 53.34.44	**VAL-DE-RUZ (038)**
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ✆ 63.25.25 **AMBULANCE:** ✆ 117	**VAL-DE-TRAVERS (038)**
PHARMACIE D'OFFICE: ✆ 111 **HÔPITAL:** ✆ 422.422 **URGENCE ET AMBULANCE:** ✆ 422.360 **MÉDECIN DE SERVICE** (Saint-Imier et Haut-Vallon): ✆ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	**SAINT-IMIER (039)**
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ✆ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ✆ 44.10.10	**COURTELARY (039)**
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ✆ 97.17.66; Dr de Watteville, ✆ 97.11.67	**CORGÉMONT (032)**
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ✆ 97.24.24	**SONCEBOZ (032)**
PHARMACIES: H. Schneeberger, ✆ 97.42.48; J. von der Weid, ✆ 97.40.30 **MÉDECINS:** Dr Graden, ✆ 97.51.51; Dr Meyer, ✆ 97.40.28; Dr Geering, ✆ 97.45.97.	**TRAMELAN (032)**
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ✆ 51.12.03 **HÔPITAL ET MATERNITÉ:** ✆ 51.13.01. **AMBULANCE:** ✆ 51.22.44 **MÉDECINS:** Dr Rossel, ✆ 51.12.84; Dr Meyrat ✆ 51.22.33; Dr Anker, ✆ 51.22.88.	**SAIGNELÉGIER (039)**
MÉDECIN: Dr Bosson, ✆ 53.15.15.	**LE NOIRMONT (039)**
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ✆ 54.17.54.	**LES BREULEUX (039)**
INTOXICATION: En cas d'urgence, ✆ (01) 251.51.51. **POLICE SECOURS:** ✆ 117. **FEU:** ✆ 118. **LA MAIN TENDUE:** ✆ 143.	

À LA LIGNE

HEURES DE TURBINAGE: 0 h-24 h, 4 turbines. (sous réserve de modification)	**USINE DU CHÂTELOT**

ENTRAIDE

Le rhumatisme n'est pas une maladie déterminée, mais un terme générique couvrant un grand nombre d'affections qui peuvent entraîner l'invalidité.

Il faut offrir une aide concrète aux malades par des thérapies.

La Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, invite tout un chacun à soutenir l'activité de la Ligue contre le rhumatisme afin qu'elle puisse poursuivre son action bénéfique.

Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich, CCP 80-2042-1. (comm)

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «La Pologne en Suisse romande», lundi de 14 h à 20 h, mardi à vendredi de 10 h à 20 h et samedi de 10 h à 16 h. Jusqu'au 23 juin. **DES JEUNES:** Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE.** Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	**LA SAGNE**
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. **DES JEUNES:** M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. **LUDOTHÈQUE:** Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	**LE LOCLE**
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. **DES PASTEURS:** Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	**NEUCHÂTEL**
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. **LUDOTHÈQUE:** Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	**COUVET**
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	**FLEURIER**
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	**VILLERET**
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. **LUDOTHÈQUE:** mardi et jeudi 15 h à 17 h.	**TRAMELAN**
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. **JEUNESSE:** collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	**COURTELARY**
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	**SAIGNELÉGIER**
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	**DELÉMONT**

MUSÉES

PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans les bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux». Ouv. samedi à jeudi 14 h-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «Le dahu... et autres animaux mythiques», jusqu'au 15 août. **INTERNATIONAL D'HORLOGERIE.** «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. «L'horlogerie ancienne dans les collections privées suisses», jusqu'au 10 septembre. **DES BEAUX-ARTS.** Collections permanentes (artistes locaux – Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier –, collection Junod – Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine –, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. **D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER.** Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	**LA SAGNE**
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. «Reflets de la 2e Triennale de la gravure polonaise 94», jusqu'au 18 juin. **D'HORLOGERIE (Château des Monts).** Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. **MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES.** Individuel: de mai à octobre, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Groupe dès 15 personnes: toute l'année sur rendez-vous.	**LE LOCLE**
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ✆ 038/53 40 77.	**CERNIER**
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. **D'ART ET D'HISTOIRE.** Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Nouveaux membres, S.P.S.A.S., jusqu'au 21 mai. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. **D'ETHNOGRAPHIE.** Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaïre, Angola, etc.). Mardi-dimanche 10-17 h. **D'HISTOIRE NATURELLE.** Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Tombé du ciel...», météorites et catastrophes, jusqu'au 29 octobre. **VILLA LARDY.** Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ✆ 038/20 79 20.	**NEUCHÂTEL**
CHÂTEAU. Tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h sauf vendredi après-midi et lundi. Animation par les dentellières, tous les derniers dimanches du mois ou sur demande au ✆ 038/572 383.	**VALANGIN**
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	**BOUDRY**
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Atelier Bourquin, démonstration sur rendez-vous. Renseignements ✆ 038/63 30 10.	**TRAVERS**
MUSÉE INTERNATIONAL DE L'UNIFORME AU PEU-PÉQUIGNOT. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	**LE NOIRMONT**

GALERIES

MEIER. Lundi-vendredi de 14 à 18 h 30, samedi de 10 à 12 h 30. **DU MANOIR.** Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. Nicole Spillmann, aquarelle-pastel, jusqu'au 27 mai. **LES ARBRES.** P. Loye, peinture, dessin, sculpture, jusqu'au 31 mai. Tous les jours 10 h-17 h. Fabienne Girardin, aquarelles-pastels, jusqu'au 13 mai. **VILLA TURQUE.** Michel Baillod, peinture, jusqu'au 18 mai. Sur rendez-vous, ✆ 039/23 52 32. **SONIA WIRTH-GENZONI.** De Lucien Schwob à Charles L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. **CLUB 44.** Rasmussen, peinture, jusqu'à fin mai. Lundi-samedi, 11 h-15 h et 17 h-23 h. **UBS.** Erika Junod-Studer, aquarelles et peintures, jusqu'au 2 juin. **ECOLE CLUB MIGROS.** Cédric Magnin, peinture-sculpture. Lundi-jeudi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 10 h-12 h et 14 h-17 h. Jusqu'au 7 juillet. **FONDATION HUGUENIN-DUMITTAN.** A. Nussbaum, aquarelles, jusqu'au 18 juin. Mercredi-dimanche 14 h-18 h.	**LA CHAUX-DE-FONDS**
MDJ ART CONTEMPORAIN. Simon Beer, jusqu'au 24 mai. Mercredi-dimanche 14 h-18 h. **AMIS DES ARTS.** Catherine Lauer, Jérôme Liniger, Jennifer Mermod, Marie Philippe, jusqu'au 11 juin. Mardi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-18 h. **DITESHEIM.** «Visages - présence humaine», jusqu'au 15 juillet. Mardi-vendredi 14 h-18 h 30, samedi 10 h-12 h et 14 h-17 h, dimanche 15 h-18 h. **DE L'ORANGERIE.** René Mauler, jusqu'au 30 mai. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. **DU POMMIER.** Michel Kropf, jusqu'au 31 mai. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-18 h. **ARCANE.** Mardi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-19 h, samedi 14 h-17 h. Markus Kaufmann, peinture, jusqu'au 20 mai. **DU PEYROU.** M.-Claire Bodinier jusqu'au 28 mai. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. **CENTRE D'ART NEUCHÂTEL.** Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. **CLOS BROCHET.** Reinhart, aquarelles, jusqu'au 21 mai. Tous les jours 14 h-18 h.	**NEUCHÂTEL**
COÏ. Walebo Kiangebeni, pastels, jusqu'au 28 mai. Mardi-samedi 15 h 30-18 h 30.	**PESEUX**
NUMAGA. «Plier...», collective de 15 artistes avec pièces ethnographiques. Jusqu'au 28 mai. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	**AUVERNIER**
M.-L. MULLER. Christine Gaillard, peinture, jusqu'au 21 mai. Jeudi à dimanche 14 h 30-18 h 30.	**CORMONDRÈCHE**
L'ENCLUME. Chs. Schonbuch, peinture, jusqu'au 28 mai. Mercredi-lundi 15 h-18 h 30.	**BÔLE**
CHÂTEAU. Luiba Kirova, peinture, Peter Fürst, sculpture, jusqu'au 30 juin. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	**MÔTIERS**
CHÂTEAU. Jean Keller, aquarelle-craie; Marcel Rutti, mosaïque, jusqu'au 18 juin. Mardi-dimanche 8 h-22 h.	**VAUMARCUS**
NOËLLA G. Mariann Grunder, sculpture, papier plié, dessin, jusqu'au 30 juin. Lundi, jeudi, vendredi, samedi, 14 h-18 h.	**LA NEUVEVILLE**
2016. Fernando Sesé, gravure couleur, jusqu'au 28 mai. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	**HAUTERIVE**
DI MAILLART. Lotti Delévaux, soies, jusqu'au 20 mai. Mercredi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-21 h, samedi 9 h-12 h et 14 h-18 h.	**LE LANDERON**

COMMUNIQUÉ

SECE Cortaillod Holding S.A.

Assemblée générale ordinaire des actionnaires

Le chiffre d'affaires net consolidé des sociétés du groupe Cortaillod s'est élevé à 810 millions de francs, en 1994. Le bénéfice net consolidé s'est situé à 40,5 millions de francs, en progression de 3,6% par rapport à celui de 1993.

Le holding a réalisé un bénéfice net de 13,5 millions de francs, en augmentation de 4% par rapport à celui de 1993.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a décidé le versement d'un dividende augmenté de 5 fr, soit 100 fr brut par action.

L'assemblée générale a, en outre, décidé d'attribuer 3 millions de francs aux réserves libres; de diviser par dix la valeur des actions nominatives d'une valeur nominale de 100 fr et de les convertir en actions au porteur; d'augmenter le capital-actions de 9.000.000 fr à 10.800.000 fr par l'émission de 180.000 actions au porteur d'une valeur nominale de 10 fr chacune, entièrement libérées; cinq actions au porteur d'une valeur nominale de 10 fr donnent droit à la souscription d'une nouvelle action au porteur d'une valeur nominale de 10 fr, au prix de 400 fr; la souscription sera ouverte du 19 au 30 mai 1995, à midi; de refondre partiellement les statuts, pour tenir compte des résolutions prises.

L'assemblée générale a reconduit les mandats d'administrateurs de MM. Daniel Burki, Claude Bovis, Jean-Claude Vagnières et Gian Andri Vital. Les actionnaires ont pris congé de MM. Albert Gaide, Aloys de Perrot, Thierry Du Pasquier et Yann Richter, qui ont déposé leurs mandats d'administrateurs et les ont remerciés de l'activité qu'ils ont déployée en faveur de la société. (comm)

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissances

Pena Sarah Odile, fille de Pena Carrodeguas Juan Jose et de Siron Viviane Jeanne Marie Renée. – Boscarino Océane Lou Lynn, fille de Boscarino Jeffrey Jerome Moraga et de Boscarino, née Johner Myriam. – Pellaton Vincent, fils de Pellaton Didier Luc et de Pellaton, née Jeandupeux Florence. – Vigliotti Kelly, fille de Vigliotti Salvatore et de Vigliotti, née dos Santos Lima Nidia Maria.

Promesses de mariage

Cattin Pierre-André Henri et Berger Stéphanie. – Bonert Pierre et Andri Natalie Fabienne. – Zarguit Mimoun et Monnin Annette Nicole. – Ducommun-dit-Verron Daniel et Baumann Catherine Françoise.

Mariages

Schaad Laurent Nicolas et Charpié Marielle Janine. – Vuille Alfred Roland et Theurillat Nicole Mina Pierrette. – Gerber Richard et Jeanneret Valentine.

FAITS DIVERS

Couvet

Collision

Un automobiliste de Môtiers, M. R. C., circulait rue Emer-de-Vattel en direction nord, hier à 8 h. A l'intersection avec la rue de l'Hôpital, son auto heurta celle de Mme H. E.-A. de Couvet qui circulait sur la route principale en direction de Neuchâtel. Dégâts.

TÉMOINS

Thielle-Wavre

Le conducteur du camion de couleur jaune qui, durant le week-end du 12 au 14 mai, au cours d'une manœuvre de marche arrière, a heurté et endommagé l'avant gauche d'un camion de marque Iveco, de couleur bleue, qui était stationné à l'ouest du garage Schweingruber S.A. (mercedes), Champ-de-la-Croix 6 à Thielle-Wavre, ainsi que les témoins, sont priés de prendre contact avec la police cantonale à Saint-Blaise, tél. 038 33.17.21.

CHAUFFAGE

CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

SEMAINE DU 8.5.1995 au 14.5.1995

Neuchâtel (ville)	14.1°C	23.1 DJ
Littoral ouest	13.1°C	24.2 DJ
Littoral est	13.1°C	25.9 DJ
Val-de-Ruz	9.3°C	61.7 DJ
Val-de-Travers	10.3°C	56.5 DJ
La Brévine	7.3°C	88.9 DJ
Le Locle	8.8°C	71.8 DJ
La Chx-de-Fds	7.7°C	78.7 DJ
Vue-des-Alpes	5.6°C	100.5 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage.
Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 39 67 20, fax: 038 39 60 60) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**
Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
✆ (039) 210 210 Rédaction
✆ (039) 210 310 Administration
Fax: Rédaction 039 - 210 360
Tirage contrôlé (REMP) 28.143 ex.

Régie des annonces: Publicitas
La Chaux-de-Fonds ✆ (039) 210 410
Le Locle ✆ (039) 311 442

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat jour: Blaise Nussbaum
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Ivan Radja
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni
La Chaux-de-Fonds: Irène Brossard, Alain Meyrat, Pierre-François Besson
Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral, Val-de-Ruz, Val-de-Travers: Annette Thorens Simone Ecklin, Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura-Bernois: Dominique Eggler
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy, Julian Cerviño, Gérard Stegmüller
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony

La nuit n'est jamais complète
Il y a toujours puisque je le dis
Puisque je l'affirme
Au bout du chagrin une fenêtre ouverte
Une fenêtre éclairée
Paul Eluard

Marlyse Bachmann,
Mademoiselle Marthe Weber,
Les descendants de feu Suzanne et Pierre Randin-Weber,
Madame et Monsieur Marius Vauthier-Bachmann,
Les descendants de feu Jacques Bachmann,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Nelly BACHMANN
née WEBER

leur très chère maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, survenu dans sa 84e année, après une longue maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 mai 1995.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mercredi 17 mai, à 11 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Confédération 29.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à: «Les Perce-Neige» ccp 23-4234-6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

132-771372

Dieu est amour.

Madame Yvonne Guenin à Aubonne, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Monsieur Willy Tschanz-Wettach à Brügg, ses enfants et petits-enfants,
Emmanuel Petit, à Paris,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part du décès subit de

Madame Yvonne WETTACH-GUENIN

qui s'est endormie paisiblement dans sa 84e année.

CORGÉMONT-AUBONNE, le 14 mai 1995.
Home des Bouleaux.

La cérémonie funèbre avant l'incinération aura lieu à 13 h 30, au cimetière de Corgémont, le jeudi 18 mai.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres F. Vorpe au cimetière de Corgémont.

Prière de ne pas faire de visite, ni envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix.
Je ne vous donne pas comme le monde donne,
Que votre cœur ne se trouble point, et ne s'alarme point.
Jean 14, v. 27.

Nous informons dans la tristesse les parents, les amis de

Monsieur Pierre JAQUET

de son décès, survenu le 11 mai 1995, dans sa 76e année.

Ses enfants, petites-filles et famille.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 mai 1995.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. et Mme Pierre-Alain Jaquet
24, rue Frédéric-Soguel
2053 Cernier

Prière de ne pas faire de visite.

132-771371

Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous ceux qui ont pris part à son chagrin, la famille de

Monsieur Gilbert OVERNEY

leur adresse de vifs remerciements.

Les messages pleins d'affection, les fleurs et les dons reçus sont des témoignages d'estime et d'amitié à leur cher disparu.

LA CHAUX-DE-FONDS, mai 1995.

132-771312

LA FONDATION DES INSTITUTIONS DE SOINS DU VAL-DE-TRAVERS
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean HÜGLI

ancien vice-président de son Comité de gestion de 1983 à 1992
et père de M. Daniel Hügli, membre dudit Comité.

Il sera conservé un souvenir reconnaissant de son inlassable engagement à la cause des hôpitaux du Val-de-Travers.

28-20182

LA FERME MODÈLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Willy SANTSCHI

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

157-716102

LE FC TICINO ET SECTION VÉTÉRANS
ont le pénible devoir de faire part
du décès de leur membre

Monsieur
Pietro ALESSIO

dont ils garderont un excellent souvenir.

157-716096

LA SOCIÉTÉ DE TIR LE GRÜTLI
a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Monique FRANCEY

épouse de son dévoué caissier
Michel Francey

132-771340

Vieilles fermes des Montagnes: l'ornementation de la pierre (II)

Décor des cadres de pierre

Pour un observateur expérimenté, un simple cadre de porte ou de fenêtre en pierre de taille peut être riche d'enseignements. La moulure qui l'orne permet souvent d'estimer l'époque à laquelle il a été construit.

Par **Raoul COP**
historien

LA MOULURE

Les tailleurs de pierre ornaient volontiers d'une moulure l'arête apparente des montants et des lintaux de porte et de fenêtre. Cette moulure, à profil identique sur toute sa longueur, avait bien sûr une fonction décorative. En outre, elle augmentait légèrement la quantité de lumière captée en laissant pénétrer des rayons obliques.

La même moulure orne habituellement toutes les ouvertures d'une maison. Cependant, on constate parfois des cohabitations, notamment celle de la doucine et du chanfrein sur les bâtiments du XVIIe siècle.

LE CONGÉ

La partie inférieure des montants ne possède en principe pas de moulure. Celle-ci s'arrête à une certaine distance (15 à 30 cm) du sol, pour les portes, ou de l'appui, pour les fenêtres. L'endroit où la moulure fait place à l'angle droit s'appelle le congé. Celui-ci peut être en forme de plan incliné, notamment dans le cas du chanfrein) ou courbé en S, dans le cas de la doucine surtout. Parfois, il comporte un motif décoratif.

Les fenêtres en dessus de porte ne possèdent pas de congé: leur moulure, quand elles en ont une, orne le pourtour complet.

LA FEUILLURE

Il ne faut pas confondre moulure et feuillure (*battue*). Certes, celle-ci améliore aussi l'éclairage de la pièce et semble parfois faire partie de la moulure, mais sa vocation principale est de recevoir la bordure du contrevent. Elle est donc la plus extérieure des deux entailles. Au contraire de la moulure, elle descend jusqu'au bas des montants de fenêtre et n'apparaît jamais sur le cadre d'une porte.

LES MENEAUX

Les meneaux, qui partageaient verticalement les fenêtres carrées et oblongues, étaient traités comme les montants. On y taillait deux moulures parallèles, une le long de chacune des arêtes saillantes. La partie inférieure de chacun de ces ornements s'achevait par un congé tandis que leur sommet se raccordait à la moulure du linteau.

TYPE DE MOULURE ET DATATION

L'examen systématique des fenêtres et des portes datées m'a permis de retracer l'évolution des moulures. Celles-ci sont des éléments de datation primordiaux. Encore convient-il de rester prudent, car les remplois et les transformations en tout genre compliquent fréquemment la tâche de l'observateur.

Seules les principales moulures des anciennes fermes ont été reprises ici. Quelques autres formes simples ou complexes furent utilisées dans de rares cas par les tailleurs de pierre des Montagnes.

CAVET

Le cavet est une gorge à profil proche du quart de cercle. Je n'ai découvert que cinq fenêtres datées possédant cette moulure en creux. Quatre d'entre elles appartiennent au XVIe siècle, ce qui explique leur rareté. La cinquième, de 1700, se trouve aux Taillères (La Brévine); elle doit être considérée comme une exception. Il existe nombre d'autres fenêtres dotées d'un cavet; diverses particularités, dont le type de pierre et l'ornementation, permettent de les attribuer au XVIe siècle (voire au XVe).

On peut donc affirmer que cette moulure perdit tout attrait pour les *Montagnons* peu avant 1600.

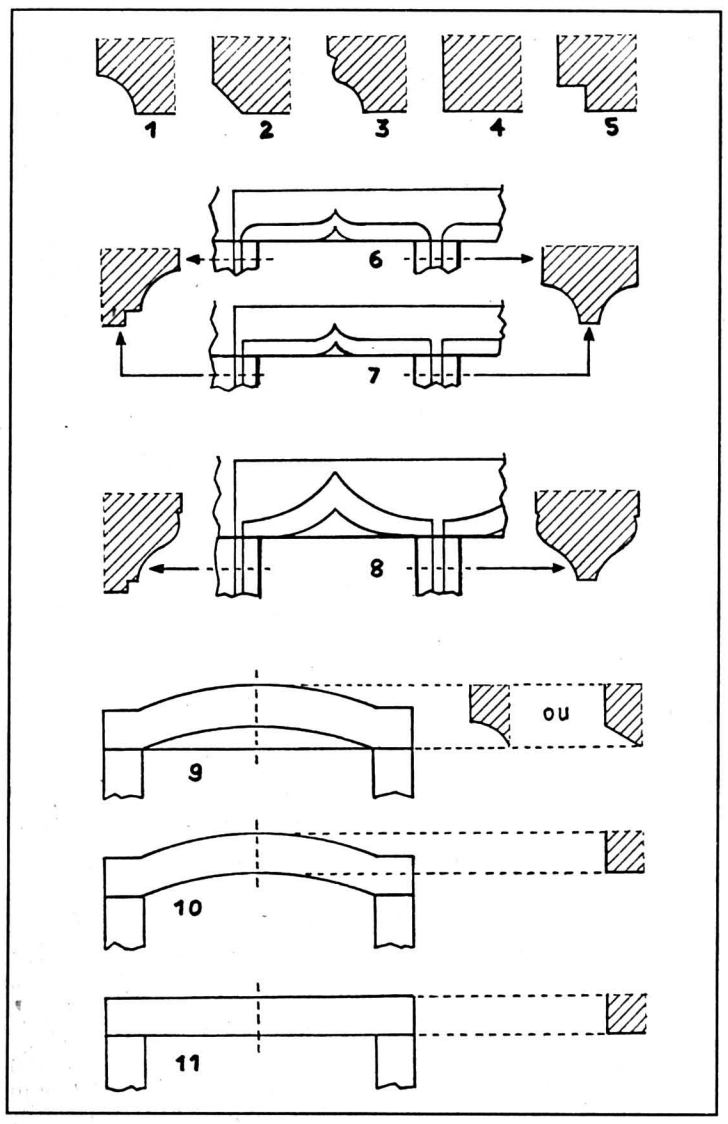

Moulures de la pierre: 1. Cavet. 2. Chanfrein. 3. Doucine. 4. Absence de moulure. 5. Feuillure pour volet de fenêtre (montants et linteau). Arcs infléchis de divers types ornant le linteau, vue de face d'une partie de fenêtre, coupe d'un montant (à gauche) et d'un meneau (à droite): 6., 7. XVIe siècle et tout début du XVIIe. 8. 1605-1635 environ. **Linteaux sans moulure, vue de face et coupe verticale:** 9. Linteau délardé (délardement concave ou réglé). 10. Linteau légèrement arqué. 11. Linteau droit ordinaire.

CHANFREIN

Le chanfrein, ou biseau, est une moulure plane, simple à exécuter et extrêmement fréquente. On le trouvait déjà au XVIe siècle (et avant?). Il resta à l'honneur jusqu'au début des années 1740. Je ne connais que deux cas datés plus récents (1764 et 1781).

Jusqu'en 1650 environ, la largeur du chanfrein variait de 10 à 15 cm. Par la suite, elle se maintint généralement bien au-dessous de 10 cm, le minimum étant de 3,5 cm.

Le chanfrein s'accompagnait très rarement d'une feuillure parce qu'on n'en dotait qu'exceptionnellement les fenêtres du logement. C'était une moulure sans prestige, destinée surtout aux portes et aux toutes petites fenêtres. Elle avait pour avantage de limiter les conséquences des chocs en supprimant une arête vive.

DOUCINE

La doucine, ou moulure en S, est une doucine droite, c'est-à-dire que la concavité se trouve en haut dans le cas du linteau (proche du parement extérieur du mur) et la convexité en bas.

Elle apparut peu avant 1600 (première date: 1598, à La Sagne), régna sur tout le XVIIe siècle puis se raréfia pour disparaître vers 1740 (dernières dates: 1737, 1738). Cette moulure connut une évolution voisine de celle du chanfrein: sa largeur se réduisit notablement vers le milieu du XVIIe siècle.

ABSENCE DE MOULURE

Les cadres de porte et de fenêtre à angle droit, donc sans moulure, étaient rares avant 1650 (quatre dates: 1621, 1635, 1648, 1648). Il faut toutefois se garder d'être trop catégorique. En effet, à cette époque, on avait à cœur de graver le millésime au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte moulurée, ce qui n'exclut pas pour autant la présence de quelques autres ouvertures simples, fort anciennes bien que non datées.

Les cadres sans moulure se multiplièrent à partir de 1660, mais les fenêtres continuèrent à être dotées assez régulièrement d'une feuillure jusque vers 1730. Dès 1740 environ, après l'abandon de la doucine et du chanfrein, l'angle droit devint la norme.

Il est à remarquer que diverses moulures peuvent décorer les portes d'un bon nombre de maisons des villages et des villes construites aux XIXe et XXe siècles. Quant à leurs fenêtres, elles pésentent une arête nue.

R. C.

DEMAIN:
L'or vert

LINTEAUX DÉLARDÉS

A partir de 1730 environ, le linteau, c'est-à-dire la pierre («couverte») coiffant une fenêtre ou une porte, peut se présenter sous un aspect légèrement modifié. Son arête apparente, au lieu d'être rectiligne, est taillée en arc surbaissé segmentaire. Quant à l'arrière du linteau, au niveau du cadre en bois, il reste droit. En conséquence, la face inférieure est inclinée vers l'intérieur de la maison au lieu d'être horizonale. Cette manière de réduire l'épaisseur de l'avant du linteau porte le nom de délardement.

Les linteaux délardés donnent l'impression d'être arqués. Ils confèrent à la façade un cachet particulier et améliorent à peu de frais l'éclairage de la pièce. On les posait toujours sur des montants dépourvus de moulure et ils ne comportaient que rarement une feuillure.

On parle de délardement réglé lorsque la face inférieure du linteau a un profil rectiligne et de délardement concave en cas de profil en creux. Ces deux types sont présents aux Montagnes.

D'abord rares (deux dates seulement avant 1765: 1732 et 1741, les linteaux délardés finirent par se multiplier (dix dates de 1765 à 1786).

Linteau légèrement arqué

Le linteau arqué a la même courbure que l'arc du linteau délardé et aucune moulure ne le décore. Dans ce cas, le cadre en bois de la fenêtre ou de la porte doit être courbe à sa partie supérieure.

Cette forme apparut tardivement et sa vogue fut de courte durée: elle fut surtout utilisée à partir de 1770 (cinq dates qui vont de 1778 à 1804).

Pour mémoire, rappelons qu'il existait également des portes de corridor couvertes non pas d'un linteau, mais d'un véritable arc proche du plein cintre, constitué de plusieurs éléments. On en construisit un bon nombre à la fin du XVIIIe siècle (dès 1770 environ) et au début du XIXe. (rc)

Décor du linteau et du cadre

XVIe siècle. – Les linteaux du XVIe siècle et des toutes premières années du XVIIe s'ornent fréquemment d'un arc infléchi dont la pointe centrale, assez peu saillante et aiguë, est souvent encadrée par deux segments horizontaux rectilignes. L'arc en accolade, moins rigide, existe également. Les fenêtres à meneaux comportent autant d'arcs que de subdivisions.

Ces arcs, hérités du style gothique, peuvent être simplement dessinés par la moulure rectiligne en cavet, à laquelle s'ajoute la pointe médiane. Parfois, ils sont soulignés par une moulure saillante plus ou moins complexe en boudin, en câble torsadé ou à listel (face apparente plane). Cette ornementation se prolonge verticalement sur les montants et les meneaux: elle s'achève à leur base, sous le congé, par une courte colonnette prismatique, souvent décorée de saillies horizontales et verticales. Les appuis peuvent également comporter des ornements. Enfin, il arrive que des sculptures diverses enrichissent l'ensemble.

Une décoration identique s'appliquait sans doute aux portes. Toutefois, les vestiges sont extrêmement rares.

XVIIe siècle. – Vers 1605, l'arc infléchi, qui ornait encore la base de plus d'un linteau, changea de forme. Sa pointe se haussa et s'élargit fortement, ce qui provoqua la quasi-disparition des deux segments rectilignes latéraux, remplacés par des courbes.

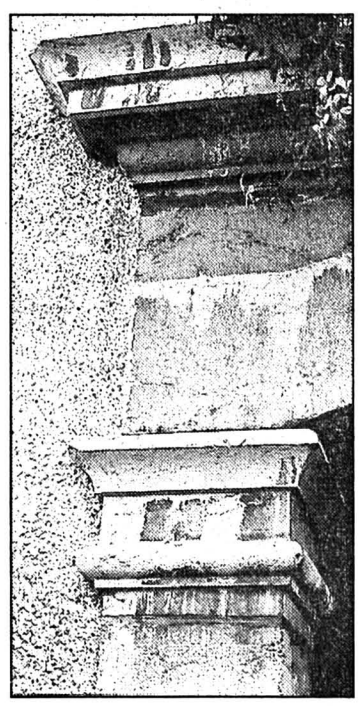

Linteau de porte arqué surmonté d'une corniche. Des moulures saillantes (imposte) couronnent le montant. Les Cœudres, 1772 environ.

On renonça à l'accolade et aux moulures en relief. La doucine et le chanfrein restèrent présents. Sous le congé, la base des montants et des meneaux perdit toute ornementation.

Divers motifs, souvent inspirés de la Renaissance, se joignirent parfois à l'arc infléchi. Exceptionnellement, un fronton, décoré lui aussi, dominait le linteau.

L'arc infléchi disparut vers 1635 (sept dates de 1612 à 1632, dont six à La Chaux-de-Fonds) et l'ornementation Renaissance ne se manifesta plus guère après le début du siècle.

Dans la plupart des cas, les cadres ne se distinguaient pas par une ornementation très poussée, mais le linteau de la grande fenêtre ou de la porte principale arborait une inscription et une date, souvent accompagnée d'initiales et de quelques motifs. Tous ces éléments décoratifs étaient généralement réunis dans un cadre et formaient une sorte de cartouche incorporé au linteau. Un tel cartouche pouvait également orner la clé des portes en arc ou une pierre séparée scellée dans la belle façade, en principe au-dessus de l'entrée principale.

XVIIIe siècle et début du XIXe. – Le décor reste généralement assez pauvre. Les inscriptions se font plus rares et elles se limitent souvent à une date accompagnée ou non d'initiales. Néanmoins, on trouve encore des cartouches qui peuvent être remarquables. Comme au siècle précédent, ils sont incorporés au linteau ou scellés dans la façade, souvent au-dessus de l'entrée.

La porte principale ou la fenêtre en dessus de porte est parfois dominée par une corniche plus ou moins imposante et ornée de moulures.

Le linteau délardé et le linteau légèrement arqué ont été évoqués plus haut. Signalons que ce dernier se pare fréquemment d'une fausse clé saillante quand il coiffe une porte. Quant à l'arc qui caractérise certaines entrées principales, il peut comporter une véritable clé décorée.

De 1770 à 1815 environ, on couronnait ordinairement d'une imposte chacun des montants de porte soutenant un linteau arqué ou un arc fait de plusieurs éléments. Il s'agit d'une série de moulures renflées horizontales.

LE POIDS DES MODES

Il est étonnant de retrouver un décor presque identique ou même carrément semblable dans des maisons qui ne sont pas voisines. Certains artisans influençaient manifestement la décoration en imposant leur style et leurs motifs. Ainsi, on trouve le même cartouche aux Combettes (La Chaux-de-Fonds) et à La Chaux-d'Abel (Jura bernois). Tous deux datent de 1640 environ et ils pourraient être l'œuvre du même homme. Autre exemple: à La Chaux-de-Fonds, trois cartouches exécutés sans doute en 1612, sont similaires.

Une telle similitude n'implique d'ailleurs pas forcément que ces œuvres aient été réalisées par le même homme. Il n'était pas interdit de copier ou d'imiter le travail d'autrui si celui-ci plaisait à la clientèle. Autrefois comme actuellement, l'ornementation était influencée par les tendances du moment. Ainsi, la corniche surmontant la porte n'apparut que peu avant 1700 et elle n'existait pratiquement plus au XIXe siècle.

Au reste, l'étude de l'architecture régionale est plus riche en enseignements qu'il y paraît au premier abord car les grands courants n'épargnaient pas les régions rurales de montagne, même si elles les atteignaient parfois tardivement. Le décor gothique, par exemple, resta à l'honneur chez nous durant le XVIe siècle et même au début du XVIIe.

R.C.